

BUDGET DE L'ORGANISATION

2014 – 2015 – 2016

APPROUVÉ PAR LA
TRENTE-HUITIÈME SESSION DE L'ASSEMBLÉE

MONTRÉAL, OCTOBRE 2013



Publié sous l'autorité du Secrétaire général

ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

BUDGET DE L'ORGANISATION

2014 – 2015 – 2016

APPROUVÉ PAR LA
TRENTE-HUITIÈME SESSION DE L'ASSEMBLÉE

MONTRÉAL, OCTOBRE 2013

Publié sous l'autorité du Secrétaire général

ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

(page laissée intentionnellement en blanc)

BUDGET DE L'ORGANISATION POUR 2014-2015 et 2016

TABLE DES MATIÈRES

	Page
MESSAGE DU CONSEIL SUR LE BUDGET DE L'ORGANISATION POUR 2014-2015-2016	1
RÉSOLUTION DE L'ASSEMBLÉE	4
INTRODUCTION ET APERÇU	
Introduction	6
Cadre stratégique et structure du budget.....	7
Budget axé sur les résultats.....	8
Cadre du budget 2014-2015-2016	9
Financement du budget 2014-2015-2016.....	13
Incidences de l'adoption des IPSAS sur les pratiques de budgétisation	14
Éléments hors trésorerie les plus significatifs dans les budgets	15
EXÉCUTION DU BUDGET-PROGRAMME ORDINAIRE POUR 2011 ET 2012	17
CADRE STRATÉGIQUE DE L'OACI	28
PRÉSENTATION DES PROGRAMMES — PAR OBJECTIF STRATÉGIQUE	29
Objectif stratégique – Sécurité.....	31
Objectif stratégique – Capacité et efficacité de la navigation aérienne	41
Objectif stratégique – Sûreté et facilitation	48
Objectif stratégique – Développement économique du transport aérien.....	57
Objectif stratégique – Protection de l'environnement	67
PRÉSENTATION DES PROGRAMMES — BUREAUX RÉGIONAUX	75
Bureau Asie et Pacifique (APAC).....	79
Afrique orientale et australe (ESAF)	83
Bureau Europe et Atlantique Nord (EUR/NAT)	90
Bureau Moyen-Orient (MID)	96
Bureau Amérique du Nord, Amérique centrale et Caraïbes (NACC)	100
Bureau Amérique du Sud (SAM).....	104
Bureau Afrique occidentale et centrale (WACAF).....	109
PRÉSENTATION DES PROGRAMMES — PAR STRATÉGIE D'EXÉCUTION DE SOUTIEN	115
Gestion de l'administration et des services	120
Soutien administratif à la Commission de navigation aérienne.....	121
Secrétariat de l'Assemblée et du Conseil	122
Budget et gestion financière	123
Communications	125
Services de conférence, de sécurité et services généraux	127
Déontologie	128
Évaluation et vérification interne	130
Gestion exécutive	131
Ressources humaines	133
Technologies de l'information.....	134
Services linguistiques	136
Services juridiques et relations extérieures	137

PRÉSENTATION DES PROGRAMMES — FONDS EXTRA-BUDGÉTAIRES	139
Fonds pour les dépenses des services d’administration et de fonctionnement	141
Fonds de génération de produits auxiliaires	143
ANNEXES	145
Annexe 1 – Mise en correspondance des Objectifs stratégiques et des programmes de 2011-2013 avec les Objectifs stratégiques de 2014-2016	147
Annexe 2 – Mise en correspondance des Stratégies d’exécution de soutien de 2011-2013 avec les Stratégies d’exécution de soutien de 2014-2016	148
Annexe 3 – Budget-Programme ordinaire par structure organisationnelle et par poste de dépenses	149
JUSTIFICATIFS	159
Justificatif 1 : 2014 – Postes au budget	161
Justificatif 2 : 2015 – Postes au budget	162
Justificatif 3 : 2016 – Postes au budget	163
Justificatif 4 : Budget pour 2014-2016 par poste de dépenses	164
Justificatif 4a : Budget pour 2014-2016 par poste de dépenses – Bureaux régionaux	166
Justificatif 4b : Budget pour 2014-2016 par poste de dépenses – ADB	170
Justificatif 4c : Budget pour 2014-2016 par poste de dépenses – OSG (et Cabinet du Président)	172
Justificatif 5 : Acronymes et abréviations	173
Justificatif 6 : Organigramme	177
TABLEAUX	
Tableau 1 : Sommaire du budget pour 2014-2016 par Objectif stratégique et Stratégie d’exécution de soutien	11
Tableau 2 : Budget 2014-2015-2016 – Sources de financement	13
Tableau 3 : Budget 2014-2016 selon la structure organisationnelle	152
Tableau 4 : Budget 2014-2016 par bloc budgétaire	152
Tableau 5 : Évolution des postes de 2013 à 2016	153

Note : Dans tout le document, il peut y avoir des écarts dus à l’arrondissement des chiffres.

**MESSAGE DU CONSEIL
SUR LE BUDGET DE L'ORGANISATION
POUR 2014-2015-2016**

CADRE STRATÉGIQUE DU BUDGET

1. S'acquittant de l'obligation qui lui incombe en vertu de l'article 61 de la *Convention relative à l'aviation civile internationale* et du paragraphe 4.6 du Règlement financier, le Conseil a le plaisir de soumettre à l'Assemblée les prévisions budgétaires pour le triennat 2014-2015-2016, qui s'élèvent à un montant de 286,5 millions CAD.

2. L'aviation civile internationale étant un secteur qui ne cesse d'évoluer, l'OACI doit combiner une vision à long terme avec un certain degré de souplesse afin d'assurer la viabilité du système mondial d'aviation civile, tout en s'adaptant aux défis et aux exigences auxquels l'industrie doit faire face. À cet effet, le Conseil, agissant de concert avec le Secrétariat, est convenu d'un nouvel énoncé de vision et de mission :

Vision :

Réaliser la croissance durable du système mondial d'aviation civile.

Mission :

L'Organisation de l'aviation civile internationale est le forum mondial des États en matière d'aviation civile internationale. L'OACI élabore des politiques et des normes, réalise des audits de conformité, effectue des études et des analyses, fournit une assistance et renforce la capacité de l'aviation grâce à la coopération des États membres et des parties prenantes.

3. Pour s'occuper le mieux possible, stratégiquement, des problèmes émergents, des nouvelles priorités et des défis et exigences auxquels l'aviation civile mondiale doit faire face, le Conseil a porté à cinq le nombre des Objectifs stratégiques afin de compléter la vision d'une croissance durable de l'aviation civile :

- a) Sécurité : *Renforcer la sécurité de l'aviation civile à l'échelle mondiale*
- b) Capacité et efficacité du système de navigation aérienne : *Accroître la capacité et améliorer l'efficacité du système mondial d'aviation civile*
- c) Sûreté et facilitation : *Renforcer la sûreté et la facilitation de l'aviation civile à l'échelle mondiale*
- d) Développement économique du transport aérien : *Promouvoir le développement d'un système d'aviation civile solide et économiquement viable*
- e) Protection de l'environnement : *Limiter le plus possible les effets néfastes des activités d'aviation civile sur l'environnement*

4. Le budget actuel regroupe les dépenses budgétaires sous cinq Fonctions, ce qui rend mieux compte de la façon dont l'OACI désigne ses principales activités et dont les directions effectuent leurs travaux :

Fonction 1 : Direction

Fonction 2 : Politique/Normalisation

Fonction 3 : Surveillance/audits/données

Fonction 4 : Mise en œuvre/renforcement des capacités/intervention en cas de crise

Fonction 5 : Analyse/étude/prospective

PROCESSUS DE PRÉPARATION, RÉSULTATS ET DÉFIS

5. L'exercice budgétaire a suivi une approche à trois étapes :
- Fixer l'enveloppe globale des dépenses, en tenant compte des ressources prévisibles (contributions des États et recettes accessoires) ;
 - Identifier les économies et les gains d'efficacité réalisables afin de respecter les limites de l'enveloppe tout en exécutant l'ensemble du programme de travail ;
 - Définir la base d'un système de gestion des performances à mettre en place dès que possible, dans le but de suivre en permanence les résultats réels et de prendre des mesures pour atteindre les objectifs.
6. En fixant l'enveloppe globale, le Conseil est convenu : a) que le budget devrait être à croissance nominale nulle (CNN) ; b) que l'année de référence pour la CNN devrait être 2013 ; c) que la croissance nominale devrait être nulle pour ce qui est des contributions des États. En d'autres termes, les contributions des États devraient être plafonnées au niveau de 2013, en moyenne, c'est-à-dire à 266,5 millions CAD pour le triennat. Avec les recettes hors contributions de 20,0 millions CAD, le budget total s'élève à 286,5 millions CAD.
7. Le Conseil a examiné la source des recettes hors contributions pour le budget, en particulier l'apport des activités génératrices de produits. Il note avec préoccupation que ces activités accusent une tendance à la baisse. Le Secrétaire général partage la préoccupation du Conseil et s'efforce de renverser la situation. Même si cet apport s'est maintenu au niveau de 2013, le Conseil remarque que cette question devra faire l'objet d'une surveillance et d'attention tout au long du triennat pour faire en sorte que les cibles soient atteintes.
8. Afin d'identifier les économies et les gains d'efficacité demandés par le Conseil, le Secrétaire général a examiné les domaines suivants, entre autres :
- réduction de l'indemnité pour le congé dans les foyers (économie d'environ 600 000 CAD pour le triennat) ;
 - politique relative aux déplacements (réduction générale de 10 % des déplacements envisagés partant du siège) ;
 - recours à des consultants (réduction de 20 % par rapport au coût habituel) ;
 - taux de vacance (porté de 4,5 % à 6,2 %) ;
 - besoins en services linguistiques ;
 - activités dépassées et obsolètes ;
 - calendrier des départs à la retraite pour les besoins en effectifs futurs.
- Dans plusieurs cas, des mesures d'amélioration de l'efficacité ont été mises en œuvre avec effet immédiat.
9. Dernier point, en accord avec la recommandation du Conseil relative à la proposition budgétaire, un projet de gestion des performances, incluant la définition d'un ensemble de haut niveau d'objectifs/indicateurs/cibles pour les comptes rendus de gestion des performances par le Secrétaire général, sera lancé dès que possible en vue d'une mise en œuvre progressive en 2014, mise en œuvre dont le Secrétaire général sera invité à rendre compte périodiquement au Conseil. Ce système de gestion des performances devrait prévoir un processus similaire pour les comptes rendus des directeurs au Secrétaire général.

10. Le Conseil a le plaisir d'appeler l'attention sur un certain nombre d'améliorations dans la présentation du budget :

- a) indication du nombre d'employés par direction, niveau et année ;
- b) tableaux budgétaires par nature des dépenses ;
- c) budget par Objectif stratégique et Fonction ;
- d) inclusion de paramètres et de cibles mesurables associés aux objectifs, comme première base pour le futur système de gestion des performances, qui devrait être amélioré dans l'avenir ;
- e) comparaison du budget proposé avec le budget actuel et les dépenses réelles ;
- f) description des résultats durant l'exercice en cours, des succès, des échecs et des réalisations.

11. Le Conseil reconnaît que la mise en œuvre de ce budget pose un certain nombre de défis :

- a) exécution continue des programmes en dépit des contraintes sur la politique en matière de ressources humaines et de la réduction des déplacements en mission et des consultations ;
- b) taux de vacance accru, qui retardera les nominations à des postes non pourvus ;
- c) amélioration des résultats du Fonds de génération de produits auxiliaires (ARGF) ;
- d) satisfaction des besoins en matière de services linguistiques malgré la réduction des ressources.

CLÉ DU SUCCÈS

12. Le budget vise à faire de l'OACI une Organisation basée sur les performances et axée sur les résultats et à introduire de nouvelles méthodes de travail en assurant l'utilisation efficace et prudente des ressources limitées. Le Conseil veut que le budget fournisse la base d'un cadre de compte rendu dans lequel les stratégies, les activités, les fonds, les ressources humaines et les calendriers forment un moyen cohérent et efficace de suivre et d'évaluer les résultats. Le Conseil entend travailler avec le Secrétaire général pour faire participer tous les niveaux de personnel au processus d'amélioration des performances, en soulignant les responsabilités, en responsabilisant les gestionnaires quant à leurs performances et en mesurant, suivant et évaluant régulièrement les résultats.

Résolution A38-22 :

Budgets pour 2014-2015 et 2016

A. *L'Assemblée*, en ce qui a trait au Budget pour 2014-2015-2016 :

1. *Note* que, conformément à l'article 61 de la Convention, le Conseil lui a soumis des prévisions budgétaires [indicatives dans le cas des dépenses des services d'administration et de fonctionnement (AOSC) du Programme de coopération technique] pour chacun des exercices financiers 2014-2015 et 2016, et qu'elle a examiné ces prévisions ;

2. *Approuve* les budgets de l'Organisation aux termes des articles 49, alinéa e), et 61 de la Convention.

B. *L'Assemblée*, en ce qui a trait au **Programme de coopération technique** :

Reconnaissant que les dépenses AOSC sont financées principalement au moyen des honoraires de la mise en œuvre de projets dont l'exécution a été confiée à l'OACI par des sources extérieures de financement, notamment des gouvernements et le Programme des Nations Unies pour le développement,

Reconnaissant que le Programme de coopération technique ne peut être déterminé avec grande précision avant que les gouvernements des pays donateurs et bénéficiaires aient pris leurs décisions sur les projets pertinents,

Reconnaissant qu'en raison de la situation mentionnée ci-dessus, les montants budgétaires AOSC annuels nets indiqués ci-après en dollars canadiens (CAD) pour les exercices 2014, 2015 et 2016 ne sont que des prévisions budgétaires indicatives :

	2014	2015	2016
Dépenses estimatives	8 300 000	8 400 000	8 500 000

Reconnaissant que la coopération technique est un moyen important pour renforcer le développement et la sécurité de l'aviation civile,

Reconnaissant les circonstances auxquelles fait face le Programme de coopération technique de l'Organisation et la nécessité de continuer à prendre des mesures,

Reconnaissant qu'advenant le cas où les activités AOSC pour un exercice financier donné entraîneraient un déficit financier, ce dernier devrait d'abord être comblé au moyen de l'excédent accumulé du Fonds AOSC et qu'une demande d'aide du budget du Programme ordinaire serait le dernier recours,

Décide que les prévisions budgétaires indicatives des dépenses des services d'administration et de fonctionnement du Programme de coopération technique sont approuvées, étant entendu que des ajustements ultérieurs seront apportés aux prévisions budgétaires indicatives, dans le cadre des prévisions budgétaires AOSC annuelles et conformément à l'article IX du Règlement financier.

C. L'Assemblée, en ce qui a trait au **Programme ordinaire** :

Décide :

1. que, séparément pour les exercices financiers 2014-2015 et 2016, les dépenses indiquées ci-après en dollars canadiens, nécessitant une sortie de fonds, sont autorisées pour le Programme ordinaire, conformément aux dispositions du Règlement financier, et sous réserve des dispositions de la présente résolution :

	2014	2015	2016	Total
Objectif stratégique				
SÉCURITÉ	23 219 000	24 097 000	24 721 000	72 037 000
CAPACITÉ ET EFFICACITÉ DE LA NAVIGATION AÉRIENNE	17 353 000	17 628 000	18 353 000	53 334 000
SÛRETÉ ET FACILITATION	8 903 000	9 148 000	9 342 000	27 393 000
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU TRANSPORT AÉRIEN	3 138 000	3 178 000	3 534 000	9 850 000
PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	4 474 000	4 557 000	5 129 000	14 160 000
Soutien du programme	12 651 000	12 767 000	13 136 000	38 554 000
Gestion et administration	15 581 000	15 788 000	16 078 000	47 447 000
Gestion et administration - Organes directeurs	7 433 000	7 574 000	8 756 000	23 763 000
TOTAL DES CRÉDITS AUTORISÉS	92 752 000	94 737 000	99 049 000	286 538 000
Fonctionnement	92 224 000	94 139 000	98 625 000	284 988 000
Capital	528 000	598 000	424 000	1 550 000

2. que les crédits totaux annuels distincts seront financés comme suit en dollars canadiens, conformément aux dispositions du Règlement financier :

	2014	2015	2016	Total
a) Contributions des États	86 120 000	88 075 000	92 355 000	266 550 000
b) Remboursement du Fonds AOSC	1 231 000	1 260 000	1 291 000	3 782 000
c) Virement de fonds provenant de l'excédent de l'ARGF	5 082 000	5 082 000	5 082 000	15 246 000
d) Recettes accessoires	319 000	320 000	321 000	960 000
TOTAL :	92 752 000	94 737 000	99 049 000	286 538 000

INTRODUCTION

1. Le présent budget comprend :
 - i) le budget du Programme ordinaire pour la mise en œuvre des programmes et des activités de l'Organisation prescrits en vertu de la Convention relative à l'aviation civile internationale ;
 - ii) le budget indicatif du Fonds pour les dépenses des services d'administration et de fonctionnement (AOSC) pour la gestion du Programme de coopération technique (PCT) ;
 - iii) les prévisions financières du Fonds de génération de produits auxiliaires (ARGF) pour toutes les activités génératrices de produits de l'Organisation ;
 - iv) un état d'exécution du budget du triennat 2011-2012-2013.
2. Le budget du Programme ordinaire établit le programme de travail et les activités proposés qui seront exécutés par le Secrétariat de l'Organisation, avec la participation de représentants et d'experts des États membres pour les exercices 2014 à 2016, ainsi que les coûts estimatifs de ces programmes et activités.
3. Le Conseil établit le programme de travail, qui porte sur tous les domaines de l'aviation civile, exécuté par l'Organisation conformément au cadre établi dans le plan d'activités, compte tenu de divers facteurs, dont :
 - i) les responsabilités et obligations statutaires consacrées dans la Convention relative à l'aviation civile internationale ;
 - ii) les résolutions et décisions de l'Assemblée et du Conseil ;
 - iii) les priorités émergentes inscrites dans le plan d'activités glissant, le Plan pour la sécurité de l'aviation dans le monde (GASP) et le Plan mondial de navigation aérienne (GANP) ;
 - iv) les recommandations des organes permanents et autres, tels que la Commission de navigation aérienne (ANC) ;
 - v) les priorités exprimées par les États membres dans diverses tribunes ;
 - vi) les conclusions et recommandations des grandes conférences et réunions tenues par l'Organisation (telles que la douzième Conférence de navigation aérienne et la sixième Conférence mondiale de transport aérien), par d'autres organisations des Nations Unies et par d'autres organismes internationaux qui s'occupent de questions d'aviation civile et de questions connexes.
4. Les principaux moyens utilisés par l'OACI pour réaliser les objectifs du Programme ordinaire sont : 1) les réunions — Assemblée, organes permanents, conférences, réunions à l'échelon division, réunions régionales, groupes d'experts et groupes d'étude — et 2) la production de documentation, dont les publications. Ces deux moyens principaux sont complémentaires, en ce sens que les travaux de presque toutes les réunions se fondent sur une documentation élaborée à l'avance par le Secrétariat (et par les États) et que les résultats et les décisions des réunions sont communiqués aux États dans des publications. Les réunions qui se tiennent dans les régions (séminaires et ateliers, par exemple) et les publications (manuels techniques et circulaires, par exemple) visent à faciliter la mise en œuvre et à fournir des éléments d'orientation et une assistance aux États. La correspondance avec les États et les missions officielles auprès de ceux-ci servent aussi à la réalisation des objectifs établis dans les domaines de la navigation aérienne et du transport aérien.
5. Le Budget-Programme pour le triennat 2014-2016 est fondé sur une croissance nominale nulle (CNN) des contributions des États. Le Conseil définit la CNN comme commençant à partir de la troisième année du budget

approuvé du triennat en cours. Par conséquent, les contributions des États ont été fixées à 266,5 millions CAD. Tout en plafonnant les contributions pour qu'elles restent en moyenne au niveau de 2013 au cours des trois prochaines années, non seulement le présent budget de 286,5 millions CAD maintient toutes les activités importantes existantes, mais elle intègre également des initiatives additionnelles.

6. Sur recommandation de la 37^e session de l'Assemblée, un groupe de travail composé d'États membres et du Secrétariat a donc été institué pour étudier la méthode de calcul des barèmes de contribution. Le groupe de travail a recommandé de maintenir le statu quo en ce qui concerne la méthode de calcul.

7. Les budgets des fonds AOSC et ARGF pour la période de 2014 à 2016 figurent dans la section sur les **Fonds extrabudgétaires** du présent document.

CADRE STRATÉGIQUE ET STRUCTURE DU BUDGET

8. La nature en constante évolution de l'aviation civile internationale exige de l'OACI qu'elle combine une vision à long terme avec un certain degré de souplesse pour instaurer un système d'aviation civile mondial durable, tout en s'adaptant aux défis et exigences qui influent sur l'industrie de l'aviation. Sur la base des enseignements tirés du triennat 2011-2013 et suite à la lettre charte du Conseil adressée par le Président du Conseil au Secrétaire général, les trois Objectifs stratégiques ont été revus et le Conseil, à sa 196^e session, a approuvé et actualisé les énoncés de vision et de mission ainsi qu'un nouvel ensemble de cinq Objectifs stratégiques pour 2014-2015-2016 : 1) *Sécurité* ; 2) *Capacité et efficacité de la navigation aérienne* ; 3) *Sûreté et facilitation* ; 4) *Développement économique du transport aérien* ; 5) *Protection de l'environnement*.

9. Le Conseil a également examiné la structure du budget et la manière dont les activités et programmes étaient organisés. Le Conseil a examiné la recommandation du Commissaire aux comptes, à savoir que la structure actuelle du budget couvrant 37 (trente-sept) programmes était une vivisection artificielle de l'Organisation et ne représentait ni la façon dont étaient gérées les directions fonctionnelles ni la façon dont étaient organisés les effectifs. En réalité, les principales activités de l'Organisation, sous la responsabilité de la Direction de la navigation aérienne ou de la Direction du transport aérien, sont organisées et normalisées autour de cinq fonctions dans le cadre d'un cycle complet conçu pour la réalisation de chaque Objectif stratégique : *Fonction 1 : Direction* ; *Fonction 2 : Politique/Normalisation* ; *Fonction 3 : Surveillance/Audit/Données* ; *Fonction 4 : Mise en œuvre/Renforcement des capacités/Intervention en cas de crise* ; et *Fonction 5 : Analyse/Étude/Prospective*. Dans le budget pour le triennat 2014-2015-2016, la description du programme des travaux est donc articulée autour de ces fonctions.

10. Chaque fonction, pour chaque Objectif stratégique, comporte des objectifs précis, en vue de la réalisation de certains résultats. Outre les objectifs, les parties descriptives du présent document donnent des renseignements détaillés sur les activités clés, les résultats/produits attendus correspondants, les indicateurs clés de performance et les cibles.

11. Les ressources requises sont présentées au niveau de la fonction. L'Annexe 1 met en correspondance les trois Objectifs stratégiques et les 37 programmes figurant dans le budget 2011-2013 et les cinq nouveaux Objectifs stratégiques de 2014-2015-2016, y compris la Direction/Bureau (centre de coûts) pertinente qui en est chargée, aux fins de référence et de comparaison. Dans le cadre de cette nouvelle structure, l'Organisation reste en mesure de gérer le budget: i) par centre de coûts, ii) par fonction et iii) par Objectif stratégique. Cette structure continue de corriger le point faible de la gestion du budget du triennat 2008-2010.

12. Les sept bureaux régionaux appuient tous les Objectifs stratégiques et assurent leurs propres fonctions de soutien et d'administration de programme. La structure régionale actuelle est composée des régions ci-après, qui sont desservies par le siège et les bureaux régionaux correspondants :

- i) Région Afrique-océan Indien (AFI) – Bureau Afrique occidentale et centrale (WACAF), à Dakar (Sénégal)
- ii) Région Afrique-océan Indien (AFI) – Bureau Afrique orientale et australe (ESAF), à Nairobi (Kenya)
- iii) Région Asie et Pacifique (ASIA/PAC) – Bureau Asie et Pacifique (APAC), à Bangkok (Thaïlande)
- iv) Région Caraïbes et Amérique du Sud (CAR/SAM) – Bureau Amérique du Sud (SAM), à Lima (Pérou)
- v) Région Europe (EUR) et Atlantique Nord (NAT) – Bureau Europe et Atlantique Nord (EUR/NAT), à Paris (France)
- vi) Région Moyen-Orient (MID) – Bureau Moyen-Orient (MID), au Caire (Égypte)
- vii) Région Amérique du Nord (NAM) – Bureau Amérique du Nord, Amérique centrale et Caraïbes (NACC), à Mexico (Mexique)

13. Afin de renforcer la présence de l'OACI dans la région APAC, un bureau régional secondaire implanté à Beijing, Chine, a été ouvert en juin 2013 à la suite d'une décision du Conseil (C-DEC 194/6). Il s'agit du premier bureau régional secondaire de l'Organisation, qui est sous la tutelle du bureau régional APAC. Un poste d'administrateur de niveau P-5 a été créé pour gérer ce sous-bureau ; toutes les autres ressources nécessaires seront assurées par les États membres, sans aucun coût pour l'Organisation.

14. Le diagramme de la page 26 présente les énoncés de vision et de mission de l'Organisation, une vue d'ensemble des Objectifs stratégiques et des fonctions correspondantes et les entités fonctionnelles intervenant dans les Stratégies d'exécution de soutien.

BUDGET AXÉ SUR LES RÉSULTATS

15. Le budget a encore été établi en dollars canadiens et préparé suivant une approche axée sur les résultats, c'est-à-dire qu'il indique à quoi servent les ressources plutôt que l'endroit où elles se trouvent.

16. Pour chacun des Objectifs stratégiques, la partie descriptive fournit les éléments suivants :

- **Impacts** : changements à long terme qui sont induits par une accumulation de résultats. Il s'agit des changements d'une situation dans son ensemble, auxquels nous travaillons, mais qui ne peuvent résulter de nos seuls travaux. Les impacts représentent le but fondamental de notre travail ; ils expliquent pourquoi le travail est important. Les impacts incitent les gens à œuvrer en vue d'un certain avenir auquel leurs activités professionnelles contribuent.
- **Résultats attendus** : changements à moyen terme qui peuvent être escomptés de la prestation des produits. Ces changements peuvent se produire dans des pays ou dans des régions, généralement pendant le cycle de vie de l'activité clé. L'OACI a moins de contrôle sur les résultats attendus car ceux-ci sont distants d'au moins une étape de l'activité. Pourtant, il importe de gérer pour atteindre les résultats attendus car ils représentent les changements concrets que nous essayons de produire dans nos travaux.
- **Ressources nécessaires** : les besoins en personnel et hors-personnel pour accomplir les activités.

17. Pour chacune des cinq fonctions par Objectif stratégique composant le Programme et chacune des entités fonctionnelles visées par le volet « soutien du programme », « gestion et administration » ou « gestion et administration – organes directeurs », les sections descriptives ci-après donnent les renseignements suivants :

- **Objectif/Description** : brève description de la fonction stratégique/de soutien, y compris les résultats concrets à réaliser et permettant de suivre l'efficacité des travaux ; les réalisations concrètes qui découlent directement du programme prévu ou de l'entité de soutien ;
- **Activités clés** : mesures prises qui apportent une valeur ajoutée et/ou une ou des réalisations précises qui justifient les ressources qui y sont consacrées, c'est-à-dire « ce que nous faisons » ;
- **Résultats attendus/produits pour chaque activité clé** : résultats les plus immédiats de nos activités professionnelles, résultats sur lesquels nous avons le plus de contrôle, c'est-à-dire « ce que nous produisons ». Les résultats attendus incluent les produits ou services fournis par un bureau.

- **Indicateurs clés de performance** : mesures prises pour déterminer la réalisation des résultats souhaités, c'est-à-dire mesures du succès.
- **Cible** : valeur cible de l'indicateur clé de performance correspondant, c'est-à-dire qu'elle indique le seuil qui doit être atteint qui détermine le succès.

18. Le « soutien du programme » est défini comme les dépenses pour lesquelles la clientèle cible du travail d'un membre du personnel ou du résultat d'un groupe de travail est *externe* alors que le terme « gestion et administration » désigne les dépenses pour lesquelles la clientèle cible du travail d'un membre du personnel ou du résultat d'un groupe de travail est *interne*.

19. Conformément aux instructions du Conseil, les coûts des services linguistiques (traduction) font désormais partie des Objectifs stratégiques – dans le cadre de la *Fonction 2 : Politique/Normalisation* et de la *Fonction 5 : Analyse/Étude/Prospective* pour chaque Objectif stratégique – au lieu d'être intégrés dans les coûts du soutien du programme. La fonction *Gestion de l'administration et des services*, dans la mesure où elle appuie les Objectifs stratégiques, a été retirée du soutien du programme et intégrée comme dépense pour chaque Objectif stratégique. Le volet « Gestion et administration – organes directeurs » demeure, pour représenter les coûts correspondant aux réunions de l'Assemblée, du Conseil et de ses organes auxiliaires.

20. Pour une gestion efficace d'un budget axé sur les résultats, il faut que celui-ci soit suivi et évalué. Le Secrétariat a reçu du Conseil le mandat d'établir, pour le triennat 2014-2016 une gestion de la performance par objectif, avec (mais pas uniquement) des indicateurs dans les domaines suivants : i) dépenses de personnel ; ii) taux de vacance ; iii) gains de l'ARGF ; iv) politique concernant les services de consultants ; v) frais de voyage ; vi) gains d'efficacité ; et vii) services linguistiques.

CADRE DU BUDGET 2014-2015-2016

21. Le présent budget a été élaboré en tenant compte de la série de recommandations entérinées par le Conseil, qui reflète la stratégie adoptée pour le budget de 2014-2016, et en accord avec les directives de la lettre charte que le Président du Conseil a adressée, au nom du Conseil, au Secrétaire général le 13 mars 2012.

22. En réponse à la lettre charte, le budget tient compte des efforts réalisés par le Secrétaire général pour réduire les coûts et rechercher des économies pour l'Organisation. Les nouvelles initiatives énoncées dans le plan d'activités glissant, comme les systèmes d'aéronef télépiloté (RPAS), les recherches et le sauvetage (SAR), le Système mondial de navigation par satellite (GNSS), l'Annexe 19, entre autres, ont été inclus dans le budget pour le triennat 2014-2016. Bien qu'il n'y ait pas de montant distinct pour le financement d'urgence en soi dans le budget, l'Organisation devra gérer de manière responsable les situations de crise dans les limites des ressources dont elle dispose.

23. Le Secrétariat a prévu les mesures suivantes comme suite aux recommandations et décisions du Conseil :

- Réduction nette totale de 18 postes, par rapport aux niveaux de référence de 2013 (voir le Tableau 5 de l'Annexe 3 pour plus de détails) ;
- Abolition de postes, avec accent particulier sur les postes de première ligne du cadre organique et augmentation du ratio entre les postes de la catégorie P et ceux de la catégorie GS ;
- Réduction généralisée des besoins en matière de déplacements officiels et des services de consultants, en particulier au siège ;
- Économies continues en matière de déplacements par la modification des politiques existantes relatives aux frais de voyage pour le congé dans les foyers et aux indemnités pour frais d'études ;
- Publication du Journal de l'OACI uniquement en anglais à compter de janvier 2013 ;
- Élimination du fret aérien pour les publications et les lettres aux États ;
- Augmentation du taux de vacance qui passera de 4,5 % à 6,2 % pour tous les postes, ce qui réduit la possibilité de recruter du personnel temporaire ;
- Élimination des activités dépassées, comme la bibliothèque ;

- Renforcement des bureaux régionaux 1) en créant le bureau régional secondaire dans la région APAC ; 2) en renforçant l'assistance technique dans les cinq bureaux régionaux, par l'affectation de cinq nouveaux administrateurs ; 3) en apportant un soutien continu à l'ACIP dans les bureaux de Nairobi et de Dakar ;
- Renforcement de la fonction Ressources humaines, comme l'a recommandé le Commissaire aux comptes ;
- Intégration continue des bureaux régionaux au siège au moyen d'Objectifs stratégiques communs.

24. Les contributions volontaires aux fonds SAFE et aux fonds consacrés à la sûreté et à l'environnement continueront d'être utilisées pour apporter un appui ciblé à certaines activités non prévues au budget.

25. En outre, le détachement de personnel par des États membres est encore nécessaire en complément de le budget. À la date d'avril 2013, l'Organisation dispose de 48 membres du personnel fournis sans aucun coût au budget du Programme ordinaire.

26. Le **Tableau 1** et la **Figure 1** montrent la ventilation par Objectif stratégique et Stratégie d'exécution de soutien. Pour information, le budget approuvé pour les trois Objectifs stratégiques du triennat 2011-2013 a été comparé au budget des cinq Objectifs stratégiques du triennat 2014-2016. Il convient de noter, comme cela est expliqué au paragraphe 19, que la partie des Services linguistiques (traduction) relevant du soutien des Objectifs stratégiques, pour les triennats 2011-2013 et 2014-2016, et maintenant incluse dans les dépenses des objectifs stratégiques. Sur le montant total des ressources à l'appui du Plan d'activités, qui est de 286,5 millions CAD, 75,1 % sont destinés au Programme [« Programme » et « Soutien du programme (SP) »], la part des postes « Gestion et administration (MAA) » et « Gestion et administration – Organes directeurs (MAA-GB) » représentant respectivement 16,6 % et 8,3 %.

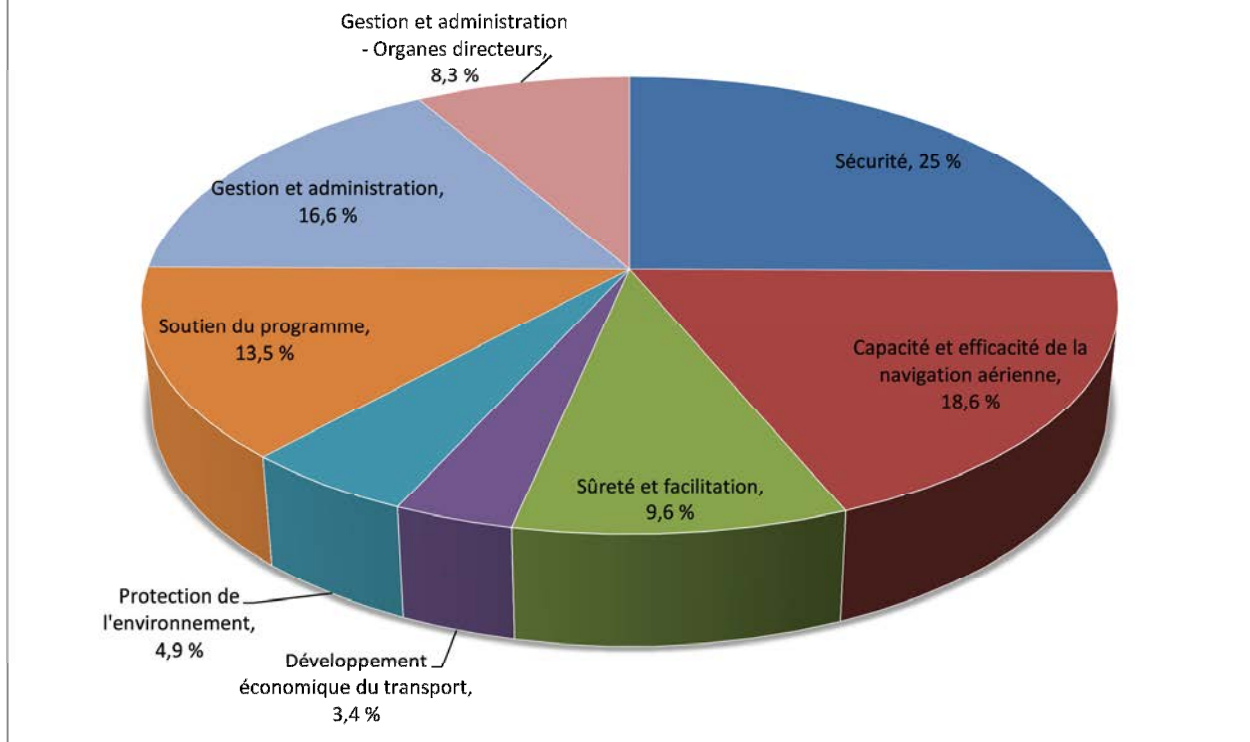
TABLEAU 1 : SOMMAIRE PAR OBJECTIF STRATÉGIQUE ET STRATÉGIE D'EXÉCUTION DE SOUTIEN - BUDGET 2014-2016
(en milliers de CAD)

OBJECTIF STRATÉGIQUE	FONCTION	Crédits 2011-2013*	Crédits				% du total	Variation en % 2011-2013 et 2014-2016	
			2014	2015	2016	TOTAL 2014-2016			
PROGRAMME	SÉCURITÉ		833	852	873	2 558			
		1 - Direction							
		2 - Politique/Normalisation		4 769	5 239	4 979	14 987		
		3 - Surveillance/Audit/Données		3 603	3 650	3 783	11 035		
		4 - Mise en œuvre/Reforcement des capacités/Intervention en cas de crise		2 645	2 725	3 010	8 381		
		5 - Analyse/Étude/Prospective		1 427	1 444	1 488	4 359		
		SÉCURITÉ (Siège) Total partiel :	49 646	13 275	13 910	14 134	41 319	14,4 %	-16,8 %
		CAPACITÉ ET EFFICACITÉ DE LA NAVIGATION AÉRIENNE		515	527	540	1 583		
		1 - Direction							
		2 - Politique/Normalisation		4 782	4 762	4 873	14 417		
		3 - Surveillance/Audit/Données		739	756	781	2 276		
		4 - Mise en œuvre/Reforcement des capacités/Intervention en cas de crise		2 100	2 149	2 358	6 607		
		5 - Analyse/Étude/Prospective		363	368	376	1 107		
		NAVIGATION AÉRIENNE (Siège) Total partiel :	17 785	8 500	8 563	8 929	25 991	9,1 %	46,1 %
	SÛRETÉ ET FACILITATION		900	919	923	2 741			
	1 - Direction								
	2 - Politique/normalisation		1 822	1 766	1 737	5 325			
	3 - Surveillance/audit/données		1 687	1 856	1 913	5 456			
	4 - Mise en œuvre/renforcement des capacités/Intervention en cas de crise		1 533	1 588	1 658	4 779			
	5 - Analyse/étude/prospective		973	983	996	2 952			
	SÛRETÉ (Siège) Total partiel :	26 615	6 915	7 112	7 226	21 253	7,4 %	-20,1 %	
	DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU TRANSPORT AÉRIEN		506	517	507	1 530			
	1 - Direction								
	2 - Politique/Normalisation		770	769	979	2 518			
	3 - Surveillance/Audit/Données		444	444	457	1 345			
	4 - Mise en œuvre/Reforcement des capacités/Intervention en cas de crise		229	234	345	808			
	5 - Analyse/Étude/Prospective		801	815	831	2 447			
	DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU TRANSPORT AÉRIEN (Siège) Total partiel :	7 863	2 749	2 778	3 120	8 648	3,0 %	10,0 %	
	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT		764	776	777	2 317			
	1 - Direction								
	2 - Politique/Normalisation		995	1 012	1 466	3 472			
	3 - Surveillance/Audit/Données		321	331	344	996			
	4 - Mise en œuvre/Reforcement des capacités/Intervention en cas de crise		376	387	407	1 170			
	5 - Analyse/Étude/Prospective		739	746	778	2 263			
	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (Siège) Total partiel :	11 546	3 195	3 252	3 772	10 219	3,6 %	-11,5 %	
	TOUS LES PROGRAMMES (Siège) Total partiel :	113 456	34 635	35 616	37 180	107 431	37,5 %	-5,3 %	
	SÉCURITÉ	27 891	9 944	10 187	10 588	30 718	10,7 %	10,1 %	
	CAPACITÉ ET EFFICACITÉ DE LA NAVIGATION AÉRIENNE	24 465	8 853	9 065	9 425	27 343	9,5 %	11,8 %	
	SÛRETÉ ET FACILITATION	6 116	1 988	2 036	2 116	6 139	2,1 %	0,4 %	
	DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU TRANSPORT AÉRIEN	1 835	389	399	414	1 203	0,4 %	-34,5 %	
	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	3 058	1 278	1 305	1 357	3 940	1,4 %	28,8 %	
	TOUS LES PROGRAMMES (Bureaux régionaux) Total partiel :	63 365	22 452	22 992	23 899	69 344	24,1 %	9,4 %	
	OBJECTIFS STRATÉGIQUES - TOTAL	176 821	57 087	58 608	61 080	176 775	61,6 %	0,0 %	
SOUTIEN DU PROGRAMME	Soutien du programme								
		Services de conférence, de sécurité et services généraux	9 462	3 013	3 151	3 128	9 292		
		Gestion de l'administration et des services		302	300	308	910		
		Technologie de l'information	9 721	2 978	3 132	3 043	9 153		
		Services juridiques et relations extérieures	6 682	2 466	2 329	2 484	7 278		
		Gestion exécutive	5 498	1 946	1 864	1 919	5 729		
		Services d'imprimerie et de distribution (RGA)	6 153	1 945	1 992	2 254	6 190		
	Soutien du programme Total partiel :	37 516	12 651	12 767	13 136	38 554	13,5 %	2,8 %	
GESTION ET ADMINISTRATION	Gestion et administration								
		Services de conférence, de sécurité et services généraux	3 514	1 808	1 891	1 877	5 575		
		Bureau des communications	1 897	640	659	678	1 977		
		Gestion de l'administration et des services	5 489	1 311	1 300	1 335	3 945		
		Évaluation et vérification interne	3 087	1 186	1 136	1 045	3 368		
		Budget et gestion financière	12 886	4 207	4 092	4 198	12 497		
		Ressources humaines	12 113	4 832	5 032	5 308	15 172		
		Technologie de l'information	5 362	1 489	1 566	1 522	4 577		
		Bureau de la déontologie		108	112	115	336		
		Gestion et administration Total partiel :	44 347	15 581	15 788	16 078	47 447	16,6 %	7,0 %
		Gestion et administration	1 422	485	497	512	1 494		
		Secrétariat de l'Assemblée et du Conseil							
		Services de conférence, de sécurité et services généraux	4 967	1 205	1 260	1 251	3 717		
	Gestion de l'administration et des services		403	400	411	1 214			
	Technologie de l'information	756	496	522	507	1 526			
	Services linguistiques	12 604	4 520	4 566	4 658	13 744			
	Soutien administratif de l'ANC	1 400	322	330	343	995			
	Gestion exécutive (Assemblée)	784	-	-	1 073	1 073			
	Gestion et administration - Organes directeurs Total partiel :	21 933	7 433	7 574	8 756	23 763	8,3 %	8,3 %	
	STRATÉGIES DE SOUTIEN - TOTAL	103 795	35 665	36 129	37 970	109 764	38,3 %	5,8 %	
	TOTAL :	280 616	92 752	94 737	99 049	286 538	100,0 %	2,1 %	

* Voir le paragraphe 26 pour le budget 2011-2013.

NOTE : Les différences éventuelles sont dues à l'arrondissement des chiffres.

Fig. 1 : Budget 2014-2016 par Objectif stratégique et Stratégie d'exécution de soutien



27. À l'intérieur du « Programme », les cinq Objectifs stratégiques correspondent à des ressources combinées de 176,8 millions CAD au total, soit 61,6 % du total des ressources budgétaires disponibles pour le Plan d'activités. Le poste « Soutien du programme » compte pour 38,6 millions CAD, soit 13,5 % du budget total disponible.

28. Sur le budget de 176,8 millions CAD pour la mise en œuvre directe des Objectifs stratégiques, le coût estimatif de l'assistance technique fournie aux États par l'OACI, aussi bien au siège que dans les bureaux régionaux, s'élève à 42 millions CAD. Ce coût estimatif a été calculé : a) en prenant une portion du coût de la *Fonction 4 : Mise en œuvre/Renforcement des capacités/Intervention en cas de crise* pour chaque Objectif stratégique (au siège) ; et b) en appliquant les pourcentages du temps consacré à l'assistance technique par chaque bureau régional au budget de chaque bureau régional.

29. Comme il est mentionné au paragraphe 12, les bureaux régionaux appuient tous les Objectifs stratégiques. Ainsi, les ressources nécessaires, comme dans le budget 2011-2013, sont fournies et gérées par chaque bureau. À l'exception des coûts des experts techniques, un pourcentage a été appliqué aux ressources pour établir la portion correspondant aux cinq Objectifs stratégiques : 42 pour cent pour la *Sécurité*, 40 pour cent pour la *Capacité et efficacité de la navigation aérienne*, 10 pour cent pour la *Sûreté et la facilitation*, 3 pour cent pour le *Développement économique du transport aérien*, et 5 pour cent pour la *Protection de l'environnement et développement durable du transport aérien*. Ces pourcentages, fondés sur les meilleures estimations (en moyenne) des gestionnaires concernant le temps consacré à chaque Objectif stratégique, constituent une méthode simplifiée mais plus efficace pour imputer les coûts des bureaux régionaux en fonction des Objectifs stratégiques. La partie descriptive correspondant aux bureaux régionaux donne pour chacun des bureaux régionaux des indications détaillées sur les objectifs, les activités clés, les résultats escomptés, les indicateurs clés de performance, les cibles et les ressources, par Objectif stratégique.

30. Tous les besoins en ressources du Cabinet du Secrétaire général et du Cabinet du Président relèvent de la fonction « Gestion exécutive » du poste « Soutien du programme », à l'exception des ressources requises pour l'Assemblée en 2013, qui ont été affectées au poste « Gestion et administration – Organes directeurs (MAA-OD) ».

31. Comme dans le budget 2011-2013, tous les coûts organiques, tels que les loyers, les remboursements aux institutions de l'ONU pour services rendus, les contributions aux activités communes de l'ONU, le bien-être des effectifs, la formation, la technologie de l'information, etc., font partie des ressources relevant des Stratégies d'exécution de soutien – en particulier, les entités fonctionnelles de la Direction de l'administration et des services. Les pourcentages appliqués, selon l'expérience des gestionnaires et leurs meilleures estimations, sont les suivants :

Pourcentages appliqués aux ressources au titre des services administratifs				
Fonction	Programme	SP	MAA	MAA-GB
Gestion de l'administration et des services		15 %	65 %	20 %
Secrétariat de l'Assemblée et du Conseil				100 %
Services de conférence, de sécurité et services généraux		50 %	30 %	20 %
Ressources humaines			100 %	
Technologies de l'information		60 %	30 %	10 %
Services linguistiques	63 %			37 %

32. Les données comparatives pour les exercices 2011 à 2013 peuvent être affichées uniquement à un niveau plus élevé (celui des Objectifs stratégiques) parce qu'il y a désormais cinq Objectifs stratégiques (au lieu de trois) et qu'il n'y a pas de lien direct entre les cinq fonctions et les 37 Programmes dans le budget 2011-2013. En outre, les pourcentages appliqués aux ressources des services administratifs sont différents, dans le budget 2014-2016, de ceux qui ont été appliqués dans le budget 2011-2013. L'Annexe 1 et l'Annexe 2 établissent la correspondance entre le cadre stratégique et budgétaire de 2011-2013 et celui du triennat 2014-2016.

FINANCEMENT DU BUDGET 2014-2015-2016

33. Le budget est financé par les contributions des États membres, le remboursement en provenance du Fonds pour les dépenses des services d'administration et de fonctionnement (AOSC) du Programme de coopération technique, des fonds virés du Fonds de génération de produits auxiliaires (ARGF) et les recettes accessoires.

34. Le tableau ci-dessous compare les sources de financement du budget du Programme ordinaire pour les deux triennats.

TABLEAU 2 : BUDGET 2014-2015-2016 - SOURCES DE FINANCEMENT
(en milliers de CAD)

	2011	2012	2013	Total 2011-13	% du total	2014	2015	2016	Total 2014-16	% du total	\$ incr.	% incr.
Contributions des États	82 024	84 256	88 727	255 007	91 %	86 120	88 075	92 355	266 550	93 %	11 543	4,5 %
Remboursement du fonds AOSC	1 712	1 758	1 841	5 311	2 %	1 231	1 260	1 291	3 782	1 %	(1 529)	-28,8 %
Virement du programme de mesures incitatives pour le règlement des arriérés de longue date	189	1 049	964	2 202	1 %	-	-	-	-		(2 202)	-100,0 %
Virement de fonds provenant de l'excédent de l'ARGF	4 370	4 688	5 082	14 140	5 %	5 082	5 082	5 082	15 246	5 %	1 106	7,8 %
Recettes accessoires	1 200	1 300	1 455	3 955	1 %	319	320	321	960	0 %	(2 994)	-75,7 %
	89 495	93 051	98 069	280 615	100 %	92 752	94 737	99 049	286 538	100 %	5 924	2,1 %

NOTE : Les différences éventuelles sont dues à l'arrondissement des chiffres.

35. Comme en a décidé le Conseil, la croissance nominale nulle doit être appliquée aux contributions des États membres pour le budget 2014-2016. Le total des contributions est donc plafonné à 266,5 millions CAD et le budget en cours d'élaboration ne contient aucune augmentation des contributions des États membres par rapport aux contributions de 2013 prises comme référence. Le tableau 2 montre, par rapport au budget 2011-2013, une augmentation de 4,5 %.

36. Le remboursement en provenance du Fonds AOSC, les fonds virés de l'excédent de l'ARGF, du compte des mesures incitatives pour le règlement des arriérés de longue date et des recettes accessoires sont utilisés pour aider davantage à financer le Budget-Programme ordinaire et réduisent donc les contributions des États membres.

37. Le remboursement du Fonds AOSC est fondé sur le montant annuel récupérable de 1,2 million CAD approuvé par le Conseil pendant la 197^e session (C-DEC 197/2), majoré de 2,4 %, c'est-à-dire le taux annuel d'inflation. Un mécanisme permettant d'ajuster, au besoin, le montant à récupérer du Fonds AOSC au cours du prochain triennat sera élaboré pour examen par le Conseil au cours de sa 200^e session à l'automne du Conseil en 2013. Le montant estimatif pour le triennat 2014-2016 est de 3,8 millions CAD, soit une diminution de 28,8 % par rapport au triennat 2011-2013.

38. On prévoit que le montant des fonds virés de l'excédent de l'ARGF augmentera, passant de 14,1 millions CAD à 15,2 millions CAD pour le triennat 2014-2016, soit une augmentation de 7,8 %. Compte tenu de la diminution des recettes de l'ARGF, il serait peu réaliste d'attendre une plus forte augmentation de cette contribution. L'ARGF n'a pas produit, en 2012, les recettes attendues et le secrétariat prend actuellement des mesures pour améliorer la situation en 2013.

39. Puisqu'il n'y a pas d'excédent de trésorerie disponible au 31 décembre 2012, le solde éventuel du compte des mesures incitatives pour le règlement des arriérés de longue date ne peut plus être utilisé comme source de financement du budget.

40. Les recettes accessoires se composent principalement des intérêts à percevoir sur l'investissement de fonds du Fonds de roulement. Conformément à la Résolution A26-23, « en établissant le budget, il ne faudrait tenir compte que des intérêts escomptés sur le placement de Fonds de roulement non utilisés. Il ne faudrait pas tenir compte des autres intérêts qui dépendraient de la date du versement des contributions par les États contractants, élément sur lequel l'Organisation n'a aucun moyen d'action. » Les intérêts effectivement perçus ont diminué au cours des années en raison du faible niveau des taux d'intérêt et les prévisions ont donc été réduites de manière draconienne pour le triennat 2014-2015-2016. Entrent également dans les recettes accessoires les frais administratifs des accords de financement collectif, les bénéfices sur la vente de biens et de biens d'équipement usagés ainsi que d'actifs incorporels, les bénéfices sur la vente de papier recyclé, et d'autres produits accessoires. Les prévisions des recettes accessoires pour 2014-2016 s'élèvent à 1 million CAD, par rapport à 3,9 millions CAD pour 2011-2013.

INCIDENCES DE L'ADOPTION DES IPSAS SUR LES PRATIQUES DE BUDGÉTISATION

41. L'Organisation des Nations Unies et le Conseil des Chefs de Secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination (CCS) ont adopté les normes comptables internationales du secteur public (IPSAS) qui doivent être graduellement mises en œuvre jusqu'en 2014. Les IPSAS constituent un ensemble de normes comptables élaborées indépendamment, qui nécessitent l'adoption d'une comptabilité d'exercice intégrale. Les IPSAS ont été mises en œuvre à l'OACI et sont en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2010.

42. Les budgets approuvés de l'OACI, qui comprennent ceux du Programme ordinaire et du Programme de coopération technique, sont présentés à l'Assemblée et approuvés par celle-ci et sont par conséquent disponibles au public et soumis aux spécifications des IPSAS. Les IPSAS exigent que ces budgets soient comparés avec les montants réels des états financiers. Afin de faciliter la comparaison équitable de ces budgets avec les montants réels qui sont comptabilisés et présentés selon une comptabilité d'exercice intégrale, comme l'exigent les IPSAS, ces budgets sont également élaborés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Cela signifie, en particulier, que les budgets :

- a) sont fondés sur les services fournis et des biens reçus pendant l'exercice ;
- b) incluent séparément, le cas échéant, un budget d'investissements pour couvrir les biens corporels et incorporels, (c'est-à-dire les acquisitions d'équipement, de véhicules, de logiciels, etc.), pour une valeur de 3 000 CAD et de 5 000 CAD respectivement, qui sont prévus pour 2014-2015-2016. Le

paragraphe 13, alinéa c), de l'Annexe 3 contient le détail du budget d'investissements pour 2014-2015-2016 ;

- c) Incluent séparément les dépenses hors trésorerie telles que la dépréciation et l'amortissement des immobilisations corporelles, les contrats de location-acquisition, les biens incorporels et tous autres actifs qui se détériorent ou se dévaluent, les biens à recevoir sans frais, les profits et pertes pour mise au rencart d'immobilisations corporelles et incorporelles (lorsqu'elles sont significatives), et les dépenses et le passif accru prévus pour les congés dans les foyers, les primes de rapatriement et l'assurance maladie après la cessation de service.

43. Le paragraphe 4.4 du Règlement financier prévoit que les prévisions de Budget-Programme ordinaire doivent être réparties entre programme, soutien du programme et gestion et administration. C'est la même classification qui est employée lorsque le budget est présenté à l'Assemblée pour approbation. Cette classification diffère de celle qui a été adoptée pour les états financiers. Les états financiers classifient les postes sur la base du poste de dépenses (traitements, déplacements, etc.) et le budget classifie les postes selon les Objectifs stratégiques (sécurité, sûreté, etc.). L'OACI continue à fournir des renseignements sur le budget et des informations réelles en se fondant sur le document budgétaire. Depuis l'exercice financier 2010, l'OACI produit dans ses états financiers vérifiés un état de comparaison du budget et des montants réels, qui compare les crédits approuvés et les montants réels pour le fonds général du Programme ordinaire. Des renseignements supplémentaires figurent dans la note de travail du Conseil sur les états financiers annuels et comprend une explication des différences notables entre les crédits initiaux et finaux et les montants réels. D'autres budgets approuvés qui ont été rendus publics sont également présentés dans les états financiers aux fins de la comparaison avec les montants réels, comme l'exigent les IPSAS.

ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LES PLUS SIGNIFICATIFS DANS LES BUDGETS

44. Les dépenses hors trésorerie prévues les plus significatives pour 2014-2016, à comptabiliser afin de se conformer aux IPSAS, se rattachent aux prestations accordées aux membres du personnel pour : a) l'assurance maladie après la cessation de service, prestations qui sont actuellement acquises par les membres du personnel en activité et l'ont été par les retraités qualifiés durant leurs années de service; b) les congés annuels qui sont généralement payables aux membres du personnel à la cessation de service; et c) les indemnités de rapatriement, qui sont payables aux membres du personnel recruté sur le plan international, à la cessation de service. L'amortissement des biens corporels et incorporels représentera aussi une dépense hors trésorerie.

- a) Sur la base d'une évaluation actuarielle faite en 2013, les engagements non provisionnés au titre de l'assurance maladie après la cessation de service connaîtront une augmentation d'environ 3,9 millions CAD par année, les coûts de congé dans les foyers de 0,3 million CAD et les primes de rapatriement de 0,2 million de dollars par année durant le triennat. S'agissant du financement possible de ces passifs, le Secrétariat continuera de suivre l'évolution de la question dans le cadre du régime des Nations Unies et en rendra compte au Conseil.
- b) Les IPSAS exigent aussi que les biens corporels et incorporels de l'Organisation figurent dans les comptes. D'un point de vue comptable, cela signifie que les acquisitions de biens (corporels ou incorporels) ne sont plus traitées comme des dépenses dans les comptes. Dans la perspective du budget, des fonds demeurent nécessaires pour l'achat de biens, même si les dépenses sont réparties sur plusieurs années dans les états financiers (processus connu sous le nom d'amortissement). Pour 2014-2016, les dépenses comprendront les amortissements d'immobilisations corporelles, les contrats de location-acquisition et les biens incorporels. Il est prévu que le montant d'amortissement sera de l'ordre de 1,0 million CAD pour le triennat¹. L'amortissement n'exige pas de financement si ce n'est que les biens immobilisés, pour lesquels l'amortissement est calculé, ont été financés au moment de l'achat.

¹ Ce chiffre comprend l'amortissement de tous les biens détenus par l'OACI, quelle que soit la source de financement.

45. Les éléments hors trésorerie indiqués ci-dessus, qui n'exigent pas de financement au titre du budget 2014-2016, sont présentés à l'Assemblée sous forme d'estimations supplémentaires des budgets préparés pour information et examen.

EXÉCUTION DU BUDGET-PROGRAMME ORDINAIRE POUR 2011 ET 2012

1. En approuvant un budget de 280,6 millions pour le triennat 2011-2013, le Conseil a reconnu le rôle essentiel de l'OACI dans la fourniture d'un cadre réglementaire mondial dans lequel l'aviation internationale puisse fonctionner et qui favorise la sécurité, la sûreté et la croissance dans le respect de l'environnement. Il a également reconnu que l'Organisation devait être capable de répondre à l'évolution des besoins mondiaux de manière ingénieuse, souple et pertinente, et a donc formulé des recommandations importantes sur le processus de gouvernance. Le Conseil est fermement convaincu qu'au cours du triennat, l'Organisation sera capable de fournir la vision et la supervision stratégiques nécessaires au développement durable de l'aviation civile internationale.

2. Dans le cadre de tout processus de planification budgétaire, une organisation doit examiner les activités entreprises jusqu'alors, réfléchir aux réalisations et résultats et incorporer les changements et leçons apprises dans ses plans à venir.

3. Une approche proactive de la gestion du budget a été suivie tout au long de 2011. Des économies potentielles ont été identifiées à mesure qu'elles se présentaient et ont été utilisées pour des activités non prévues au budget qui étaient : i) exigées par l'Assemblée ; ii) exigées par le Conseil/la lettre charte ; ou iii) obligatoires/critiques, comme dans les cas ci-après :

- Projets concernant la sécurité : infrastructure mondiale de navigation aérienne et symposiums mondiaux sur la sécurité des pistes ; apprentissage en ligne et exploration de données ; soutien pour la gestion mondiale de crise et l'harmonisation future du système d'aviation ; audits supplémentaires de la sécurité ;
- Stratégie renforcée de communication ;
- Gestion de la qualité des traductions externalisées ;
- Assistance à Haïti après le tremblement de terre ;
- Évacuation/relocalisation – Bureaux régionaux du Caire et de Bangkok ;
- Experts de l'assistance technique dans les bureaux régionaux ;
- Projets liés aux TI : EDRMS ; nouvelle conception du site web et des portails ; reprise après sinistre ; apprentissage en ligne ; actualisation des installations TI dans la salle du Conseil.

4. Les crédits non utilisés de 2011, soit 2,4 millions CAD provenant des économies reportées de 2011, ont servi à financer les activités de programme ci-après qui n'étaient pas prévues au budget, en y adjoignant toutes économies qui pouvaient être identifiées durant l'exercice 2012 :

- Projets concernant la sécurité : lancer des mesures pour les pertes de contrôle ; accroître la mise en œuvre de la navigation fondée sur les performances ; audits supplémentaires de la sécurité ;
- Environnement – Projets liés aux changements climatiques : objectifs ambitieux mondiaux pour l'aviation internationale ; mesures basées sur le marché (exigences supplémentaires) ;
- Coûts du programme Répertoire de clés publiques ;
- Renforcement continu de la stratégie de communication ;
- Besoins du nouveau Bureau de la déontologie.

5. Comme en 2011, une approche proactive de la gestion du budget a été suivie tout au long de 2012, et des économies potentielles ont encore été identifiées à mesure qu'elles se présentaient et utilisées pour des activités non prévues au budget, notamment les suivantes :

- Projets concernant la sécurité : élargissement de la plateforme iSTARS ; développement du kit de préparation à la mise en œuvre (iKITS) ; déploiement des outils électroniques les plus récents dans tous les États ; audits supplémentaires de la sécurité ;
- Projets liés à l'amélioration des services de conférence ;
- Appui supplémentaire du programme statistique de l'OACI ;
- Stratégie renforcée de communication ;

- Experts de l'assistance technique dans les bureaux régionaux ;
- Projets liés aux TI : architecture et gestion des données de l'Organisation ; sites web publics de l'OACI hébergés pour les plans de continuité des activités (BCP).

6. Les crédits non utilisés de 2012, soit 3,3 millions CAD provenant des économies reportées de 2012, serviront à financer les activités ci-après du programme, qui ne sont pas prévues au budget, en leur adjoignant toutes économies qui pourraient être identifiées durant l'exercice 2013 :

- soutien supplémentaire de réunions, notamment le Sous-comité juridique, le Comité de la protection de l'environnement en aviation (CAEP) et la sixième Conférence mondiale de transport aérien (AT-Conf/6) ;
- fourniture de soutien aux Arrangements de coopération pour la prévention de la propagation des maladies transmissibles par les voyages aériens (CAPSCA) ;
- experts de l'Assistance technique dans les bureaux régionaux ;
- renforcement des services des relations extérieures à la Direction des affaires juridiques (LEB) ;
- renforcement de la sûreté à l'OACI ;
- renforcement des RH tel que recommandé par les auditeurs externes ;
- poste supplémentaire d'Expert en évaluation à l'EAO ;
- besoins du nouveau Bureau de la déontologie.

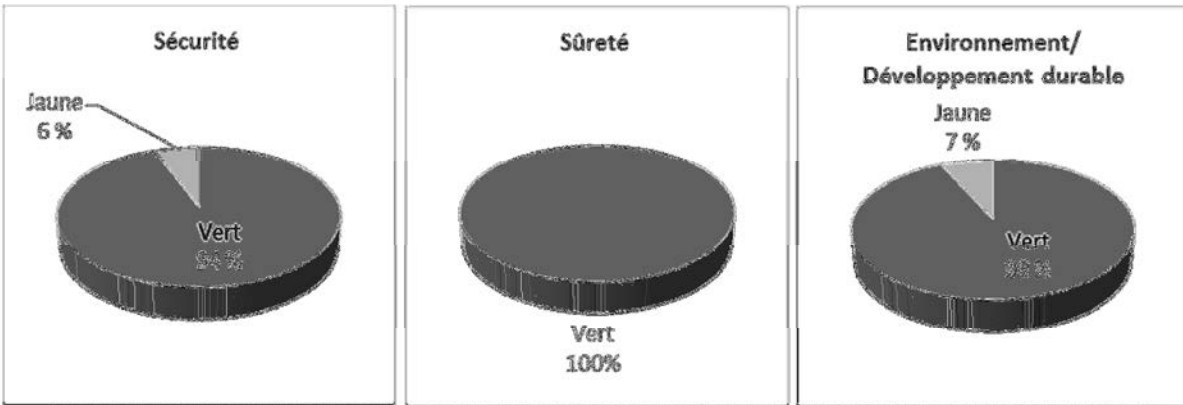
7. Comme il est noté plus haut, le budget a été géré de manière souple et ingénieuse afin de permettre le financement des activités imprévues mentionnées ci-dessus. Pour répondre aux besoins de ces activités dans le cadre de l'enveloppe financière d'un budget qui a été établi en 2010, le Secrétaire général a utilisé l'autorité que lui conférait les paragraphes 5.6 et 5.9 du Règlement financier pour ajuster les montants prévus par l'Assemblée pour chaque Objectif stratégique et Stratégie d'exécution de soutien. Les ajustements apportés sont les suivants :

Objectif stratégique/Stratégie d'exécution de soutien	Virements (+/-)	
	2011	2012
	<i>(en milliers de CAD)</i>	
Sécurité	403	1 121
Sûreté	-2 410	-2 599
Protection de l'environnement et développement durable du transport aérien	135	-678
	-1 872	-2 156
Soutien des programmes	1 088	1 029
Gestion et administration	1 403	1 387
Gestion et administration – Organes directeurs	-619	-260
	1 872	2 156
Total :	0	0

8. Les graphiques suivants donnent un aperçu de l'état des programmes par Objectif stratégique de l'OACI au 31 décembre 2012 :

Le graphique suivant illustre l'état de l'ensemble de l'OACI, à savoir le siège et les bureaux régionaux :

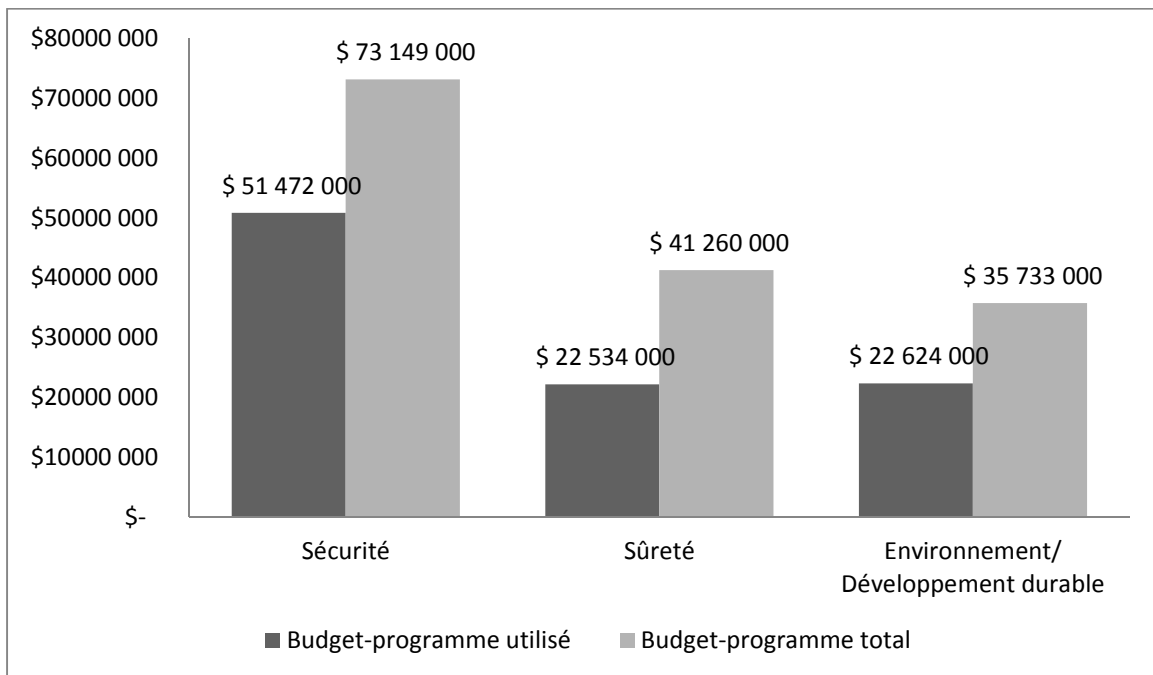
Programmes par Objectif stratégique



Code couleur de l'état des programmes : vert, jaune et rouge²

Le tableau ci-après indique les dépenses réelles au 31 décembre 2012 par rapport au budget approuvé pour l'ensemble du triennat :

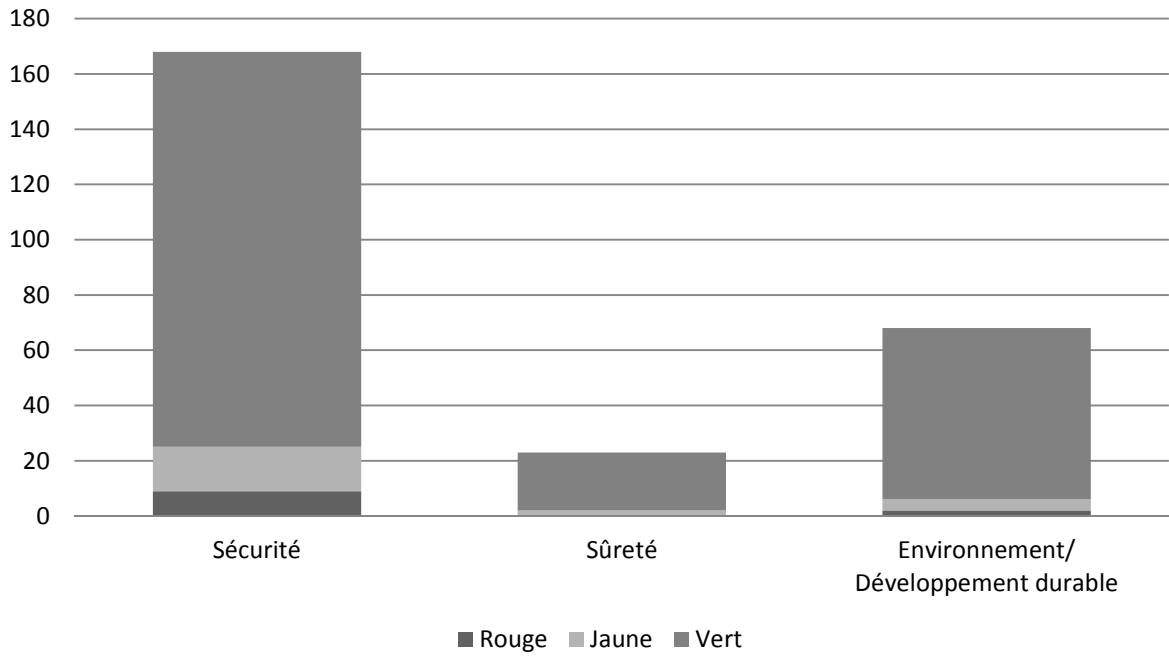
Budget triennal — Dépenses au 31 décembre 2012



Le graphique suivant donne un aperçu plus détaillé de l'exécution du programme en indiquant l'état des projets pour chaque Objectif stratégique. Prière de noter que l'information s'applique au siège seulement. La liste des projets rouges à la fin de 2012 figure dans un tableau à la fin de la présente section.

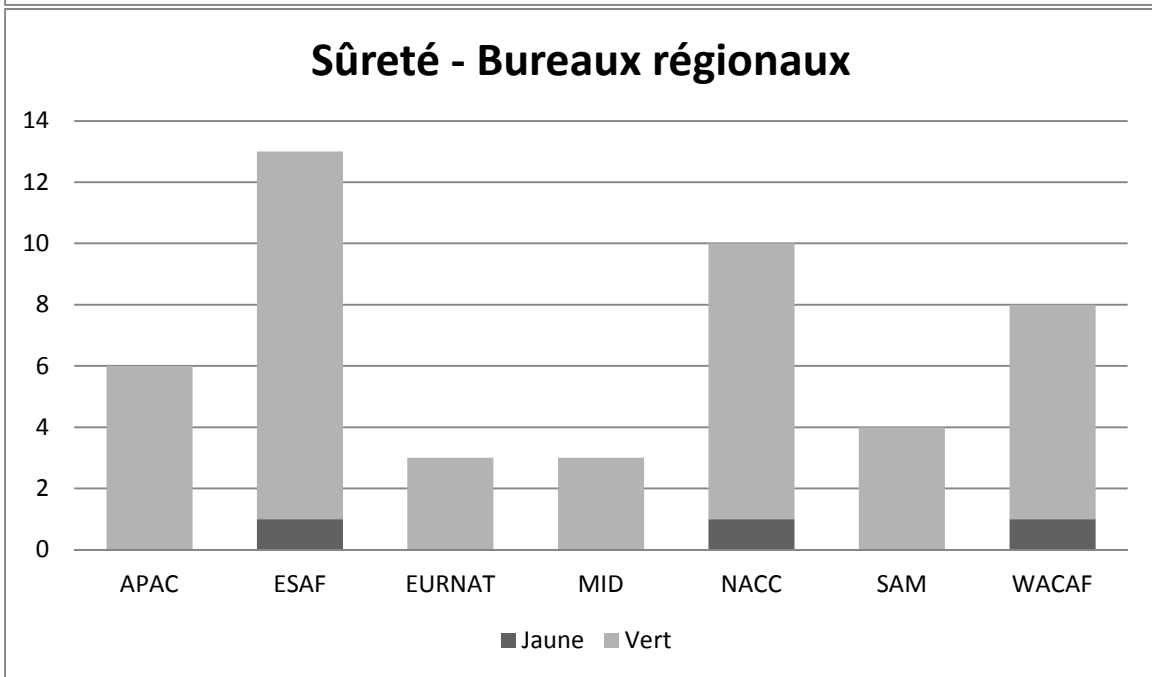
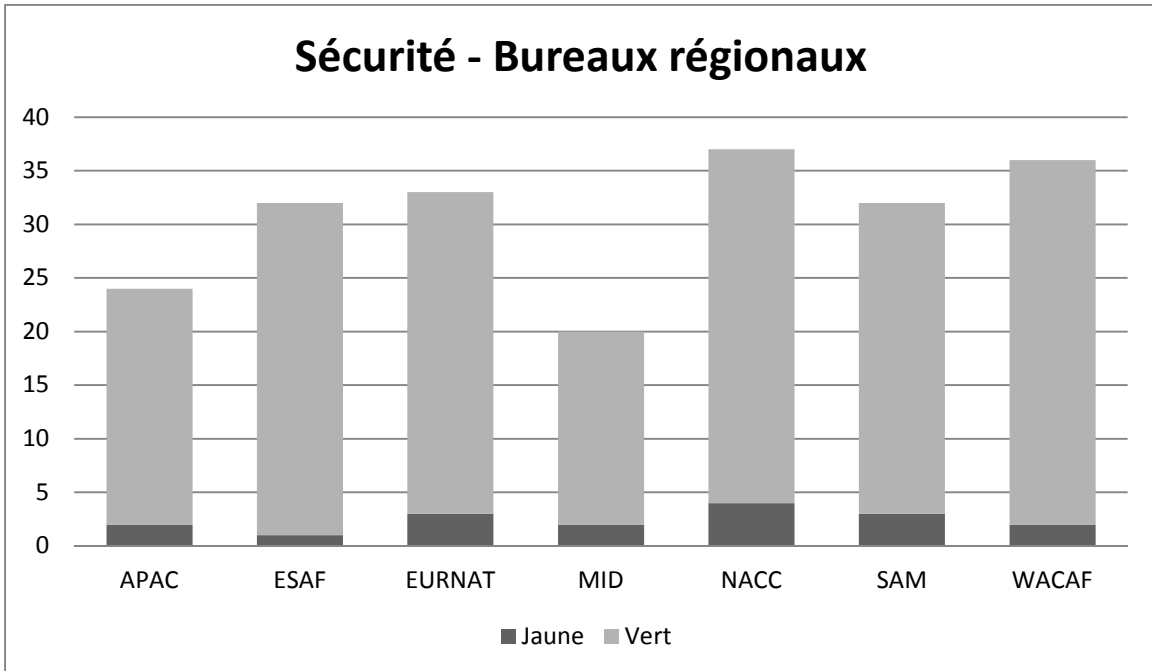
² Programme/projet VERT : conforme au calendrier ; JAUNE : en retard sur le calendrier mais non différé (respect du calendrier encore possible) ; ROUGE : différé, atténuation nécessaire.

Projets au siège par Objectif stratégique

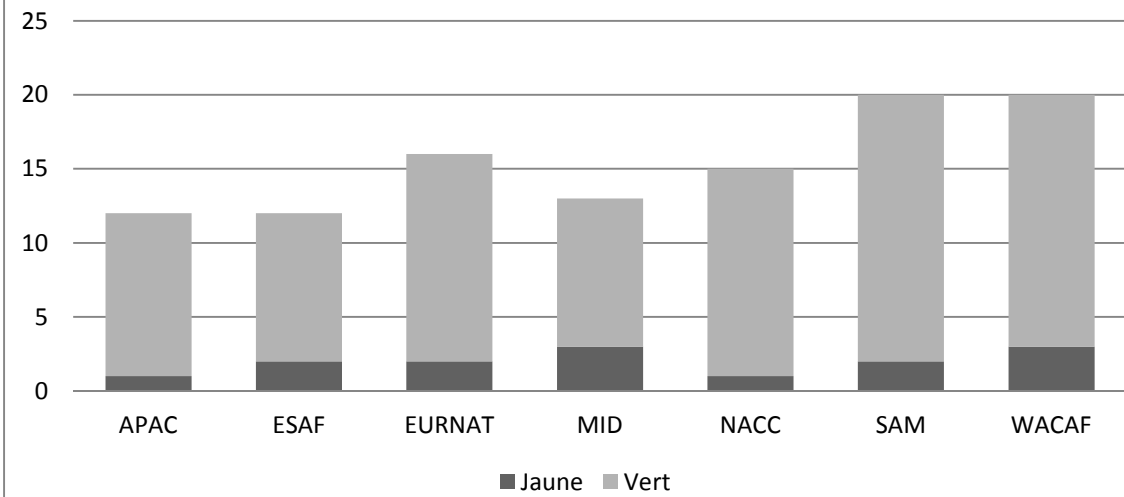


	SÉCURITÉ	SÛRETÉ	ENVIRONNEMENT
Vert	85 %	92 %	91 %
Jaune	10 %	8 %	6 %
Rouge	5 %	0 %	3 %

Les trois graphiques suivants indiquent l'état des projets par Objectif stratégique pour les sept bureaux régionaux:



Environnement/Développement durable - Bureaux régionaux



PROJETS ROUGES
(à la fin de 2012)

TITRE DU PROJET	OBJECTIF STRATÉGIQUE	RÉGION	DIRECTION DU PROJET	MOTIF DE L'ÉVALUATION	ATTÉNUATION
Élaborer des objectifs et des normes concernant la QAL	ENV/SUST	Siège	ATB-ENV	Les réalisations dépendent des progrès/résultats du Comité E31 de la SAE. Les essais de certification des moteurs ne sont pas financés actuellement.	La note C-WP/13759 décrit la décision du CAEP de reporter l'élaboration de nouvelles spécifications de certification PM de l'échéance initiale (CAEP/9 en 2013) au cycle CAEP/10 (2013 – 2016), étant donné le manque de financement des États et des partenaires de l'industrie pour les essais des moteurs.
Permettre l'intégration sûre des systèmes d'aéronefs télépilotés (RPA) par l'élaboration d'un cadre réglementaire appuyant l'exploitation dans l'espace aérien non réservé et aux aérodomes.	SAF	Siège	ANB-ATM	N'est pas entièrement financé par le budget-programme ordinaire.	Le Conseil a fait savoir clairement que le financement de cette initiative devrait figurer dans le prochain budget triennal, et le Secrétariat veillera à ce que ce soit le cas.
Réduire les accidents dus à des pertes de contrôle en vol (LOC-I) en fournissant des spécifications, des procédures et des orientations relatives à la formation et à la délivrance des licences du personnel.	SAF	Siège	ANB-OPS	Priorité de la sécurité – question émergente non prévue par le budget-programme ordinaire.	Il faudra trouver du financement pour cette priorité une fois que la communauté aura élaboré un plan d'action circonstancié.
Améliorer la sensibilisation à l'échelle mondiale concernant la mise en œuvre des normes et pratiques recommandées en présentant de manière transparente le degré de conformité des États.	SAF	Siège	ANB-SAST	Les ressources linguistiques pour traduire l'ensemble des 200 000 rubriques eFOD anglaises ne sont pas prévues par le budget-programme ordinaire.	L'Équipe de travail sur la notification des différences (un groupe d'experts formé d'utilisateurs du système eFOD) finalise actuellement des orientations qui pourront servir à évaluer correctement quelles rubriques ont des conséquences sur la sécurité et l'efficacité opérationnelle, ce qui devrait réduire le volume de traduction.
Améliorer la mise en œuvre de nouvelles technologies et de nouveaux systèmes en tenant compte des performances humaines à l'étape de la conception.	SAF	Siège	ANB-OPS	Question émergente non prévue par le budget-programme ordinaire initial.	Le Secrétariat a augmenté les ressources consacrées au domaine des facteurs humains et des performances humaines en remplaçant un poste d'expert de l'exploitation par un poste d'expert des performances humaines ; toutefois, il faudra d'autres ressources financières pour mettre au point tous les éléments attendus de l'OACI qui font partie du chemin critique.
Élaborer un cadre pour le transport spatial commercial.	SAF	Siège	ANB-OPS	Question émergente non prévue par le budget-programme ordinaire initial.	Des ressources et des fonds volontaires seront nécessaires.
Parer au risque d'intervention illicite dans le transport aérien en examinant la transmission obligatoire de renseignements sensibles sur la navigabilité.	SAF	Siège	ANB-OPS	Question émergente non prévue par le budget-programme ordinaire initial.	Des ressources et des fonds volontaires seront nécessaires,
Optimiser les capacités des organisations mondiales de recherches et de sauvetage liées à l'aviation par la coordination étroite des prescriptions avec l'Organisation	SAF	Siège	ANB-ATM	Programme retranché du dernier budget.	Des ressources et des fonds volontaires seront nécessaires.

TITRE DU PROJET	OBJECTIF STRATÉGIQUE	RÉGION	DIRECTION DU PROJET	MOTIF DE L'ÉVALUATION	ATTÉNUATION
maritime internationale.					
Aider à résoudre les PGS.	SAF	Siège	ANB-SMM	N'est pas entièrement financé par le budget-programme ordinaire.	Dans la mesure du possible, le financement pour appuyer les plans d'action adaptés dans certains États a été dégagé de ressources extrabudgétaires, y compris des fonds volontaires.

Les progrès réalisés dans la mise en œuvre des recommandations du Conseil relativement aux activités hors programme énumérées dans l'Annexe 5 du *DOC 9955, Budget de l'Organisation 2011-2012-2013*, sont résumés dans le tableau ci-dessous :

SOMMAIRE DES PROGRÈS RÉALISÉS DANS LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS HORS PROGRAMME AU 31 DÉCEMBRE 2012

DOMAINE	MESURE	ÉCHÉANCE/DATE CIBLE	ÉTAT D'AVANCEMENT/MESURES
IKSN	<ul style="list-style-type: none"> • Essai réussi à l'ANB • L'IKSN sera déployé progressivement dans toutes les grandes directions et dans les bureaux régionaux. • Formation assurée 	Fin 2011	Achevé
Plan d'activités	Plan d'activités glissant	<ul style="list-style-type: none"> • À réviser au deuxième trimestre de chaque année • À présenter au Conseil au troisième trimestre 	<ul style="list-style-type: none"> • En cours sur une base annuelle
Services linguistiques	<ul style="list-style-type: none"> • Restructuration organisationnelle ; • Mise en œuvre des outils CATS ; • Assurance de la qualité; • Alignement sur les moyennes de production de l'ONU 	2011 De 2011 à 2013 De 2011 à 2013 Fin 2013	<ul style="list-style-type: none"> • Achevé. • Mise en œuvre commencée • Gestion de la qualité introduite et politique d'externalisation finalisée. • Mise en œuvre en cours.
TIC	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de la qualité des services • Optimisation de la disponibilité d'infrastructure • TIC OACI unifié • Gestion d'entreprise par le web et gestion des contenus • Externalisation 	} } } } } }De 2011 à 2013 } } } } Permanent (processus continu)	<ul style="list-style-type: none"> • Nouvelle application du pupitre de service TI mise en œuvre. • Phase I du rétablissement après catastrophe achevée. • Six Bureaux régionaux de l'OACI intégrés dans le système TIC OACI unifié. • Site web public de l'OACI mis à jour. • Réduction réussie des coûts de la consultation

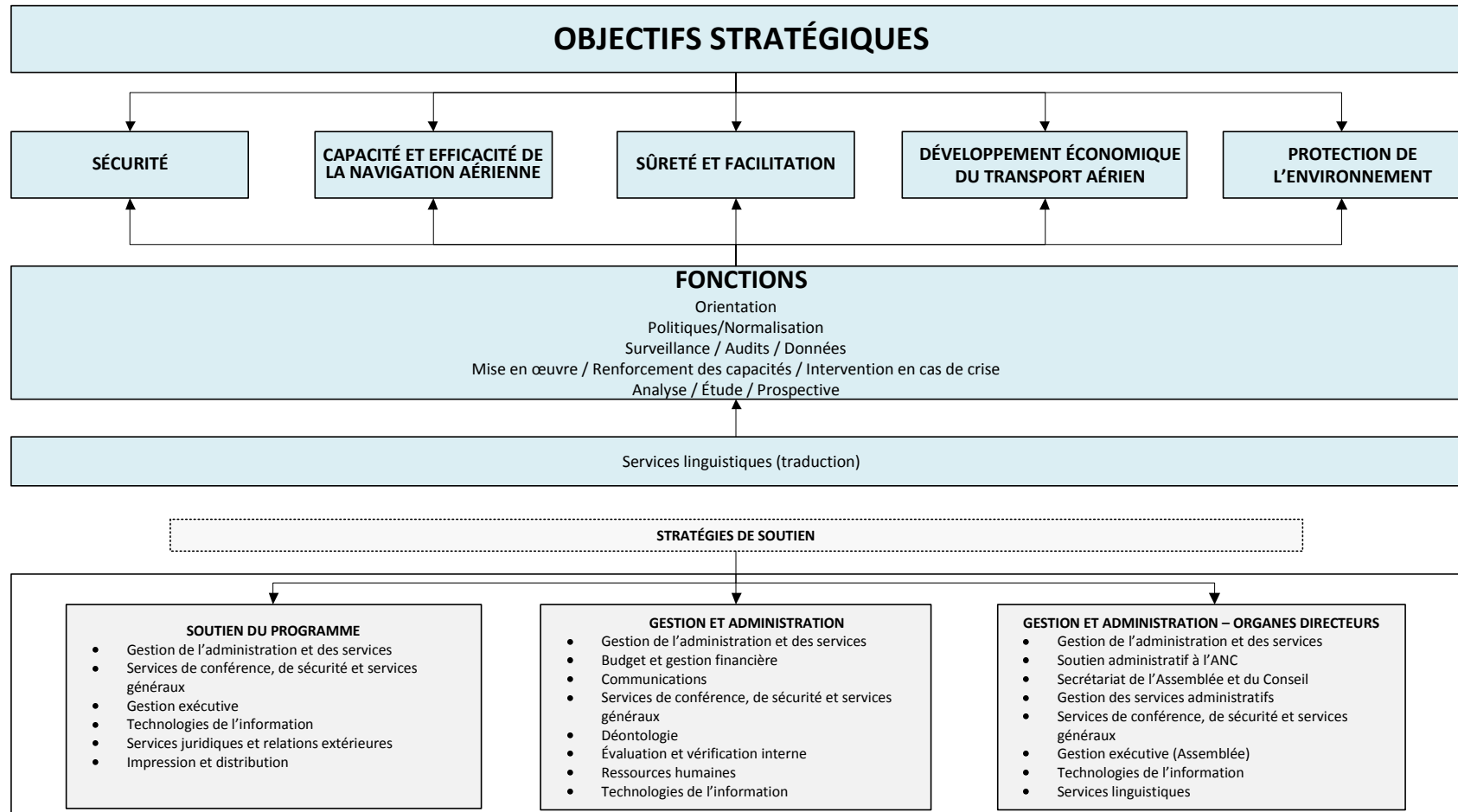
DOMAINE	MESURE	ÉCHÉANCE/DATE CIBLE	ÉTAT D'AVANCEMENT/MESURES
Ressources humaines	<ul style="list-style-type: none"> Mises en œuvre du PARH Nouveaux arrangements contractuels Révision générale des niveaux de postes Formation Ratio GS/P – comparaison 	<ul style="list-style-type: none"> De 2010 à 2013 De 2011 à 2013 De 2011 à 2013 Permanent (processus continu) De 2011 à 2013 	<ul style="list-style-type: none"> PARH annuels mis en œuvre. Nouveaux arrangements mis en œuvre pour les nominations temporaires et les nominations à durée limitée. Révision des critères d'octroi des contrats continus entamée, mais doit encore être poursuivie. Nouvelle politique concernant les consultants individuels et les contractuels élaborée et mise en œuvre. La révision de la classification des postes GS identifiés par les gestionnaires comme nécessitant une révision de classification est avancée. La comparaison avec d'autres organisations des Nations Unies a été réalisée pour ce qui est des activités du budget.
Environnement sans papier	<p>Réduire la reproduction et la distribution de documents aux organes directeurs</p> <ul style="list-style-type: none"> de 20 % (en éliminant les documents imprimés pour les comités) réduction ultérieure jusqu'à 90 % 	<ul style="list-style-type: none"> 1^{er} janvier 2011 De 2011 à 2013 	<ul style="list-style-type: none"> Achévé En cours
Politique pour les déplacements	<ul style="list-style-type: none"> Règles modifiées à inclure dans le Code du personnel Évaluation par l'EAO des déplacements liés aux missions 	<ul style="list-style-type: none"> Entrée en vigueur des règles sur les déplacements le 1^{er} janvier 2011 Premier trimestre 2011 	<ul style="list-style-type: none"> Achévé Achévé

DOMAINE	MESURE	ÉCHÉANCE/DATE CIBLE	ÉTAT D'AVANCEMENT/MESURES
ARGF	<ul style="list-style-type: none"> • Étude des arrangements les plus efficaces pour les postes et activités ARGF • Création du Comité consultatif pour les AGR et du Groupe de développement des AGR • Identification et mise au point de nouveaux produits et de nouveaux mécanismes de mise en œuvre 	<ul style="list-style-type: none"> • Fin juin 2011 • Juin 2012 • Fin de 2013 	<ul style="list-style-type: none"> • Achevé • Achevé • En cours
Gestion des risques	Plans d'évaluation et de gestion des risques pour le Plan d'activités glissant de 2012	Fin juin et fin septembre 2011, mi-2012 (RH)	Achevé

CADRE STRATÉGIQUE DE L'OACI

VISION : Réaliser la croissance durable du système mondial de l'aviation civile.

MISSION : L'Organisation de l'aviation civile internationale est le forum mondial des États en matière d'aviation civile internationale. L'OACI élabore des politiques et des normes, réalise des audits de conformité, des études et des analyses, fournit de l'assistance et renforce la capacité de l'aviation grâce à la coopération des États membres et des parties prenantes.



**PRÉSENTATION DES PROGRAMMES
PAR
OBJECTIF STRATÉGIQUE**

Sécurité

**Capacité et efficacité de la navigation
aérienne**

Sûreté et facilitation

**Développement économique du transport
aérien**

Protection de l'environnement

**SOMMAIRE PAR FONCTION (Siège)
pour tous les Objectifs stratégiques**

BUDGET ORDINAIRE - BESOINS EN RESSOURCES										
Fonction	Année	Postes			Hors-postes					Coût total (en milliers de CAD)
		Années-personnes		Coût total (en milliers de CAD)	Coût total (en milliers de CAD)					
		AI	Services généraux		Consultants/ Externalisation	Déplace- ments	Réunions	Autre	Services linguistiques	
1 - Orientation										
	2014	9,50	13,25	3 117	110	250	-	42	-	3 518
	2015	9,50	13,12	3 185	112	252	-	43	-	3 592
	2016	9,50	12,25	3 203	115	259	-	44	-	3 621
									Total:	10 730
2 - Politique/Normalisation										
	2014	27,50	19,25	6 622	175	229	314	-	5 798	13 138
	2015	27,50	19,25	6 799	146	235	485	-	5 882	13 548
	2016	28,50	19,25	7 266	115	239	397	-	6 016	14 033
									Total:	40 719
3 - Surveillance/Audits/Données										
	2014	20,50	20,42	5 161	206	1 357	69	-	-	6 793
	2015	20,50	19,75	5 242	211	1 583	0	-	-	7 036
	2016	20,50	19,75	5 442	216	1 620	0	-	-	7 279
									Total:	21 108
4 - Mise en œuvre/Reforcement des capacités/Intervention en cas de crise										
	2014	29,25	6,75	5 918	154	453	139	220	-	6 883
	2015	29,25	6,75	6 070	157	464	166	225	-	7 083
	2016	31,25	6,75	6 731	161	475	181	230	-	7 778
									Total:	21 744
5 - Analyse/Étude/Prospective										
	2014	10,75	2,50	2 069	222	105	8	-	1 899	4 303
	2015	10,75	2,50	2 119	227	107	12	-	1 891	4 356
	2016	10,75	2,50	2 208	224	113	9	-	1 916	4 470
									Total:	13 129
TOTAL - Toutes les fonctions										
	2014	97,50	62,16	22 887	866	2 394	530	261	7 697	34 635
	2015	97,50	61,37	23 415	854	2 641	664	268	7 774	35 616
	2016	100,50	60,50	24 850	832	2 707	587	274	7 932	37 180
	Total pour le triennat :			71 152	2 552	7 742	1 780	803	23 402	107 431

SÉCURITÉ

Description *Renforcer la sécurité de l'aviation civile mondiale*

Justification La stratégie de la sécurité de l'aviation, et partant celle de l'OACI, est contenue dans le Plan pour la sécurité de l'aviation dans le monde (GASP). Tous les produits et les résultats attendus rendus possibles par le présent budget dans le domaine de la sécurité sont classés par ordre de priorité et alignés sur le GASP, ce qui permet des révisions annuelles et des modifications en Programme des risques de sécurité.

Impacts L'impact global de l'Objectif stratégique de sécurité est de réduire continuellement le taux mondial d'accident et d'assurer la sécurité et la pérennité du système aéronautique. Les améliorations rendues possibles par la normalisation, la collaboration et l'échange de renseignements sur la sécurité ; permettent aux États membres de relever leur niveau de mise en œuvre des normes de l'OACI et, avec les parties prenantes de l'aviation mondiale, d'établir une démarche coordonnée et transparente de la sécurité aérienne. D'autre part, les investissements continus dans le système aéronautique permet de mettre au point et de déployer de nouvelles technologies et de meilleures procédures tout en assurant l'instruction et la formation des futurs professionnels de l'aviation, afin d'assurer qu'ils disposent des compétences requises pour exploiter le système aéronautique mondial en sécurité au fur et à mesure de son évolution et de son expansion futures.

Résultats attendus À court terme : Tous les États membres acquièrent de la maturité dans leurs systèmes de supervision de la sécurité grâce à l'application des normes et des pratiques recommandées (SARP) de l'OACI liées à l'approbation, l'autorisation, la certification et les licences des fournisseurs de services aéronautiques. Un tel processus permet aux États de s'acquitter de leurs obligations fondamentales de supervision de la sécurité et de répondre aux conditions préalables d'une croissance sûre et durable du trafic aérien. Les États disposant de systèmes de supervision de la sécurité bien établis devraient continuer de se concentrer sur la mise en œuvre de la gestion de la sécurité management à court terme.

À moyen terme : Mise en œuvre complète des programmes de sécurité d'État (SSP) et des systèmes de gestion de la sécurité (SMS) à l'échelle mondiale afin de faciliter la gestion proactive des risques de sécurité. Une telle évolution représente la transition d'une méthode de supervision reposant entièrement sur la conformité à une démarche proactive de gestion des risques, grâce à l'identification et à la résolution des problèmes de sécurité existants ou émergents.

À long-terme : Mise en œuvre de systèmes proactif et prédictifs qui assurent la sécurité en temps réel, un environnement décisionnel collaboratif par l'introduction de capacités supérieures de sécurité (ex. opérations entièrement fondées sur les trajectoires) qui renforcent les capacités tout en maintenant ou en augmentant les marges de sécurité opérationnelle, conformément à la Stratégie OACI d'amélioration par blocs des systèmes de l'aviation (ASBU).

OBJECTIF STRATÉGIQUE : SÉCURITÉ

BUDGET ORDINAIRE - BESOINS EN RESSOURCES

Fonction	Année	Postes			Hors-postes					Coût total (en milliers de CAD)
		Années-personnes		Coût total (en milliers de CAD)	Coût total (en milliers de CAD)					
		AI	Services généraux		Consultants/ Externalisation	Déplacements	Réunions	Autre	Services linguistiques	
1 - Orientation										
	2014	2,00	3,75	723	55	46	-	8		833
	2015	2,00	3,75	740	56	47	-	9		852
	2016	2,00	3,75	758	58	48	-	9		873
Total:										2 558
2 - Politique/Normalisation										
	2014	10,00	8,00	2 563	55	46	-	-	2 104	4 769
	2015	10,00	8,00	2 638	56	47	223	-	2 275	5 239
	2016	10,00	8,00	2 735	58	48	4	-	2 134	4 979
Total:										14 987
3 - Surveillance/Audits/Données										
	2014	11,00	9,58	2 729	55	819	-	-		3 603
	2015	11,00	9,00	2 755	56	839	-	-		3 650
	2016	11,00	9,00	2 867	58	858	-	-		3 783
Total:										11 035
4 - Mise en œuvre/Renforcement des capacités/Intervention en cas de crise										
	2014	11,00	3,50	2 373	55	92	15	110		2 645
	2015	11,00	3,50	2 438	56	94	24	112		2 725
	2016	12,00	3,50	2 737	58	97	4	115		3 010
Total:										8 381
5 - Analyse/Étude/Prospective										
	2014	4,00	0,00	696	55	46	-	-	630	1 427
	2015	4,00	0,00	714	56	47	-	-	627	1 444
	2016	4,00	0,00	744	58	48	-	-	638	1 488
Total:										4 359
TOTAL - Toutes les fonctions										
	2014	38,00	24,83	9 084	274	1 049	15	118	2 734	13 275
	2015	38,00	24,25	9 285	281	1 074	247	121	2 902	13 910
	2016	39,00	24,25	9 842	288	1 100	8	124	2 772	14 134
Total pour le triennat :				28 211	843	3 224	270	363	8 408	41 319

Fonction 1 Direction

Objectif : Maintenir la pertinence et l'actualité de l'OACI ; diriger les initiatives pour la sécurité mondiale en fonction des risques ;
Renforcer l'efficacité de l'exécution des travaux de l'Organisation dans le domaine de la sécurité ;
Réduire au maximum les chevauchements et les incohérences dans les activités relatives à la sécurité de toutes les parties prenantes, y compris l'Organisation.

Activités clés	Produit/Résultat	Indicateurs de performance clés	But visé
1. Soutien de l'Assemblée, du Conseil et des Comités du Conseil	Rapport annuel sur la sécurité	Réalisation des objectifs de sécurité dans le GASP	Publication au 2 ^e trimestre de chaque année
2. Soutien de la Commission de navigation aérienne et des groupes d'experts	Modernisation du processus d'élaboration des SARP	Niveau des frais généraux administratifs liés au soutien des groupes d'experts	Réduction des ressources connexes de l'OACI de 20 % par rapport aux niveaux de 2013 d'ici 2016
3. Collaboration avec les parties prenantes pour aligner les ressources face aux défis communs en matière de sécurité	Accords de collaboration signés avec des parties prenantes pour les priorités clés du GASP	Initiatives et informations harmonisées sur la sécurité Participation des parties prenantes aux activités de l'OACI pour la sécurité	Aligné à 90 % sur les dates visées par les principales parties prenantes
4. Examen des niveaux de sécurité et réponse aux problèmes les plus urgents	Rapports MARB Rapports USOAP	Nombre de SSC publiés et résolus Mise en œuvre efficace des SARP et des éléments critiques par les États	Établissement de systèmes efficaces de supervision de la sécurité par tous les États d'ici 2017

OBJECTIF STRATÉGIQUE : SÉCURITÉ

Fonction 2 Politiques et normalisation

Objectif : Maintenir la pertinence et l'actualité du GASP ;
Produire les SARP requis pour atténuer les risques de sécurité en Programme des priorités de sécurité.

Activités clés	Produit/Résultat	Indicateurs de performance clés	But visé
1. Révisions du GASP et des politiques connexes pour la sécurité de l'aviation mondiale, afin de réduire de façon mesurable les risques pour la sécurité d'exploitation	Révision du GASP incluant les modifications requises pour régler les problèmes et les lacunes de sécurité nouveaux ou émergents dans la mise en œuvre du GASP	Réalisation des objectifs de sécurité du GASP	Un an avant l'Assemblée
2. Établissement de SARPS et de PANS pour couvrir la sécurité sur les pistes	Annexe 14 PANS-AGA PANS-ATM Annexe 19 Annexe 3 PANS-MET	Degré de mise en œuvre efficace par rapport aux protocoles USOAP liés à la sécurité sur les pistes	Résultats dus en 2014 et 2016 Mise en œuvre efficace à l'échelle mondiale de 60 % des protocoles USOAP pertinents d'ici 2017
3. Établissement de SARPS et de PANS pour couvrir les impacts sans perte de contrôle (CFIT)	Annexe 3 PANS-MET ANNEXE 19 PANS-OPS	Degré de mise en œuvre efficace par rapport aux protocoles USOAP liés au CFIT	Résultats dus en 2016 Mise en œuvre efficace à l'échelle mondiale de 60 % des protocoles USOAP pertinents d'ici 2017
4. Établissement de SARPS et de PANS pour couvrir les pertes de contrôle en vol	Annexe 1 Annexe 3 Annexe 6 PANS-MET PANS-TRG	Degré de mise en œuvre efficace par rapport au LOC-I	Résultats dus en 2014 et 2016 Mise en œuvre efficace à l'échelle mondiale de 60 % des protocoles USOAP pertinents d'ici 2017
5. Établissement de SARPS et de PANS pour couvrir d'autres problèmes de sécurité, dont les suivants:	Annexe 13 Annexe 2 Annexe 4 Annexe 11 Annexe 10 PANS-ATM Annexe 18 Annexe 15 Annexe 1 PANS-OPS PANS-TRG Annexe 8 Annexe 6	Degré de mise en œuvre efficace par rapport à tous les protocoles USOAP	Résultats dus en 2014 et 2016 Mise en œuvre efficace à l'échelle mondiale de 60 % des protocoles USOAP pertinents d'ici 2017

OBJECTIF STRATÉGIQUE : SÉCURITÉ

Activités clés	Produit/Résultat	Indicateurs de performance clés	But visé
6. Soutien aux groupes régionaux de sécurité de l'aviation	Examen annuel des performances régionales en matière de sécurité	Réalisations par rapport aux cibles régionales de sécurité établies par les RASG (affichées sur les tableaux régionaux)	À établir par les RASG

Note : Les détails des amendements et leurs avantages opérationnels figurent dans les versions en ligne des SARP et des éléments indicatifs à : <http://www.icao.int/safety/airnavigation>.

OBJECTIF STRATÉGIQUE : SÉCURITÉ

Fonction 3 Surveillance/Audits/Données

Objectif : Surveillance continue du niveau de sécurité ;
Renforcement des niveaux de sécurité mesurés par l'OACI ;
Amélioration de l'actualité des données de sécurité gérées par l'OACI.

Activités clés	Produit/Résultat	Indicateurs de performance clés	But visé
1. Surveillance des États membres par le biais du Programme universel d'audits de la supervision de la sécurité (USOAP) – Méthode de surveillance continue (CMA)	Validation des plans d'action correctrice des États pour résoudre les carences de sécurité en recourant au cadre CMA en ligne	Degré de mise en œuvre par rapport aux éléments critiques de l'USOAP	Selon le calendrier indiqué dans le protocole d'entente signé entre l'OACI et chaque État membre
2. Gestion des audits USOAP pour déterminer le niveau de mise en œuvre efficace des SARP et des éléments critiques de la supervision de la sécurité dans les États	Activités d'audit USOAP-CMA adaptées à la situation de surveillance de la sécurité de chaque État.	Nombre d'audits réalisés	2014/4 ^e T – 10 États 2015/4 ^e T – 10 États 2016/4 ^e T – 10 États
3. Gestion des Missions de validation coordonnées de l'OACI (ICVM) pour confirmer les progrès réalisés par les États	Activités USOAP-CMA des ICVM adaptées à chaque État en Programme des progrès réalisés dans la correction des carences de sécurité	Nombre d'ICVM réalisées	2014/4 ^e T – 15 États 2015/4 ^e T – 15 États 2016/4 ^e T – 15 États
4. Établissement et mise en œuvre d'une série d'outils de sécurité requise pour la tenue à jour des informations sur la sécurité (ex. notification des différences)	Établissement et mise en œuvre de la notification électronique des différences	Pourcentage des États de l'OACI qui utilisent les outils de sécurité	2014/4 ^e T – 20 % 2015/4 ^e T – 40 % 2016/4 ^e T – 60 % Indiquée dans le rapport de sécurité et signalée dans le cadre en ligne

Fonction 4 Mise en œuvre, renforcement des capacités et intervention en cas de crise

Objectif : Augmentation du nombre de SSC et de carences de sécurité résolus ;
Tenue à jour des données d'exploitation ;
Réponse rapide aux crises ;
Renforcement de la capacité des États et des parties prenantes d'appliquer de nouvelles SARP.

Activités clés	Produit/Résultat	Indicateurs de performance clés	But visé
1. Avec le concours des bureaux régionaux, aider les États à élaborer des plans d'action sur mesure pour s'attaquer aux risques (y compris la fourniture d'assistance aux États dont le taux de mise en œuvre des SARP de l'OACI est inférieur ou égal à 60 %)	Plans d'action adaptés	Nombre d'États assistés	Continu, selon les besoins
2. Fournir une assistance, par l'établissement de plans d'urgence, pour assurer la disponibilité à l'échelle mondiale d'un nombre suffisant d'inspecteurs compétents de la supervision de la sécurité pour répondre à la croissance continue du système de transport aérien	Plans d'urgence	Degré de mise en œuvre efficace des protocoles USOAP connexes	Mise en œuvre efficace à l'échelle mondiale de 60 % des protocoles USOAP pertinents d'ici 2017
3. Évaluer les risques de sécurité présentés par l'exploitation d'aéronefs âgés	Séminaires régionaux (financés par les États)	Participation aux séminaires	Sur demande
4. Élaborer des éléments d'orientation, des manuels et du matériel didactique couvrant la sécurité sur les pistes	Docs AGA Docs MET Docs OPS	Degré de mise en œuvre efficace par rapport aux protocoles USAP liés à la sécurité sur les pistes	Résultats d'ici 2014 et 2016 Mise en œuvre efficace à l'échelle mondiale de 60 % des protocoles USOAP pertinents d'ici 2017
5. Élaborer des éléments d'orientation, des manuels et du matériel didactique couvrant les CFIT	Docs MET Docs OPS	Degré de mise en œuvre efficace par rapport aux protocoles USAP liés au CFIT	Résultats d'ici 2014 et 2016 Mise en œuvre efficace à l'échelle mondiale de 60 % des protocoles USOAP pertinents d'ici 2017

OBJECTIF STRATÉGIQUE : SÉCURITÉ

Activités clés	Produit/Résultat	Indicateurs de performance clés	But visé
6. Élaborer des éléments d'orientation, des manuels et du matériel didactique couvrant les LOC-I	Docs MET Docs OPS Docs ATM	Degré de mise en œuvre efficace par rapport au LOC-I	Résultats d'ici 2014 et 2016 Mise en œuvre efficace à l'échelle mondiale de 60 % des protocoles USOAP pertinents d'ici 2017
7. Élaborer des éléments d'orientation, des manuels et du matériel didactique couvrant d'autres problèmes de sécurité	Tous les docs ANB	Degré de mise en œuvre efficace par rapport à tous les protocoles USOAP	Résultats d'ici 2014 et 2016 Mise en œuvre efficace à l'échelle mondiale de 60 % des protocoles USOAP pertinents d'ici 2017
8. Tenir des ateliers mettant l'accent sur les menaces actuelles et émergentes (p. ex. sécurité des pistes)	Deux séminaires sur la sécurité des pistes par année Ateliers EDTO/ Carburant (recouvrement des coûts) Ateliers SGS/PNS (recouvrement des coûts) en supposant que des fonds sont disponibles ou que des experts régionaux ont été formés pour les missions	Assistance aux ateliers	Sur demande
9. Partager à l'échelle mondiale d'informations sur les projets d'assistance technique existants et proposés (Réseau d'assistance collaborative en matière de sécurité – SCAN)	Tenue à jour du site web SCAN	Nombre d'États et de parties prenantes participants	Continu
10. Encourager la coopération régionale et sous-régionale pour la résolution des carences de sécurité et autres problèmes prioritaires (ex. RSOO)	Résolution des carences de sécurité	Mise en œuvre efficace par rapport aux protocoles pertinents	Mise en œuvre efficace à l'échelle mondiale de 60 % des protocoles USOAP pertinents d'ici 2017
11. Aider les États à se préparer pour les besoins futurs de ressources humaines en établissant des dispositions sur les compétences requises des professionnels de l'aviation et en prévoyant les besoins de ressources humaines	Rapport de formation 2 ^e Symposium NGAP (2014)	Participation au symposium	Participation de 50 % des États au symposium

OBJECTIF STRATÉGIQUE : SÉCURITÉ

Activités clés	Produit/Résultat	Indicateurs de performance clés	But visé
12. Aider les États à mettre en œuvre des examens d'anglais aéronautique pour l'octroi de licences en assurant un service bénévole où les administrateurs d'examen peuvent faire évaluer leurs examens	Politiques/Procédures (2014) Application/Système de base de données (2015)	Nombre d'États participant au programme	Participation de 50 % des États non conformes
13. Tenir à jour les informations opérationnelles critiques sur la sécurité (ex. certificats d'exploitants aériens, indicateurs d'emplacement, indicatifs)	Doc 8585 (chaque trimestre) Doc 7910 (chaque trimestre) Doc 8643 (Chaque année)	Diffusion de données	Doc 8585 (chaque trimestre) Doc 7910 (chaque trimestre) Doc 8643 (chaque année)
14. Créer un système d'échange en ligne de données sur la sécurité aérienne, pour permettre la transaction efficace de données de sécurité entre les États, l'OACI et les parties prenantes, qui servira de catalyseur pour l'établissement d'outils de sécurité par la communauté	Établissement d'une forme d'échange libre de données sur la sécurité Établissement d'un marché de données sur la sécurité aéronautique	Nombre d'États et de parties prenantes participant au marché de données	États représentant plus de 50 % du trafic

Note : Les détails des amendements et leurs avantages opérationnels figurent dans les versions en ligne des SARP et des éléments indicatifs à : <http://www.icao.int/safety/airnavigation>.

OBJECTIF STRATÉGIQUE : SÉCURITÉ

Fonction 5 Analyse, étude et prospective

Objectif : Identifier les risques de sécurité ;
Fournir aux gestionnaires et aux décideurs, aux niveaux régional et mondial, des informations sur la sécurité leur permettant une priorisation efficace et une utilisation efficiente des ressources en matière de sécurité.

Activités clés	Produit/Résultat	Indicateurs de performance clés	But visé
1. Partage de l'information relative à la sécurité avec les États et certaines organisations internationales pour permettre des évaluations de risque	Taux d'accidents harmonisés (annuellement) Modification des politiques, des SARP et des orientations connexes pour faciliter un échange accru d'informations sur la sécurité	Nombre d'États participants	Conférence DGCA en 2015
2. Élaboration et mise en œuvre d'une approche proactive, basée sur les risques, de la gestion de la sécurité dans le monde	Concept analytique et prototype opérationnel des infos sur la sécurité pour démontrer la faisabilité et les avantages connexes pour l'OACI, les États et l'industrie	Nombre d'États et de RSOO, de RSO et de COSCAP utilisant les outils iSTARS pertinents	Conférence DGCA en 2015
3. Facilitation de la gestion de la sécurité en fournissant aux États la capacité de réaliser leurs propres analyses de la sécurité (capacités d'analyse des iSTARS)	Actualisations des iSTARS (une fois par an)	Nombre d'États et de RSOO, de RSO et de COSCAP utilisant les outils iSTARS pertinents	États représentant plus de 50 % du trafic

CAPACITÉ ET EFFICACITÉ DE LA NAVIGATION AÉRIENNE

Description	<i>Augmenter la capacité et renforcer l'efficacité du système mondial d'aviation civile</i>
Justification	La stratégie de navigation aérienne pour l'aviation, et partant celle de l'OACI, est contenue dans le Plan pour la navigation aérienne dans le monde (GANP). Tous les produits et les résultats attendus prévus dans le présent budget dans le domaine de la navigation aérienne sont classés par ordre de priorité et alignés sur le GANP, ce qui permet des révisions annuelles et des modifications en Programme des rapports de performance au niveau régional.
Impacts	L'apport : d'une croissance durable du système mondial d'aviation civile, grâce à un système mondial de navigation aérienne totalement harmonisé bâti sur des technologies et des procédures modernes axées sur les performances d'une manière progressive, efficace par rapport aux coûts et coopérative ; d'un cadre mondial de planification qui inclut des échéances pour des améliorations futures à mettre en place par les États selon leurs besoins, les normes et les pratiques recommandées, les exigences réglementaires, les procédures et les technologies liées à l'amélioration par blocs du système de l'aviation (ASBU), complété de feuilles de route pour les communications, la navigation et la surveillance (CNS), l'avionique et la gestion de l'information, avec des mises à jour périodiques des ASBU et des feuilles de route selon un horizon de planification mobile de quinze ans ; et la certitude pour les investissements des États et de l'industrie dans l'infrastructure de l'aviation civile, l'avionique et les objectifs de recherche et de développement.
Résultats attendus	Accroissement de la capacité et renforcement de l'efficacité du système mondial d'aviation civile tout en conservant, voire en améliorant, la sécurité. L'adoption du cadre des améliorations par blocs du système de l'aviation (ASBU) par régions, sous-régions et États, permettra d'établir les priorités de la navigation aérienne pour les 15 prochaines années, en assurant l'harmonisation et l'interopérabilité grâce à une application cohérente à l'échelle régionale et mondiale.

OBJECTIF STRATÉGIQUE : CAPACITÉ ET EFFICACITÉ DE LA NAVIGATION AÉRIENNE

BUDGET ORDINAIRE - BESOINS EN RESSOURCES

Fonction	Année	Postes			Hors-postes					Coût total (en milliers de CAD)
		Années-personnes		Coût total (en milliers de CAD)	Coût total (en milliers de CAD)					
		AI	Services généraux		Consultants/ Externalisation	Déplacements	Réunions	Autre	Services linguistiques	
1 - Orientation										
	2014	1,00	2,00	406	55	46	-	8		515
	2015	1,00	2,00	416	56	47	-	9		527
	2016	1,00	2,00	426	58	48	-	9		540
Total:										1 583
2 - Politique/Normalisation										
	2014	10,00	7,25	2 402	55	46	169	-	2 110	4 782
	2015	10,00	7,25	2 463	56	47	128	-	2 068	4 762
	2016	10,50	7,25	2 663	58	48	15	-	2 089	4 873
Total:										14 417
3 - Surveillance/Audits/Données										
	2014	2,25	4,00	638	55	46	-	-		739
	2015	2,25	4,00	653	56	47	-	-		756
	2016	2,25	4,00	675	58	48	-	-		781
Total:										2 276
4 - Mise en œuvre/Renforcement des capacités/Intervention en cas de crise										
	2014	9,75	0,00	1 841	55	92	3	110		2 100
	2015	9,75	0,00	1 886	56	94	-	112		2 149
	2016	10,25	0,00	2 073	58	97	15	115		2 358
Total:										6 607
5 - Analyse/Étude/Prospective										
	2014	0,50	0,00	102	55	46	-	-	160	363
	2015	0,50	0,00	105	56	47	-	-	160	368
	2016	0,50	0,00	109	58	48	-	-	161	376
Total:										1 107
TOTAL - Toutes les fonctions										
	2014	23,50	13,25	5 388	274	276	172	118	2 271	8 500
	2015	23,50	13,25	5 523	281	283	128	121	2 227	8 563
	2016	24,50	13,25	5 947	288	290	30	124	2 250	8 929
Total pour le triennat :				16 858	843	849	330	363	6 748	25 991

OBJECTIF STRATÉGIQUE : CAPACITÉ ET EFFICACITÉ DE LA NAVIGATION AÉRIENNE

Fonction 1 Direction

Objectif : Garder les travaux de l'Organisation en matière de navigation aérienne alignés sur les priorités indiquées dans le GANP ;
Renforcer l'efficacité de la mise en œuvre des travaux de l'Organisation en matière de navigation aérienne ;
Réduire le plus possible les chevauchements et les incohérences des travaux en matière de navigation aérienne entre toutes les parties prenantes, incluant l'Organisation.

Activités clés	Produit/Résultat	Indicateurs de performance clés	But visé
1. Soutien de l'Assemblée, du Conseil et des comités du Conseil	Rapport annuel sur la navigation aérienne	Réalisation des objectifs de sécurité dans le GANP	Indiqué dans le rapport sur la navigation aérienne (2 ^e trimestre de chaque année)
2. Soutien de la Commission de navigation aérienne et des groupes d'experts	Modernisation des groupes d'experts	Niveau des frais généraux administratifs liés à l'appui aux groupes d'experts	Réduction des ressources connexes de l'OACI de 20 % d'ici 2016
3. Collaboration avec les parties prenantes pour aligner les ressources face aux défis communs en matière de navigation aérienne.	Accords signés avec des parties prenantes pour la collaboration dans des éléments clés du GAN	Initiatives et informations harmonisées sur la sécurité Participation des parties prenantes aux événements AN de l'OAC	Alignement à 90 % sur les buts visés par les principales parties prenantes

OBJECTIF STRATÉGIQUE : CAPACITÉ ET EFFICACITÉ DE LA NAVIGATION AÉRIENNE

Fonction 2 Politiques et normalisation

Objectif : Maintenir la pertinence et l'actualité de l'OACI ; principales initiatives mondiales de sécurité dictées par les occasions, les besoins et les risques ;
Établissement de SARP pour les modules du Bloc 1.

Activités clés	Produit/Résultat	Indicateurs de performance clés	But visé
1. Mise à jour triennale des priorités en matière de navigation aérienne dans le cadre du Plan mondial de navigation aérienne (GANP)	Révision du GANP	Réalisation des objectifs du GANP et mise en œuvre des modules du Bloc 0 selon les sélections des PIRG	Un an avant l'Assemblée
2. Maintien et défense des affectations du spectre de fréquences à la WRC-2015 de l'UIT	Position de l'OACI pour la WRC-2015 de l'UIT	Aucune perte de spectre	Aucune perte de spectre
3. Élaboration de SARP et de PANS pour la mise en œuvre du PBN/CCO et du CDO	PANS-ATM Annexe 10 PANS-OPS Annexe 3 PANS-MET	Mise en œuvre du PBN/CCO/CDO	Résultats d'ici 2014 et 2016 Toutes les régions ont établi des plans de mise en œuvre et suivent les progrès
4. Élaboration de SARP et de PANS pour la mise en œuvre des améliorations par blocs du système de l'aviation (ASBU) – Modules du Bloc 1	Annexe 11 Annexe 10 Annexe 15 PANS-AIM PANS-ABC PANS-OPS Annexe 3 PANS-MET Annexe 6 PANS-OPS	Mise en œuvre des modules des Bloc 0 et 1	Résultats d'ici 2014 et 2016 Toutes les régions ont choisi et ont commencé à mettre en œuvre les modules du Bloc 0
5. Collaboration avec les parties prenantes pour aligner les ressources face aux défis communs en matière de navigation aérienne			Aligné à 90 % sur les parties prenantes

Note : Les détails des amendements et leurs avantages opérationnels figurent dans les versions en ligne des SARP et des éléments indicatifs à : <http://www.icao.int/safety/XXXX>.

OBJECTIF STRATÉGIQUE : CAPACITÉ ET EFFICACITÉ DE LA NAVIGATION AÉRIENNE

Fonction 3 Surveillance, audits et données

Objectif : Surveillance du niveau de mise en œuvre du PBN/CCO/CDO ;
Surveillance du niveau de mise en œuvre des modules des Blocs 0 et 1 selon les choix des PIRG.

Activités clés	Produit/Résultat	Indicateurs de performance clés	But visé
1. Accroissement de la transparence sur l'état de sélection et de mise en œuvre de l'ASBU au moyen d'un ensemble de cartes interactives et de la tenue à jour de plans de navigation aérienne en ligne (eANP)	ANP révisé avec un meilleur déroulement des activités	Nombre d'États utilisant l'eANP	États représentant 50 % du trafic d'ici 2015
2. Surveillance d'activités de recherche et développement à inclure en fin de compte dans de futurs blocs	Symposium lié à la démonstration de bout en bout de la nouvelle technologie (2014) Événement lié au Bloc 1 (2016) Analyse de carences du Bloc 1 pour les SARP	Participation aux événements	2014 et 2016

OBJECTIF STRATÉGIQUE : CAPACITÉ ET EFFICACITÉ DE LA NAVIGATION AÉRIENNE

Fonction 4 Mise en œuvre, renforcement des capacités et intervention en cas de crise

Objectif : Sélection par les PIRG de modules des Blocs 0 et 1 qui apporteraient le meilleur rendement des investissements en matière d'environnement ;
Renforcer l'état de préparation des États et des parties prenantes pour la mise en œuvre de nouvelles SARP ;
Mise en œuvre synchronisée, complémentaire et cohérente des modules des Blocs 0 et 1.

Activités clés	Produit/Résultat	Indicateurs de performance clés	But visé
1. Soutien des groupes régionaux de planification et de mise en œuvre (PIRG) et réception de leurs rapports	Sélection et mise en œuvre des modules des Blocs 0 et 1	Mise en œuvre des Blocs 0 et 1	Continu
2. Élaboration d'éléments d'orientation, de manuels et de matériel didactique liés au PBN/CCO/CDO	AGA, ATM, OPS, IIM DOCS	Mise en œuvre du PBN/CCO/CDO	Résultats attendus entre 2014 et 2016 Toutes les régions ont établi des plans de mise en œuvre et suivent les progrès
3. Élaboration d'éléments d'orientation, de manuels et de matériel didactique liés au Bloc 0	Docs AGA, ATM, OPS, IIM Docs ATB	Mise en œuvre des modules du Bloc 0	Résultats attendus entre 2014 et 2016 Toutes les régions ont choisi et ont commencé à mettre en œuvre les modules du Bloc 0
4. Organisation d'ateliers focalisés sur des technologies spécifiques à fort potentiel de retour sur investissement (p. ex. navigation fondée sur les performances (PBN), ADS-B).	Équipes mobiles PNB OACI-IATA Ateliers PBN/CCO/CDO	Mise en œuvre du PBN/CCO/CDO	Continu
5. Collaboration avec les États et les partenaires sur des mécanismes de mise en œuvre pour aider les États par le biais d'équipes mobiles ('go-teams') (p. ex. équipes mobiles PBN).	Programme complet de formation pour le Bloc 0 (coûts recouverts auprès d'autres parties prenantes) Formation et événements sur le RSFTA (recouvrement des coûts)	Mise en œuvre des modules du Bloc 0	Sur demande
6. Plans de contingence en cas d'urgences	Plans de contingence ATM/bulletins sur les cendres volcaniques, etc.		Continu

Note : Les détails des amendements et leurs avantages opérationnels figurent dans les versions en ligne des SARP et des éléments indicatifs à : <http://www.icao.int/safety/airnavigation>.

OBJECTIF STRATÉGIQUE : CAPACITÉ ET EFFICACITÉ DE LA NAVIGATION AÉRIENNE

Fonction 5 Analyse, étude et prospective

Objectif : Mesure des avantages pour l'environnement découlant des améliorations opérationnelles ;
Recensement des domaines visés pour la mise en œuvre ciblée du PBN/CCO/CDO et/ou du RSFTA ;
Production sur demande de rapports sur l'état de la navigation aérienne de tout État ou toute région fondés sur les données détenues par l'OACI.

Activités clés	Produit/Résultat	Indicateurs de performance clés	But visé
1. Mesure et analyse des avantages tirés de la mise en œuvre des ASBU (p. ex. Outil d'estimation des économies de carburant de l'OACI (IFSET))	Estimation des économies de carburant pour chaque analyse de rentabilité résultant de la mise en œuvre des modules du Bloc 0 et du Bloc 1	Nombre d'États utilisant l'IFSET	Toutes les régions utilisent l'IFSET ou un outil équivalent
2. Rapports en ligne sur la navigation aérienne aux échelons régional et mondial	Sites régionaux en ligne (2014)	Nombre d'États utilisant les sites régionaux	Toutes les régions utilisent les sites régionaux pour suivre les progrès (à la place des rapports imprimés) d'ici 2015

SÛRETÉ ET FACILITATION

Description *Renforcement de la sûreté et de la facilitation de l'aviation civile mondiale*

Justification Cet Objectif stratégique tient compte de la nécessité du leadership de l'OACI dans les domaines de la sûreté de l'aviation, de la facilitation et des questions de contrôle frontalier.

Impacts

Cet Objectif stratégique a pour but ultime de renforcer la sûreté et la facilitation de l'aviation civile à l'échelle mondiale, et donc de réduire le plus possible le nombre d'incidents d'intervention illicite et autres événements liés à la sûreté de l'aviation civile, d'assurer des ripostes appropriées aux incidents, de réduire les risques contre la sûreté de l'aviation et l'intégrité des frontières, tout en renforçant au maximum l'efficacité des opérations de congé aux frontières afin de promouvoir le commerce, le tourisme et le développement économique. Le système mondial de l'aviation civile n'a jamais été aussi sûr, bien qu'il subsiste encore des menaces probables contre la sûreté de l'aviation et l'intégrité des frontières. La résolution de ces problèmes repose sur des efforts constants de prévention proactive, notamment une collaboration et coordination plus systématique entre les États et les communautés internationales. Il importe grandement de maintenir l'équilibre entre les exigences de la sûreté et celles de la facilitation, de manière à permettre au trafic de passagers et de fret de se développer sans interruption et en sécurité. L'incapacité de l'Organisation de faire des progrès sensibles dans ses activités de sûreté et de facilitation aura des effets néfastes sur le caractère adéquat, la normalisation, la coordination et l'harmonisation des mesures de sûreté et de protection des frontières ; sur les capacités de l'OACI et des États de détecter les carences et d'y apporter des solutions ; sur le niveau de risques posés contre la sûreté de l'aviation mondiale et l'intégrité des frontières ; sur le développement du commerce et du tourisme par voie aérienne ; ainsi que sur l'efficacité et la pérennité du système mondiale d'aviation civile.

Résultats attendus

Les résultats attendus de cet Objectif stratégique contribueront à donner les produits suivants:

- 1) Cadre pertinent et axé sur l'avenir pour la politique relative à la sûreté de l'aviation et la facilitation ;
- 2) Mise en œuvre uniforme et cohérente par les États de contremesures et de ripostes aux menaces existantes, nouvelles ou émergentes contre l'aviation civile ;
- 3) Niveau accru de mise en œuvre des SARP de l'Annexe 9 et de l'Annexe 17, notamment des éléments critiques d'un système de supervision de la sûreté ;
- 4) Amélioration de l'accessibilité aux informations sur les incidents de sûreté, les préoccupations et les tendances relatives aux menaces et de la communication de ces informations ;
- 5) Capacités accrues des États, et renforcement de l'efficacité et de l'efficience en matière d'intégrité des frontières, de sûreté de l'aviation et des opérations aériennes ;
- 6) Opérations de congé aux frontières avec un minimum de retards opérationnels, haute qualité de la sûreté et de l'application de la loi, facilitation des déplacements des personnes (tourisme) et des mouvements du fret (commerce) par la voie aérienne ;
- 7) Capacité accrue des États de déterminer l'identité personnelle des voyageurs par des mécanismes d'identification et de confirmation d'identité des voyageurs.

OBJECTIF STRATÉGIQUE : SÛRETÉ ET FACILITATION

BUDGET ORDINAIRE - BESOINS EN RESSOURCES

Fonction	Année	Postes			Hors-postes					Coût total (en milliers de CAD)
		Années-personnes		Coût total (en milliers de CAD)	Coût total (en milliers de CAD)					
		AI	Services généraux		Consultants/ Externalisation	Déplace- ments	Réunions	Autre	Services linguistiques	
1 - Orientation										
	2014	2,92	2,33	798	-	93	-	9		900
	2015	2,92	2,29	815	-	95	-	9		919
	2016	2,92	2,00	817	-	97	-	9		923
Total:										2 741
2 - Politique/Normalisation										
	2014	3,00	3,25	790	65	82	82	-	804	1 822
	2015	3,00	3,25	811	34	84	71	-	767	1 766
	2016	3,00	3,25	838	-	86	68	-	744	1 737
Total:										5 325
3 - Surveillance/Audits/Données										
	2014	4,50	4,25	1 142	32	449	63	-		1 687
	2015	4,50	4,25	1 171	33	651	0	-		1 856
	2016	4,50	4,25	1 212	34	666	0	-		1 913
Total:										5 456
4 - Mise en œuvre/Renforcement des capacités/Intervention en cas de crise										
	2014	5,75	2,50	1 212	22	245	54	-		1 533
	2015	5,75	2,50	1 242	23	251	72	-		1 588
	2016	5,75	2,50	1 294	23	257	84	-		1 658
Total:										4 779
5 - Analyse/Étude/Prospective										
	2014	2,50	1,00	507	36	-	-	-	429	973
	2015	2,50	1,00	519	37	-	-	-	427	983
	2016	2,50	1,00	540	29	-	-	-	427	996
Total:										2 952
TOTAL - Toutes les fonctions										
	2014	18,67	13,33	4 449	155	870	199	9	1 234	6 915
	2015	18,67	13,29	4 559	127	1 080	143	9	1 194	7 112
	2016	18,67	13,00	4 701	86	1 106	152	9	1 172	7 226
Total pour le triennat :				13 708	368	3 056	495	27	3 599	21 253

OBJECTIF STRATÉGIQUE : SÛRETÉ ET FACILITATION

Fonction 1 Direction

Objectif : Meilleure qualité des services du Secrétariat aux organes directeurs ;
Gestion efficace et efficiente pour obtenir les résultats de cet Objectif ;
Leadership solide de l'OACI dans l'établissement d'un cadre réglementaire mondial ;
Renforcement des liens et de la coopération avec d'autres institutions des Nations Unies et organismes internationaux.

Activités clés	Produit/Résultat	Indicateurs de performance clés	But visé
1. Soutien des organes directeurs (Assemblée, Conseil, UIC et ATC)	Documents requis pour les organes directeurs ; Rôle de Secrétaire pour les organes directeurs ; Rapport au Conseil sur les activités ordinaires	Pourcentage de documents produits dans les délais impartis	90 % pour chaque phase Comités/Conseil
2. Fournir la gestion pour la sûreté et la facilitation	Mise en œuvre des décisions des organes directeurs ; Leadership et direction stratégiques ; Plans d'activités et plans de travail opérationnels	Établissement et révision annuelle des plans d'activités et plans de travail opérationnels	1 ^{er} trimestre chaque année
3. Assurer la reconnaissance du rôle de chef de file de l'OACI, la coopération internationale (y compris dans le cadre du système des Nations Unies) et la coordination d'activités régionales	Meilleurs services aux États par une coordination et une coopération efficaces ; Stratégie de coopération internationale pour l'établissement et la diffusion de mesures de sûreté appropriées*	Pourcentage de suggestions et de contributions fournis en temps utile Établissement de plans de travail annuels	90 % 1 ^{er} trimestre chaque année

* À être financé en partie par des contributions volontaires des États (domaine de concentration stratégique 7 de l'ICASS).

OBJECTIF STRATÉGIQUE : SÛRETÉ ET FACILITATION

Fonction 2 Politiques et normalisation

Objectif : Ripostes efficaces aux menaces existantes ou nouvelles visant l'aviation civile, grâce au maintien de cadres mondiaux de politiques de sûreté de l'aviation pertinents et axés vers l'avenir ;
Efficacité maximale des opérations de congé aux frontières, tout en assurant et en maintenant la haute qualité de la sûreté et de l'application de la loi ;
Participation continue aux progrès technologiques pour offrir aux États des capacités accrues dans le traitement frontalier et les mesures de sûreté de l'aviation.

Activités clés	Produit/Résultat	Indicateurs de performance clés	But visé
1. Affiner et harmoniser les cadres mondiaux de politiques de sûreté de l'aviation	Mesures requises pour donner suite à la Conférence de haut niveau sur la sûreté de l'aviation (HLCAS) et aux résolutions de la 38 ^e Assemblée et autres résultats attendus ; Établissement des mesures et des politiques nécessaires pour l'Annexe 17 - Sûreté ; Cadre des normes/orientations qui tiennent compte des mesures fondées sur les risques et les résultats attendus Soutien apporté aux groupes de travail du Groupe d'experts de la sûreté de l'aviation ; Coordination des initiatives des partenaires et des parties prenantes intéressées dans le domaine de la sûreté de l'aviation ; Harmonisation de la sûreté du fret aérien et de la chaîne d'alimentation	Pourcentage des mesures de suivi achevées Publication des SARP actualisées de l'Annexe 17 Publication d'éléments d'orientation mis à jour Tenue d'événements régionaux sur la sûreté du fret aérien et la facilitation*	75 % d'ici le 4 ^e trimestre 2015 Selon les besoins 4 ^e trimestre 2015 Deux par an
2. Affiner et harmoniser le cadre de politiques de facilitation	Mesures requises pour donner suite aux résolutions de la 38 ^e Assemblée et autres résultats attendus ; Établissement des	Pourcentage des mesures de suivi achevées Publication des SARP	75 % d'ici le 4 ^e trimestre 2015 Selon les besoins

OBJECTIF STRATÉGIQUE : SÛRETÉ ET FACILITATION

Activités clés	Produit/Résultat	Indicateurs de performance clés	But visé
	mesures et des politiques requises pour l'Annexe 9 – Facilitation ; Soutien apporté aux groupes de travail du Groupe d'experts de la facilitation ; Nouveau Manuel sur les programmes nationaux de facilitation du transport aérien	actualisées de l'Annexe 9 Publication d'amendements de manuels ou de nouveaux manuels	4 ^e trimestre 2015
3. Établir et renforcer les spécifications et les orientations relatives à l'identification des voyageurs, conformément à la Stratégie du Programme d'identification des voyageurs (TRIP) de l'OACI	Établissement de spécifications et d'orientation sur la gestion holistique d'identification (incluant les preuves d'identification, la délivrance et le contrôle de documents, les systèmes et les outils d'inspection et les applications interopérables) ; Établissement d'une feuille de route pour les passeports électroniques de l'OACI	Publication du Doc 9303 mis à jour Rapports techniques et autres éléments d'orientation Lancement du cadre de la feuille de route dans le cadre de dialogue technique avec les États	3 ^e trimestre 2014 Un par année 1 ^{er} trimestre 2015
4. Résoudre les problèmes liés aux systèmes et à la technologie émergents de la sûreté de l'aviation	Orientations nouvelles ou révisées sur les technologies et les méthodes d'inspection/filtrage** Nouvelles orientations sur le processus d'inspection/filtrage de passagers de a prochaine génération**	Tenue d'un symposium sur l'innovation technologique pour la sûreté de l'aviation ; Mises à jour importantes du contenu de l'AVSECPaedia Publication de nouveaux éléments d'orientation	4 ^e trimestre 2014 Semestriellement 4 ^e trimestre 2016

* À exécuter en conjonction avec des activités productrices de recettes.

** À exécuter avec du personnel détaché et/ou financé partiellement par des contributions volontaires des États (domaine de concentration stratégique 1 de l'ICASS).

OBJECTIF STRATÉGIQUE : SÛRETÉ ET FACILITATION

Fonction 3 Surveillance, audits et données

Objectif : Niveau accru de mise en œuvre des éléments critiques d'un système de supervision de la sûreté de l'aviation ;
production d'informations critiques pour faciliter le renforcement des systèmes de supervision de la sûreté de l'aviation des États tout en fournissant des rétroactions utiles pour l'élaboration de SARP et d'orientations, et pour la fourniture d'assistance ciblée et personnalisée ;
meilleur accès des États aux informations sur les incidents de sûreté, les problèmes de menace et les tendances.

Activités clés	Produit/Résultat	Indicateurs de performance clés	But visé
1. Transition totale vers l'approche de la surveillance continue du Programme universel d'audits de sûreté (USAP-CMA)	Transition planifiée à l'USAP-CMA*	Achèvement de la phase d'essais pour le plan de transition à l'USAP-CMA	1 ^{er} trimestre 2015
2. Mise en œuvre de la CMA de l'USAP	Activités de CMA de l'USAP adaptées à la situation de chaque État en matière de sûreté de l'aviation* ; Rapports contenant des informations sur la supervision et la conformité*	Activités de surveillance menées (8 en 2014, 36 en 2015, 36 en 2016) Pourcentage de rapports d'activités CMA-USAP produits dans les 60 jours suivant l'achèvement de la surveillance	80 % des KPI chaque année 90 %
3. Promotion du partage des informations sur la sûreté de l'aviation entre les États membres	Outils améliorés pour le traitement d'informations sur la sûreté de l'aviation ; Fourniture d'informations AVSEC appropriées ; Mise à l'essai régulière du Réseau de points de contact (PoC) à l'échelle mondiale ; Réseau développé et opérationnel de partage d'informations et de connaissances pour la communauté d'identification des voyageurs	Phase suivante de l'AVSECPaedia et de la plateforme de l'Énoncé du contexte de risque (RCS) Réponse aux essais et usage actif Lancement du réseau avec une bonne participation des administrateurs et de l'industrie	4 ^e trimestre chaque année 4 ^e trimestre chaque année 1 ^{er} trimestre 2014

* À exécuter avec du personnel détaché et/ou financé partiellement par des contributions volontaires des États (domaine de concentration stratégique 4 de l'ICASS).

OBJECTIF STRATÉGIQUE : SÛRETÉ ET FACILITATION

Fonction 4 Mise en œuvre, renforcement des capacités et intervention en cas de crise

Objectif : Renforcement des capacités des États en matière de sûreté et de facilitation dans la correction des carences détectées par l'USAP-CMA ;
Mise en œuvre accrue, uniforme et cohérente de contremesures pratiques par les États en réponse aux menaces existantes, nouvelles ou émergentes contre l'aviation civile ;
Renforcement des capacités des États d'identifier spécifiquement des personnes par des mécanismes de soutien appropriés permettant d'établir et de confirmer l'identité des voyageurs ;
Fourniture de communications et de résolutions rapides et appropriées en réponse aux crises de sûreté de l'aviation.

Activités clés	Produit/Résultat	Indicateurs de performance clés	But visé
1. Aider les États à se conformer aux SARP	<p>Cours et ateliers de formation* ;</p> <p>Élaboration de matériaux pédagogiques et renforcement des malles pédagogiques/ateliers existants de formation à la sûreté de l'aviation ;</p> <p>Supervision du réseau de centres de formation à la sûreté de l'aviation (ASTC)* ;</p> <p>Établissement de programmes nationaux et régionaux particuliers par la coordination avec les États donateurs et les entités régionales, afin de promouvoir une approche régionale harmonisée* ;</p> <p>Projets complets d'assistance aux États pour combler les carences*</p>	<p>Organiser la formation (50 par an)</p> <p>Pourcentage de matériaux pédagogiques mis à jour dans les 6 mois qui suivent la révision des annexes/éléments d'orientation</p> <p>Achèvement du 3^e cycle des évaluations des ASTC ;</p> <p>Nombre de programmes régionaux faits sur mesure avec des rétroactions positives</p> <p>Nombre d'activités d'assistance réalisées</p>	<p>90 % des KPI chaque année</p> <p>75 %</p> <p>4^e trimestre 2016</p> <p>3 par an</p> <p>3 par an</p>
2. Assistance à la mise en œuvre des programmes des États visant à identifier spécifiquement des voyageurs selon la stratégie TRIP de l'OACI	<p>Symposiums et séminaires régionaux sur les DVLM, la biométrie et la sûreté aux frontières** ;</p> <p>Assistance fournie et missions d'évaluation des besoins dans le</p>	<p>Symposiums et séminaires régionaux</p> <p>Nombre de rapports de missions et de consultations techniques publiés</p>	<p>Un symposium et deux séminaires régionaux par an</p> <p>3 rapports par an</p>

OBJECTIF STRATÉGIQUE : SÛRETÉ ET FACILITATION

Activités clés	Produit/Résultat	Indicateurs de performance clés	But visé
	domaine de l'identification des voyageurs*; Assistance fournie aux États en vue de la conformité totale à la norme 3.10 pour la mise en œuvre des passeports lisibles à la machine (PLM)*; Assistance fournie aux États en vue de réduire le nombre de passeports non lisibles à la machine après la date limite du 24 novembre 2015 ; Assistance visant à améliorer l'inspection des documents de voyage en appliquant le contrôle automatiques aux frontières (ABC)	Émission de PLM uniquement (à l'échelle mondiale) Pourcentage de conseils techniques fournis dans un délai d'un mois après réception de la demande Organisation d'ateliers et de consultations	2 ^e trimestre 2014 80 % 2 séminaires par an
3. Réaction rapide en cas d'événements graves – incluant réseau de PoC, planification d'urgence, intervention (généralement à court terme)	Leadership et soutien aux États en cas d'incidents graves ; Assistance à court terme dans de tels cas	Réponses selon les besoins (cas par cas)	Selon les besoins

* À exécuter avec du personnel détaché et/ou financé partiellement par des contributions volontaires des États. Tous les projets d'assistance sont fondés sur les contributions volontaires des États (domaine de concentration stratégique 4 de l'ICASS).

** À exécuter en conjonction avec des activités productrices de recettes.

OBJECTIF STRATÉGIQUE : SÛRETÉ ET FACILITATION

Fonction 5 Analyse, étude et prospective

Objectif : Une meilleure compréhension des raisons de l'absence de conformité au cadre international ; Méthodes efficaces par rapport aux coûts pour faire progresser les politiques générales, pour exécuter l'USAP-CMA et apporter l'assistance.

Activités clés	Produit/Résultat	Indicateurs de performance clés	But visé
1. Examen et analyse des menaces, risques et vulnérabilités ; Mise à jour de l'Énoncé du contexte de risque	Documents requis pour le Groupe de travail sur la menace et les risques (TRWG) et exécution de toutes recherches, analyses et études requises	Pourcentage de documents produits dans les délais impartis	90 %
2. Évaluation d'efficacité et d'efficience des activités AVSEC, Facilitation (FAL) et DVLM	Établissement d'indicateurs pour les missions d'évaluation dans les États et autres activités connexes ; Détermination des raisons de l'absence de conformité aux SARP de l'Annexe 9 et de l'Annexe 17 ; Évaluation de la conformité aux normes et aux spécifications sur les documents de voyage ; Analyses de risques à l'appui du processus décisionnel des politiques générales	Disponibilité et usage complet des indicateurs Réponses aux lettres des États et analyses du Secrétariat Mise sur pied du mécanisme de conformité au Doc 9303 Mises à jour des RCS via le TRWG	Un mois avant la mission 2 ^e trimestre 2016 3 ^e trimestre 2014 Fin de chaque année
3. Analyse des résultats des activités de l'USAP-CMA	Analyses des résultats de l'USAP-CMA ; Rapports à la Commission d'examen du suivi et de l'assistance (MARB)	Analyses à jour des résultats de l'USAP-CMA par le site web protégé USAP Rapports réguliers à la MARB	Mise à jour constante depuis 2015 3 rapports par an

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU TRANSPORT AÉRIEN

Description	<i>Encourager la mise sur pied d'un système d'aviation civile solide et économiquement viable</i>
Justification	Cet Objectif stratégique témoigne de la nécessité du leadership de l'OACI dans l'harmonisation du cadre du transport aérien axée sur les politiques économiques et les activités de soutien. Il vise à encourager la mise sur pied d'un système d'aviation civile économiquement viable (compagnies aériennes, aéroports, fournisseurs de services de navigation aériennes, etc.) et à en renforcer l'efficacité économique et la transparence tout en facilitant l'accès au financement pour l'infrastructure aéronautique et autres besoins d'investissement, le transfert de technologies et le renforcement des capacités afin d'appuyer la croissance du transport aérien et dans l'intérêt de toutes les parties prenantes.
Impacts	Un système de transport aérien solide et économiquement viable offre: a) la liberté de voyager et un accès abordable à la mobilité ; b) des opportunités justes et égales aux États et aux usagers du transport aérien ; c) un soutien au développement économique mondial et régional durable ; d) un taux de rentabilité raisonnable à long terme pour l'industrie du transport aérien ; et e) une utilisation efficace des ressources et des technologies existantes et futures. Un tel système devrait permettre d'assurer la croissance du transport aérien de manière ordonnée, durable et respectueuse de l'environnement et de la société. Un transport aérien mondial efficace et abordable contribue à relever le niveau de vie, à répandre les avantages sociaux et culturels, à améliorer l'apport de services et d'aide au public et à faciliter l'accès aux régions isolées ou moins développées. Le but de cet Objectif stratégique est donc de promouvoir le développement d'un système de transport aérien économiquement viable, couvrant des domaines allant du renforcement de l'efficacité économique et de la transparence du transport aérien à la facilitation de l'accès au financement de l'infrastructure de l'aviation et d'autres besoins d'investissement. L'incapacité de l'Organisation de faire des progrès sensibles dans ses activités de développement économique du transport aérien aura des effets néfastes sur la croissance des activités de l'aviation civile, ainsi que sur l'efficacité et la durabilité économique du système de transport aérien, et partant sur sa contribution à l'économie mondiale et au développement du commerce et du tourisme.
Résultats attendus	Les résultats attendus de cet Objectif stratégique sont les produits suivants: <ol style="list-style-type: none">1) Cadre réglementaire mondial cohérent pour le transport aérien international, contribuant à l'élimination d'obstacles à la durabilité économique et à l'optimisation du potentiel de l'aviation comme moteur du développement économique ;2) Obtention et élargissement de l'accès au financement pour l'infrastructure aéronautique ; fonctions de supervision de l'État, et utilisation efficace des ressources et des technologies ;3) Solutions pour surmonter les restrictions de capacité de l'infrastructure et de l'espace aérien et pour améliorer les capacités d'organisation et de gestion et la gouvernance d'entreprise ;4) Meilleure coopération dans la communauté aéronautique et entre toutes les parties prenantes, et adaptation sans difficultés à l'évolution de l'aviation civile, de l'environnement commercial mondial et du marché ;5) Réalisations d'économies importantes par les États dans les négociations de services aériens et dans l'exécution des fonctions de réglementation ;6) Disponibilité de données aéronautiques exactes, fiables et cohérentes aux fins du processus décisionnel et d'imputabilité des États, et pour la transparence des opérations pour toutes les parties prenantes du transport aérien et les marchés ;7) Disponibilité d'outils et de prévisions nécessaires à la mesure et, dans la mesure du possible, à la prédiction des divers aspects du développement de l'aviation civile.

OBJECTIF STRATÉGIQUE : DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU TRANSPORT AÉRIEN

BUDGET ORDINAIRE - BESOINS EN RESSOURCES

Fonction	Année	Postes			Hors-postes					Coût total (en milliers de CAD)
		Années-personnes		Coût total (en milliers de CAD)	Coût total (en milliers de CAD)					
		AI	Services généraux		Consultants/ Externalisation	Déplacements	Réunions	Autre	Services linguistiques	
1 - Orientation										
	2014	1,42	2,08	469	-	28	-	8		506
	2015	1,42	2,04	480	-	29	-	8		517
	2016	1,42	1,75	469	-	30	-	8		507
Total:										1 530
2 - Politique/Normalisation										
	2014	2,00	0,50	394	-	17	20	-	340	770
	2015	2,00	0,50	403	-	17	15	-	334	769
	2016	2,50	0,50	525	-	17	17	-	420	979
Total:										2 518
3 - Surveillance/Audits/Données										
	2014	1,50	2,08	379	50	9	5	-		444
	2015	1,50	2,00	384	51	9	-	-		444
	2016	1,50	2,00	396	52	10	-	-		457
Total:										1 345
4 - Mise en œuvre/Renforcement des capacités/Intervention en cas de crise										
	2014	0,75	0,75	188	-	12	29	-		229
	2015	0,75	0,75	193	-	12	29	-		234
	2016	1,25	0,75	303	-	13	30	-		345
Total:										808
5 - Analyse/Étude/Prospective										
	2014	2,00	1,00	397	42	-	8	-	354	801
	2015	2,00	1,00	406	43	-	12	-	354	815
	2016	2,00	1,00	422	44	-	9	-	356	831
Total:										2 447
TOTAL - Toutes les fonctions										
	2014	7,67	6,42	1 828	92	66	62	8	693	2 749
	2015	7,67	6,29	1 866	94	68	56	8	688	2 778
	2016	8,67	6,00	2 115	96	70	56	8	776	3 120
Total pour le triennat :				5 809	282	203	173	25	2 157	8 648

OBJECTIF STRATÉGIQUE : DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU TRANSPORT AÉRIEN

Fonction 1 Direction

Objectif : Meilleure qualité des services du Secrétariat offerts aux organes directeurs ;
Gestion efficiente et efficace pour produire les résultats visés par cet Objectif ;
Leadership solide de l'OACI dans les questions d'environnement liées à l'aviation internationale ;
Renforcement de l'efficacité en évitant les chevauchements d'activités avec les organisations régionales et les organismes d'aviation civile.

Activités clés	Produit/Résultat	Indicateurs de performance clés	But visé
1. Soutien des organes directeurs (Assemblée, Conseil et ATC)	Documents requis pour les organes directeurs ; Rôle de Secrétaire pour les organes directeurs ; Rapport au Conseil sur les activités ordinaires	Pourcentage de documents produits dans les délais impartis	90 % pour chaque phase Comités/Conseil
2. Apport en matière de gestion pour le développement économique du transport aérien	Mise en œuvre des décisions de l'Assemblée et des organes directeurs ; Leadership et direction stratégiques ; Plans d'activités et plans de travail opérationnels	Établissement et examen annuel des plans d'activités et des plans de travail opérationnels	1 ^{er} trimestre chaque année
3. Renforcement de la reconnaissance du rôle de chef de file de l'OACI, de la coopération internationale (y compris dans le cadre du système des Nations Unies) et de la coordination d'activités régionales	Apport amélioré de services aux États par une meilleure coordination et coopération aux fins d'une diffusion plus efficace des politiques et des orientations économiques, ainsi que des données aéronautiques	Apport de suggestions et de contributions en temps utile, ainsi que de la coordination	90 %

OBJECTIF STRATÉGIQUE : DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU TRANSPORT AÉRIEN

Fonction 2 Politiques et normalisation

Objectif : Cadre réglementaire mondial cohérent, contribuant à l'élimination d'obstacles à la durabilité économique et à l'optimisation du potentiel de l'aviation comme moteur du développement économique ;
Solutions non traditionnelles pour surmonter les restrictions de capacité de l'infrastructure, renforcer les capacités d'organisation et de gestion et faciliter l'accès au financement aux fins d'investissements à long terme ;
un forum mondial pour répondre aux défis posés par les problèmes émergents de réglementation et assurer une croissance durable pour chacune des parties prenantes dans la chaîne de valeurs du transport aérien.

Activités clés	Produit/Résultat	Indicateurs de performance clés	But visé
1. Création d'un environnement mondial favorable pour l'établissement de politiques et d'éléments d'orientation sur la réglementation économique, la gestion des infrastructures et l'économie des activités d'aviation, y compris l'imposition et les redevances d'usage	Directives de politique (Doc 9587 et 9626) pour tenir compte des résolutions A38, incluant les résultats de l'ATConf/6*; Accords multilatéraux sur les modes de propriété et le contrôle des compagnies aériennes, le fret aérien et l'accès aux marchés ; Principes de haut niveau sur la protection des consommateurs et recueil sur les politiques de concurrence ; Mise à jour des politiques sur les taxes (Doc 8632) et les redevances d'usage (Doc 8632) e complément de travail éventuel résultant des MBM*; Mise à jour des manuels sur l'économie des aéroports et des services de navigation aérienne (Doc 9161 et 9562)	Achèvement du projet actualisé d'éléments d'orientation	2 ^e trimestre 2014 (pour le Doc 9587) 4 ^e trimestre 2015 (pour le Doc 9626)
		Projet d'accord sur le mode de propriété et de contrôle prêt pour la diffusion	2 ^e trimestre 2016 [fret aérien et accès aux marchés en 2017-18]
		Publication de nouveaux éléments d'orientation	4 ^e trimestre 2015
		Publication de politiques actualisées	2 ^e trimestre 2016
		Publication de manuels mis à jour	4 ^e trimestre 2016

OBJECTIF STRATÉGIQUE : DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU TRANSPORT AÉRIEN

Activités clés	Produit/Résultat	Indicateurs de performance clés	But visé
2. Élaboration de politiques et d'éléments d'orientation pour faciliter l'accès au financement des infrastructures aéronautique et le financement des opérations de transport aérien	Nouveaux éléments d'orientation adaptés à la mise en œuvre des ASBU*; Orientations liées au financement des opérations de transport aérien ; Orientations sur le financement durable des fonctions de supervision aux niveaux de l'État et de la région*	Publication de nouveaux éléments d'orientation	4 ^e trimestre 2015
		Publication d'éléments d'orientation actualisés	2 ^e trimestre 2016
		Publication d'éléments d'orientation actualisés	2 ^e trimestre 2016
3. Harmonisation du cadre de politiques de transport aérien	Rapport sur la définition d'une stratégie modulaire (incluant la vision à long terme) afin d'encourager l'harmonisation et la modernisation d'un cadre réglementaire mondial du transport aérien ; Rapport sur la portée et la couverture d'une nouvelle Annexe éventuelle sur des questions de transport aérien*; Assurer que les politiques de l'OACI s'harmonisent au cadre général du développement durable de l'ONU	Publication du rapport	1 ^{er} trimestre 2015
		Publication du rapport	2 ^e trimestre 2016
		Révision régulière des politiques en vigueur	Une fois par an

* À exécuter avec du personnel détaché et/ou financé partiellement par des contributions volontaires des États.

OBJECTIF STRATÉGIQUE : DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU TRANSPORT AÉRIEN

Fonction 3 Surveillance, audits et données

Objectif : Transparence accrue du système de l'aviation civile par la diffusion et l'échange d'informations sur les politiques et les pratiques des États, notamment sur les accords de services aériens, les redevances et les taxes ;
Données aéronautiques exactes, fiables et cohérentes pour appuyer le processus décisionnel et d'imputabilité des États, ainsi que l'ouverture des opérations à toutes les parties prenantes du transport aérien et à tous les marchés.

Activités clés	Produit/Résultat	Indicateurs de performance clés	But visé
1. Surveillance des développements en matière de réglementation et d'industrie du transport aérien international (y compris le commerce des services)	Rapports sur les travaux de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) touchant le transport aérien ; Rapports sur les travaux de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) touchant le transport aérien ; Rapports sur les travaux d'autres organisations internationales touchant le transport aérien*	Publication des rapports Publication des rapports Publication des rapports	1 rapport par négociation de l'OMC 2 rapports par an 1 rapport par an
2. Surveillance de la mise en œuvre par les États des politiques et des orientations de l'OACI	Rapports sur la mise en œuvre par les États des politiques et des éléments d'orientation relatifs à la réglementation du transport aérien, l'imposition, l'économie du transport aérien et la gestion de l'infrastructure*	Envoi de lettre aux États sur le supplément aux politiques et aux éléments d'orientation	1 ^{er} trimestre 2016
3. Établissement de mécanismes de partage d'information pour faciliter la collecte et la diffusion des données et réduire les coûts y afférents	Outil d'information commun et harmonisé pour le traitement et le partage de données aéronautiques au sein de l'OACI ; Étude de partenariats possibles pour l'échange de	Disponibilité d'une base de données unique de l'OACI Nombre de partenariats établis	4 ^e trimestre 2016 Minimum 3

OBJECTIF STRATÉGIQUE : DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU TRANSPORT AÉRIEN

Activités clés	Produit/Résultat	Indicateurs de performance clés	But visé
	données avec d'autres organisations internationales (dont ACI, CANSO, IATA et OMT), organismes régionaux, milieu universitaire et autres parties prenantes		
4. Renforcement de la transparence grâce au maintien de bases de données de transport aérien	Mise à jour des redevances aéronautiques en ligne de l'OACI et Doc 7100 ; Mise à jour de la base de données sur les accords de services aériens dans le monde (WASA)*; Tenue à jour du programme de statistiques de l'OACI pour les États et les usagers extérieurs (activités productrices de recettes)	Mises à jour annuelles avec élargissement de la couverture Mises à jour annuelles avec élargissement de la couverture Mise à jour régulière des bases de données et achèvement de la mise en œuvre des recommandations du Groupe d'experts sur les statistiques	2 ^e trimestre chaque année 2 ^e trimestre chaque année Continu 4 ^e trimestre 2016
5. Collecte et diffusion de données aéronautiques à l'appui de la surveillance de la sécurité et des travaux dans le domaine de l'environnement	Étude actualisée aux fins de planification en termes d'exigences pour le personnel diplômé (Doc 9956) ; Bases de données de trafic adaptées et informations statistiques connexes à l'appui des travaux du CAEP ; Fourniture de données sur la consommation de carburant pour permettre la communication de données sur les émissions de CO ₂ à la CCNUCC	Achèvement de la collecte de données Perfectionnement accru de l'ICORAS Fourniture de données en temps utile	2 ^e trimestre 2016 3 ^e trimestre 2014 4 ^e trimestre 2015 90 %

* À exécuter avec du personnel détaché et/ou financé partiellement par des contributions volontaires des États.

OBJECTIF STRATÉGIQUE : DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU TRANSPORT AÉRIEN

Fonction 4 Mise en œuvre, renforcement des capacités et intervention en cas de crise

Objectif : Sensibilisation et connaissance généralisée des politiques et des directives de l'OACI pour aider les États à s'adapter à l'évolution de l'aviation civile, du marché et de l'environnement mondial ; Réductions importantes des coûts des États par la négociation des services aériens et un multilatéralisme accru dans l'échange des droits commerciaux ; Communications et résolutions rapides et appropriées en réponse aux situations de crise.

Activités clés	Produit/Résultat	Indicateurs de performance clés	But visé
1. Sensibilisation accrue aux politiques et aux orientations de l'OACI liées au transport aérien et assistance aux États pour leur mise en œuvre	Mise à jour des programmes de formation en ligne ; Activités de promotion par la participation aux réunions internationales ; Symposiums et ateliers régionaux en partenariat avec des organismes extérieurs	Pourcentage de matériaux pédagogiques mis à jour dans les 6 mois qui suivent la révision des éléments d'orientation	75 %
2. Faciliter les négociations entre États sur les services aériens et fournir aux États une tribune afin de promouvoir des méthodes de réglementation plus compatibles dans le domaine du transport aérien international	Réunions annuelles de négociations des services aériens de l'OACI (ICAN)	Convocation d'ICAN	Une fois par an
3. Réaction rapide pour résoudre les situations de crise	Leadership et soutien aux États en cas d'événements importants, tels que ceux touchant la protection des consommateurs ; Assistance à court terme dans de tels cas	Réponses selon qu'il convient (cas-par-cas)	Selon les besoins

OBJECTIF STRATÉGIQUE : DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU TRANSPORT AÉRIEN

Fonction 5 Analyse, étude et prospective

Objectif : Utilisation efficace des ressources et des technologies dans les applications d'analyses économiques ;
Analyses de décisions, prévisions et outils nécessaires pour mesurer et, dans la mesure du possible, prédire les divers aspects du développement de l'aviation civile.

Activités clés	Produit/Résultat	Indicateurs de performance clés	But visé
1. Conduite d'analyses économiques et fourniture des résultats attendus aux États, usagers intérieurs et clients extérieurs	Études annuelles des différences régionales dans les économies d'exploitation des transporteurs internationaux pour appuyer le système mondial de péréquation des recettes des transporteurs ; Calcul annuel du tarif de base du courrier aérien pour l'UPU	Réalisation d'analyses recettes-coûts	Janvier de chaque année
		Exécution des calculs	Février de chaque année
2. Conduite d'analyses quantitatives et qualitatives du développement du transport aérien sur grandes questions d'importance mondiale	Rapport sur la situation financière des aéroports et des services de navigation aérienne* ; Indicateurs et études de haut niveau pour évaluer les incidences économiques des grandes tendances de réglementation ou de l'industrie dans le transport aérien* ; Rapport sur l'analyse des coûts-avantages liés à la connectivité du transport aérien*	Publication du rapport	4 ^e trimestre 2015
		Publication d'indicateurs quantitatifs sur la libéralisation	2 ^e trimestre chaque année
3. Prévisions et analyses à l'appui de la planification du transport aérien, de la planification régionale de la fourniture de systèmes de navigation aérienne (PIRG), de la protection de l'environnement et du financement d'infrastructures	Prévision de trafic aux fins de planification en termes d'infrastructure et à l'appui de la capacité et de l'efficacité de la navigation aérienne ; Prévisions de trafic de fret et de passagers pour l'établissement de prévisions CAEP aux fins d'analyses environnementales	Publication de prévisions à moyen terme	2 ^e trimestre chaque année
		Convocation de groupes régionaux de prévision de trafic (TFG) Publication de prévisions à long terme	2 réunions par an 1 ^{er} trimestre 2016

OBJECTIF STRATÉGIQUE : DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU TRANSPORT AÉRIEN

Activités clés	Produit/Résultat	Indicateurs de performance clés	But visé
4. Réalisation d'évaluations économiques des amendements qu'il est envisagé d'apporter aux Annexes pertinentes	Rapport d'évaluation sur les incidences économiques*	Publication du rapport	2 ^e trimestre 2016

* À exécuter avec du personnel détaché et/ou financé partiellement par des contributions volontaires des États.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Description	<i>Minimiser les incidences négatives des activités d'aviation civile sur l'environnement</i>
Justification	Cet Objectif stratégique vise à renforcer le rôle de chef de file de l'OACI dans toutes les activités écologiques liées à l'aviation et est conforme aux politiques et aux pratiques de l'OACI et de l'ONU en matière de protection de l'environnement.
Impacts	L'aviation civile joue un rôle clé dans la société en y apportant des avantages sociaux, culturels, économiques, commerciaux et politiques. Pour continuer d'assurer ces avantages, la demande de voyage aérien continuera de croître. Or il est nécessaire de tenir compte des incidences de l'aviation sur l'environnement. Avec la poursuite des progrès technologiques et des améliorations opérationnelles, le taux de croissance du trafic entraînera une hausse nette du bruit des aéronefs et des émissions des moteurs d'aviation si des mesures ne sont pas prises à cet égard. Les buts de l'OACI dans le domaine de l'environnement sont de réduire le plus possible les incidences néfastes des activités de l'aviation civile mondiale sur l'environnement (bruit, QAL et climat mondial). La réalisation de tels buts exige l'application continue de mesures complètes et équilibrées à l'échelle du globe. En ce qui concerne les changements climatiques, un objectif mondial ambitieux a été établi. L'incapacité de l'Organisation de faire des progrès sensibles dans la protection de l'environnement des effets néfastes sur la pérennité du transport aérien en matière d'environnement, alors que l'absence d'harmonisation des méthodes et des démarches dans le domaine environnemental risque d'entraîner des inefficacités dans le système mondial d'aviation civile.
Résultats attendus	Les résultats attendus de cet Objectif stratégique sont les suivants: <ol style="list-style-type: none">1) Création d'un cadre réglementaire mondial pour réduire l'impact de l'aviation civile internationale sur l'environnement ;2) Mise en œuvre accrue de l'Annexe 16 ;3) Mise en place d'améliorations technologiques et opérationnelles pour atténuer les effets du bruit et des émissions des aéronefs sur la qualité de l'air local (QAL) et le climat mondial ;4) Assurer que les intérêts et les besoins particuliers de l'aviation civiles soient pris en compte dans les forums internationaux, tout comme l'engagement de contribuer à la réduction des incidences sur l'environnement, par une coordination accrue avec l'ONU et d'autres organismes internationaux ;5) Consensus sur les questions controversées à l'échelle mondiale, telles que les mesures basées sur le marché ;6) Mise au point et déploiement de carburants alternatifs durables pour l'aviation ;7) Préparation et application volontaires par les États de mesures appropriées pour réduire les émissions de CO₂ provenant de l'aviation internationale ;8) Disponibilité et accès accru d'assistance technique et financière aux États ;9) Disponibilité de données, d'outils et de tendances solides permettant la prise de décisions éduquées sur l'évaluation des progrès dans la réalisation des objectifs établis en matière d'environnement

OBJECTIF STRATÉGIQUE : PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

BUDGET ORDINAIRE - BESOINS EN RESSOURCES

Fonction	Année	Postes			Hors-postes					Coût total (en milliers de CAD)
		Années-personnes		Coût total (en milliers de CAD)	Coût total (en milliers de CAD)					
		AI	Services généraux		Consultants/ Externalisation	Déplacements	Réunions	Autre	Services linguistiques	
1 - Orientation										
	2014	2,17	3,08	720	-	36	-	8		764
	2015	2,17	3,04	734	-	34	-	8		776
	2016	2,17	2,75	734	-	35	-	8		777
Total:										2 317
2 - Politique/Normalisation										
	2014	2,50	0,25	473	-	38	44	-	439	995
	2015	2,50	0,25	484	-	40	48	-	439	1 012
	2016	2,50	0,25	506	-	39	292	-	628	1 466
Total:										3 472
3 - Surveillance/Audits/Données										
	2014	1,25	0,50	273	15	33	-	-		321
	2015	1,25	0,50	279	15	37	-	-		331
	2016	1,25	0,50	292	15	37	-	-		344
Total:										996
4 - Mise en œuvre/Renforcement des capacités/Intervention en cas de crise										
	2014	2,00	0,00	304	22	12	38	-		376
	2015	2,00	0,00	311	22	12	41	-		387
	2016	2,00	0,00	323	23	13	48	-		407
Total:										1 170
5 - Analyse/Étude/Prospective										
	2014	1,75	0,50	366	34	13	-	-	326	739
	2015	1,75	0,50	375	35	13	-	-	324	746
	2016	1,75	0,50	392	36	17	-	-	333	778
Total:										2 263
TOTAL - Toutes les fonctions										
	2014	9,67	4,33	2 137	71	132	82	8	765	3 195
	2015	9,67	4,29	2 183	72	136	90	8	763	3 252
	2016	9,67	4,00	2 246	74	141	341	8	962	3 772
Total pour le triennat :				6 566	216	409	513	25	2 490	10 219

OBJECTIF STRATÉGIQUE : PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Fonction 1 Direction

Objectif : Meilleure qualité des services du Secrétariat aux organes directeurs ;
Gestion efficiente et efficace pour produire les résultats visés par cet Objectif ;
Leadership solide de l'OACI dans les questions d'environnement liées à l'aviation internationale ;
Renforcement des liens et de la coopération avec d'autres organismes de l'ONU et d'autres organisations internationales.

Activités clés	Produit/Résultat	Indicateurs de performance clés	But visé
1. Soutien des organes directeurs (Assemblée, Conseil, ANC, ATC)	Documents requis pour les organes directeurs ; Rôle de Secrétaire pour les organes directeurs ; Rapport au Conseil sur les activités ordinaires	Pourcentage de documents produits dans les délais impartis	90 % pour chaque phase Comités/Conseil
2. Apport en matière de gestion pour la protection de l'environnement	Mise en œuvre des décisions de l'Assemblée et des organes directeurs ; Leadership et direction stratégiques ; Plans d'activités et plans de travail opérationnels	Établissement et révision annuelle des plans d'activités et des plans de travail opérationnels	1 ^{er} trimestre chaque année
3. Renforcement de la reconnaissance du rôle de chef de file de l'OACI, de la coopération internationale (y compris dans le cadre du système des Nations Unies) et de la coordination d'activités régionales	Coordination et coopération régionales accrues pour offrir de l'assistance aux États ; Apport de produits et de services de vulgarisation ; Suivi des résultats de Rio+20 et contribution aux publications du Programme des Nations Unies (PNUE) et aux Rapports d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GEIEC) ; Contributions à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et aux Conférences des Parties (COP)	Publication du rapport sur l'environnement Organisation du Symposium sur l'environnement Pourcentage de suggestions et de contributions présentées en temps utile	3 ^e trimestre 2016 2 ^e trimestre 2016 90 %

OBJECTIF STRATÉGIQUE : PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Fonction 2 Politiques et normalisation

Objectif : Mesures de politique efficaces pour répondre aux émissions de l'aviation qui compromettent la qualité de l'air local (QAL) et le climat mondial, ainsi que les incidences du bruit de l'aviation ; Formulation de consensus sur les politiques mondiales pour résoudre les questions controversées tels que les MBM.

Activités clés	Produit/Résultat	Indicateurs de performance clés	But visé
1. Élaboration et révision de politiques mondiales relatives à l'environnement en aviation et soutien du CAEP	Mesures requises par CAEP/9 et la 38 ^e Assemblée ; Soutien au groupes de travail pertinents du CAEP*	Pourcentage des travaux de suivi achevés	75 % d'ici le 4 ^e trimestre 2015
2. Élaboration et tenue à jour de normes et d'éléments d'orientation sur le bruit et les émissions des aéronefs	Annexe 16 (mise à jour pour tenir compte de normes acoustiques plus strictes et élargies pour inclure les matières particulaires (MP)* et création de norme pour le CO ₂) ; Mise à jour du Manuel de planification d'aéroports* ; Nouvelles orientations sur la qualité de l'air local et rapport sur les couvre-feux nocturnes* ; Évaluation de l'inclusion de la gestion de l'environnement dans la nouvelle Annexe 19* ; Évaluation écologique des « meilleures pratiques » aux fins de modifications opérationnelles de l'ATM* ;	Publication des mises à jour de l'Annexe 16	4 ^e trimestre 2015
		Publication du Manuel révisé	4 ^e trimestre 2015
		Publication des nouvelles directives et du rapport	4 ^e trimestre 2015
		Achèvement de l'évaluation de politique	4 ^e trimestre 2015
3. Élaboration de politiques relatives aux carburants alternatifs durables (SUSTAF)	Recommandations sur les carburants alternatifs durables au Conseil et à l'Assemblée* ; Maintien du Cadre	Présentation au Conseil du projet de note de l'Assemblée	2 ^e trimestre 2016
		Mise à jour régulière du GFAAF	Une fois par an

OBJECTIF STRATÉGIQUE : PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

	mondial pour les carburants alternatifs durables (GFAAF)*		
4. Élaboration de modalités opérationnelles/de mise en œuvre pour un dispositif mondial de mesures basées sur le marché (MBM)	Établissement d'un cadre pour les MBM ; Étude d'un système mondial de MBM*	Accord sur le cadre Accord sur le système	À déterminer par A38 À déterminer par A38

* À exécuter avec du personnel détaché et/ou financé partiellement par des contributions volontaires des États.

OBJECTIF STRATÉGIQUE : PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Fonction 3 Surveillance, audits et données

Objectif : Communications accrues entre et parmi les États et l'OACI grâce au partage d'informations sur les meilleures pratiques ;
Informations plus fiables et données solides sur une base mondiale, aux fins d'analyse et d'établissement de politiques pour l'environnement ;
Assurance que l'aviation internationale n'est pas ciblée de façon disproportionnée comme source de revenus pour la protection de l'environnement.

Activités clés	Produit/Résultat	Indicateurs de performance clés	But visé
1. Surveillance des plans d'action des États sur les activités de réduction des émissions de CO ₂	Regroupement des contributions des États ; Interprétation des plans d'action	Nouvelles versions des plans d'action sur le site web APER	2 ^e trimestre 2015
2. Surveillance de la réalisation des objectifs environnementaux	Mise à jour des tendances mondiales en environnement ;	Publications des tendances actualisées	4 ^e trimestre 2015
3. Surveillance des travaux sur les aspects financiers des questions climatiques dans le cadre du processus de la CCNUCC et d'autres forums internationaux	Prise en compte des priorités des États dans les politiques extérieures	Pourcentage de la position de l'OACI exprimée dans les forums appropriés	90 %
4. Maintien de bases de données sur l'environnement	Tenue à jour des bases de données sur les émissions et le bruit ; Mises à jour des bases de données requises pour les analyses environnementales telles que le Système OACI de compte rendu et d'analyse du CO ₂ (ICORAS)	Mises à jour régulières des bases de données Perfectionnement de l'ICORAS	Continu 3 ^e trimestre 2014 4 ^e trimestre 2015

OBJECTIF STRATÉGIQUE : PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Fonction 4 Mise en œuvre, renforcement des capacités et intervention en cas de crise

Objectif : Création de nouvelles occasions pour les États d'établir des mesures volontaires pour lutter contre les émissions de CO₂ et de déterminer les besoins d'assistance pour leur exécution ;
Disponibilité et accès accrus à un soutien technique et financier pour les États ;
Réduction de l'impact de l'Organisation sur le climat dans la gestion des installations et des services et les opérations.

Activités clés	Produit/Résultat	Indicateurs de performance clés	But visé
1. Facilitation de l'accès à l'assistance et au financement en matière d'environnement	Facilitation du processus d'identification des sources d'assistance	Accord sur les États/organisations donateurs	À déterminer par A38
2. Assistance à la mise en œuvre des plans d'action des États	Séminaires régionaux sur l'établissement de plans d'action et la mesure de la mise en œuvre, etc. ; Mises à jour des directives et des interfaces sur le web ; Appui direct aux États pour l'établissement et l'exécution des plans d'action*	Convocation de séminaires régionaux Perfectionnement du site APER	8 séminaires en 2014-2015 2 ^e trimestre 2014
3. Soutien de la mise en œuvre d'un dispositif mondial de mesures basées sur le marché (MBM)	À déterminer par A38	À déterminer par A38	À déterminer par A38
4. Mise en œuvre de l'initiative de neutralité climatique de l'ONU (Plan de réduction des émissions de l'OACI)	Établissement d'une méthodologie pour appuyer et mesurer la compensation des émissions de GES de l'OACI ; Outils perfectionnés (Calculateur de carbone et Calculateur de réunions vertes) ; Plan de réduction des émissions à l'appui des pratiques d'acquisition durables de l'OACI	Publication de l'inventaire actualisé des émissions de carbone Fourniture des outils perfectionnés à l'ONU Publication du plan actualisé	3 ^e trimestre chaque année 2 ^e trimestre chaque année 2 ^e trimestre chaque année

* À exécuter avec du personnel détaché et/ou financé partiellement par des contributions volontaires des États.

OBJECTIF STRATÉGIQUE : PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Fonction 5 Analyse, étude et prospective

Objectif : Analyse plus détaillée des divers facteurs provenant de l'aviation internationale et ayant des incidences sur l'environnement, permettant la mise au point de méthodes efficaces par rapport aux coûts pour faire avancer l'ordre du jour de politique ;
Études permettant d'améliorer le rendement du carburant pour les États par l'adoption de technologies et de mesures opérationnelles.

Activités clés	Produit/Résultat	Indicateurs de performance clés	But visé
1. Évaluation de la faisabilité d'objectifs ambitieux mondiaux	Mise à jour de l'évaluation de la faisabilité d'objectifs mondiaux supplémentaires ; Rapports sur les études de faisabilité des objectifs à moyen terme	Achèvement de la mise à jour de l'évaluation Livraison des résultats de l'étude	4 ^e trimestre 2015 4 ^e trimestre 2015
2. Étude d'un plan d'adaptation de l'aviation internationale	Évaluation des risques visant les installations et services de l'aviation internationale à l'échelle mondiale*	Achèvement des travaux préparatoires pour l'adaptation	2 ^e trimestre 2016
3. Analyse et modernisation d'outils pour évaluer les effets de l'aviation sur l'environnement	Mise à jour de l'outil d'estimation des économies de carburant de l'OACI (IFSET) et du calculateur de carbone aux fins d'analyse de l'ASBU ; Examen des technologies relatives au carburant consommé, au NOx et au bruit ; Études des possibilités de renforcer l'efficacité par des mesures opérationnelles*	Mises à jour périodiques des outils Rapport soumis au CAEP Rapport soumis au CAEP	4 ^e trimestre chaque année 1 ^{er} trimestre 2016 1 ^{er} trimestre 2016
4. Suivi et révision des aspects scientifiques des travaux sur l'aviation et l'environnement dans le cadre du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), etc.	Critères pour les effets non dus au CO ₂ ; Évaluation des SARP strictes en se concentrant sur le PM ; Analyse des effets de l'augmentation de 2°C sur l'aviation	Rapport soumis au CAEP Rapport soumis au CAEP Rapport soumis au CAEP	1 ^{er} trimestre 2016 1 ^{er} trimestre 2016 1 ^{er} trimestre 2016

* À exécuter avec du personnel détaché et/ou financé partiellement par des contributions volontaires des États.

**PRÉSENTATION DES PROGRAMMES
PAR
BUREAU RÉGIONAL**

APAC (Bangkok, Thaïlande)

ESAF (Nairobi, Kenya)

EURNAT (Paris, France)

MID (Le Caire, Égypte)

NACC (Mexico, Mexique)

SAM (Lima, Pérou)

WACAF (Dakar, Sénégal)

(page laissée intentionnellement en blanc)

BUREAUX RÉGIONAUX PAR OBJECTIF STRATÉGIQUE

BUDGET ORDINAIRE - BESOINS EN RESSOURCES

Objectif stratégique	Année	APAC	ESAF	EURNAT	MID	NACC	SAM	WACAF	Total
		Coût total (en milliers de CAD)							
SÉCURITÉ									
	2014	1 724	1 783	1 609	854	1 149	1 370	1 455	9 944
	2015	1 758	1 820	1 674	871	1 189	1 395	1 479	10 187
	2016	1 817	1 880	1 759	899	1 235	1 430	1 567	10 588
	<i>Total :</i>	5 299	5 482	5 043	2 624	3 574	4 195	4 502	30 718
CAPACITÉ ET EFFICACITÉ DE LA NAVIGATION AÉRIENNE									
	2014	1 179	1 356	1 592	983	1 402	1 113	1 228	8 853
	2015	1 201	1 382	1 650	1 003	1 450	1 133	1 247	9 065
	2016	1 239	1 427	1 733	1 037	1 506	1 158	1 326	9 425
	<i>Total :</i>	3 618	4 165	4 974	3 024	4 358	3 404	3 801	27 343
SÛRETÉ ET FACILITATION									
	2014	365	387	234	122	308	211	360	1 988
	2015	373	395	247	124	318	214	366	2 036
	2016	385	407	261	128	331	217	387	2 116
	<i>Total :</i>	1 123	1 188	742	374	958	642	1 113	6 139
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU TRANSPORT AÉRIEN									
	2014	48	50	70	37	39	53	93	389
	2015	49	50	74	37	41	53	95	399
	2016	50	51	78	38	42	54	100	414
	<i>Total :</i>	147	151	223	112	122	160	288	1 203
PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT									
	2014	80	173	385	78	110	256	197	1 278
	2015	81	177	393	80	113	261	200	1 305
	2016	83	182	411	82	118	269	211	1 357
	<i>Total :</i>	245	533	1 189	240	341	786	608	3 940
TOTAL									
	2014	3 396	3 748	3 890	2 074	3 009	3 002	3 332	22 452
	2015	3 461	3 824	4 038	2 116	3 111	3 056	3 386	22 992
	2016	3 574	3 947	4 242	2 184	3 232	3 128	3 592	23 899
	<i>Total :</i>	10 431	11 519	12 171	6 374	9 352	9 186	10 311	69 344

BUREAUX RÉGIONAUX PAR POSTE DE DÉPENSES

BUDGET ORDINAIRE - BESOINS EN RESSOURCES

Bureau	Année	Postes			Hors-postes				Coût total (en milliers de CAD)
		Années-personnes		Coût total (en milliers de CAD)	Coût total (en milliers de CAD)				
		AI	Services généraux		Consultants/ Externalisation	Déplace- ments	Réunions	Autre	
APAC									
	2014	13,00	10,50	2 865	-	152	23	356	3 396
	2015	13,00	10,50	2 941	-	155	34	331	3 461
	2016	13,00	10,50	3 039	-	159	35	340	3 574
	<i>Total :</i>			8 845	-	466	92	1 028	10 431
ESAF									
	2014	13,00	11,00	2 674	-	556	181	338	3 748
	2015	13,00	11,00	2 742	-	570	201	312	3 824
	2016	13,00	11,00	2 852	-	581	197	316	3 947
	<i>Total :</i>			8 268	-	1 707	579	966	11 519
EURNAT									
	2014	9,00	15,25	3 228	82	184	51	346	3 890
	2015	9,00	15,00	3 320	91	188	57	382	4 038
	2016	9,00	15,00	3 459	100	193	69	422	4 242
	<i>Total :</i>			10 007	273	565	177	1 149	12 171
MID									
	2014	9,00	10,00	1 819	15	67	30	143	2 074
	2015	9,00	10,00	1 848	17	69	34	147	2 116
	2016	9,00	10,00	1 907	18	72	29	158	2 184
	<i>Total :</i>			5 574	51	208	93	448	6 374
NACC									
	2014	11,00	10,00	2 549	-	92	48	320	3 009
	2015	11,00	10,00	2 630	-	94	54	333	3 111
	2016	11,00	10,00	2 718	-	97	65	352	3 232
	<i>Total :</i>			7 897	-	283	168	1 004	9 352
SAM									
	2014	10,00	11,00	2 546	7	79	84	286	3 002
	2015	10,00	11,00	2 611	7	81	69	287	3 056
	2016	10,00	11,00	2 695	8	83	65	277	3 128
	<i>Total :</i>			7 852	22	244	218	850	9 186
WACAF									
	2014	14,00	11,00	2 811	-	134	40	348	3 332
	2015	14,00	11,00	2 891	-	137	70	289	3 386
	2016	14,00	11,00	3 003	-	140	85	364	3 592
	<i>Total :</i>			8 705	-	411	194	1 001	10 311
TOTAL									
	2014	79,00	78,75	18 492	105	1 263	455	2 137	22 452
	2015	79,00	78,50	18 982	115	1 295	520	2 080	22 992
	2016	79,00	78,50	19 673	126	1 325	546	2 229	23 899
	<i>Total :</i>			57 147	346	3 883	1 521	6 447	69 344

Lieu :	APAC (Bangkok, Thaïlande)
Objectif :	<i>Contribuer à la poursuite des objectifs de l'OACI, encourager les États auprès desquels le Bureau régional Asie et Pacifique est accrédité à appliquer les politiques et les directives de l'Organisation dans les domaines de la navigation aérienne, du transport aérien et de la coopération technique.</i>

Objectif stratégique SÉCURITÉ

Objectif : Renforcer la sécurité de l'aviation dans toute la zone d'accréditation APAC par des missions et des interactions avec les États pour l'établissement de plans d'action correctrice afin d'éliminer les carences de supervision de la sécurité

Activités clés	Produit/Résultat	Indicateurs de performance clés	But visé
1. Aider les États dans l'établissement de plans d'action adaptés pour couvrir les risques (y compris la fourniture d'assistance aux États dont le taux de mise en œuvre des SARP de l'OACI est inférieur ou égal à 60 %)	Activités d'assistance dans le cadre de missions et d'interactions avec les États	Nombre d'États avec un degré élevé de conformité aux SARP	1 ^{er} trimestre-4 ^e trimestre/2014-2016
2. Appuyer les activités du RASG-APAC et ses organes auxiliaires pour le renforcement de la sécurité de l'aviation dans la région	Exécution des programmes de travail des APRAST, AIG AWG et SRP AWG approuvés par le RASG-APAC	Nombre d'accidents dans la Région APAC	1 ^{er} trimestre-4 ^e trimestre/2014-2016
3. Appuyer et participer aux activités de CMA de l'USOAP	Achèvement des activités de CMA	Absence de mise en œuvre effective et nombre d'accidents dans les États de l'APAC	1 ^{er} trimestre-4 ^e trimestre/2014-2016
4. Aider à mettre en œuvre les SSP et les SMS dans les États dont le taux de mise en œuvre des SARP de l'OACI est égal ou supérieur à 60 %	Donner des cours sur les SSP et SMS	Nombre d'États se conformant aux dispositions de l'OACI	2 ^e trimestre 2014
5. Promouvoir la production d'éléments d'orientation sur la mise œuvre de mesures de sécurité	Diffusion des textes de l'OACI dans le cadre d'ateliers/séminaires	Participation aux ateliers/séminaires et application efficace au niveau des États	1 ^{er} trimestre 2014
6. Établir un plan d'urgence ATM régional et aider les États à mettre sur pied des plans d'urgence nationaux	Plan d'urgence régional et plans nationaux	Nombre d'États ayant établi des plans d'urgence	3 ^e trimestre 2014

Objectif stratégique CAPACITÉ ET EFFICACITÉ DE LA NAVIGATION AÉRIENNE

Objectif : Améliorer les performances ATM dans la Région par l'application d'outils de renforcement ATM, le remaniement de la structure des routes ATS et l'introduction de séparations fondées sur la surveillance

Activités clés	Produit/Résultat	Indicateurs de performance clés	But visé
1. Aider les États à se conformer aux Annexes 2, 3, 4, 10, 11, 12, 14 et 15 et à l'ANP régional	Activités d'assistance, incluant des missions et des interactions avec les États	Nombre d'États présentant un niveau élevé de conformité aux SARP et à l'ANP régional.	1 ^{er} trimestre-4 ^e trimestre/2014-2016
2. Aider les États à mettre en œuvre les outils de renforcement ATM dans le cadre de l'APANPIRG et ses organes auxiliaires selon les accords régionaux, notamment le Plan ATM sans interruption	Sélection et accords régionaux sur les modules prioritaires du Bloc 0 de l'ASBU	Degré de mise en œuvre de modules sélectionnés du Bloc 0 modules et de points figurant dans le Plan ATM sans interruption	2016
3. Promouvoir la mise en œuvre des outils de communication aéronautique pour appuyer le renforcement de la sécurité et de l'efficacité (ex. AIDC, Télécommunication par liaison de données satellite, etc.)	Mise en œuvre selon les plans régionaux	Degré de mise en œuvre	4 ^e trimestre 2014
4. Faciliter la transition de l' AIS à l' AIM	Mise en œuvre de l' AIM	Degré de mise en œuvre de l' AIM ; établissement de plans AIM d'État	2016
5. Organiser des ateliers axés sur des technologies particulières pour renforcer les performances ATM	Ateliers sur les RSFTA/CDM/FUA	Participation aux ateliers	1 ^{er} trimestre 2014
6. Promouvoir les dispositions de l'Annexe 3 relatives à l'échange numérique de données OPMET	Appui à la mise en œuvre régionale de l'IWXXM dans les RODB	Degré de mise en œuvre de l'IWXXM dans les RODB	1 ^{er} trimestre 2014
7. Promouvoir la mise en œuvre des outils de surveillance et leur intégration avec l'automatisation de l'ATC. Promouvoir l'échange de données de surveillance entre les FIR	Mise en œuvre conformément au plan régional	Degré de mise en œuvre de l'ADS-B et échange de données de surveillance	4 ^e trimestre 2014
8. Aider les États à mettre à niveau l'infrastructure AFS afin d'appuyer la transition des données basées sur le code XML.	Mise en œuvre pour répondre aux exigences mondiales	Degré d'utilisation des données OPMET et AIS/AIM basées sur le code XML.	4 ^e trimestre 2016
9. Aider les États à se préparer aux Conférences mondiales des radiocommunications (WRC) de l'UIT et promouvoir la position de l'OACI sur les points de l'ordre du jour des WRC intéressant l'aviation civile	Soutien de la position de l'OACI dans les WRC	Niveau de soutien de la position de l'OACI dans les WRC	2015

Objectif stratégique SÛRETÉ ET FACILITATION

Objectif : Mise en œuvre cohérente et efficace des SARP de l'Annexe 9 et de l'Annexe 17 dans la région ; Renforcement des capacités de supervision de la sûreté des États qui ont besoin de rectifier les carences détectées par l'USAP ; Renforcement de la sûreté de l'aviation à l'échelle mondiale en appuyant les initiatives régionales en matière de sûreté

Activités clés	Produit/Résultat	Indicateurs de performance clés	But visé
1. Aider les États à se conformer aux dispositions relatives à la sûreté de l'aviation et aux politiques de facilitation dans la région	Activités d'assistance dans le cadre de missions et d'interactions avec les États	Nombre d'États ayant un degré élevé de conformité aux exigences de l'OACI ; élimination du SSeC ; Aucun État ne faisant l'objet de rapports répétés à la MARB	4 ^e trimestre 2016
2. Aider les États à établir des plans d'action correctrice (PAC) afin d'éliminer les carences de supervision de la sûreté	Activités d'assistance dans le cadre de missions et d'interactions avec les États	Nombre d'États ayant un degré élevé de conformité aux exigences de l'OACI ; et élimination du SSeC.	Selon le calendrier annuel d'assistance
3. Appuyer la transition et la mise en œuvre de la CMA de l'USAP dans la région	Activités de surveillance adaptées à la situation de chaque État membre en matière de sûreté	Exécution des programmes attribués (Préparation à l'audit et liaison ; participation à l'audit ; mesures de suivi après l'audit)	Selon les plans annuels d'activités CMA de l'USAP
4. Coordonner l'exécution de formation parrainée par l'OACI aux ASTC	Appui en temps utile des travaux des ASTC servant de centre de coordination	Achèvement des cours parrainés par l'OACI	Selon le calendrier annuel de formation à l'ASTC
5. Aider les États à renforcer la sûreté de l'aviation dans le cadre du Forum régional de coordination pour la sûreté de l'aviation (RASCF)	Activités d'assistance de l'OACI	Nombre d'États ayant un degré élevé de conformité aux exigences de l'OACI	Selon le calendrier du RASCF
6. Représenter l'OACI dans les réunions sur la sûreté de l'aviation et la facilitation	Prise en compte des priorités des États et de l'OACI dans les politiques extérieures	Expression des préoccupations de l'OACI en temps utile dans les forums appropriés	Selon le calendrier des autres organisations internationales
7. Répondre rapidement aux événements importants qui peuvent compromettre la capacité des États de s'acquitter de leurs responsabilités en matière de sûreté de l'aviation	Riposte initiale à l'appui des États de la région	Réponse selon les besoins (cas par cas)	Immédiatement aux événements de crise
8. Promouvoir le partage d'informations sur la sûreté de l'aviation entre les États membres	Fourniture d'informations AVSEC appropriées ; Mise à l'essai du réseau de PoC	Résultats des essais et usage actif	4 ^e trimestre de chaque année

Objectif stratégique DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU TRANSPORT AÉRIEN

Objectif : Sensibilisation et connaissance généralisée des politiques et des directives de l'OACI pour aider les États à s'adapter à l'évolution de l'aviation civile, du marché et de l'environnement mondial.

Activités clés	Produit/Résultat	Indicateurs de performance clés	But visé
1. Aider les États à appliquer les politiques et les directives de l'OACI sur les questions de transport aérien	Promotion des politiques et des directives dans le cadre de symposiums et d'ateliers régionaux	Programmes actualisés pour tenir compte des modifications éventuelles des directives	Selon le calendrier annuel des réunions

Objectif stratégique PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Objectif : Création de nouvelles occasions pour les États de déterminer les mesures volontaires de lutte contre les émissions de CO₂, ainsi que toute assistance nécessaire pour les mettre en œuvre. Mesures de politique efficaces pour lutter contre les émissions de l'aviation qui affectent la qualité de l'air local (QAL) et le climat mondial, ainsi que les incidences du bruit de l'aviation.

Activités clés	Produit/Résultat	Indicateurs de performance clés	But visé
1. Aider les États à établir et à mettre en œuvre les plans d'action des États	Séminaire régionaux sur l'établissement de plans d'action et la mise en œuvre de mesures	Convocation de séminaires régionaux ;	Selon le calendrier annuel des réunions
2. Aider les États à se conformer aux politiques et aux directives de l'OACI sur la protection de l'environnement	Diffusion et promotion de politiques et de directives	Nombre accru d'États se conformant aux politiques de l'OACI	4 ^e trimestre 2016

Lieu :	ESAF (Nairobi, Kenya)
Objectif :	<i>Aider à la réalisation des Objectifs de l'OACI, encourager les États auprès desquels le Bureau régional est accrédité à mettre en œuvre les politiques et les directives de l'Organisation dans les domaines de la navigation aérienne, du transport aérien et de la coopération technique.</i>

Objectif stratégique SÉCURITÉ

Objectif : Renforcer la sécurité aérienne dans les États de l'ESAF auprès desquels le bureau est accrédité dans le cadre de missions et d'interaction avec les États pour l'établissement de plans d'action correctrice afin d'éliminer les carences de supervision de la sécurité

Activités clés	Produit/Résultat	Indicateurs de performance clés	But visé
1. Aider les États dans la mise en œuvre pour renforcer la sécurité	Missions de l'équipe de sécurité du bureau régional (ROST) pour aider les États dans les domaines LEG, ORG, PEL, OPS, AIR, AIG, AGA, ANS	Nombre d'États dont l'EI est égal ou supérieur à 60 % Nombre d'États retirés de la liste de la MARB Nombre de SSC résolus	4 ^e trimestre 2014-2016
2. Séminaires/Ateliers sur la sécurité et les questions émergentes	Séminaires/Atelier sur les SSP/SMS, la sécurité sur les pistes, la perte de contrôle, les CFIT	Participation aux ateliers Préparation efficace et en temps utile de séminaires/ateliers Coordination avec les partenaires	1 ^{er} trimestre- 4 ^e trimestre/ 2014-2016
3. Appui et participation aux activités CMA de l'USOAP	Appui et participation aux activités CMA de l'USOAP	Coordination efficace et en temps utile avec l'ANB et les États. Nombre d'activités CMA de l'USOAP menées	1 ^{er} trimestre- 4 ^e trimestre/ 2014-2016
4. Augmenter le nombre d'employés qualifiés et relever la qualité des inspecteurs aux niveaux de l'industrie et de la supervision par la formation ;	Mise en œuvre des programmes de formation approuvés	Niveau d'EI dans CE-4 Accréditation de centre(s) de formation GSI	4 ^e trimestre 2014-2016
5. Appui aux États dans leurs efforts pour mettre sur pied des organisations régionales de supervision de la sécurité (RSOO) et des agences régionales d'enquête sur les accidents (RAIA) et pour établir des programmes régionaux de sécurité ;	Interaction régulière avec les RSOO et participation aux réunions pour fournir les orientations nécessaires	Établissement d'organisations régionales de sécurité et d'agences d'enquête sur les accidents opérationnelles	4 ^e trimestre/ 2014-2016
6. Établir et mettre en œuvre un programme AFI de sécurité sur les pistes	Programme régional de sécurité des pistes (RRSP) établi avec des Équipes de sécurité des pistes pour réduire le nombre d'accidents et d'incidents graves liés à la sécurité sur les pistes	25 % des États de l'ESAF disposent d'un RRSP. 50 % de réduction des accidents et incidents graves	4 ^e trimestre 2014-2016

Activités clés	Produit/Résultat	Indicateurs de performance clés	But visé
7. Aider les États dont le taux de mise en œuvre des SARP de l'OACI est égal ou supérieur à 60 % et les fournisseurs de services à mettre en œuvre des SSP et des SMS	Cours sur les SSP et les SMS	Nombre d'États mettant en œuvre des SSP Nombre de fournisseurs de services mettant en œuvre des SMS	4 ^e trimestre 2014-2015
8. Soutien aux États pour la mise en œuvre de la certification des aéroports	Mise en œuvre des exigences en matière de certification d'aéroports	75 % des aéroports des États de l'ESAF certifiés.	4 ^e trimestre 2014-2015
9. Soutien à la CAFAC pour la mise en œuvre du programme CIS de l'AFI	États de l'AFI aidés dans l'exécution efficace d'activités de supervision de la sécurité aérienne, notamment l'amélioration de l'EI de l'USOAP et des SSC, selon les cas	Niveau d'amélioration de l'EI de l'USOAP et résolution des SSC, selon les cas	4 ^e trimestre/ 2014-2016
10. En coordination avec la WACAF, soutien de secrétariat au RASG de l'AFI	Amélioration des performances de sécurité des États de l'AFI	Réduction des taux d'accident et amélioration de l'EI de l'USOAP et résolution des SSC, selon les cas	4 ^e trimestre 2014-2016

Objectif stratégique CAPACITÉ ET EFFICACITÉ DE LA NAVIGATION AÉRIENNE

Objectif : Renforcement des performances du système de navigation aérienne

Activités clés	Produit/Résultat	Indicateurs de performance clés	But visé
1. Aider les États à établir et à tenir à jour un processus efficace de gestion de fréquences, incluant des comptes rendus et la résolution de cas de brouillage nuisible	Mise en œuvre de l'outil mondial de détection de fréquences de l'OACI et de la base de données en ligne ANP COM	Nombre de cas de brouillage nuisible résolus	4 ^e trimestre 2014-2016
2. Aider les États dans la préparation des conférences mondiales des radiocommunications (WRC) de l'UIT	Coordonner et promouvoir la position de l'OACI à la WRC-15 aux réunions du Groupe de gestion des fréquences AFI, aux ateliers régionaux de spectre de fréquences et aux réunions de l'Union africaine des télécommunications (UAT)	Nombre d'États appuyant la position de l'OACI à la WRC-15 de l'UIT. Résolution de la protection de la bande C	4 ^e trimestre 2014-2015

Activités clés	Produit/Résultat	Indicateurs de performance clés	But visé
3. Aider les États à mettre en œuvre des liaisons de données (B0-FICE et B0-TBO)	Mise à jour du Document mondial sur les liaisons de données opérationnelles (GOLD). Aider les États à mettre en œuvre l'ADS-C/CPDLC. Aider les États à mettre en œuvre une agence régionale de surveillance des performances des liaisons de données.	Nombre d'États mettant en œuvre les B0-FICE et B0-TBO. Nombre d'États mettant en œuvre l'ADS-C/CPDLC. Établissement d'un service de surveillance des performances des liaisons de données.	4 ^e trimestre 2014-2016
4. Établir le plan régional de mise en œuvre de l'infrastructure et élaborer des directives sur la mise en œuvre de l'ATN/IPS et d'autres systèmes de communication (B0-FICE).	Établir un plan régional intégré de mise en œuvre d'une infrastructure de réseau de télécommunications fondé sur les IP Aider à la mise en œuvre de l'AMHS et de l'AIDC	Nombre d'États mettant en œuvre des réseaux ATN/IPS. Nombre d'États mettant en œuvre des AMHS. Nombre d'États mettant en œuvre des AIDC.	4 ^e trimestre 2014-2016
5. Aider les États à mettre en œuvre des solutions de surveillance aéronautique (B0-ASUR, B0-SNET, B0-ITP).	Aider les États à mettre en œuvre des ADS-B et MLAT dans le cadre d'interactions et d'ateliers.	Nombre d'États mettant en œuvre des ADS-B, MLAT.	4 ^e trimestre 2014-2016
6. Compilation et analyse des données de sécurité de l'ATM pour appuyer les opérations RVSM et la sécurité de l'espace aérien inférieur.	Promouvoir la collecte et la soumission de données exactes à la RMA AFI. Coordonner l'analyse des tendances à l'appui des modèles de risques pour maintenir le niveau visé de sécurité (TLS)	Fourniture/disponibilité ininterrompue de données RVSM pour la RMA. Analyse des tendances de sécurité à l'appui des décisions en matière de sécurité.	1 ^{er} trimestre - 4 ^e trimestre 2014-2016
7. Aider les États de la région à acquérir la capacité d'émettre et de superviser les approbations opérationnelles à l'appui de la sécurité dans l'usage des procédures de PBN	Séminaires et ateliers régionaux pour développer la capacité OPS	Nombre d'États capable d'émettre des approbations opérationnelles et d'utiliser les procédures de PBN	1 ^{er} trimestre - 4 ^e trimestre 2014-2016
8. Collecter, examiner et donner suite aux rapports de conditions ATS non satisfaisantes (UCR)	Examiner et donner suite aux UCR par le mécanisme TAG. Téléconférences TAG mensuelles Directives pour la résolution des UCR	Pourcentage d'UCR résolu. Taux d'interventions auprès des États et nombre de missions	1 ^{er} trimestre - 4 ^e trimestre 2014-2016
9. Aider les États à mettre en œuvre des trajectoires de route améliorées (B0-FRTO, B0-TBO)	Une réunion régionale et deux ateliers dans des États particuliers chaque année pour établir et adopter des trajectoires PBN	Mise en œuvre complète à l'échelle de la région de trajectoires efficaces fondés sur le PBN Plans de mise en	4 ^e trimestre 2014-2015

Activités clés	Produit/Résultat	Indicateurs de performance clés	But visé
		œuvre de réseaux de routes améliorées	
10. Aider les États à mettre en œuvre des profils flexibles et efficaces de départ, d'arrivée (CDO/CCO) et d'approche (B0-CCO, B0-CDO, et B0-APTA)	Deux ateliers de mise en œuvre ciblés en collaboration avec l'équipe de travail mondial PBN	Mise en œuvre accrue d'approches CDO/CCO et PBN.	4 ^e trimestre 2014 4 ^e trimestre 2016
11. Aider les États dans la mise en œuvre coordonnée et harmonisée de modules ASBU liée à l'optimisation de l'espace aérien (B0-CCO, B0-FRTO, B0-TBO, B0-CDO, B0-APTA, B0-ITP)	Ateliers APIRG de mise en œuvre PBN et réunions incorporant des aspects CDO/CCO	Mise en œuvre coordonnée de trajectoires et opérations appuyées par la surveillance	4 ^e trimestre 2014-2015
12. Appuyer les États dans le renforcement de la coordination et la coopération civile/militaire (Plans de mise en œuvre d'État pour la conception de l'espace aérien, la gestion de l'espace aérien, FUA)	Séminaire/atelier civil/militaire	Mise en œuvre de la FUA Forums de coordination/coopération efficace civile/militaire	1 ^{er} trimestre - 4 ^e trimestre 2014-2016
13. Aider les États à établir, publier et mettre en œuvre des plans d'urgence ATM (CP)	Orientation et coordination dans l'établissement de CP offertes aux États.	Nombre de CP établis et mis en œuvre par les États.	4 ^e trimestre 2014
14. Aider les États à mettre en œuvre les SARP, les exigences régionales et à éliminer les carences dans le domaine des services de à mettre en œuvre des services de navigation aérienne (ANS)	Orientation et recommandations du bureau régional et de l'APIRG pour la résolution des carences à l'intention des États	Réduction des carences dans les installations et les services ANS	4 ^e trimestre 2014-2016
15. Aider les États à mener des réunions de coordination ATM par la facilitation	Tenue de réunions de coordination ATM et SAR. Facilitation de la coordination par correspondance électronique	Renforcement des mécanismes de coordination ; Nombre de lettres de procédures et d'accords ATM et SAR	4 ^e trimestre 2014-2016
16. Aider les États à mettre en œuvre des AIS et à assurer la transition des AIS à l'AIM dans le cadre de séminaires/ateliers	Séminaires and ateliers AIS/AIM	Nombre d'États qui ont réussi la transition à l'AIM	4 ^e trimestre 2014-2016
17. Mettre en œuvre la veille des volcans le long des voies aériennes internationales (IAVW), la Veille internationale des cyclones tropicaux (ITCW) et le SIGMET	Ateliers et réunions	Nombre d'États qui ont réussi à mettre en œuvre les procédures	4 ^e trimestre 2014-2016

Activités clés	Produit/Résultat	Indicateurs de performance clés	But visé
18. Mettre en œuvre les WAFS et mesures connexes	Suivi auprès des États et vérification du degré de conformité	Nombre d'États exploitant SADIS 2G/SADIS FTP protégé	4 ^e trimestre 2014-2016
19. Mettre en œuvre le QMS pour fournir des services de météorologie aéronautique	Fournir le soutien et les orientations appropriés	Nombre d'États qui ont mis en œuvre le QMS	4 ^e trimestre 2014-2016
20. Renforcer les échanges OPMET dans la région	Tenir des réunions de l'Équipe de travail OPMET AFI ; tenir des ateliers OPMET	Nombre d'États qui ont mis en œuvre de façon adéquate les procédures d'échange OPMET	4 ^e trimestre 2014-2016

Objectif stratégique SÛRETÉ ET FACILITATION

Objectif : Mise en œuvre cohérente et efficace des SARP de l'Annexe 17 et de l'Annexe 9 dans la région ;
Renforcement des capacités de supervision de la sûreté des États qui doivent rectifier les carences détectées par la CMA de l'USAP ;
Renforcement de la sûreté de l'aviation dans le monde en appuyant les initiatives de sûreté dans la région

Activités clés	Produit/Résultat	Indicateurs de performance clés	But visé
1. Aider les États à mettre en œuvre les politiques de sûreté de l'aviation et de facilitation dans la région	Rapports sur les politiques en vigueur de sûreté de l'aviation et de facilitation dans la région	Diffusion des rapports au siège	Annuel
2. Appuyer la transition et la mise en œuvre de la CMA de l'USAP dans la région	Activités de surveillance adaptées à la situation de chaque État membre en matière de sûreté de l'aviation	Exécution des programmes attribués (Préparation à l'audit et liaison ; participation à l'audit ; mesures de suivi après l'audit)	Selon les plans d'activités annuels de CMA de l'USAP
3. Assurer et coordonner la formation, et assistance aux États sur des questions liées à la sûreté de l'aviation et à la facilitation, conformément à la feuille de route régionale pour la mise en œuvre de la Déclaration sur la sûreté de l'aviation et la Stratégie TRIP de l'OACI	Soutien en temps utile des travaux des ASTC comme centre de coordination ; Séminaires régionaux sur les DVLM, la biométrie et la sûreté des frontières	Achèvement des cours de formation Convocation de séminaires régionaux	Selon le calendrier annuel des réunions et de formation de l'ASTC
4. Représenter l'OACI dans des réunions sur la sûreté de l'aviation et la facilitation	Prise en compte des priorités des États et de l'OACI dans les politiques extérieures	Expression des préoccupations de l'OACI en temps utile dans les forums appropriés	Selon le calendrier des autres organisations internationales

Activités clés	Produit/Résultat	Indicateurs de performance clés	But visé
5. Maintenir un réseau de relations professionnelles dans la région	Réseau à jour de PoC sur la sûreté de l'aviation dans la région	Mise à jour régulière	4 ^e trimestre 2016
6. Répondre rapidement aux événements importants qui peuvent compromettre la capacité des États de s'acquitter de leurs responsabilités en matière de sûreté de l'aviation	Riposte initiale à l'appui des États de la région	Réponse selon les besoins (cas par cas)	Immédiatement aux événements de crise

Objectif stratégique DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU TRANSPORT AÉRIEN

Objectif : Degré accru de mise en œuvre des politiques et des orientations de l'OACI grâce à la coopération avec des organisations régionales et de meilleures communications dans la région

Activités clés	Produit/Résultat	Indicateurs de performance clés	But visé
1. Aider les États à se conformer aux politiques et aux orientations de l'OACI sur les questions de transport aérien et à soumettre à l'OACI des données, des statistiques et des informations	Diffusion et promotion des politiques et des orientations	Nombre accru d'États se conformant aux politiques de l'OACI et de formulaires statistiques soumis	4 ^e trimestre 2016

Objectif stratégique PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Objectif : Capacité accrue des États de la région de mettre en œuvre les initiatives mondiales de l'OACI pour la protection de l'environnement et les plans d'action des États pour des activités de réduction des émissions de CO₂

Activités clés	Produit/Résultat	Indicateurs de performance clés	But visé
1. Aider à établir et à mettre en œuvre les plans d'action des États sur la réduction des émissions de CO ₂ dans la région	Séminaires régionaux sur l'établissement de plans d'action et la mise en œuvre de mesures, etc.	Convocation de séminaires régionaux ; Diffusion des rapports sur les plans d'action des États de la région aux sièges	Selon le calendrier annuel des réunions
2. Aider les activités de vulgarisation environnementale dans la région et représenter l'OACI dans les réunions traitant de la protection de l'environnement	Présenter des exposés soulignant les priorités des États et de l'OACI	Expression des préoccupations de l'OACI en temps utile dans les forums appropriés	Selon le calendrier des autres organisations internationales
3. Aider les États de la région à se conformer aux SARP de l'Annexe 16 et à suivre les politiques et les	Diffusion et promotion des politiques et des orientations	Nombre accru d'États se conformant aux SARP de l'Annexe 16	4 ^e trimestre 2016

Activités clés	Produit/Résultat	Indicateurs de performance clés	But visé
orientations de l'OACI sur la protection de l'environnement			
4. Aider les États de la région à acquérir les connaissances et les compétences sur l'utilisation de l'Outil d'estimation des économies de carburant de l'OACI (IFSET), pour en permettre un usage efficace par les fournisseurs de services de navigation aérienne, les utilisateurs, les responsables de la réglementation et les autres parties prenantes intéressées	Séminaire régional sur l'utilisation de l'IFSET	Efficacité accrue dans l'utilisation de l'IFSET et comptes rendus exacts	Selon le calendrier annuel des réunions
5. Aider les États à rendre compte trimestriellement à l'OACI des avantages des améliorations opérationnelles sur l'environnement, au moyen de mécanismes convenus à l'échelle régionale	Obtenir la participation des États par le Groupe de travail de l'APIRG sur l'établissement d'un réseau de routes PBN	Situation des rapports sur les effets positifs des améliorations opérationnelles sur l'environnement	4 ^e trimestre 2016

Lieu :	EUR/NAT (Paris, France)
Objectif :	<i>Aider à la réalisation des Objectifs de l'OACI, encourager les États auprès desquels le Bureau régional est accrédité à mettre en œuvre les politiques et les directives de l'Organisation dans les domaines de la sécurité, de la navigation aérienne, du transport aérien et de la coopération technique.</i>

Objectif stratégique SÉCURITÉ

Objectif : Renforcer la sécurité de l'aviation dans toute la région d'accréditation EUR/NAT dans le cadre de missions et d'interactions avec les États afin d'établir des plans d'action correctrice pour éliminer les carences de supervision de la sécurité

Activités clés	Produit/Résultat	Indicateurs de performance clés	But visé
1. Renforcer la sécurité de l'aviation dans la Région EUR dans le cadre d'un programme de travail de collaboration et de coordination RASG-EUR, de ses groupes de contribution (RCOG, IE-REST et ses sous-groupes) et des EANPG et NAT SPG	Soutien efficace des activités des RASG-EUR, RCOG et IE-REST et des activités liées à la sécurité des EANPG et NAT SPG (incluant la coordination des RMA)	Nombre réduit d'incidents de sécurité	1 ^{er} trimestre 2014-4 ^e trimestre 2016
2. Aider les États ayant un taux de mise en œuvre des SARP de l'OACI égal ou inférieur à 60 % à exécuter leur plan d'action correctrice (PAC), notamment à élargir et à appuyer l'exécution des plans d'actions spécifiques adaptés par l'OACI	- Assistance aux États intéressés, selon les besoins. - Établissement et soutien aux plans d'action adaptés de l'OACI, selon les besoins	Baisse du LEI (mesure des progrès des États dans la mise en place d'un système efficace de supervision de la sécurité)	1 ^{er} trimestre 2014-4 ^e trimestre 2016
3. Appuyer les activités CMA de l'USOAP en coordination avec les États EUR/NAT	- Soutien aux détenteurs de portefeuilles de la section CMO - Direction d'équipes et participation aux ICVM - Participation aux ateliers CMA de l'USOAP, à la promotion et à d'autres activités CMA	- Nombre d'ICVM ou d'autres activités CMA avec la participation du BR - Nombre d'ateliers CMA - USOAP menés - Baisse du LEI	1 ^{er} trimestre 2014-4 ^e trimestre 2016 Selon le calendrier d'activités CMA
4. Appuyer l'application des dispositions de l'OACI en exécutant les SMS, SSP, AIG, ADREP/ECCAIRS et autres ateliers ou séminaires régionaux sur la sécurité pour résoudre les principaux risques et autres problèmes émergents de sécurité	Exécution des SMS, SSP, AIG, ADREP/ECCAIRS et autres cours, ateliers ou séminaires régionaux sur la sécurité selon les besoins/demandes (incl. les risques liés à la sécurité sur les pistes, CFIT et LOC-I)	Progrès des États dans la mise en œuvre des dispositions connexes de l'OACI (baisse du LEI)	1 ^{er} trimestre 2014-4 ^e trimestre 2016

Activités clés	Produit/Résultat	Indicateurs de performance clés	But visé
5. Appuyer les États dans la transition à un ANS fondé sur les performances (cadre régional de performances)	-Finalisation du cadre des performances -Lancement du RPF incluant le KPA sur la sécurité	Nombre d'États rendant compte au RPF	1 ^{er} trimestre 2014-4 ^e trimestre 2016
6. Aider les États à se préparer aux perturbations sérieuses à la sécurité et à l'efficacité des vols causées par divers dangers (ex. : cendres volcaniques, nuage radioactif)	Mener des exercices de routine pour mettre à l'épreuve les divers plans d'urgence et les améliorer sur la base des leçons tirées	Pourcentage d'États participant activement aux exercices	1 ^{er} trimestre 2014-4 ^e trimestre 2016 Rapport aux PIRG
7. Aider les États à établir et à maintenir une méthode proactive, efficace, axée sur les risques pour la mise en œuvre des exigences de connaissances linguistiques de l'OACI	Établir une stratégie et des orientations connexes fondées sur les outils existants et organiser au moins un atelier LPRI par an	Nombre d'États entièrement conformes aux exigences de l'OACI	1 ^{er} trimestre 2014-4 ^e trimestre 2016 Rapports d'avancement par l'EANPG

Objectif stratégique CAPACITÉ ET EFFICACITÉ DE LA NAVIGATION AÉRIENNE

Objectif : Renforcer le système de navigation aérienne en améliorant les performances

Activités clés	Produit/Résultat	Indicateurs de performance clés	But visé
1. Aider les États à établir et à tenir à jour un processus efficace de gestion des fréquences	Mise en œuvre intégrée de SAFIRE en ligne et de l'outil de détection de fréquences de l'OACI, ainsi que la base de données COM e-ANP	Nombre de cas graves de brouillage préjudiciable	4 ^e trimestre 2015
2. Coordination de la mise en œuvre des améliorations opérationnelles en se concentrant sur les aspects d'interopérabilité locale, régionale et inter-régionale	Harmonisation des activités de mise en œuvre pour arriver à un système continu	Nombre d'États mettant en œuvre des améliorations opérationnelles similaires	1 ^{er} trimestre 2014-4 ^e trimestre 2016
3. Aider les États à mettre en œuvre les liaisons de données (B0-25 et B0-40)	Édition 2.0 du GOLD ; éléments d'orientation AIDC ; Amendements à l'ANP régional et les SUPP	Nombre d'États mettant en œuvre B0-25 et B0-40	1 ^{er} trimestre 2014-4 ^e trimestre 2016 Rapports d'avancement via les PIRG
4. Aider les États à mettre en œuvre PBN/CDO/CCO (B0-05, B0-10 et B0-65)	2 réunions EUR PBN TF et 3 ateliers PBN par an Directives EUR pour les approbations de PBN pour les États d'EUR de l'est.	Nombre d'États mettant en œuvre B0-05, B0-65 et B0-10	1 ^{er} trimestre 2014-4 ^e trimestre 2016 Rapports d'avancement via les PIRG

Activités clés	Produit/Résultat	Indicateurs de performance clés	But visé
5. Aider les États à mettre en œuvre de meilleures solutions de surveillance au sol (B0-84, B0-85, B0-86).	Établir des directives de mise en œuvre, amendements de l'ANP régional et des SUPP	Nombre d'États mettant en œuvre B0-84, B0-85 et B0-86	1 ^{er} trimestre 2014-4 ^e trimestre 2016 Rapports d'avancement via les PIRG
6. Appuyer les États dans le renforcement de la coordination et la coopération civile/militaire (incluant le FUA)	Aider les États dans les ateliers et séminaires civ/mil	-Participation aux ateliers -Nombre d'améliorations opérationnelles apportées	1 ^{er} trimestre 2014-4 ^e trimestre 2016
7. Aider les États à mettre en œuvre les modules convenus de l'ASBU dans les 4 domaines d'amélioration des performances (B0-80, B0-20, B0-10, B0-35, B0-05, B0-65) et dans la mise en œuvre de nouveaux concepts (ex. Espace aérien avec libre choix de routes, profils de vol privilégiés par l'utilisateur)	-Ateliers sur la mise en œuvre du Bloc 0 -Mise en œuvre de la CDM/ATFM -Plans de mise en œuvre de l'élargissement du réseau de routes -Réduction des séparations latérales et longitudinales	-Nombre d'améliorations opérationnelles apportées -Nombre d'améliorations du réseau de routes ATS -% de capacité ATS accrue	1 ^{er} trimestre 2014-4 ^e trimestre 2016
8. Appuyer les travaux et aider aux activités d'autres forums ne relevant pas de l'OACI (ex. Ciel unique européen de la CE, EUROCONTROL, EDA/OTAN, CEAC, IAC)	Aider les États et coordonner avec les parties prenantes intéressées	Réduction du nombre de différences notifiées à l'OACI	1 ^{er} trimestre 2014-4 ^e trimestre 2016
9. Aider les États à renforcer l'efficacité et la sécurité opérationnelle des informations météorologiques mettre en œuvre (Module B0-105 de l'ASBU)	Appuyer les sous-groupes météorologiques et leurs équipes et groupes de travail dans la mise en œuvre du Module B0-105 de l'ASBU	Nombre d'États ayant fait la mise en œuvre	1 ^{er} trimestre 2014-4 ^e trimestre 2016 Rapport aux PIRG
10. Aider les États à mettre en œuvre la fourniture de données METAR/SPECI, TAF et SIGMET sous forme de code numérique (ex. XML/GML)	Appuyer le groupe de gestion des données à exécuter les échanges de données METAR/SPECI, TAF et SIGMET sous forme de code numérique	Nombre d'États qui fournissent les données METAR/SPECI, TAF et SIGMET sous forme de code numérique	1 ^{er} trimestre 2014-4 ^e trimestre 2016 Rapport aux PIRG

Objectif stratégique SÛRETÉ ET FACILITATION

Objectif : Mise e œuvre cohérente et efficace des SARP de l'Annexe 17 et de l'Annexe 9 dans la région ; Renforcement à l'échelle mondiale de la sûreté de l'aviation par le soutien à tous les États de la région, en se concentrant sur les États qui ne sont membres d'aucune autre organisation que l'OACI, et par une coopération et une coordination efficaces avec les organismes régionaux ; Renforcement de la capacité de supervision de la sûreté des États qui doivent rectifier les carences détectées par la CMA de l'USAP

Activités clés	Produit/Résultat	Indicateurs de performance clés	But visé
1. Aider les États à mettre en œuvre les politiques de sûreté de l'aviation et de facilitation dans la région en assurant la formation dans le cadre des réseaux d'ASTC	Soutien en temps utile des travaux des ASTC servant de centre de coordination	Apport réussi de soutien	Selon le calendrier annuel de formation des ASTC
2. Assister les États en organisant et en appuyant la tenue chaque année d'une réunion régionale ordinaire AVSEC et des séminaires sur diverses questions de sûreté de l'aviation, de facilitation et de DVLM selon les besoins en coordination avec le siège	Communication en temps utile d'Informations sur les événements, les réunions régionales AVSEC et les séminaires	Apport réussi de soutien et convocation des réunions	Selon le calendrier annuel des réunions
3. Appuyer la transition et la mise en œuvre de la CMA-USAP en coordonnant avec les États EUR/NAT la tenue de séminaires et d'activités CMO.	Appui en temps utile des sièges aux activités prévues, telles que la participation aux séminaires et/ou activités d'audit	Réalisation réussie	Selon les plans annuels d'activités CMA-USAP
4. Coopérer avec l'UE, la CEAC, Eurocontrol, l'OTAN et les organisations de l'industrie pour les questions liées à AVSEC ; participer mutuellement aux réunions respectives, essayer d'organiser des événements conjoints	Apporter le meilleur appui possible aux États en évitant au maximum les chevauchements	Tenue réussie d'événements avec participation mutuelle et/ou organisation conjointe	Selon le calendrier annuel des réunions des autres organisations internationales
5. Appuyer et consulter le réseau ASTC existant dans la Région EUR/NAT pour en préserver la qualité, effectuer des évaluations ; appuyer et consulter les nouvelles demandes ASTC, mener des évaluations initiales	Tenue d'évaluations	Qualité des ASTC conforme aux exigences de l'OACI (ToR)	Selon le calendrier annuel d'évaluation des ASTC
6. Appuyer les activités CAPSCA du siège de l'OACI dans la Région EUR/NAT	Appui en temps utile des activités prévues	Apport réussi de l'appui	4 ^e trimestre 2016

Objectif stratégique DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU TRANSPORT AÉRIEN

Objectif : Niveau accru de mise en œuvre des politiques et des directives de l'OACI par la coopération avec les organisations régionales et de meilleures communications dans la région

Activités clés	Produit/Résultat	Indicateurs de performance clés	But visé
1. Aider les États de la région à suivre les directives sur les questions de transport aérien et à soumettre à l'OACI des données, des statistiques et des informations	Diffusion et promotion des politiques et des orientations	Nombre accru d'États appliquant les politiques de l'OACI et de formulaires statistiques soumis	4 ^e trimestre 2016
2. Coopérer avec les services/organismes régionaux d'aviation civile afin de maximiser les synergies pour apporter aux États une assistance efficace et efficace par rapport aux coûts	Activités de coopération avec les services et les organismes régionaux	Détermination des besoins dans la région	En fonction d'une réunion annuelle d'organisme régional
3. Appuyer la mise en œuvre des recommandations pertinentes de l'AT-Conf/6	Suivi et assistance pour la mise en œuvre des recommandations	Pourcentage d'États mettant en œuvre les recommandations	4 ^e trimestre 2016

Objectif stratégique PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Objectif : Capacité accrue des États de la région de mettre en œuvre les initiatives mondiales de l'OACI pour la protection de l'environnement et la réduction des incidences de l'aviation sur l'environnement (émissions, bruit, qualité de l'air, économie de carburant, etc.)

Activités clés	Produit/Résultat	Indicateurs de performance clés	But visé
1. Aider à l'établissement et à la mise en œuvre des plans d'action des États pour des activités de réduction des émissions de CO ₂ dans la région	Interactions fréquentes avec les États	Établissement de plans d'action par les États de la région	4 ^e trimestre 2016
2. Aider les États à évaluer les avantages pour l'environnement découlant de la mise en œuvre d'améliorations opérationnelles	Promouvoir des outils (ex. IFSET), Aider les États à établir des plans de mise en œuvre, évaluer les ANRF	-Nombre accru d'ANRF avec ces données ENV par an -Nombre accru de plans d'action d'État dans la région	4 ^e trimestre 2016
3. Aider les États à mettre en œuvre les PBN/CDO/CCO (B0-05, B0-10 et B0-65) afin de réduire les effets de l'aviation sur l'environnement	2 réunions EUR PBN TF et 3 séminaires PBN par an	Nombre d'États ayant mis en œuvre les B0-05, B0-65 et B0-10	4 ^e trimestre 2016 Rapports d'avancement via les PIRG

Activités clés	Produit/Résultat	Indicateurs de performance clés	But visé
4. Appuyer les États dans le renforcement de la coordination et la coopération civile/militaire (Plans de mise en œuvre d'État pour la conception de l'espace aérien, la gestion de l'espace aérien, FUA) afin de réduire les effets de l'aviation sur l'environnement	Aider les États avec les séminaires civ/mil	-Participation aux séminaires -Nombre d'États mettant en œuvre des améliorations opérationnelles	Selon le calendrier annuel des réunions
5. Aider les États à mettre en œuvre les modules convenus de l'ASBU dans les 4 domaines d'amélioration des performances (B0-80, B0-20, B0-10, B0-35, B0-05, B0-65) et dans la mise en œuvre de nouveaux concepts (ex. Espace aérien avec libre choix de routes, profils de vol privilégiés de l'utilisateur) afin de réduire les effets de l'aviation sur l'environnement en augmentant les économies de carburant et en réduisant les émissions	-Mise en œuvre de la CDM/ATFM -Plans de mise en œuvre de l'élargissement du réseau de routes -Réduction des séparations latérales et longitudinales	-Nombre d'améliorations opérationnelles apportées -Nombre d'améliorations du Réseau de routes ATS effectuées dans les États -% d'augmentation de la capacité ATS	4 ^e trimestre 2016

Lieu :	MID (Le Caire, Égypte)
Objectif :	<i>Contribuer à la poursuite des objectifs de l'OACI, encourager les États auprès desquels le Bureau régional Asie et Pacifique est accrédité à appliquer les politiques et les directives de l'Organisation dans les domaines de la sécurité, de la navigation aérienne, du transport aérien et de la coopération technique.</i>

Objectif stratégique SÉCURITÉ

Objectif : Renforcer la sécurité de l'aviation dans toute la région d'accréditation MID dans le cadre de missions et d'interactions avec les États pour l'établissement de plans d'action correctrice en vue d'éliminer les carences de la supervision de la sécurité

Activités clés	Produit/Résultat	Indicateurs de performance clés	But visé
1. Améliorer la sécurité de l'aviation dans la Région MID par un programme de travail collaboratif et coordonné organisé par l'entremise du RASG-MID et ses organes auxiliaires et par la mise en œuvre de SEI et de DIP	- Réunions RASG-MID et RSC, -Premier Sommet sur la sécurité dans la Région MID -Aider à établir le rapport annuel de la Région MID sur la sécurité	-Livraison du rapport annuel sur la sécurité -Participation de 13 États au Sommet sur la sécurité	1 ^{er} trimestre - 4 ^e trimestre 2014-2016
2. Appuyer la mise en œuvre des programmes de sécurité des États (SSP), des systèmes de gestion de la sécurité (SMS) et de l'ADREP/ECCAIRS	Ateliers sur les SSP, SMS et ECCAIRS	Pourcentage d'États et d'organisations ayant mis en œuvre les programmes de sécurité	1 ^{er} trimestre - 4 ^e trimestre 2014-2016
3. Appuyer les activités CMA-USAP en aidant les détenteurs de portefeuilles de la section CMO qui ont dirigé des ICVM ou y ont participé à participer aux ateliers CMA de l'USOAP	-Soutien aux détenteurs des portefeuilles de la section CMO -Participation aux ICVM -Soutien et participation aux ateliers USOAP	- Nombre d'ICVM ou autres activités CMA avec la participation du RO - Nombre d'ateliers CMA-USOAP organisés	1 ^{er} trimestre - 4 ^e trimestre 2014-2016 Selon le calendrier d'activités CMA
4. Appuyer les activités d'évaluation de la sécurité du MIDRMA RVSM	- 13 ^e Réunion du Bureau du MIDRMA -Examen et assistance dans la préparation du rapport sur la surveillance de la sécurité du MID RVSM	Publication du rapport sur la sécurité du MID RVSM	1 ^{er} trimestre - 4 ^e trimestre 2014-2016

Objectif stratégique CAPACITÉ ET EFFICACITÉ DE LA NAVIGATION AÉRIENNE

Objectif : Renforcer le système de navigation aérienne par de meilleures performances

Activités clés	Produit/Résultat	Indicateurs de performance clés	But visé
1. Continuer d'appuyer la mise en œuvre de la navigation basée sur les performances (PBN) pour les opérations de route et de zone terminale	- Réunion TF PBN/GNSS -Deux visites de soutien MPST	2 États mettant en œuvre des éléments PBN	4 ^e trimestre 2014
2. Surveillance des performances des systèmes de navigation aérienne (Critères, Premier rapport de navigation aérienne de la Région MID (Équipe de travail ATM-M), Mise en œuvre de modules de l'ASBU, etc.)	Sélection régionale et accords sur les modules prioritaires du Bloc O de l'ASBU	Degré de mise en œuvre des modules sélectionnés du Bloc O	1 ^{er} trimestre - 4 ^e trimestre 2015-2018
3. Établissement d'un plan d'urgence régional MID pour les cendres volcaniques	- Plan d'urgence régional MID pour les cendres volcaniques - 4 ^e Réunion MET SG	-Nombre d'États mettant en œuvre des plans d'urgence	1 ^{er} trimestre - 4 ^e trimestre 2014-2016
4. Promouvoir et appuyer les États dans le renforcement de la coopération entre civils et militaires	Séminaire de Coordination civils/militaires	-Nombre d'États Établissant des comités civils/militaires, -Nombre accru de procédures FUA	1 ^{er} trimestre - 4 ^e trimestre 2014-2016
5. Continuer de soutenir la coordination et la mise en œuvre régionales de l'ADS-B et de la multilatération	Séminaires/ateliers	Harmoniser la mise en œuvre Degré accru de mise en œuvre des ADS-B et de la technologie de multilatération	1 ^{er} trimestre - 4 ^e trimestre 2014-2016

Objectif stratégique SÛRETÉ ET FACILITATION

Objectif : Mise en œuvre cohérente et efficace des SARP de l'Annexe 17 et de l'Annexe 9 dans la région ; Renforcement des capacités de supervision de la sûreté des États et rectification des carences détectées par la CMA de l'USAP ; Renforcement de la sûreté de l'aviation dans le monde en appuyant les initiatives de sûreté dans la région.

Activités clés	Produit/Résultat	Indicateurs de performance clés	But visé
1. Appuyer la transition et la mise en œuvre de la CMA-USAP (incluant l'apport d'une assistance aux États pour l'exécution des CAP).	Missions d'assistance et de validation	4 missions par an	Selon les plans annuels d'activités CMA-USAP

Activités clés	Produit/Résultat	Indicateurs de performance clés	But visé
2. Appuyer la mise en œuvre de la stratégie OACI de renforcement des capacités de sûreté de l'aviation	Missions d'assistance adaptées aux États (selon les priorités et les ressources de l'OACI)	3 activités d'assistance par an avec la participation du BR	Selon le calendrier annuel d'assistance
3. Aider les États à mettre en œuvre les politiques de sûreté de l'aviation et de facilitation dans la région	Meilleure sensibilisation des États aux SARP et aux directives Directives de mise en œuvre spécifiques pour les États Groupes régionaux de sûreté de l'aviation et de facilitation	Rappels écrits aux États sur les modifications des SARP & des directives Réponses écrites à toutes les questions et demandes de conseils techniques des États Établissement de groupes régionaux	4 ^e trimestre 2016 4 ^e trimestre 2016 2 ^e trimestre 2014
4. Appuyer la mise en œuvre de CASP-MID.	Planification et remise du programme de travail CASP-MID avec les États	Coordination des activités CASP-MID/BR ; activités conjointes avec les États	4 ^e trimestre 2016
5. Lancer un programme détaillé de formation à la sûreté de l'aviation dans la région, notamment sur l'utilisation efficace des ASTC.	Cours, ateliers et séminaires sur la sûreté de l'aviation (suivant les besoins de formation, les plans et les ressources) Capacité accrue des ASTC MID (incluant la coordination entre eux)	Cours, ateliers et séminaires organisés avec rétroaction positive des instructeurs et des stagiaires Assistance technique proactive apportée par le BR aux ASTC (avec le soutien du siège)	Selon le calendrier annuel des réunions Selon le calendrier annuel de formation des ASTC

Objectif stratégique DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU TRANSPORT AÉRIEN

Objectif : Degré accru de mise en œuvre des politiques et des orientations de l'OACI grâce à la coopération avec des organisations régionales et de meilleures communications dans la région

Activités clés	Produit/Résultat	Indicateurs de performance clés	But visé
1. Aider les États de la région à se conformer aux politiques et aux directives de l'OACI sur les questions de transport aérien.	Diffusion et promotion des politiques et des orientations	Nombre accru d'États suivant l'OACI	4 ^e trimestre 2016

Activités clés	Produit/Résultat	Indicateurs de performance clés	But visé
2. Diffuser et promouvoir les politiques et les directives de l'OACI sur la réglementation économique du transport aérien international (ex. Doc 9587 et Doc 9626, Modèle d'accords sur les services aériens)	Promotion des politiques de l'OACI et assistance aux États	Pourcentage d'États effectuant la libéralisation du transport aérien	4 ^e trimestre 2016
3. Promouvoir la base de données en ligne de l'OACI sur les accords mondiaux de services aériens et encourager les États à enregistrer leurs accords de services aériens auprès de l'OACI.	Promotion de la base de données de l'OACI	Nombre accru d'accords enregistrés	4 ^e trimestre 2016
4. Encourager les États à soumettre leurs données sur tous les formulaires statistiques de l'OACI, notamment sur i) les préoccupations croissantes devant la pénurie de personnel aéronautique compétent ; et ii) sur le Formulaire M (consommation de carburant d'aviation et trafic).	Mesurer les progrès vers 2 % par an d'économie de carburant Mesurer les progrès vers le maintien des émissions nettes de CO ₂ au même niveau à partir de 2020	Nombre accru de soumissions de formulaires à l'OACI	4 ^e trimestre 2016
5. Appuyer la mise en œuvre des recommandations pertinentes de l'ATConf/6.	Activités de suivi et d'assistance pour la mise en œuvre des recommandations	Pourcentage d'États mettant en œuvre les recommandations	4 ^e trimestre 2016
6. Appuyer l'établissement des prévisions de trafic pour la Région MID pour la période 2012-2032.	- Réunion TFSG MID - Prévisions actualisées couvrant la période 2012-2032	Tenue de la réunion TFSG MID et publication des prévisions	4 ^e trimestre 2014

Objectif stratégique PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Objectif : Capacité accrue des États de la région de mettre en œuvre les initiatives mondiales de l'OACI pour la protection de l'environnement et la réduction des incidences de l'aviation sur l'environnement (émissions, bruit, qualité de l'air, économie de carburant, etc.)

Activités clés	Produit/Résultat	Indicateurs de performance clés	But visé
1. Aider à l'établissement et à la mise en œuvre de plans d'action des États sur des activités de réduction des émissions de CO ₂ dans la région	Séminaires régionaux sur l'établissement de plans d'action et la mise en œuvre de mesures, etc.	50 % des États ont soumis leurs plans d'action	Selon le calendrier annuel des réunions

Lieu :	NACC (Mexico, Mexique)
Objectif :	<i>Aider à la réalisation des Objectifs de l'OACI, encourager les États auprès desquels le Bureau régional est accrédité à mettre en œuvre les politiques et les directives de l'Organisation dans les domaines de la sécurité, de la navigation aérienne, du transport aérien et de la coopération technique.</i>

Objectif stratégique SÉCURITÉ

Objectif : Renforcer la sécurité de l'aviation dans toute la zone d'accréditation NACC par des missions et des interactions avec les États pour l'établissement de plans d'action correctrice afin d'éliminer les carences de supervision de la sécurité

Activités clés	Produit/Résultat	Indicateurs de performance clés	But visé
1. Aider les États à établir des plans d'action adaptés pour couvrir les risques (États dont le degré de mise en œuvre des SARP de l'OACI est égal ou inférieur à 60 %)	Plans d'action et assistance aux États	Soumission de 6 plans d'action et réalisation de 6 missions d'assistance	4 ^e trimestre 2016
2. Tenue d'ateliers sur les menaces émergentes	Ateliers sur la sécurité des pistes, gestion des risques posés par la faune, phraséologie espagnole, etc.	Tenue de 2 ateliers par an	4 ^e trimestre 2016
3. Appui au Groupe régional sur la sécurité de l'aviation et réception de ses rapports	Réunions, projets, ateliers sur les initiatives de renforcement de la sécurité (SEI), Sommets sur la sécurité de l'aviation, rapport	Tenir 3 réunions, Terminer 3 projets/SEI, convoquer 3 ateliers/sommets sur la sécurité, préparer un rapport annuel RASG-PA sur la sécurité	4 ^e trimestre 2016
4. Surveiller les États dans le cadre de la Méthode de surveillance continue (CMA) de l'USOAP	Activités de surveillance adaptées à la situation de sécurité de chaque État	Rapport sur l'amélioration moyenne régionale de la mise en œuvre efficace (EI) des États	Selon les plans annuels d'activités CMA-USOAP
5. Encourager la coopération régionale et sous-régionale pour la résolution des carences de sécurité et autres priorités (ex. RSOO)	Assistance aux États	Rapport sur la résolution des carences	4 ^e trimestre 2016
6. Riposte et coordination des éléments aéronautiques en réponse aux crises	Coordination régionale et assistance aux États ; Minimiser les perturbations contre la continuité du transport aérien durant les crises	Ripostes selon les besoins (cas par cas)	Immédiatement en réponse aux crises

Activités clés	Produit/Résultat	Indicateurs de performance clés	But visé
7. Rapports régionaux annuels sur la sécurité	Rapport sur la sécurité	Publication du rapport	Annuel
8. Aider les États à mettre en œuvre les SSP	Formation au SSP	Organiser un événement SSP par an	4 ^e trimestre 2016
9. Aider les États à mettre en œuvre la certification d'aérodromes	Ateliers et missions pour la certification d'aérodromes	Organiser un événement de certification d'aérodrome et entreprendre 2 missions d'assistance dans ce domaine par an	4 ^e trimestre 2016
10. Aider les États à mettre en œuvre les QMS AIM	Atelier QMS AIM	Organiser un événement QMS AIM	4 ^e trimestre 2016
11. Aider les États à mettre en œuvre les QMS MET	Atelier QMS MET	Organiser un événement QMS MET	4 ^e trimestre 2016
12. Aider les États à mettre en œuvre les SARP sur les urgences de santé publique	Réunion CAPSCA, formation de conseiller technique et visites d'assistance	3 visites d'assistance par an 1 réunion/session de formation par an	4 ^e trimestre 2016

Objectif stratégique CAPACITÉ ET EFFICACITÉ DE LA NAVIGATION AÉRIENNE

Objectif : Mise en œuvre à l'échelle nationale et régionale du plan mondial de navigation aérienne en utilisant le cadre de l'ASBU.

Activités clés	Produit/Résultat	Indicateurs de performance clés	But visé
1. Soutien des groupes régionaux de planification et de mise en œuvre (PIRG) et réception de leurs rapports	Sélection régionale et accords sur le Bloc O de l'ASBU	Tenir une réunion et réviser le plan régional	4 ^e trimestre 2014
2. Organisation d'ateliers focalisés sur des technologies spécifiques à fort potentiel de retour sur investissement	Atelier sur le PBN et autre éléments du Bloc O	Tenir un atelier par an	4 ^e trimestre 2016
3. Collaboration avec les États et les partenaires sur des mécanismes de mise en œuvre afin d'aider les États avec un PBN ou d'autres besoins	Assistance aux États	Rapport sur la mise en œuvre par les États des procédures PBN prévues	4 ^e trimestre 2016
4. Mesure et analyse des avantages découlant de la mise en œuvre des ASBU (ex. Outil d'estimation des économies de carburant de l'OACI (IFSET))	Rapports sur les performances	Préparation de rapport sur la réduction des émissions de CO ₂ , les retards et les coûts	4 ^e trimestre 2016
5. Publication des rapports régionaux annuels de navigation aérienne	Rapport de navigation aérienne	Publication du rapport	Annuel

Objectif stratégique SÛRETÉ ET FACILITATION

Objectif : Mise en œuvre cohérente et efficace des SARP de l'Annexe 17 et de l'Annexe 9 dans la région ;
Renforcement des capacités de supervision de la sûreté des États qui doivent rectifier les carences détectées par la CMA de l'USAP ;
Renforcement de la sûreté de l'aviation dans le monde en appuyant les initiatives régionales de sûreté

Activités clés	Produit/Résultat	Indicateurs de performance clés	But visé
1. Aider les États à mettre en œuvre les politiques de sûreté de l'aviation et de facilitation dans la région	Rapports sur les initiatives de politiques actuelles de sûreté de l'aviation et de facilitation dans la région	Communication des rapports aux sièges	Annuel
2. Appui de la transition et mise en œuvre de la CMA-USAP dans la région	Surveillance des activités adaptée à la situation de chaque État en matière de sûreté de l'aviation	Exécution des programmes attribués (Préparation à l'audit et liaison ; participation à l'audit ; mesures de suivi après l'audit)	Selon les plans annuels d'activités CMA-USAP
3. Assurer et coordonner la formation et les séminaires, ainsi que l'assistance aux États sur des questions liées à la sûreté de l'aviation et à la facilitation, selon la feuille de route régionale pour la mise en œuvre de la Déclaration sur la sûreté de l'aviation et la stratégie TRIP de l'OACI	Appui en temps utile des travaux de l'ASTC ; Séminaires régionaux sur les DVLM, la biométrie et la sûreté aux frontières	Tenue réussie de cours de formation ; Tenue de séminaires régionaux	Selon le calendrier annuel de formation des ASTC Selon le calendrier annuel des réunions
4. Représenter l'OACI dans les réunions sur la sûreté de l'aviation et la facilitation	Prise en compte des priorités des États et de l'OACI dans les politiques extérieures	Expression en temps utile des préoccupations de l'OACI aux forums appropriés	Selon le calendrier des autres organisations internationales
5. Maintien d'un réseau de contacts professionnels dans la région	Réseau à jour des PoC pour la sûreté de l'aviation dans la région	Mises à jour régulières	4 ^e trimestre 2016
6. Répondre rapidement aux événements importants qui peuvent compromettre la capacité des États de s'acquitter de leurs responsabilités en matière de sûreté de l'aviation	Riposte initiale à l'appui des États de la région	Réponse selon les besoins (cas par cas)	Immédiatement aux événements de crise
7. Soutien du Groupe régional AVSEC/FAL et réception de ses rapports	Réunions, ateliers et projets	Participation aux événements et aux projets	Selon le calendrier annuel des réunions

Objectif stratégique DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU TRANSPORT AÉRIEN

Objectif : Degré accru de mise en œuvre des politiques et des orientations de l'OACI grâce à la coopération avec des organisations régionales et de meilleures communications dans la région

Activités clés	Produit/Résultat	Indicateurs de performance clés	But visé
1. Aider les États à se conformer aux politiques et aux orientations de l'OACI sur les questions de transport aérien et à soumettre à l'OACI des données, des statistiques et des informations	Diffusion et promotion des politiques et des orientations	Nombre accru d'États se conformant aux politiques de l'OACI et de formulaires statistiques soumis	4 ^e trimestre 2016
2. Coopérer avec les services/organismes régionaux d'aviation civile afin de maximiser les synergies pour apporter aux États une assistance efficace et efficace par rapport aux coûts	Activités de coopération avec les services et les organismes régionaux	Détermination des besoins dans la région	En fonction d'une réunion annuelle d'organisme régional

Objectif stratégique PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Objectif : Capacité accrue des États de la région de mettre en œuvre les initiatives mondiales de l'OACI pour la protection de l'environnement et les plans d'action des États pour des activités de réduction des émissions de CO₂

Activités clés	Produit/Résultat	Indicateurs de performance clés	But visé
1. Aider à établir et à mettre en œuvre les plans d'action des États pour les activités de réduction des émissions de CO ₂ dans la région	Séminaires régionaux sur l'établissement de plans d'action et la mise en œuvre de mesures, etc.	Tenue de séminaires régionaux ; Communication aux sièges du rapport sur les plans d'action des États de la région	Selon le calendrier annuel des réunions
2. Aider les activités de vulgarisation environnementale dans la région et représenter l'OACI dans les réunions traitant de la protection de l'environnement	Présenter des exposés soulignant les priorités des États et de l'OACI	Expression des préoccupations de l'OACI en temps utile dans les forums appropriés	Selon le calendrier des autres organisations internationales
3. Aider les États de la région à suivre les politiques et directives de l'OACI sur la protection de l'environnement	Diffusion et promotion des politiques et des orientations	Nombre accru d'États se conformant aux politiques de l'OACI	4 ^e trimestre 2016

Lieu :	SAM (Lima, Pérou)
Objectif :	<i>Aider à la réalisation des Objectifs de l'OACI, encourager les États auprès desquels le Bureau régional est accrédité à mettre en œuvre les politiques et les directives de l'Organisation dans les domaines de la sécurité, de la navigation aérienne, du transport aérien et de la coopération technique.</i>

Objectif stratégique SÉCURITÉ

Objectif : Renforcer la sécurité de l'aviation dans toute la zone d'accréditation APAC par des missions et des interactions avec les États pour l'établissement de plans d'action correctrice afin d'éliminer les carences de supervision de la sécurité

Activités clés	Produit/Résultat	Indicateurs de performance clés	But visé
1. Améliorer la conformité aux SARP de l'OACI en déployant les stratégies d'intervention CMO	Formation aux BR sur les activités CMO et participation sur les ICVM et CSA	100 % des experts régionaux SAM (dans des disciplines liées à la sécurité) seront approuvés comme vérificateurs du CMO. 50 % d'entre eux sont approuvés comme des TL	4 ^e trimestre 2016
2. Aider dans la mise en œuvre des SMS et SSP	Assurer la formation aux États pour le téléchargement sur iSTARS de leurs analyses des écarts des SSP	6 États ayant appliqué des processus réactifs et proactifs efficaces dans leurs SSP	4 ^e trimestre 2016
3. Mise en œuvre de systèmes efficaces de supervision de la sécurité	Mise à jour continue des LAR par les réunions de groupes d'experts PEL, AIR, OPS, AGA, DG, ANS	Réduire de 20 % les LEI SAM d'ici 2016	4 ^e trimestre 2016
4. Mise en œuvre des activités de certification multinationale et de surveillance pour les fournisseurs de services	Certification multinationale et surveillance des fournisseurs de services. Certification de 6 AMO et de 2 aérodromes, rapports de surveillance de 3 ANSP. Inspections de 3 AOC coordonnées par la DG	Réduire à 30 % les LEI CE4 et CE7 SAM	4 ^e trimestre 2016
5. Aider aux processus réactifs d'information sur la sécurité	Séminaire régional AIG	Réduire de 10 % les LEI SAM sur AIG	4 ^e trimestre 2016
6. Aider au processus décisionnel de haut niveau afin de renforcer la sécurité	Rapport annuel du RASG-PA sur la sécurité. Réunions RASGPA ESC et PA RAST	Obtenir une tendance à la baisse pour RE. Maintenir la tendance à la baisse pour les LOC-I et CFIT	4 ^e trimestre 2016
7. Aider à l'incorporation de RPAS dans l'espace aérien non réservé	Séminaire régional sur les RPAS et incorporation de textes réglementaires sur les LAR, à mesure que des SARPS sur les RPAS deviennent disponibles	Au moins 30 spécialistes d'État totalement capables de planifier une incorporation sans problème de RPAS dans l'espace aérien non réservé	4 ^e trimestre 2016

Activités clés	Produit/Résultat	Indicateurs de performance clés	But visé
8. Mise en œuvre du Plan d'urgence régional pour les cendres volcaniques (RVACP) - SAM	Mise en œuvre du RVACP	100 % des États mettent en œuvre le RVACP et établissent des plans d'urgence pour les cendres volcaniques	4 ^e trimestre 2016

Objectif stratégique CAPACITÉ ET EFFICACITÉ DE LA NAVIGATION AÉRIENNE

Objectif : Renforcer le système de navigation aérienne tout en améliorant la sécurité ou du moins en la maintenant

Activités clés	Produit/Résultat	Indicateurs de performance clés	But visé
1. Optimisation des routes ATS (B0-10, B0-05 et B0-20)	Plan régional pour l'optimisation des routes ATS et le nouveau dessin de la TMA.	Routes régionales optimisées (60 %) Nombre d'États mettant en œuvre des routes optimisées et le PBN/CDO/CCO (14)	1 ^{er} trimestre-4 ^e trimestre 2014-2016
2. Optimisation des procédures d'approche (B0-65)	VNAV APV Baro mis en œuvre	100 % des aérodromes internationaux disposant de pistes aux instruments dotés de VNAV APV Baro V	4 ^e trimestre 2016
3. Mise en œuvre de l'ATFM dans la Région SAM (B0-35)	États ayant mis en œuvre des unités de gestion des flots de vols.	Pourcentage d'États ayant mis en œuvre l'ATFM (60 %)	4 ^e trimestre 2016
4. Mise en œuvre du réseau régional de base ATN/IPS (B0-25, B0-30)	Réseaux régionaux mis en œuvre.	Services régionaux aéronautiques fixes disponible dans tous les États (100 %)	4 ^e trimestre 2016
5. Mise en œuvre des applications ATN sol-sol (AMHS, AIDC) (B0-25)	Documents régionaux d'orientation pour la mise en œuvre.	Nombre d'interconnexions des systèmes AMHS et AIDC mises en œuvre (30)	4 ^e trimestre 2016
6. Mise en œuvre des liaisons de données air-sol (B0-40)	Orientations régionales pour a mise en œuvre de l'ADS C CPDLC dans les régions océaniques ou éloignées. Mise en œuvre des D ATIS et D VOLMET	Pourcentage de FIR océaniques avec ADS C CPDLC (60 %). Nombre de D ATIS et D VOLMET mis en œuvre	4 ^e trimestre 2016
7. Mise en œuvre du partage des données de surveillance et de plans de vol entre ACC adjacents (B0-84)	Partage régional des données de surveillance et de plans de vol.	Nombre de partage de données de surveillance et de plans de vol mis en œuvre (6)	4 ^e trimestre 2016
8. Mise en œuvre de nouveaux systèmes de surveillance (ADS-B et Multilatération) (B0-84)	Orientations régionales sur la mise en œuvre. Mise en œuvre des systèmes ADS B et Multilatération.	Nombre de systèmes ADS B et Multilatération mis en œuvre (15)	4 ^e trimestre 2016

Activités clés	Produit/Résultat	Indicateurs de performance clés	But visé
9. Aider dans la sélection des fréquences, la mise à jour des bases de données régionales, résolution des brouillages préjudiciables et position aux WRC de l'UIT	Sélection de fréquences, mise à jour des bases de données régionales sur les fréquences	Programme principal	1 ^{er} trimestre- 4 ^e trimestre 2014-2016
10. Mise en oeuvre de la certification d'aérodromes (B0-80)	Aérodromes certifiés	Pourcentage d'aérodromes AOP certifiés (30 %)	4 ^e trimestre 2016
11. Mise en oeuvre du QMS/AIM (B0-30)	QMS/AIM mis en oeuvre.	Pourcentage de QMS/AIM (100 %)	4 ^e trimestre 2016
12. Mise en oeuvre du QMS/MET (B0-105)	QMS/MET mis en oeuvre.	Mise en œuvre à 100 % des services MET 90 % des QMS/MET certifiés	4 ^e trimestre 2016
13. Renforcer l'apport de services météorologiques existants à l'appui de la prise de décisions opérationnelles, stratégiques, pré-tactiques et tactiques (incluant le Module B0-105 de l'ASBU)	Les services MET disposent des installations MET nécessaires pour assurer les services MET	Données météorologiques de radar et de satellite ; stations MET automatiques, RVR, etc.	4 ^e trimestre 2016

Objectif stratégique SÛRETÉ ET FACILITATION

Objectif : Mise en œuvre cohérente et efficace des SARP de l'Annexe 17 et de l'Annexe 9 dans la région ; Renforcement des capacités de supervision de la sûreté des États qui doivent rectifier les carences détectées par la CMA de l'USAP ; Renforcement de la sûreté de l'aviation dans le monde en appuyant les initiatives régionales de sûreté

Activités clés	Produit/Résultat	Indicateurs de performance clés	But visé
1. Aider les États à mettre en œuvre les politiques de sûreté de l'aviation et de facilitation dans la région	Rapports sur les initiatives régionales actuelles de politiques de sûreté de l'aviation et de facilitation	Communication des rapports aux sièges	Annuel
2. Mettre en œuvre des programmes d'amélioration de la sûreté de l'aviation dans les États à LEI élevé	Mise en œuvre du CAP et notamment des SSeC identifiés	Réduire à 35 % le LEI de ces États	4 ^e trimestre 2016
3. Appuyer la transition et mettre en œuvre la CMA-USAP dans la région	Formation d'ASRO et nouvelle certification de vérificateurs USAP dans la région	Six activités internationales CMA-USAP exécutées dans la Région SAM	Selon les plans annuels d'activités CMA-USAP

Activités clés	Produit/Résultat	Indicateurs de performance clés	But visé
4. Mettre en œuvre la Déclaration sur la sûreté de l'aviation	Réunions, cours, séminaires, assistance annuels réguliers AVSEC/FAL	Formation de 600 experts d'États différents de la région, tenue de cours et de séminaires AVSEC	Selon le calendrier annuel de réunions, de formation et d'assistance
5. Maintien d'un réseau de liens professionnels dans la région	Réseau actualisé de PoC de la sûreté de l'aviation dans la région	Base de données actualisée	4 ^e trimestre 2016
6. Mettre au point des DVLM électroniques	Séminaires régionaux sur les DVLM et la biométrie	Assistance apportée à 70 % États de la région	Selon le calendrier annuel des réunions
7. Maintien de la qualité des ASTC	Soutien en temps utile des travaux des ASTC comme centres de coordination et d'évaluations	Six évaluations menées aux ASTC	Selon le calendrier annuel de formation et d'évaluation des ASTC
8. Appuyer le rapport OACI CAPSCA – Amériques sur les plans d'urgence aéroportuaires des États	Mesures pour éviter la dissémination de maladies transmissibles	100 % des aéroports internationaux ont mis en œuvre des plans d'urgence	4 ^e trimestre 2016

Objectif stratégique DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU TRANSPORT AÉRIEN

Objectif : Degré accru de mise en œuvre des politiques et des orientations de l'OACI grâce à la coopération avec des organisations régionales et de meilleures communications dans la région

Activités clés	Produit/Résultat	Indicateurs de performance clés	But visé
1. Aider les États à se conformer aux politiques et aux orientations de l'OACI sur les questions de transport aérien et à soumettre à l'OACI des données, des statistiques et des informations	Diffusion et promotion des politiques et des orientations	Nombre accru d'États se conformant aux politiques de l'OACI et de formulaires statistiques soumis	4 ^e trimestre 2016
2. Coopérer avec les services/organismes régionaux d'aviation civile afin de maximiser les synergies pour apporter aux États une assistance efficiente et efficace par rapport aux coûts	Activités de coopération avec les services et les organismes régionaux	Détermination des besoins dans la région	En fonction d'une réunion annuelle d'organismes régionaux

Objectif stratégique PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Objectif : Capacité accrue des États de la région de mettre en œuvre les initiatives mondiales de l'OACI pour la protection de l'environnement et les plans d'action des États pour des activités de réduction des émissions de CO₂

Activités clés	Produit/Résultat	Indicateurs de performance clés	But visé
1. Aider à établir et à mettre en œuvre les plans d'action des États sur les activités de réduction des émissions de CO ₂ dans la région	Séminaires régionaux sur l'établissement de plans d'action et la mise en œuvre de mesures, etc.	6 plans d'action d'État	Selon le calendrier annuel des réunions
2. Aider les activités de vulgarisation environnementale dans la région et représenter l'OACI dans les réunions traitant de la protection de l'environnement	Présenter des exposés soulignant les priorités des États et de l'OACI	Expression des préoccupations de l'OACI en temps utile dans les forums appropriés	Selon le calendrier des autres organisations internationales
3. Aider les États à se conformer aux SARP de l'Annexe 16 et à suivre les politiques et les directives de l'OACI sur la protection de l'environnement	Diffusion et promotion des politiques et des orientations	Nombre accru d'États se conformer aux SARP de l'Annexe 16	4 ^e trimestre 2016

Lieu :	WACAF (Dakar, Sénégal)
Objectif :	<i>Aider à la réalisation des Objectifs de l'OACI, encourager les États auprès desquels le Bureau régional est accrédité à mettre en œuvre les politiques et les directives de l'Organisation dans les domaines de la sécurité, de la navigation aérienne, du transport aérien et de la coopération technique.</i>

Objectif stratégique SÉCURITÉ

Objectif : Renforcer la sécurité de l'aviation dans toute la zone d'accréditation WACAF par des missions et des interactions avec les États pour l'établissement de plans d'action correctrice afin d'éliminer les carences de supervision de la sécurité

Activités clés	Produit/Résultat	Indicateurs de performance clés	But visé
1. Aider les États à mettre en œuvre les plans d'action acceptés par l'OACI résultant des missions de l'équipe de la sécurité du bureau régional.	Renforcement de la supervision efficace de la sécurité par l'État	Résolution de SSC dans 2 États ; Résolution de tout nouveau SSC dans un délai de 12 mois durant la période triennale EI amélioré à 60 % dans 6 États EI amélioré à 60 % dans 7 autres États.	2014 2016 2015 2016
2. Appuyer les efforts de renforcement des capacités des États dans la supervision de la sécurité grâce à des cours de formation GSI	Disponibilité d'inspecteurs qualifiés de la supervision de la sécurité	Entérinement par l'OACI d'un centre de formation GSI dans la région WACAF Formation de 20 inspecteurs qualifiés disponibles aux États, RSOO et CIS AFI	2014 2016
3. Appuyer, selon les besoins, les travaux du RASG-AFI et de ses organes auxiliaires pour renforcer la sécurité de l'aviation	Établissement d'équipes sur la sécurité sur les pistes aux aéroports internationaux	Établissement de 24 équipes sur la sécurité sur les pistes à 24 aéroports internationaux dans les 24 États Réduction de 50 % des incidents/accidents de sécurité des pistes Réduction d'un autre 25 % des incidents/accidents de sécurité des pistes	2014 2015 2016
4. Faciliter l'établissement requis par les États de la certification IATA de l'audit de sécurité opérationnelle (IOSA) sur les transporteurs WACAF	Renforcer la conformité à l'IOSA des opérations aériennes dans la région WACAF	Nombre d'États de la WACAF exigeant l'IOSA Nombre de transporteurs certifiés IOSA dans la région WACAF	2016 2016

Activités clés	Produit/Résultat	Indicateurs de performance clés	But visé
5. Aider les États à mettre en œuvre les SSP avec la mise en œuvre correspondante des SMS par les exploitants	Formation aux SSP/SMS par des séminaires/ateliers	5 États conformes aux exigences SSP 10 exploitants (transporteurs, aérodromes et ANSP) conformes aux exigences SMS Cinq autres États conformes aux exigences SSP ainsi que 10 autres exploitants	2015 2015 2016
6. Aider les États à mettre en œuvre le QMS pour MET et AIM	Mise en œuvre du QMS et formation par séminaires/ateliers	QMS MET mis en œuvre et conformes à l'ISO dans 17 États QMS AIM mis en œuvre et conformes à l'ISO dans 15 États	2016 2016
7. Aider les États/ANSP à établir des plans d'urgence ATM	Plans d'urgence ATM régionaux et nationaux	Préparation de 2 plans d'urgence par an aux fins de soumission au Conseil pour approbation	2016

Objectif stratégique CAPACITÉ ET EFFICACITÉ DE LA NAVIGATION AÉRIENNE

Objectif : Améliorer les performances du système de navigation aérienne

Activités clés	Produit/Résultat	Indicateurs de performance clés	But visé
1. Appui du Groupe régional de planification et de mise en œuvre AFI (APIRG) et de ses organes auxiliaires parties prenantes	Sélection régionale et accords sur le Bloc 0 de l'ASBU	Degré accru de mise en œuvre de tous les modules du Bloc 0 : <ul style="list-style-type: none"> • 75 % des États • 90 % des États 	1 ^{er} trimestre 2014 4 ^e trimestre 2014
2. Aider les États à mettre en œuvre le PBN en-route en se concentrant sur les opérations en région terminale	Atelier sur les PBN/CCO/CDO Ateliers sur le Bloc 0	Nombre accru d'aéroports avec des procédures PBN publiées : 5 par an	2016
3. Appuyer la mise en œuvre de l'infrastructure aéronautique pertinente pour renforcer la sécurité et l'efficacité des opérations (ex. AIDC, communications sur liaisons de données par satellite, etc.)	Mise en œuvre de l'infrastructure requise du plan AFI	Évaluation de l'AFISNET Ajout d'une FIR ayant mis en œuvre le CPDLC	2015 2016
4. Aider les États dans le processus de transition AIS-AIM	Mise en œuvre AIM	Plans nationaux de transition établis pour 15 États	2016

Activités clés	Produit/Résultat	Indicateurs de performance clés	But visé
5. Appuyer les États dans la définition des outils de surveillance pertinents fondés sur la densité du trafic conformément aux conclusions pertinentes de l'APIRG	Amendement de l'aspect surveillance du Plan AFI	Amendement de l'aspect surveillance du Plan AFI	2015
6. Promouvoir les positions de l'OACI sur les fréquences aéronautiques auprès des acteurs régionaux afin d'aider les États à se préparer pour la Conférence mondiale des radiocommunications (WRC) de l'UIT	Protéger la position de l'OACI	Nombre de positions de l'OACI promues et appuyées à la WRC	2015
7. Établir le plan AFI de transition au XML, Aider les États à mettre en œuvre l'échange numérique des données OPMET et AIM et modernisation de l'infrastructure AFS	Établissement du plan de transition au XML et mise en œuvre des FIXIM IWXXM et RDB AIXM	Un FIXIM IWXXM et un RDB AIXM mis en œuvre	2016
8. Aider les États fournisseurs de MWO à mettre en œuvre le SIGMET	Meilleure disponibilité du SIGMET	8 sur 9 États MWO États remplissent leurs obligations SIGMET	2016
9. Aider les États pour la certification d'aérodromes	Augmenter le nombre d'aérodromes certifiés par les États	3 aérodromes internationaux certifiés	2016

Objectif stratégique SÛRETÉ ET FACILITATION

Objectif : Mise en œuvre cohérente et efficace des SARP de l'Annexe 17 et de l'Annexe 9 dans la région ; Renforcement des capacités de supervision de la sûreté des États qui doivent rectifier les carences détectées par la CMA de l'USAP ; Renforcement de la sûreté de l'aviation dans le monde en appuyant les initiatives régionales de sûreté dans la région
Nombre accru de personnel AVSEC compétent afin de réduire voire d'éliminer les actes d'intervention illicite dans la région.

Activités clés	Produit/Résultat	Indicateurs de performance clés	But visé
1. Aider les États à mettre en œuvre les politiques de sûreté de l'aviation et de facilitation dans la région, en assurant la formation par le réseau ASTC network	Nombre accru de personnel AVSEC qualifié dans les États de la WACAF	150 stagiaires qualifiés (inspecteurs, instructeurs, etc.)	Selon le calendrier annuel de formation des ASTC
2. Aider les États à établir et à mettre en œuvre les plans d'action correctrice USAP	Meilleure conformité des États aux dispositions AVSEC	SSEC résolus dans deux États	Un d'ici le 3 ^e trimestre 2014 Un d'ici le 4 ^e trimestre 2014 sous réserve d'une meilleure sûreté nationale en République centrafricaine

Activités clés	Produit/Résultat	Indicateurs de performance clés	But visé
3. Mener des enquêtes AVSEC auprès des États et établir des plans d'amélioration de la sûreté (SIP) aux fins de mise en œuvre	Établissement dans les États de systèmes AVSEC solides et durables	SIP mis en œuvre dans 2 États de la WACAF	Le premier d'ici le 1 ^{er} trimestre 2014 Le second d'ici le 4 ^e trimestre 2014
4. Appuyer les organisations régionales en contribuant des suggestions sur des questions liées à la sûreté (Séminaire régional sur les MANPAD, Contrôle des frontières dans le Sahel et le Maghreb)	Séminaires régionaux menés avec ECOWAS et la CAFAC ; Prise en compte des priorités des États et de l'OACI dans les politiques extérieures Séminaires avec d'autres organisations	Tenue de 2 séminaires ; Expression en temps utile des préoccupations de l'OACI aux forums pour atténuer le risque d'actes d'intervention illicite dans la région	Selon le calendrier annuel des réunions et le calendrier d'autres organisations internationales

Objectif stratégique DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU TRANSPORT AÉRIEN

Objectif : *Degré accru de mise en œuvre des politiques et des orientations de l'OACI grâce à la coopération avec des organisations régionales et de meilleures communications dans la région.*

Activités clés	Produit/Résultat	Indicateurs de performance clés	But visé
1. Aider les États à se conformer aux politiques et directives de l'OACI sur des questions de transport aérien	Diffusion et promotion des politiques et des orientations et soumission par les États de données, de statistiques et d'informations	Nombre accru d'États se conformant aux politiques de l'OACI et de formulaires statistiques soumis	4 ^e trimestre 2016

Objectif stratégique PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Objectif : *Capacité accrue des États de la région de mettre en œuvre les initiatives mondiales de l'OACI pour la protection de l'environnement et les plans d'action des États pour des activités de réduction des émissions de CO₂*

Activités clés	Produit/Résultat	Indicateurs de performance clés	But visé
1. Aider à établir et à mettre en œuvre les plans d'action des États pour les activités de réduction des émissions de CO ₂ dans la région	Séminaires régionaux sur l'établissement de plans d'action et la mise en œuvre de mesures, etc.	Tenue de séminaires régionaux Diffusion de rapports sur les plans d'action des États de la région aux sièges	Selon le calendrier annuel des réunions

Activités clés	Produit/Résultat	Indicateurs de performance clés	But visé
2. Renforcer la sensibilisation des États sur les carburants alternatifs	Séminaire régional	Tenue de séminaires régionaux	Un séminaire en 2014
3. Aider les États de la région à acquérir des connaissances et des compétences sur l'utilisation de l'Outil d'estimation des économies de carburant de l'OACI (IFSET)	Séminaire régional sur l'utilisation de l'IFSET	Usage efficace accru de l'IFSET et compte rendu exact par les États, les fournisseurs de services de navigation aérienne, les usagers, les auteurs de réglementations et autres acteurs intéressés de l'aviation	Selon le calendrier annuel des réunions
4. Aider les États à rendre compte à l'OACI, sur une base trimestrielle, des avantages pour l'environnement découlant des améliorations opérationnelles, en utilisant des mécanismes convenus régionalement	Faire participer les États par le Groupe de travail sur l'établissement du réseau de routes PBN de l'APIRG	Compte rendu accru et approprié des avantages pour l'environnement découlant des améliorations opérationnelles	4 ^e trimestre 2016

(page laissée intentionnellement en blanc)

**PRÉSENTATION DES PROGRAMMES
PAR
STRATÉGIE D'EXÉCUTION DE SOUTIEN**

Gestion de l'administration et des services

Soutien administratif à l'ANC

Secrétariat de l'Assemblée et du Conseil

Budget et gestion financière

Communications

**Services de conférence, de sécurité et
services généraux**

Déontologie

Évaluation et vérification interne

Gestion exécutive

Ressources humaines

Technologie de l'information

Services linguistiques

Services juridiques et relations extérieures

(page laissée intentionnellement en blanc)

STRATÉGIES D'EXÉCUTION DE SOUTIEN PAR FONCTION

BUDGET ORDINAIRE - BESOINS EN RESSOURCES

Stratégie de soutien	Année	Gestion de l'administration et des services	Soutien admin. de l'ANC	Secrétariat de l'Assemblée et du Conseil	Budget et gestion financière	Communications	Services de conférence, de sécurité et services généraux	Déontologie	Évaluation et vérification interne	Gestion exécutive	Ressources humaines	Technologies de l'information	Services linguistiques	Services juridiques et relations extérieures	Services d'imprimerie et de distribution	Total
		Coût total (en milliers de CAD)														
Soutien du Programme																
	2014	302	-	-	-	-	3 013	-	-	1 946	-	2 978	-	2 466	1 945	12 651
	2015	300	-	-	-	-	3 151	-	-	1 864	-	3 132	-	2 329	1 992	12 767
	2016	308	-	-	-	-	3 128	-	-	1 919	-	3 043	-	2 484	2 254	13 136
	Total :	910	-	-	-	-	9 292	-	-	5 729	-	9 153	-	6 190	6 190	38 553
Gestion et administration																
	2014	1 311	-	-	4 207	640	1 808	108	1 186	-	4 832	1 489	-	-	-	15 581
	2015	1 300	-	-	4 092	659	1 891	112	1 136	-	5 032	1 566	-	-	-	15 787
	2016	1 335	-	-	4 198	678	1 877	115	1 045	-	5 308	1 522	-	-	-	16 078
	Total :	3 945	-	-	12 497	1 977	5 575	335	3 368	-	15 172	4 577	-	-	-	47 446
Gestion et administration - Organes directeurs																
	2014	403	322	485	-	-	1 205	-	-	-	-	496	4 520	-	-	7 433
	2015	400	330	497	-	-	1 260	-	-	-	-	522	4 566	-	-	7 574
	2016	411	343	512	-	-	1 251	-	-	1 073	-	507	4 658	-	-	8 756
	Total :	1 214	995	1 494	-	-	3 717	-	-	1 073	-	1 526	13 744	-	-	23 763
TOTAL																
	2014	2 016	322	485	4 207	640	6 026	108	1 186	1 946	4 832	4 964	4 520	2 466	1 945	35 665
	2015	1 999	330	497	4 092	659	6 302	112	1 136	1 864	5 032	5 220	4 566	2 329	1 992	36 129
	2016	2 053	343	512	4 198	678	6 256	115	1 045	2 992	5 308	5 072	4 658	2 484	2 254	37 970
	Total :	6 069	995	1 494	12 497	1 977	18 584	335	3 368	6 802	15 172	15 256	13 744	7 278	6 190	109 763

STRATÉGIE D'EXÉCUTION DE SOUTIEN

BUDGET ORDINAIRE - BESOINS EN RESSOURCES

Fonction	Année	Postes			Hors-postes				Coût total (en milliers de CAD)
		Années-personnes		Coût total (en milliers de CAD)	Coût total (en milliers de CAD)				
		AI	Services généraux		Consultants/ Externalisation	Déplace- ments	Réunions	Autre	
Gestion de l'administration et des services									
	2014	4,00	3,00	1 134	307	36	-	539	2 016
	2015	4,00	3,00	1 160	314	37	-	488	1 999
	2016	4,00	3,00	1 194	322	38	-	500	2 053
	Total :			3 488	944	110	-	1 527	6 069
Soutien administratif de l'ANC									
	2014	1,50	0,50	322	-	-	-	-	322
	2015	1,50	0,50	330	-	-	-	-	330
	2016	1,50	0,50	343	-	-	-	-	343
	Total :			995	-	-	-	-	995
Secrétariat de l'Assemblée et du Conseil									
	2014	2,00	2,00	472	14	-	-	-	485
	2015	2,00	2,00	483	14	-	-	-	497
	2016	2,00	2,00	498	14	-	-	-	512
	Total :			1 452	42	-	-	-	1 494
Budget et gestion financière									
	2014	12,00	22,00	3 719	-	12	-	475	4 207
	2015	11,00	22,00	3 593	-	13	-	486	4 092
	2016	11,00	22,00	3 688	-	13	-	498	4 198
	Total :			11 000	-	38	-	1 459	12 497
Communications									
	2014	2,00	1,00	482	128	10	-	20	640
	2015	2,00	1,00	496	131	10	-	21	659
	2016	2,00	1,00	512	134	11	-	21	678
	Total :			1 490	393	31	-	63	1 977
Services de conférence, de sécurité et services généraux									
	2014	1,00	11,00	928	143	20	-	4 935	6 026
	2015	1,00	11,00	950	147	20	-	5 184	6 302
	2016	1,00	12,00	1 060	156	21	-	5 020	6 256
	Total :			2 938	446	61	-	15 139	18 584
Déontologie									
	2014	0,50	0,00	108	-	-	-	-	108
	2015	0,50	0,00	112	-	-	-	-	112
	2016	0,50	0,00	115	-	-	-	-	115
	Total :			335	-	-	-	-	335
Évaluation et vérification interne									
	2014	4,50	2,00	1 088	50	47	-	1	1 186
	2015	4,08	2,00	1 036	51	48	-	1	1 136
	2016	3,50	2,00	952	54	39	-	1	1 045
	Total :			3 076	155	134	-	3	3 368
Gestion exécutive									
	2014	4,00	3,00	1 618	-	246	20	61	1 946
	2015	2,00	2,00	1 528	-	252	21	63	1 864
	2016	2,00	2,00	1 576	-	258	1 095	64	2 992
	Total :			4 723	-	755	1 136	189	6 802

BUDGET ORDINAIRE - BESOINS EN RESSOURCES

Fonction	Année	Postes			Hors-postes				Coût total (en milliers de CAD)
		Années-personnes		Coût total (en milliers de CAD)	Coût total (en milliers de CAD)				
		AI	Services généraux		Consultants/ Externalisation	Déplacements	Réunions	Autre	
RESSOURCES HUMAINES									
	2014	9,00	15,00	3 871	51	-	-	910	4 832
	2015	9,00	15,00	3 969	52	-	-	1 010	5 032
	2016	9,00	15,00	4 088	54	-	-	1 166	5 308
	Total :			11 928	157	-	-	3 087	15 172
Technologies de l'information									
	2014	11,50	6,00	2 406	1 188	31	-	1 340	4 964
	2015	11,50	6,00	2 465	1 195	31	-	1 529	5 220
	2016	11,50	6,00	2 562	1 073	32	-	1 404	5 072
	Total :			7 433	3 456	94	-	4 273	15 256
Services linguistiques - Gestion et administration - Organes directeurs*									
	2014	15,42	16,28	4 089	428	3	-	-	4 520
	2015	15,11	16,28	4 124	438	3	-	-	4 566
	2016	14,80	16,28	4 207	449	3	-	-	4 658
	Total :			12 421	1 315	8	-	-	13 744
Services juridiques et relations extérieures									
	2014	8,00	7,00	2 186	-	56	220	3	2 466
	2015	8,00	7,00	2 247	-	47	31	3	2 329
	2016	8,00	7,00	2 319	-	49	113	3	2 484
	Total :			6 753	-	152	364	9	7 278
Services d'imprimerie et de distribution									
	2014			-	-	-	-	1 945	1 945
	2015			-	-	-	-	1 992	1 992
	2016			-	-	-	-	2 254	2 254
	Total :							6 190	6 190
TOTAL - Stratégies d'exécution de soutien									
	2014			22 424	2 310	460	241	10 231	35 665
	2015			22 495	2 343	461	52	10 777	36 129
	2016			23 113	2 255	462	1 207	10 932	37 970
	Total :			68 032	6 908	1 384	1 500	31 940	109 763

* Les valeurs données ci-dessus pour les Services linguistiques ne comprennent pas la traduction, c'est-à-dire la portion relevant du Soutien du Programme (présentée à la rubrique Objectifs stratégiques). Le tableau ci-dessous présente les besoins estimatifs en ressources pour l'ensemble des Services linguistiques.

BUDGET ORDINAIRE - BESOINS EN RESSOURCES

Fonction	Année	Postes			Hors-postes				Coût total (en milliers de CAD)
		Années-personnes		Coût total (en milliers de CAD)	Coût total (en milliers de CAD)				
		AI	Services généraux		Consultants/ Externalisation	Déplacements	Réunions	Autre	
Services linguistiques - TOTAL									
	2014	41,67	44,00	11 052	1 158	7	-	-	12 217
	2015	40,83	44,00	11 147	1 185	7	-	-	12 339
	2016	40,00	44,00	11 370	1 213	8	-	-	12 590
	Total :			33 569	3 555	22	-	-	37 147

STRATÉGIE D'EXÉCUTION DE SOUTIEN

Fonction	<i>Gestion de l'administration et des services</i>
Description	<p><i>Planification, gestion et supervision des activités de la Direction de l'administration et des services liées aux éléments suivants :</i></p> <p><i>Gestion des ressources humaines ; Technologie de l'information et des communications et gestion du web ; Services des langues et des publications ; Activités productrices de recettes ; Secrétariat de l'Assemblée et du Conseil ; Services de conférence, de sécurité et services généraux ; Registre, Archives et Distribution ; et Services des voyages.</i></p> <p><i>Apport de soutien et de conseils stratégiques sur diverses questions de gestion à l'Assemblée, au Conseil, au Comité des ressources humaines, et au Comité des finances, ainsi qu'au Secrétaire général, et aux principaux comités opérationnels du Secrétariat dans les domaines de l'administration et des services.</i></p> <p><i>Collaboration aux initiatives interinstitutions des Nations Unies à l'appui des réformes de l'administration et de la gestion visant à renforcer l'efficacité et l'efficacités organisationnelles.</i></p>

Objectifs :

- Gestion efficiente et efficace des ressources humaines et matérielles par la modernisation des processus d'administration et de gestion en utilisant des outils d'automatisation et des systèmes modernes de gestion.
- Application des politiques, des règles et des procédures de gestion des ressources humaines pour répondre aux besoins changeants de l'Organisation et pour promouvoir un Secrétariat international de calibre exceptionnel et hautement motivé.
- Utilisation efficiente des ressources disponibles dans l'administration et les services afin d'appuyer effectivement l'Organisation dans la mise en œuvre de ses Objectifs stratégiques.

Activités clés	Produit/Résultat	Indicateurs de performance clés	But visé
1. Établir et mettre en œuvre un budget axé sur les résultats et un plan d'activités dans la gestion de l'administration et des services.	Gestion effective de l'administration et des services	Taux d'utilisation du budget annuel	90 %
2. Guider la gestion des ressources humaines et gérer les ressources matérielles de l'Organisation.	Mise en place de ressources humaines et matérielles de haute qualité	Pourcentage de l'effectif dont le niveau PACE est égal ou supérieur à la catégorie « répond pleinement aux attentes de performance »	75 %
3. Appuyer l'Organisation dans la réalisation de ses Objectifs stratégiques en utilisant les ressources humaines et matérielles.	Tous les Objectifs stratégiques sont soutenus de façon efficiente et efficace	Nombre de processus administratifs modernisés	3 durant le triennat
4. Soutenir et conseiller les organes directeurs dans tous les aspects liés à l'administration et à la gestion de l'Organisation.	Notes de travail et documents soumis dans les délais et sans erreurs	Pourcentage de documents fournis dans les délais	95 %
5. Collaborer aux initiatives interinstitutions des Nations Unies pour la gestion de l'administration et des services.	Mise en place à l'OACI des initiatives de réforme de gestion pertinentes de l'ONU	Nombre d'initiatives de réforme de gestion pertinentes de l'ONU appliquées à l'OACI	3 durant le triennat

Fonction	<i>Soutien administratif à la Commission de la navigation aérienne</i>
Description	<i>Le soutien administratif à la gestion de la Commission de la navigation aérienne comprend l'appui des activités d'établissement de calendriers, de procès-verbaux et de procédure, ainsi que la tenue et l'amélioration du site web de l'ANC.</i>

- Objectifs :**
- Planification efficace des sessions et à long terme ;
 - Consignation exacte des délibérations des réunions de l'ANC ;
 - Communication efficace de documents à l'appui des réunions de l'ANC ;
 - Coordination entre l'ANC, les autres organes directeurs et le Secrétariat.

Activités clés	Produit/Résultat	Indicateurs de performance clés	But visé
1. Préparer les programmes des travaux des sessions	Programme des travaux pour chaque session de l'ANC	% des notes de travail relatives au programme des travaux disponibles 5 jours ouvrables avant la séance officielle de l'ANC	90 %
2. Préparer les procès-verbaux des réunions de l'ANC	Procès-verbaux	% des séries finales de procès-verbaux préparés pour chaque session en 2 semaines	90 % (le budget prévoit un maximum de 25 procès-verbaux par an, pour un volume maximal de 8 pages de procès-verbal par réunion)
3. Assurer la disponibilité des documents pour les réunions de l'ANC	Tenue à jour du site web de l'ANC	% de WP et de documents de référence principaux inscrits sur l'ordre du jour disponibles 5 jours ouvrables avant une réunion formelle de l'ANC	90 %
4. Soutien informel (ex. sous-groupes de l'ANC incluant)	Soutien du Secrétariat à ces réunions	Nombre de réunions où l'appui du Secrétariat est requis	1 par point du programme de travail
5. Notes officielles ou rapports officiels supplémentaires demandés par l'ANC ou ses sous-groupes	Notes/rapports officiels	Nombre de notes/rapports	Rapport verbal : selon les besoins Rapport écrit : maximum de 2 par an
6. Coordination entre l'ANC, les autres organes directeurs et le Secrétariat pour les programmes de travail, les calendriers des réunions	Programme de travail de l'ANC, contributions au programme de travail du Conseil, calendriers des réunions de l'ANC	% des notes d'information relatives au programme des travaux, à l'horaire des réunions et aux réunions disponible à temps pour que le Conseil l'examine	90 %

STRATÉGIE D'EXÉCUTION DE SOUTIEN

Fonction	<i>Secrétariat de l'Assemblée et du Conseil</i>
Description	<i>Au sein de la Direction de l'administration et des services, le Groupe de soutien de l'Assemblée et du Conseil assure des services de soutien administratif aux réunions de la Plénière et du Comité exécutif de l'Assemblée et aux réunions du Conseil ; il surveille les mesures de suivi donnant suite aux décisions de l'Assemblée et du Conseil.</i>

- Objectifs :**
- Préparation et diffusion efficace et rapide d'informations liées aux politiques et aux activités de l'Assemblée et du Conseil.
 - Préparation efficiente des documents d'appui destinés à l'Assemblée et au Conseil.

Activités clés	Produit/Résultat	Indicateurs de performance clés	But visé
1. Émettre les décisions, les procès-verbaux et les fiches d'action liés au Conseil et publier les résolutions de l'Assemblée et les procès-verbaux des réunions de la Plénière et du Comité exécutif en respectant les échéances	Publication rapide des décisions, des procès-verbaux et des fiches d'action du Conseil ainsi que les résolutions et les procès-verbaux de l'Assemblée	Pourcentage de documents publiés dans les délais impartis	95 %
2. Surveiller les mesures de suivi aux décisions du Conseil et de l'Assemblée	Publication en temps utile des rapports des sessions sur les mesures prises pour donner suite aux décisions du Conseil ; et des rapports mi-triennaux sur la mise en œuvre des résolutions et décisions de l'Assemblée préparés par les Directions touchées	Pourcentage de rapports affichés en temps utile pour chaque session du Conseil Pourcentage de rapports mi-triennaux publiés en temps utile aux fins d'examen par le Conseil	95 % 95 %
3. Préparer, en temps utile, les comptes rendus textuels des réunions du Conseil et de la Commission de la navigation aérienne pour les réunions de la Plénière et du Comité exécutif de l'Assemblée, ainsi que pour les réunions d'autres organes, sur demande	Production rapide de comptes rendus textuels	Pourcentage des comptes rendus produits dans les délais impartis	95 %

Fonction	<i>Budget et gestion financière</i>
Description	<i>Cette fonction comprend les services financiers et comptables pour toutes les opérations de l'Organisation, incluant la gestion, le contrôle et le compte rendu des actifs et des passifs de l'Organisation, des revenus et des dépenses de tous les fonds en conformité au Règlement financier, aux politiques et aux procédures, ainsi qu'aux directives de l'Assemblée et du Conseil ; assurant l'imputabilité ; appuyant l'affectation des ressources des programmes et du fonctionnement afin d'optimiser l'utilisation des fonds prévus et/ou disponibles en fonction des priorités de l'Organisation (planification et budget) ; fournissant des conseils sur les questions de politique entraînant des incidences financières ; supervisant la planification programmatique stratégique et le compte rendu des performances ; appliquant la gestion des risques d'entreprise et le compte rendu des transactions financières, incluant les États financiers annuels et les rapports des contributeurs tout en maintenant la stabilité des opérations des États.</i>

Objectifs :

- Opinion sans réserve du Commissaire aux comptes.
- Gestion et compte rendu financiers conformément au Règlement financier et à l'IPSAS pour tous les fonds et projets, selon les besoins.
- Budget et autres dépenses maintenus dans les crédits, affectations et soldes approuvés.
- Rapports et états financiers exacts publiés en temps utile.
- Budget de l'Organisation préparé et approuvé par tous les organes directeurs.
- Paiements exacts et en temps utile des membres du personnel, des experts des services extérieurs, des consultants et des fournisseurs.
- Tenue à jour du Manuel des politiques et des procédures financières (FPPM).
- Registres des risques établis, surveillés et faisant l'objet de rapport au niveau de l'entreprise
- Captation et compte rendu des questions émergentes durant le triennat par le processus du plan d'activités continu.
- Rapports en temps utile sur les performances à la haute direction et aux organes directeurs par l'entremise du réseau de partage des connaissances de l'OACI (IKSN).
- Tenue à jour du Cadre de contrôle interne (ICF).
- Soutien efficient et efficace aux projets extérieurs de coopération technique.

Activités clés	Produit/Résultat	Indicateurs de performance clés	But visé
1. Gestion des dépenses dans les limites du budget approuvé et des fonds disponibles.	Rapports mensuels et budgétaires	Niveaux des dépenses	Aucun dépassement des dépenses et solde disponible
2. Production d'états financiers, des rapports de donateurs et autres rapports financiers	C-WP annuelle sur l'exercice financier, rapports trimestriels des contributeurs.	États financiers vérifiés. Réponse rapide aux questions des contributeurs.	2 ^e trimestre chaque année Dans les 15 jours suivant la demande
3. Préparation du budget triennal provisoire	C-WP et A-WP sur le budget triennal	Adoption du budget par l'Assemblée.	4 ^e trimestre 2016
4. Traitement des paiements des membres du personnel, des experts sur le terrain et des consultants.	État de paiement mensuel	Paiement en temps utile des employés et autre personnel.	100 % à la date de paiement

STRATÉGIE D'EXÉCUTION DE SOUTIEN

Activités clés	Produit/Résultat	Indicateurs de performance clés	But visé
5. Placement des fonds de l'Organisation en sécurité en maintenant un niveau de liquidité acceptable pour assurer la trésorerie requise et maximiser le potentiel d'investissement.	-	Trésorerie Intérêt créditeur protégé	Solde positif
6. Tenue à jour du plan d'activités continu	Mise à jour deux fois par an du plan d'activités continu	Détection des problèmes émergents	2 ^e trimestre et 4 ^e trimestre de chaque année
7. Gestion du Registre des risques	Mise à jour deux fois par an du Registre des risques ; atténuation des risques éventuels et rapport des mesures prises	Détection et surveillance des principaux risques.	2 ^e trimestre et 4 ^e trimestre de chaque année
8. Tenue des ICF et FPPM	État du contrôle interne appuyé par ICF et FPPM.	Aucune faiblesse grave dans les contrôles financiers.	Continu, avec des révisions au moins une fois par an, au 4 ^e trimestre.
9. Soutien aux projets de coopération technique sur le terrain. Gestion de la trésorerie incluant l'ouverture/la clôture de comptes bancaires, contrôle des signatures, inscription et contrôle des réapprovisionnements et des dépenses.	Rapprochements mensuels des livres de caisse et des relevés bancaires. Affichage des demandes de services d'agence (ASR).	Compte rendu en temps utile des dépenses approuvées pour les rapports des donateurs. Rapprochements bancaires approuvés.	Trimestriel Mensuel
10. Rapport sur les performances de l'Organisation	Mise à jour des informations programmatiques, financières et sur les performances	Évaluation des performances de l'Organisation	Mise à jour et compte rendu au Conseil durant chaque phase Comités

Fonction	<i>Communications</i>
Description	<i>Relevant du Cabinet du Secrétaire général, la Section des communications (COM) a pour mandat de renforcer la sensibilisation du public et de la communauté aéronautique à l'OACI, au Conseil et aux Objectifs stratégiques de l'Organisation. Pour ce faire, COM a recours à un vaste éventail de relations médiatiques et d'activités de communications d'entreprise à l'appui des directions et des cadres supérieurs de l'OACI, incluant sans s'y limiter l'élaboration d'allocutions et de communiqués de presse et la tenue de conférences de presse sur les événements importants, les réponses aux demandes directes des médias, l'établissement de contenu écrit ou vidéo destiné aux parties prenantes internes et externes, le marquage et autre coordination visuel d'identité, à l'appui de plusieurs outils et produits d'information des Directions, des communications de marketing, des liaisons avec les organismes locaux et de l'aviation, l'étude des publications et de nombreuses autres activités.</i>

Objectifs: Amélioration de la reconnaissance et de la perception positives de l'OACI à l'échelle locale et dans le monde, auprès du grand public et dans les auditoires visés de la communauté des Nations Unies et de la communauté aéronautique.

Activités clés	Produit/Résultat	Indicateurs de performance clés	But visé
1. Établir et optimiser les rapports avec les médias ordinaires et spécialisés	Visibilité et réputation renforcée de l'OACI, localement et dans le monde	Mention de l'OACI dans les journaux, les revues et sur le web	Au minimum 10% de plus par an qu'en 2012
2. Optimiser les occasions de collaboration avec des partenaires de l'aviation	Nombre accru d'initiatives et d'activités conjointes	Projets réalisés	Au minimum 1 projet par an
3. Développer une marque plus cohérente de l'OACI	Approche rationalisée de l'identité visuelle	Projet-par-projet	Nouvelle marque et orientations pour 2015
4. Surveillance des médias	Rapports plus fréquents et plus transparents de la présence de l'OACI dans les médias	Rapports mensuels quantitatifs et qualitatifs sur les médias	1 rapport par mois, continu à compter du 1/1/2014
5. Meilleure adaptation des communications de l'OACI à l'environnement médiatique du 21 ^e siècle	Meilleur usage des sites web, Facebook, Twitter ; nouveaux vidéos d'entreprise de courte durée	Rotations efficaces de la page d'accueil, des principaux points, de la salle de presse, des pages des réseaux sociaux, de nouvelles vidéos brèves	+10 % WHL/an +25 % tweets. +20 % trafic sur Facebook et LinkedIn.
6. Exposition maximale et optimale des grands événements de l'OACI	Meilleur marquage des événements, informations et communiqués de presse simples et clairs ; éditoriaux, etc.	Évaluation événement par événement selon le nouveau calendrier triennal	Bonne participation aux conférences de presse, augmentation min. de 10 % de la couverture médiatique locale/ internationale

STRATÉGIE D'EXÉCUTION DE SOUTIEN

Activités clés	Produit/Résultat	Indicateurs de performance clés	But visé
7. Créer des liens plus proches et une coopération plus complète avec d'autres institutions des Nations Unies	Réunions ou téléconférences régulières sur les questions clés	Nombre accru d'activités de collaboration avec des partenaires de l'ONU	Préparer et tenir un Symposium ONU COM
8. Meilleurs contacts avec les Directions sur les nouvelles normes et autres développements	Publicité plus rapide sur les événements connexes	Articles de journal, communiqués de presse, mentions de site web	Augmentation de 15 % du nombre d'articles/de mentions par rapport à 2012
9. Coopérer étroitement avec RGA sur les priorités liées aux communications de marketing et le marquage	Meilleures associations de marque avec les informations et les produits commerciaux de l'OACI	Révision de l'organisation des informations et des produits/services de l'OACI sur le site public	Réviser le site web et finaliser la nouvelle marque

Fonction	<i>Services de conférences, de sécurité et services généraux</i>
Description	<i>Relevant de la Direction de l'administration et des services, la Section des Services de conférences, de sécurité et services généraux exécute les programmes et fournit la gestion et les services administratifs et logistiques aux conférences organisées par l'OACI, gère les installations, les locaux de bureaux, les télécommunications et l'inventaire des biens de l'Organisation, assure les services de sécurité interne, coordonne la sécurité et la sûreté externes, et administre le Plan de continuité des activités et les activités connexes de l'Organisation. La Section exploite le Système de gestion des dossiers (RMS) à l'échelle de l'Organisation, maintient le système de gestion du contenu et assure la diffuse rapide, fiable et efficace par rapport aux coûts des publications et d'autres documents.</i>

Objectifs:

- Politiques et procédures regroupées et normalisées pour les services de conférences et de bureaux, et gestion et amélioration continue des installations et des services de conférences.
- Utilisation optimisée des espaces de bureaux, prestation des services connexes et gestion efficaces de l'inventaire des stocks.
- Services efficaces de sécurité assurés en coopération avec les autorités gouvernementales et municipales des pays hôtes.
- Accès amélioré aux informations grâce aux systèmes de registres et de gestion du contenu.

Activités clés	Produit/Résultat	Indicateurs de performance clés	But visé
1. Tenir à jour les installations et les équipements de conférence pour répondre aux besoins de l'Organisation.	Installations de conférence de haut niveau	Pourcentage d'utilisation des installations de conférence	60 %
2. Optimisation continue de l'utilisation des espaces de bureaux et services connexes assurés.	Introduction d'espaces et de services de bureaux normalisés	Pourcentage d'espaces de bureaux utilisés	90 %
3. Mise en œuvre et tenue à jour du système d'inventaire des stocks cohérent et conforme à l'IPSAS	Observation totale des politiques et des procédures d'inventaires.	Nombre de rapports d'inventaires ordinaires par an.	1 rapport par an
4. Services efficaces de sécurité internes et externes pour l'Organisation.	Haut niveau des services de sécurité internes et externes.	Nombre d'incidents de sécurité graves.	<10 par triennat
5. Services efficaces de gestion des dossiers	Mise en œuvre de système de gestion des dossiers automatisé.	Pourcentage de dossiers traités en temps utile	80 %
6. Développement de services efficaces de gestion de contenu.	Développement de système de gestion de l'Information et du contenu	Pourcentage d'employés formés à la gestion du contenu à la fin du triennat	60 %

STRATÉGIE D'EXÉCUTION DE SOUTIEN

Fonction	Déontologie
Description	<i>Le Cadre de déontologie de l'OACI a été adopté par le Conseil à sa 193^e Session avec pour date d'entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2012. Ce cadre a pour but de fournir les normes permettant d'établir un programme de déontologie entièrement opérationnel au sein de l'OACI, conçu pour assurer que tous les membres du personnel ont une compréhension des normes minimales acceptables de comportement. L'administrateur chargé de la déontologie rend compte au Secrétaire général et au Conseil dans le cadre d'un rapport annuel ; il offre à tout le personnel des conseils et des directives sur des questions de déontologie, ainsi qu'une formation obligatoire et volontaire à cet égard. L'administrateur est également chargé de recevoir, d'étudier et d'administrer tous les rapports d'écarts de conduite ; d'administrer les enquêtes autorisées ultérieures ; d'administrer la politique de l'OACI sur la protection contre les mesures de représailles ; ainsi que d'administrer la politique de divulgation de renseignements financiers de l'OACI.</i>

Objectifs:

- Renforcer l'efficacité et l'efficacité par l'application de principes d'éthique afin d'établir et de maintenir un lieu de travail harmonieux.
- Atténuation des risques organisationnels résultant de conflits d'intérêts, de la non-application des règles et règlements de l'OACI et du non-respect des normes de conduite de l'OACI.
- Renforcement de la réputation de l'OACI comme organisme exemplaire et partenaire respecté en matière d'éthique.

Activités clés	Produit/Résultat	Indicateurs de performance clés	But visé
1. Établir, mettre à l'essai et organiser des cours de formation obligatoires et volontaires sur la déontologie pour tous les membres du personnel de l'OACI.	Cours de formation de base et spécialisés sur le comportement éthique.	% de nouveaux employés résidant à Montréal qui ont reçu des instructions de base sur le comportement éthique.	95 %
		Nombre de cours de formation en ligne de base et spécialisée sur le comportement éthique, établis et offerts à tous les membres du personnel sur le système iLearn de l'OACI.	5
		% d'employés ayant reçu une formation de base face-à-face	90 %
2. Orientations et avis sur la déontologie offerts à tous les membres du personnel	Documents pédagogiques et matériaux de communication de l'OACI.	% de demandes ayant reçu réponse dans les 48 heures.	95 %

STRATÉGIE D'EXÉCUTION DE SOUTIEN

Activités clés	Produit/Résultat	Indicateurs de performance clés	But visé
	Mise à jour des politiques pertinentes de l'OACI.		
3. Administrer tous les rapports d'écarts de conduite selon le cadre de déontologie de l'OACI, jusqu'à et incluant l'enquête.	Administration de toutes les plaintes d'écarts de conduite faisant l'objet de rapports.	% de rapports administrés dans les délais établis par PI/1.6 de l'OACI	90 %
4. Administrer la politique de l'OACI sur la divulgation de renseignements financiers.	Rapport sur la conformité aux normes de l'OACI relatives à la déclaration de conflits d'intérêts.	Taux de conformité du personnel avec les dispositions de politique	100 %
5. Administrer la politique de l'OACI sur la protection contre les mesures de représailles.	Administration des rapports.	% de rapports administrés dans les délais établis par PI/1.6 de l'OACI	90 %
6. Présentation de rapport annuel au Conseil.	Rapports annuels	Rapport présenté dans les délais.	100 %

STRATÉGIE D'EXÉCUTION DE SOUTIEN

Fonction	<i>Évaluation et vérification interne</i>
Description	<i>Conformément au Règlement financier de l'OACI et à la charte du Bureau de l'évaluation et de la vérification interne (EAO), il incombe principalement à l'EAO d'améliorer l'économie, l'efficacité et l'efficacités des activités de l'OACI par l'exécution d'un programme agréé d'audits internes et d'évaluations. Il lui incombe aussi d'effectuer des enquêtes sur des allégations d'irrégularités. De plus, l'EAO agit comme coordonnateur OACI pour le Corps commun d'inspection (CCI) et le Commissaire aux comptes. L'EAO donne également des avis sur la gestion relativement à l'amélioration du fonctionnement et des processus de l'OACI et assure des services de secrétariat pour le Comité consultatif sur l'évaluation et les audits (EAAC).</i>

- Objectifs :**
- Audits internes indépendants et fondés sur le risque qui évaluent la conformité avec les politiques, réglementations, règles et procédures établies et dégagent des occasions de rehausser l'économie, l'efficacité et l'efficacités des activités ;
 - Évaluations orientées sur de manière stratégique et fondées sur le risque visant à contribuer à la prise de décisions et à améliorer la pertinence, de l'efficacité, de l'efficacité, de l'impact et de la durabilité des programmes, politiques, projets et processus de l'OACI ;
 - Enquêtes opportunes et approfondies relativement à des allégations d'irrégularités ;
 - Coordination effective du travail des organismes de supervision externe (CCI et Commissaire aux comptes) ;
 - Contribution à l'amélioration du fonctionnement et des processus de l'OACI par la fourniture de conseils à la direction.

Activités clés	Produit/Résultat	Indicateurs de performance clés	But visé
1. Élaboration d'un programme convenu d'audits internes qui i) met en évidence les risques, identifie les risques, les points faibles des contrôles internes et les inefficacités de fonctionnement, ii) donne à l'organe directeur l'assurance que le cadre de contrôle est adéquat et efficace et iii) dégage de possibles sources d'économies.	Rapport d'audits indépendants fondés sur le risque	Réalisation des audits programmés par rapport aux plans annuels (à condition qu'il n'y ait pas de demandes spéciales, ni de modification des priorités, et que le niveau de ressources soit maintenu)	80 %
2. Préparation d'évaluations structurées et pertinentes des programmes, politiques, processus et projets de l'OACI.	Rapports d'évaluation	Réalisation des audits programmés par rapport aux plans annuels (à condition qu'il n'y ait pas de demandes spéciales, ni de modification des priorités, et que le niveau de ressources soit maintenu)	60 %
3. Réalisation des enquêtes qui lui sont confiées.	Rapport d'enquête	Achèvement des rapports dans les délais stipulés	100 %
4. Liaison avec le CCI.	Réponses de l'OACI au CCI	Taux de conformité aux demandes du CCI dans les délais indiqués.	100 %
5. Liaison avec le Commissaire aux comptes.	Réponses de l'OACI au Commissaire aux comptes	Plans d'action réalisés concernant les rapports d'audit et les lettres de gestion.	100 %

Fonction	<i>Gestion exécutive</i>
Description	<p><i>Comprend les Cabinets du Président et du Secrétaire général.</i></p> <p><i>Le Cabinet du Président fournit au Conseil et à ses organes auxiliaires le soutien et les services dont ils ont besoin pour s'acquitter efficacement de leurs responsabilités statutaires et autres fonctions.</i></p> <p><i>Le Cabinet du Secrétaire général donne une orientation stratégique au Secrétariat et gère l'exécution du mandat de l'Organisation en mettant en œuvre les politiques, directives et programmes de travail approuvés par l'Assemblée et le Conseil.</i></p> <p><i>Les ressources pour la gestion exécutive comprennent également celles de l'Assemblée de 2016, afin d'assurer le soutien et les services dont l'Assemblée a besoin pour s'acquitter efficacement de ses responsabilités statutaires et autres fonctions.</i></p>

- Objectifs :**
- Engagement efficace auprès des États membres.
 - Renforcement de la coordination et de la cohérence au sein du Secrétariat.

Activités clés	Produit/Résultat	Indicateurs de performance clés	But visé
1. Diriger l'OACI, conjointement avec le Conseil, dans la réalisation de sa vision, de sa mission, de ses Objectifs stratégiques et de ses buts.	Résultats du programme	Livraison des résultats en temps opportun et dans les limites du budget	Continuité
2. Communication, consultation et dialogue réguliers et de qualité avec les États membres et l'industrie.	Promotion du programme de l'OACI auprès des États membres ; politiques partagées et acceptées	Lettres aux États, réunions en face-à-face avec des fonctionnaires gouvernementaux et des représentants d'organisations internationales	Continuité
3. Gérer avec prudence les ressources budgétaires (Crédits) et conformément aux lignes directrices du Conseil et de l'Assemblée	Rapports budgétaires périodiques au Conseil	Le budget n'est pas dépassé et les reports sont tenus au minimum	Continuité
4. Permettre au Conseil de s'acquitter de sa fonction en matière de gouvernance.	Conseil mieux informé et plus efficace	Avis et information au Conseil et à ses organes auxiliaires	Continuité
5. Veiller à ce que l'Organisation, sa mission, ses Objectifs stratégiques, ses programmes, ses produits et ses services projettent en permanence une image forte et positive aux États membres, aux parties prenantes et au public.	Meilleure reconnaissance du nom de l'OACI	Communiqués de presse ; sites web ; stratégie de communication dynamique	Continuité
6. Veiller à ce que l'OACI ait les systèmes, processus et contrôles nécessaires qui lui permettent de mener ses activités de manière économique, efficace, respectueuse de la loi et éthique.	Rapports d'audit et d'évaluation	Opinion d'audit favorable	Continuité
7. Faire preuve de leadership et gérer les ressources humaines dans le cadre d'une structure organisationnelle efficace et robuste.	Personnel productif et qualifié selon qu'il convient	Procédures de recrutement pertinentes ; programme	Continuité

STRATÉGIE D'EXÉCUTION DE SOUTIEN

Activités clés	Produit/Résultat	Indicateurs de performance clés	But visé
		d'amélioration des aptitudes et de formation ; planification de la succession	
8. Superviser les ressources extrabudgétaires, identifier les insuffisances de financement, établir des stratégies de levée de fonds, approcher les bailleurs de fonds et gérer les contributions volontaires de manière responsable.	Maintien de la rentabilité des Fonds AOSC et ARGF. Les donateurs maintiennent leur soutien.	Mise en œuvre TCB. Rentabilité du Fonds ARGF. Contributions volontaires.	Continuité

Fonction	Ressources humaines
Description	<p><i>Sous l'autorité de la Direction de l'administration et des services, la Section des ressources humaines exécute cette fonction. Amélioration continue des politiques, règles et procédures de gestion des ressources humaines pour appuyer la création d'une culture axée sur les résultats et fondée sur les performances et pour répondre à l'évolution des besoins de l'Organisation en matière de personnel. Cette stratégie couvre la planification de l'effectif et de la relève, le recrutement, la rémunération et le perfectionnement/la formation du personnel, la gestion efficace des performances, la fourniture de services RH et de conseils professionnels au personnel et aux gestionnaires de l'Organisation, la création d'un environnement favorisant l'épanouissement par des politiques claires, des relations de travail harmonieuses, un mécanisme efficace de résolution des conflits et un traitement juste et équitable de tout le personnel.</i></p> <p><i>Participer aux réunions du régime commun des Nations Unies et à la réalisation d'études et d'enquêtes sur les conditions d'emploi et les règles et règlements du régime commun des Nations Unies.</i></p>

- Objectifs :**
- Gestion efficiente des RH afin d'attirer, de retenir et de motiver un personnel compétent, caractérisé par la diversité et la flexibilité pour répondre à l'évolution des besoins de l'Organisation
 - Gestion effective des performances, améliorations des aptitudes et des compétences, gestion des talents et automatisation des processus RH

Activités clés	Produit/Résultat	Indicateurs de performance clés	But visé
1. Amélioration de la transparence, de la disponibilité et de l'uniformité dans la mise en œuvre du Règlement du personnel, des Règles administratives et des procédures, et élaboration d'un manuel RH complet.	Ensemble complet de politiques et procédures RH en place ; Fourniture à l'Organisation d'avis stratégiques sur la gestion des RH.	Élaboration d'un manuel RH complet	décembre 2015
2. Recrutement en temps utile par la planification annuelle des effectifs et la prise en compte de la répartition géographique équitable et l'égalité dans la représentation des sexes.	Recrutement et planification de l'effectif fondés sur les compétences ; Recrutement en temps utile tenant compte de la RGE et de l'égalité dans la représentation des sexes.	Pourcentage du recrutement mené à bien en 5 mois	80 %
3. Amélioration des connaissances et compétences des membres du personnel, afin de répondre aux besoins changeants de l'Organisation.	Cadre de compétence intégré, avec occasions de formation et de développement mis en œuvre.	Quantité de formation donnée exprimée en personnes-jours	700 personnes-jours au cours du triennat
4. Amélioration du système de gestion des performances.	Système efficace de gestion des performances mis en œuvre.	Pourcentage de rapports PACE achevés	80 %
5. Prestation de services RH de haute qualité, incluant la gestion des contrats, les droits et les services de sécurité sociale.	Fourniture à l'OACI de services du personnel de qualité	Pourcentage de réponses données en une semaine à des demandes du personnel	70 %
6. Automatisation des fonctions RH.	Mise en œuvre d'un système de gestions des renseignements RH.	Nombre de fonctions RH modernisées	3 au cours du triennat

STRATÉGIE D'EXÉCUTION DE SOUTIEN

Fonction	<i>Technologie de l'information</i>
Description	<i>Sous l'autorité de la Direction de l'administration et des services, la Section de la technologie de l'information et des communications (ICT) exécute cette fonction. Elle dirige la mise en œuvre du Plan stratégique ICT ; met en œuvre en coordination dans toute l'Organisation les activités ICT prioritaires ; protège les actifs de l'OACI en matière d'informations et les services ICT connexes ; soutien de programme de l'OACI et les activités de gestion administrative par la planification, le développement, l'essai, la mise en œuvre, la normalisation et le maintien des applications logicielles et les systèmes d'entreprise, incluant l'infrastructure ICT requise pour le courrier électronique, le réseau, le stockage des données et les plates-formes web ; fournit un cadre pour la gestion de données et assure des services de soutien aux usagers.</i>

Objectifs :

- Créer un environnement uniforme comportant des normes communes pour l'échange des informations afin de permettre à l'Organisation de créer, de partager et d'appliquer les connaissances plus efficacement et de manière plus effective.
- Améliorer les systèmes et les plates-formes web de l'Organisation pour la fourniture des informations nécessaires à la gestion et à l'administration effectives et efficaces des activités du programme.
- Améliorer l'accessibilité, la facilité d'utilisation, la fiabilité et la stabilité des informations et des systèmes.

Activités clés	Produit/Résultat	Indicateurs de performance clés	But visé
1. Formulation et mise en œuvre de politiques, stratégies et normes pour garantir que les données et les informations saisies, générées ou partagées soient aisément accessibles, sécurisées et de haute qualité.	Normes de l'industries utilisées pour unifier la gestion des informations et l'architecture technologique ; ensemble de politiques et de normes pour garantir que les investissements dans la TC génèrent une valeur opérationnelle	Pourcentage de mise en œuvre des parties du Plan stratégique TC prévu pour le triennat	50 %
2. Mise en œuvre du système TIC OACI unifié, comprenant les ressources humaines, la planification de l'infrastructure ; réalisation de projets TI pour soutenir le programme et les activités administratives.	Tous les projets requis sont élaborés et déployés	Pourcentage des projets respectant les tolérances relatives aux coûts et aux délais	70 %
3. Amélioration de l'utilisation des outils web pour les publications, les communications et la collaboration.	Haut niveau d'actualité et de pertinence des technologies web utilisées	Nombre de pannes importantes des services web de l'OACI par année	<10 par année
4. Prestation de service de soutien aux usagers pour tous les systèmes et projets TI par le biais du Bureau d'aide TIC (Service Desk) et mise en œuvre d'un système de gestion des services TIC.	Environnement de services TIC réceptif et responsable et système amélioré de gestion des services TIC	Pourcentage des réponses du Bureau d'aide (Service Desk) données dans les délais convenus	80 %

STRATÉGIE D'EXÉCUTION DE SOUTIEN

Activités clés	Produit/Résultat	Indicateurs de performance clés	But visé
5. Maintien et soutien de la disponibilité et de la compatibilité des logiciels, du réseau, du système, le l'infrastructure et du site web.	Mise à niveau de tous les systèmes et sites web; infrastructure actualisée	Pourcentage de disponibilité de haut niveau	98 %
6. Maintien et soutien du système de planification des ressources de l'OACI et optimisation des processus liés aux activités	Système correctement configuré fonctionnant dans les limites des paramètres acceptés	Pourcentage des réponses du Bureau d'aide (Service Desk) données dans les délais convenus	80 %
7. Mise en œuvre d'un programme amélioré de gestion des données incluant la Gouvernance et la fourniture de données de référence	Gestions des données harmonisée avec les besoins relatifs aux activités et la gestions des connaissances	Pourcentage des données de l'OACI conservées dans le dépôt de données	80 % à la fin du triennat

STRATÉGIE D'EXÉCUTION DE SOUTIEN

Fonction	<i>Services linguistiques</i>
Description	<i>Sous l'autorité de la Direction de l'administration et des services, la Sous-Direction des services linguistiques et des publications (LPB) exécute cette fonction, qui consiste à fournir des services linguistiques concernant l'interprétation, la traduction et la publication de documents dans les six langues de travail de l'OACI (anglais, espagnol, français, russe, arabe et chinois) pour les activités du Programme, les activités du Conseil, de ses organes directeurs et de la Commission de navigation aérienne, et pour d'autres réunions de l'Organisation, en recourant au personnel interne et à des services externes.</i>

Objectifs :

- Publication en temps voulu des notes de travail pour les réunions de l'OACI sur la base d'une distribution simultanée dans les six langues de travail de l'OACI.
- Diffusion en temps voulu des publications aux États membres.
- Amélioration de la qualité des services de traduction et d'interprétation.
- Amélioration de l'efficacité par la mise en application de nouvelles technologies, incluant les systèmes de traduction assistée par ordinateur et les systèmes de reconnaissance vocale.

Activités clés	Produit/Résultat	Indicateurs de performance clés	But visé
1. Prestation de services d'interprétation pour les séances des organes directeurs et de la Commission de navigation aérienne et pour d'autres réunions de l'Organisation.	Haute qualité des services d'interprétation fournis	Nombre de séances d'interprétation fournies par année	1500 séances au cours du triennat 7 séances par interprète par semaine, selon les besoins
2. Prestation de services de traduction pour les organes directeurs, la Commission de navigation aérienne, les réunions et les activités du Programme.	Haute qualité des services de traduction fournis	Nombre de mots traduits Normes de productivité harmonisées avec celles de l'ONU	9,1 millions de mots traduits au cours du triennat Traduction de 1450 mots par traducteur par jour
3. Édition et traduction de publications destinées à la vente.	Nouveaux documents édités et traduits	Nombre de nouveaux documents édités et traduits au cours du triennat	50
4. Production de publications et d'amendements non destinés à la vente	Publications et amendements produits	Nombre de publications et d'amendements non destinés à la vente produits au cours du triennat	50
5. Automatisation des processus des services linguistiques.	Système de traduction assisté par ordinateur et système de créneaux (<i>slotting</i>) mis en œuvre	Pourcentage des effectifs pertinents utilisant ces systèmes	80 % d'ici la fin du triennat

Fonction	<i>Services juridiques et relations extérieures</i>
Description	<i>Cette fonction comprendra des avis juridiques aux autres Directions et Bureaux de l'Organisation, aux États membres, aux organes directeurs, au Président du Conseil et au Secrétaire général, sur des questions de constitution, de politique, d'administration, de procédures et autres ; la préparation d'instruments internationaux de droit aérien ; la promotion de la ratification d'instruments de droit aérien international ; l'accomplissement de fonctions de dépositaire d'instruments de droit aérien international ; l'enregistrement d'accords aéronautiques en application des articles 83 et 83 bis de la Convention de Chicago ; une participation au système interne de justice ; une assistance à l'Organisation, aux membres des délégations nationales et au personnel de l'OACI au sujet des privilèges et immunités ; la liaison avec l'État hôte, l'Organisation des Nations Unies et d'autres organisations.</i>

Objectifs :

- Protection des intérêts juridiques de l'OACI et vérification que l'Organisation fonctionne selon les normes juridiques les plus élevées.
- Toute la documentation officielle a une base juridique pour les mesures qui y sont proposées.
- Avis de haute qualité et dans les limites de temps stipulées.
- Un projet d'instrument juridique sur les passagers indisciplinés à présenter à une conférence diplomatique.
- Ratification continue des instruments de droit aérien international par les États.
- Tous les dépôts d'instruments de ratification traités dans les sept jours ouvrables après réception.
- Élimination au cours du triennat des accords en attente d'être enregistrés, et tenue à jour des enregistrements.
- Traitement rapide de recours de membres du personnel.
- Prévention et atténuation de différends entre États en matière d'aviation civile.
- Décroissance de la possibilité de différends entre l'OACI et des parties prenantes.
- Assistance prompte et de haute qualité en matière de protocole.

Activités clés	Produit/Résultat	Indicateurs de performance clés	But visé
1. Fourniture d'avis juridiques aux clients internes de l'OACI	Opinions et avis juridiques justes et communiqués en temps utile	% des demandes traitées en deux semaines ou moins	80 %
2. Planification et organisation d'une conférence diplomatique portant sur les passagers indisciplinés	Services de Secrétariat, incluant la préparation de la documentation	Projet d'instrument diffusé 6 mois avant la date de la conférence ; conférence bien organisée et se déroulant bien	Décembre 2014
3. Fourniture régulière d'assistance en matière de protocole	Services du protocole fournis en temps opportun aux délégations	% de l'assistance en matière de visa fournie dans un délai de trois jours ouvrables	90 %

STRATÉGIE D'EXÉCUTION DE SOUTIEN

Activités clés	Produit/Résultat	Indicateurs de performance clés	But visé
4. Traitement des recours et autres litiges	Présentation de la position de l'OACI en cas de recours et de règlement ou de résolution de différends	% des mémoires administratifs présentés aux organes d'appel avant la date limite	100 %
5. Fonctions de dépositaire et de registraire concernant des traités et des accords	Activités de dépositaire et de registraire des accords menées en temps opportun	% des dépôts d'instrument traités dans un délai de sept jours ouvrables Élimination de l'arriéré dans les enregistrements	95 % 1 ^{er} trimestre 2015

PRÉSENTATION DES PROGRAMMES FONDS EXTRA-BUDGÉTAIRES

**Fonds pour les dépenses des services
d'administration et de fonctionnement**

Fonds de génération de produits auxiliaires

(page laissée intentionnellement en blanc)

Fonds	Fonds pour les dépenses des services d'administration et de fonctionnement (AOSC) Programme de coopération technique
Objectif	Le Fond AOSC a été créé pour couvrir les coûts totaux d'administration, de fonctionnement et de soutien du Programme de coopération technique de l'Organisation, qui aide les États membres dans la mise en œuvre des normes et pratiques recommandées (SARP) et des Plans de navigation aérienne (ANP) de l'OACI ainsi que pour le perfectionnement de l'infrastructure et des ressources humaines de leur administration de l'aviation civile dans l'esprit des objectifs d'ensemble de l'Organisation.

Objectif 1 : *Prestation d'assistance aux États pour l'élaboration de leurs programmes d'aviation civile, incluant les infrastructures et les ressources humaines, en vue de favoriser leur développement économique et de parvenir à l'autonomie dans le domaine de l'aviation civile.*

Activités clés :

- Coopérer avec les États et d'autres parties prenantes pour concevoir, formuler et mettre en œuvre des projets d'aviation civile, et mobiliser les ressources.
- Explorer des sources potentielles de financement pour les projets d'assistance technique et de coopération technique en aviation civile.

Objectif 2 : *Mise en œuvre au niveau mondial des normes et pratiques recommandées (SARP) et des plans de navigation aérienne (ANP) en gardant à l'esprit les priorités de l'OACI pour ce qui est de la sécurité, la capacité et l'efficacité de la navigation aérienne, la sûreté, la protection de l'environnement et le développement durable du transport aérien.*

Activités clés :

- Encourager les États à prendre dûment en compte, dans la mise en œuvre de projets d'aviation civile par l'intermédiaire de la Direction de la coopération technique, les constatations et recommandations du Programme universel d'audits de supervision de la sécurité (USOAP), de la méthode de surveillance continue (CMA) et du Programme universel d'audits de sûreté (USAP) afin de rectifier les carences et de résoudre les problèmes graves de sécurité dans les délais requis.
- Utiliser les résultats des audits, des analyses d'écart, des rapports de missions, des plans d'action de l'OACI/des États et d'autres sources pour définir et élaborer des projets potentiels avec l'accord de l'État audité.
- Prendre en considération les Objectifs stratégiques de l'Organisation, en privilégiant les activités qui favoriseront la mise en œuvre prompte et efficace des normes de l'OACI tout en tenant compte des besoins spéciaux des pays les moins avancés et des petits États insulaires en développement et les besoins en matière de transport aérien propres à l'Afrique, de manière à contribuer à la réalisation des objectifs de développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire des Nations Unies.

Objective 3 : *Prestation rapide d'assistance d'urgence aux Gouvernements, aux Nations Unies et à d'autres partenaires du développement en réaction à des situations post-conflits, de désastres naturels, et de calamités nationales survenant dans les États.*

Activités clés :

- Participer aux mesures d'intervention en cas d'urgence réalisées à l'échelle de l'Organisation en réaction à des situations post-conflits, de désastres naturels, et de calamités nationales survenant dans les États.

FONDS EXTRA-BUDGÉTAIRES**DÉPENSES ESTIMATIVES DES SERVICES D'ADMINISTRATION ET DE
FONCTIONNEMENT (AOSC) POUR 2014-2015-2016**
(en milliers de CAD)

	2014	2015	2016	TOTAL
TCB – GESTION ET ADMINISTRATION	8 300	8 400	8 500	25 200

Note : Les prévisions budgétaires relatives aux dépenses des services d'administration et de fonctionnement sont fournies à des fins de planification et à titre indicatif seulement. Elles seront examinées annuellement, soumises au Conseil pour approbation en parallèle avec les prévisions actualisées des niveaux de programme pour l'année à venir et, s'il y a lieu, révisées.

MISE EN ŒUVRE ESTIMATIVE DU PROGRAMME DE COOPÉRATION TECHNIQUE POUR 2014-2015-2016
(en milliers de USD)

	2014	2015	2016	TOTAL
MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE COOPÉRATION TECHNIQUE	130 000	133 000	135 000	398 000

Note : Les prévisions triennales relatives au Programme de coopération technique ne peuvent pas être établies avec une grande précision car le volume de mise en œuvre dépend des gouvernements des pays bénéficiaires et des décisions des sources de financement quant au moment et à l'ampleur de la mise en œuvre du Programme dans une année donnée. En conséquence, compte tenu d'un taux moyen de frais administratifs de 5,7 % et de recettes supplémentaires d'environ 850 000 CAD provenant d'autres sources, les chiffres ci-dessus représentent la mise en œuvre à réaliser annuellement pour couvrir suffisamment les dépenses du Fonds AOSC pour le prochain triennat.

Fonds : Fonds de génération de produits auxiliaires
Activités génératrices de produits

Objectif :

L'objectif des activités génératrices de produits, donc du Fonds ARGF, est de tirer parti des possibilités qu'a l'OACI de générer des recettes en développant et promouvant des produits et services qui facilitent la mise en œuvre des Objectifs stratégiques et le soutien du programme au sein de l'Organisation, en rationalisant et systématisant les procédures relatives aux activités génératrices de produits, en identifiant et explorant des moyens potentiels de génération de recettes qui sont compatibles avec les objectifs de l'Organisation, et en développant, promouvant et protégeant la propriété intellectuelle de l'OACI.

Objectifs :

- Contribution d'environ 5,1 millions CAD par année au financement du budget-programme ordinaire tout en finançant plusieurs postes, au sein des directions, qui contribuent aux objectifs généraux de l'OACI.

Recettes totales prévues pour le triennat 2014-2016	45 776 000
Dépenses totales prévues pour le triennat 2014-2016	30 530 000
Contribution au budget-programme ordinaire pendant tout le triennat	15 246 000

- Augmenter les recettes et réduire les dépenses des activités RGA grâce à un modèle d'activités efficace du point de vue des coûts.

Activités clés/Domaines de produits	Produit/Résultat	Indicateur performance clé	de	But visé
1. Publications imprimées	Reproduction et vente de publications de l'OACI, notamment des Annexes, des manuels et des PANS	Recettes réalisées		à déterminer
2. Périodiques/revues (dont le Journal de l'OACI)	Diffusion à grande échelle et ponctuelle	Recettes réalisées		à déterminer
3. Sites web/produits en ligne	Production et mise en ligne de nouveau contenu	Recettes réalisées		à déterminer
4. Manifestations et symposiums	Commandites	Recettes réalisées		à déterminer
5. Formation	Matériel pédagogique, cours, commandites	Recettes réalisées		à déterminer
6. Licences et partenariats en statistiques	Accords contractuels ; produits sur bases de données/outils	Recettes réalisées		à déterminer
7. Services de bureau et de conférence	Services aux délégations et locateurs	Recettes réalisées		à déterminer
8. Nouveaux produits électroniques	Élaboration de nouveaux produits	Recettes réalisées		à déterminer

(page laissée intentionnellement en blanc)

ANNEXES

ANNEXE 1 – Mise en correspondance des Objectifs stratégiques et des programmes de 2011-2013 avec les Objectifs stratégiques de 2014-2016

ANNEXE 2 - Mise en correspondance des Stratégies d'exécution de soutien de 2011-2013 avec les Stratégies d'exécution de soutien de 2014-2016

ANNEXE 3 – Budget-Programme ordinaire par structure organisationnelle et poste de dépenses

(page laissée intentionnellement en blanc)

MISE EN CORRESPONDANCE DES OBJECTIFS STRATÉGIQUES ET DES PROGRAMMES DE 2011-2013
AVEC LES OBJECTIFS STRATÉGIQUES DE 2014-2016

Programmes et objectifs stratégiques de 2011-2013			Objectifs stratégiques 2014-2016	
Objectif stratégique	Programme	Direction/bureau	Objectif stratégique	Direction/Bureau
SÉCURITÉ	1 ATM – Optimisation de l'espace aérien	ANB	CAPACITÉ ET EFFICACITÉ DE LA NAVIGATION AÉRIENNE	ANB
SÉCURITÉ	2 Navigation fondée sur les performances (PBN)	ANB	CAPACITÉ ET EFFICACITÉ DE LA NAVIGATION AÉRIENNE	ANB
SÉCURITÉ	3 Mise en œuvre de la gestion de la sécurité	ANB	SÉCURITÉ	ANB
SÉCURITÉ	4 Maintien de la navigabilité	ANB	SÉCURITÉ	ANB
SÉCURITÉ	5 ATM - Gestion mondiale	ANB	CAPACITÉ ET EFFICACITÉ DE LA NAVIGATION AÉRIENNE	ANB
SÉCURITÉ	6 Activités régionales liées à la sécurité	ANB	SÉCURITÉ	ANB
SÉCURITÉ	7 Sécurité — Activités génératrices de produits (autofinancées)	ANB	SÉCURITÉ	ANB
SÉCURITÉ	8 Coopération régionale des activités liées à la sécurité	RCC	SÉCURITÉ	ANB
SÉCURITÉ	9 Sécurité des aéroports	ANB	SÉCURITÉ	ANB
SÉCURITÉ	10 Enquêtes sur les accidents	ANB	SÉCURITÉ	ANB
SÉCURITÉ	11 Audits de sécurité	ANB	SÉCURITÉ	ANB
SÉCURITÉ	12 Coopération civilo-militaire	ANB	CAPACITÉ ET EFFICACITÉ DE LA NAVIGATION AÉRIENNE	ANB
SÉCURITÉ	13 SARP sur l'ATM	ANB	CAPACITÉ ET EFFICACITÉ DE LA NAVIGATION AÉRIENNE	ANB
SÉCURITÉ	14 Organismes régionaux de supervision de la sécurité	ANB	SÉCURITÉ	ANB
SÉCURITÉ	15 Professionnels de l'aviation qualifiés	ANB	SÉCURITÉ	ANB
SÉCURITÉ	16 Réponse aux risques cruciaux pour la sécurité	ANB	SÉCURITÉ	ANB
SÉCURITÉ - RO	17 Programme de mise en œuvre complet AFI (ACIP)	ESAF et WACAF	SÉCURITÉ	ESAF et WACAF
SÛRETÉ	18 Sûreté	ATB	SÛRETÉ ET FACILITATION	ATB
SÛRETÉ	19 Coopération régionale des activités liées à la sûreté	RCC	SÛRETÉ ET FACILITATION	ATB
SÛRETÉ	20 Audit de sûreté	ATB	SÛRETÉ ET FACILITATION	ATB
SÛRETÉ	21 Facilitation	ATB	SÛRETÉ ET FACILITATION	ATB
SÛRETÉ	22 ISD-Sûreté	ATB	SÛRETÉ ET FACILITATION	ATB
SÛRETÉ	23 DVLM et gestion de l'identité	ATB	SÛRETÉ ET FACILITATION	ATB
DURABILITÉ	24 Environnement - Relations extérieures	ATB	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	ATB
DURABILITÉ	25 Environnement - Qualité de l'air locale	ATB	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	ATB
DURABILITÉ	26 Environnement – Changements climatiques	ATB	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	ATB
DURABILITÉ	27 Environnement - Bruit	ATB	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	ATB
DURABILITÉ	28 Liaison de données	ANB	CAPACITÉ ET EFFICACITÉ DE LA NAVIGATION AÉRIENNE	ANB
DURABILITÉ	29 Météorologie	ANB	CAPACITÉ ET EFFICACITÉ DE LA NAVIGATION AÉRIENNE	ANB
DURABILITÉ	30 CNS/Spectre des radiofréquences	ANB	CAPACITÉ ET EFFICACITÉ DE LA NAVIGATION AÉRIENNE	ANB
DURABILITÉ	31 Information aéronautique numérique	ANB	CAPACITÉ ET EFFICACITÉ DE LA NAVIGATION AÉRIENNE	ANB
DURABILITÉ	32 Développement durable — Activités génératrices de produits (autofinancées)	ATB	DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU TRANSPORT AÉRIEN	ATB
DURABILITÉ	33 Transparence accrue des politiques relatives à l'aviation	ATB	DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU TRANSPORT AÉRIEN	ATB
DURABILITÉ	34 Statistiques	ATB	DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU TRANSPORT AÉRIEN	ATB
DURABILITÉ	35 Développement durable du transport aérien	ATB	DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU TRANSPORT AÉRIEN	ATB
DURABILITÉ	36 Rentabilité des aéroports et des services de navigation aérienne	ATB	DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU TRANSPORT AÉRIEN	ATB
DURABILITÉ	37 Coopération régionale des activités liées au développement durable	RCC	CAPACITÉ ET EFFICACITÉ DE LA NAVIGATION AÉRIENNE	ANB
			DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU TRANSPORT AÉRIEN	ATB
			PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	ATB

ANNEXE 2

MISE EN CORRESPONDANCE DES STRATÉGIES D'EXÉCUTION DE SOUTIEN DE 2011-2013 AVEC LES STRATÉGIES D'EXÉCUTION DE SOUTIEN DE 2014-2016

Stratégie d'exécution de soutien 2011-2013	Direction/Bureau	Stratégie d'exécution de soutien 2014-2016	Direction/Bureau
<i>SOUTIEN DU PROGRAMME</i>		<i>SOUTIEN DU PROGRAMME</i>	
Services de conférence	ADB/COS	Services de conférence, de sécurité et services généraux	ADB/CSG
-	-	Gestion de l'administration et des services	DADB
Technologies de l'information	ADB/ICT	Technologies de l'information	ADB/ICT
Services juridiques et relations extérieures	LEB	Services juridiques et relations extérieures (élément des Objectifs stratégiques)	LEB
Services linguistiques	ADB/LPB	Gestion exécutive	ADB/LPB
Gestion exécutive	President + OSG	Services d'imprimerie et de distribution (RGA) (avec les Services de conférence)	President + OSG
Services d'imprimerie et de distribution (RGA)	ADB/RDM	(avec les Technologies de l'information)	ADB/CSG
Gestion des dossiers	ADB/ICT/WLM		ADB/ICT
Gestion du web et de la bibliothèque			
<i>GESTION ET ADMINISTRATION</i>		<i>GESTION ET ADMINISTRATION</i>	
Services de conférence	ADB/COS	Services de conférence, de sécurité et services généraux	ADB/CSG
Coordination et communications régionales	RCC	Communications	COM
Gestion des services administratifs	DADB	Gestion de l'administration et des services	DADB
Évaluation et vérification interne	EAO	Évaluation et vérification interne	EAO
Budget et gestion financière	FIN	Budget et gestion financière	FIN
Ressources humaines	ADB/HR	Ressources humaines	ADB/HR
Technologies de l'information	ADB/ICT	Technologies de l'information (avec les Services de conférence)	ADB/ICT
Services de sûreté	ADB/ISEC	(avec les Services de conférence)	ADB/CSG
Gestion des dossiers	ADB/RDM	(avec les Technologies de l'information)	ADB/CSG
Gestion du web et de la bibliothèque	ADB/ICT/WLM	Déontologie	ADB/ICT
-	-		OSG/ETHICS
<i>GESTION ET ADMINISTRATION – ORGANES DIRECTEURS</i>		<i>GESTION ET ADMINISTRATION – ORGANES DIRECTEURS</i>	
Secrétariat de l'Assemblée et du Conseil	ADB/ACS	Secrétariat de l'Assemblée et du Conseil	ADB/ACS
Soutien administratif de la Commission de navigation aérienne	DANB	Soutien administratif de la Commission de navigation aérienne	DANB
Services de conférence	ADB/COS	Services de conférence, de sécurité et services généraux	ADB/CSG
Technologies de l'information	ADB/ICT	Technologies de l'information	ADB/ICT
Services linguistiques	ADB/LPB	Services linguistiques	ADB/LPB
Gestion exécutive	OSG	Gestion exécutive (Assemblée)	OSG
Gestion des dossiers	ADB/RDM	(avec les Services de conférence)	ADB/CSG
-	-	Gestion de l'administration et des services	DADB

ANNEXE 3 : BUDGET-PROGRAMME ORDINAIRE PAR STRUCTURE ORGANISATIONNELLE ET POSTE DE DÉPENSES

1. La présente note donne une vue d'ensemble des besoins budgétaires de l'OACI pour 2014-2016 selon la présentation habituelle, à savoir en fonction de la structure organisationnelle.

2. Une description des Directions de l'Organisation, des principaux Bureaux et de leurs responsabilités est fournie ci-après :

3. La **Direction de la navigation aérienne** est responsable au sein de l'Organisation de l'appui à la sécurité et à la navigation aérienne. Elle intervient à la fois dans des fonctions techniques essentielles découlant du mandat figurant dans la Convention de Chicago et dans la gestion de l'aviation à l'échelle mondiale dans le cadre du Plan pour la sécurité de l'aviation dans le monde et du Plan mondial de navigation aérienne.

a) Les fonctions essentielles sont les suivantes :

- i. Répondre aux crises touchant l'aviation civile internationale, telles que les éruptions volcaniques, la propagation des maladies transmissibles et les conflits régionaux ;
- ii. Couvrir tous les aspects techniques de la sécurité de l'aviation et de la navigation aérienne, dont les suivants : aéroports, enquêtes sur les accidents, gestion du trafic aérien, médecine aéronautique, météorologie, gestion de l'information aéronautique, communications, surveillance, navigation, exploitation, navigabilité, formation et licences du personnel ;

b) Les tâches liées à la gestion de l'aviation incluent les suivantes :

- i. Surveiller l'état de bon fonctionnement des systèmes aéronautiques à l'échelle mondiale et régionale ;
- ii. Identifier et analyser : les carences en matière de mise en œuvre, les écarts par rapport aux normes et pratiques recommandées de l'Organisation, ainsi que les questions émergentes ; et formuler des stratégies et des plans pour traiter des questions mises en évidence par les analyses ;
- iii. Aider les États à atteindre des niveaux élevés de sécurité et à les maintenir tout en enregistrant une croissance stable et durable dans le secteur de l'aviation internationale en leur fournissant un ensemble complet et détaillé d'outils de réglementation dont :
- iv. Un ensemble de SARP afin d'assurer l'évolution sûre et harmonisée de l'aviation
 - Annexe 1 — *Licences du personnel*
 - Annexe 2 — *Règles de l'air*
 - Annexe 3 — *Assistance météorologique à la navigation aérienne internationale*
 - Annexe 4 — *Cartes aéronautiques*
 - Annexe 5 — *Unités de mesures à utiliser dans l'exploitation en vol et au sol*
 - Annexe 6 — *Exploitation technique des aéronefs*
 - Annexe 7 — *Marques de nationalité et d'immatriculation des aéronefs*
 - Annexe 8 — *Navigabilité des aéronefs*
 - Annexe 10 — *Télécommunications aéronautiques*
 - Annexe 11 — *Services de la circulation aérienne*
 - Annexe 12 — *Recherches et sauvetage*
 - Annexe 13 — *Enquêtes sur les accidents et incidents d'aviation*
 - Annexe 14 — *Aéroports*
 - Annexe 15 — *Services d'information aéronautique*
 - Annexe 18 — *Sécurité du transport aérien des marchandises dangereuses*
 - Annexe 19 — *Gestion de la sécurité*
- v. Un ensemble de manuels, ateliers et autres orientations afin d'assurer que les SARP et politiques sont dûment comprises ;
- vi. Un ensemble d'outils fournissant les données, analyses et autres renseignements visant à aider les États à prendre des décisions aux niveaux régional et sous-régional ; et des outils pour faire le suivi de la mise en œuvre à l'échelle mondiale ;

ANNEXE 3

- c) Afin d'accomplir ces tâches de manière efficace et efficiente, la Direction de la navigation aérienne entretient un réseau de ressources en matière de sécurité et de navigation aérienne qui lui permet :
- i. De gérer plus 600 experts dans le monde, appartenant à des groupes d'experts, des groupes d'étude et des groupes de travail aux fins de l'élaboration de dispositions techniques ;
 - ii. De maintenir une communication et une coordination constantes avec les organisations internationales représentant tous les principaux secteurs du système aéronautique (un système de plus en plus décentralisé et diversifié) ;
 - iii. De tirer parti des aptitudes et expériences des États et des entités engagées dans l'aviation pour qu'ils établissent des partenariats aux fins, entre autres, de la fourniture de formation et d'outils.

4. La **Direction du transport aérien (ATB)** exerce des activités au titre des Objectifs stratégiques concernant la *Sûreté et la facilitation*, le *Développement économique du transport aérien* et la *Protection de l'environnement*. Elle est responsable de la fourniture de l'assistance d'experts demandée par l'Assemblée, le Conseil, le Comité du transport aérien (ATC), le Comité de l'intervention illicite (UIC), le Comité de l'aide collective pour les services de navigation aérienne (JSC), le Comité de la protection de l'environnement en aviation (CAEP) et les conférences spécialisées, réunions à l'échelon division, réunions de groupes d'experts et réunions de groupes de travail qui se rapportent à ces trois Objectifs stratégiques. La Direction participe à l'élaboration, à la tenue à jour et à la promotion de la mise en œuvre des normes et pratiques recommandées (SARP) des Annexes 9, 16 et 17, des politiques et orientations en matière de transport aérien (telles que la réglementation du transport aérien, l'économie des aéroports et des services de navigation aérienne et le financement des infrastructures aéronautiques) ainsi que des spécifications pour les documents de voyage lisibles à la machine. Elle est également chargée d'élaborer des politiques et des mesures liées à l'environnement et d'aider les États à préparer et à mettre en œuvre leurs plans d'action nationaux pour les activités de réduction des émissions de CO₂. De plus, la Direction met en œuvre la stratégie complète de l'OACI pour la sûreté de l'aviation (ICASS), dont le Programme universel d'audits de sûreté (USAP) et l'aide aux États pour corriger les carences détectées par l'USAP, et elle met également en œuvre la stratégie du Programme OACI d'identification des voyageurs (ICAO TRIP). En outre, elle tient à jour des données statistiques et des prévisions sur l'aviation civile, et les rend disponibles. Des données sur les actes d'intervention illicites et la protection de l'environnement (bruit et émissions) sont aussi tenues à jour au sein de la Direction. Celle-ci travaille avec d'autres Bureaux de l'Organisation, notamment les bureaux régionaux, assure la liaison et la coordination pour les questions mentionnées ci-dessus avec toutes les institutions des Nations Unies et d'autres organisations internationales, en particulier la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), l'Organisation mondiale des douanes (OMD) et les organisations régionales de l'aviation civile.

5. La **Direction des affaires juridiques et des relations extérieures (LEB)** est responsable de ce qui suit : fourniture d'avis juridiques aux autres Directions et Bureaux de l'Organisation, aux États membres, aux organes directeurs, au Président du Conseil et au Secrétaire général, sur des questions concernant les dispositions constitutionnelles, les politiques, l'administration, les procédures et autres ; facilitation de l'élaboration d'instruments de droit aérien international ; promotion de la ratification des instruments de droit aérien international ; fonctions de dépositaire en rapport avec les instruments de droit aérien internationaux ; enregistrement des accords aéronautiques en application des Articles 83 et 83 *bis* de la Convention de Chicago ; participation à l'administration du système interne de justice ; assistance à l'Organisation, aux membres des délégations nationales et au personnel de l'OACI en ce qui concerne les privilèges et immunités ; et liaison avec l'État hôte, l'Organisation des Nations Unies et d'autres organisations. Comme dans le triennat précédent, la Direction relève du Soutien du programme, sous la fonction *Services juridiques et relations extérieures*.

6. Il incombe à la **Direction de l'administration et des services (ADB)** de fournir à l'Organisation le soutien administratif nécessaire dans les domaines suivants : ressources humaines ; services de conférence, de sécurité et services généraux ; technologies de l'information et des communications et gestion du web ; courrier, archives et distribution ; services de voyages ; services linguistiques et publications ; activités génératrices de produits ; et secrétariat de l'Assemblée et du Conseil.

7. Les bureaux suivants rendent compte directement au **Cabinet de Secrétaire général (OSG)**:
- a) Les **bureaux régionaux (RO)** : Les sept bureaux régionaux (Paris, Dakar, Nairobi, Lima, Mexico, Bangkok et Le Caire) sont avant tout responsables de maintenir une liaison continue avec les États auprès desquels ils sont accrédités ainsi qu'avec des organisations compétentes, des organismes régionaux de l'aviation civile et des institutions et programmes des Nations Unies. Ils assurent une coordination interrégionale et encouragent la mise en œuvre harmonisée, en temps opportun, des politiques, décisions, normes et pratiques recommandées et plans de navigation aérienne de l'OACI. Ils fournissent aussi des orientations techniques et aident les États dans la mise en œuvre.
 - b) Le **Groupe des communications (COM)** appuie l'OACI dans la réalisation de ses Objectifs stratégiques et de son programme de travail en faisant mieux connaître les réalisations de l'Organisation et ses politiques au grand public, aux médias d'information habituels et autres, et aux éléments sociaux et politiques influents à l'échelle mondiale. COM relève du volet « Gestion et administration » et se charge de la fonction *Communications*.
 - c) La **Sous-Direction des finances (FIN)** est responsable de l'élaboration et de l'application des politiques et procédures budgétaires, comptables et financières ; de la gestion financière du budget approuvé conformément au Règlement financier, aux règles de gestion financière et aux directives de l'Assemblée et du Conseil. Les opérations bancaires et d'investissement des fonds de l'Organisation sont effectuées par la Sous-Direction des finances. Le Sous-Directeur des finances est le Secrétaire du Comité des finances. En tant que principal administrateur financier de l'Organisation, le Sous-Directeur des finances entretient une relation étroite avec le Commissaire aux comptes et certifie tous les états financiers de l'OACI. FIN relève du volet « Gestion et administration » et se charge de la fonction *Budget et gestion financière*.
 - d) Le **Bureau de l'évaluation et de la vérification interne (EAO)** est chargé de l'évaluation et de la vérification systématiques des programmes, projets et activités de l'OACI, ainsi que des enquêtes sur les allégations d'actes répréhensibles financiers. L'EAO a également le mandat d'agir comme point de coordination pour le Corps commun d'inspection (CCI) de même que pour le Commissaire aux comptes, pour leurs audits d'optimisation des ressources. En outre, l'EAO fournit des services de secrétariat au Comité consultatif sur l'évaluation et les audits (EAAC). L'EAO relève du volet « Gestion et administration » et se charge de la fonction *Évaluation et vérification interne*.
 - e) Le **Bureau de la déontologie** donne des avis formels et informels sur les questions de déontologie. Ce bureau est indépendant de tous les autres services et a un accès formel et informel au Conseil. Tous les membres du personnel peuvent signaler à l'Administrateur de la déontologie des cas d'inconduite présumée. Les autres responsabilités de l'Administrateur de la déontologie sont notamment d'assurer une formation et des stages de perfectionnement obligatoires sur les questions de déontologie ; le traitement de tous les cas de conduite inappropriée ; l'administration de la politique OACI de protection contre les représailles ; et la mise en œuvre de la politique de l'OACI en matière de divulgation de situation financière. Ce bureau relève du volet « Gestion et administration » et se charge de la fonction *Déontologie*.
8. L'organigramme actuel est reproduit en **Pièce 6**.
9. Le **Tableau 3** fournit une ventilation du budget 2014-2016 selon la structure organisationnelle.

ANNEXE 3

TABLEAU 3 : BUDGET 2014-2016 SELON LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE
(en milliers de CAD)

	Dépenses*		Affectations				Prévisions				
	2011	2012	2011	2012	2013	Total	2014	2015	2016	TOTAL	% du total
ANB	17 472	19 035	16 643	17 024	18 089	51 756	17 093	17 674	18 383	53 150	19 %
ATB	10 097	10 941	10 546	10 973	10 919	32 439	10 168	10 498	11 209	31 874	11 %
LEB	2 169	2 353	2 171	2 268	2 243	6 682	2 466	2 329	2 484	7 278	3 %
RO	18 386	20 283	21 686	23 181	24 377	69 245	22 452	22 992	23 899	69 344	24 %
ADB	32 422	31 749	30 496	30 670	31 301	92 467	30 542	31 389	31 791	93 722	33 %
OSG											
Président/SG/Déontologie	1 429	1 956	1 660	1 700	2 543	5 903	2 054	1 976	3 108	7 137	2 %
COM	376	537					640	659	678	1 977	1 %
EAO	716	994	851	1 090	1 146	3 087	1 186	1 136	1 045	3 368	1 %
FIN	4 097	3 643	4 198	4 252	4 435	12 885	4 207	4 092	4 198	12 497	4 %
RGA	1 757	1 603	1 244	1 892	3 016	6 153	1 945	1 992	2 254	6 190	2 %
Autre**	496	496									
Gain/perte de change		184									
	89 416	93 773	89 495	93 051	98 069	280 616	92 752	94 737	99 050	286 538	100 %

* Au taux de change de l'ONU

** Paiement pour services PRO

10. Le **Tableau 4** présente la ventilation du budget 2014-2016 par postes principaux de dépenses, appelés « blocs budgétaires ». Au titre des postes, il y a les postes AI et les postes Services généraux. Pour les hors-postes, il y a les dépenses en immobilisations, les services de consultation et l'externalisation, les coûts discrétionnaires liés au personnel, les dépenses opérationnelles, les projets spéciaux de mise en œuvre (SIP), les réunions, les déplacements en mission et les frais de représentation. Ces expressions sont définies au paragraphe 13 ci-après. Comme dans les budgets antérieurs, les ressources pour les postes constituent approximativement 76 %. Une ventilation plus détaillée des estimations budgétaires par bureau/service et objet de dépenses figure dans la section des **Justificatifs**.

11. Les changements proposés concernant les postes selon la structure organisationnelle et la catégorie de poste figurent dans le **Tableau 5**. Ce tableau indique une augmentation de 23,5 postes découlant principalement de recommandations du Conseil (postes ANB et RO) et du Commissaires aux comptes (postes ADB-HR). Afin de tenir compte de cette augmentation, 39,5 postes doivent être supprimés (en grande partie par l'élimination de postes vacants et/ou par attrition) et 2 postes transférés à une autre source de financement (contributions volontaires).

TABLEAU 4 : BUDGET 2014-2016 PAR BLOC BUDGÉTAIRE
(en milliers de CAD)

	Dépenses*		Affectations approuvées Crédits					Prévisions Crédits					% aug/baisse 2011-2013 c. 2014-2016
	2011	2012	2011	2012	2013	Total	% du total	2014	2015	2016	Total	% du total	
Postes													
Postes AI	46 516	50 411	50 678	52 965	55 745	159 389	56,8 %	53 823	54 590	57 093	165 506	57,8 %	4 %
Postes Services généraux	17 217	17 342	17 313	17 751	18 168	53 232	19,0 %	16 942	17 324	17 706	51 973	18,1 %	-2 %
Total des postes :	63 733	67 753	67 991	70 716	73 913	212 620	75,8 %	70 765	71 914	74 799	217 479	75,9 %	2 %
Hors-postes													
Dépenses en immobilisations	3 411	518	1 040	690	584	2 313	0,8 %	528	598	424	1 551	0,5 %	-33 %
Coûts discrétionnaires liés au personnel	933	816	925	1 118	1 223	3 266	1,2 %	890	989	1 145	3 024	1,1 %	-7 %
SIP	125	238	207	212	217	635	0,2 %	220	225	230	675	0,2 %	6 %
Services de consultants et externalisation	6 154	7 943	3 537	3 458	3 510	10 505	3,7 %	4 010	4 059	3 977	12 046	4,2 %	15 %
Dépenses opérationnelles	10 301	10 715	10 792	11 408	12 691	34 891	12,4 %	10 925	11 244	11 565	33 733	11,8 %	-3 %
Réunions	773	1 049	1 129	1 245	1 857	4 231	1,5 %	1 225	1 235	2 340	4 801	1,7 %	13 %
Déplacements en mission	3 909	4 508	3 796	4 124	3 993	11 912	4,2 %	4 122	4 403	4 498	13 023	4,5 %	9 %
Représentation	78	49	79	81	83	242	0,1 %	67	68	71	206	0,1 %	-15 %
Gain/perte de change		184											
Total des hors-postes :	25 684	26 020	21 504	22 335	24 156	67 996	24,2 %	21 987	22 822	24 250	69 059	24,1 %	2 %
	89 416	93 773	89 495	93 051	98 069	280 616	100,0 %	92 752	94 737	99 050	286 538	100 %	2 %

* Au taux de change de l'ONU

Tableau 5 : ÉVOLUTION DES POSTES DE 2013 À 2016

Direction/Bureau		Année	Mouvement				Année	Évolution nette
		2013*	Reclassifi- cation	Suppression	Création	Transfert de financement	2016	
ANB	AI	60,0	1,0		4,0		65,0	5,0
	Services généraux	48,0	-1,0	9,0			38,0	-10,0
	Total AI + Services généraux	108,0	0,0	9,0	4,0	0,0	103,0	-5,0
ATB	AI	39,0	0,0	2,0	1,0	1,0	37,0	-2,0
	Services généraux	29,0	0,0	6,0	1,0	1,0	23,0	-6,0
	Total AI + Services généraux	68,0	0,0	8,0	2,0	2,0	60,0	-8,0
RO	AI	74,0	-1,0	0,0	6,0		79,0	5,0
	Services généraux	79,0	1,0	3,0	1,5		78,5	-0,5
	Total AI + Services généraux	153,0		3,0	7,5	0,0	157,5	4,5
LEB	AI	9,0	0,0	1,0	0,0		8,0	-1,0
	Services généraux	6,0	0,0	0,0	1,0		7,0	1,0
	Total AI + Services généraux	15,0	0,0	1,0	1,0	0,0	15,0	0,0
ADB	AI	69,5	1,0	7,0	4,0		67,5	-2,0
	Services généraux	84,5	-1,0	5,5	4,0		82,0	-2,5
	Total AI + Services généraux	154,0	0,0	12,5	8,0	0,0	149,5	-4,5
Président/OSG	AI	22,0	2,0	4,0	1,0		21,0	-1,0
	Services généraux	32,0	-2,0	2,0	0,0		28,0	-4,0
	Total AI + Services généraux	54,0	0,0	6,0	1,0	0,0	49,0	-5,0
Total	AI	273,5	3,0	14,0	16,0	1,0	277,5	4,0
	Services généraux	278,5	-3,0	25,5	7,5	1,0	256,5	-22,0
		552,0	0,0	39,5	23,5	2,0	534,0	-18,0

* Révisé pour tenir compte des mouvements au sein du Secrétariat après janvier 2011.

12. Suite à l'analyse selon la structure organisationnelle, les ressources proposées pour le triennat 2014-2016 pour le siège de Montréal sont de 75,8 % (77,4 % pour 2011-2013) et de 24,2 % (22,6 % pour 2011-2013) pour les bureaux régionaux.

13. On trouvera ci-après une description d'ensemble de ce qui est inclus dans les principaux postes de dépenses, à savoir les blocs budgétaires définis par le système ERP de l'OACI :

Postes de dépenses

- a) *Postes des administrateurs internationaux (AI)* : traitements et autres droits reçus par les membres du personnel de la catégorie des administrateurs, en particulier les salaires, ajustements de poste, indemnités pour personnes à charge, assurances médicales, contributions de l'Organisation aux fonds de pension, indemnités pour frais d'études et pour voyages liés à la scolarité, voyages de congé dans les foyers, primes lors du recrutement et de la cessation de service tels que primes d'affectation, primes de rapatriement, frais de déménagement et congés accumulés. L'assurance-maladie après la cessation de service des AI retraités (portion de l'Organisation) et les frais de représentation pour le Président du Conseil et le Secrétaire général sont également inclus dans ce bloc budgétaire.
- b) *Postes des Services généraux* : traitements et autres droits reçus par les membres du personnel de la catégorie des services généraux, en particulier les salaires, indemnités pour personnes à charge, indemnités pour connaissances linguistiques, assurances médicales et contributions de l'Organisation au fonds de pension. L'assurance-maladie après la cessation de service des retraités des Services généraux (portion de l'Organisation) est également incluse dans ce bloc budgétaire.

ANNEXE 3

- i) Des coûts standard ont été utilisés pour chaque catégorie de postes (administrateurs et services généraux), au siège et dans les bureaux régionaux. Les droits du personnel sont conformes aux règles du personnel, lesquelles ont été approuvées par le Conseil et sont fondées sur des taux qui sont établis par la Commission de la fonction publique internationale (CFPI) pour l'ensemble du Régime commun des Nations Unies.
- ii) En plus des augmentations annuelles de salaire, des augmentations obligatoires des coûts pour les postes sont imputables à des révisions des traitements résultant de l'inflation ou d'autres facteurs déterminés par la Commission de la fonction publique internationale des Nations Unies.

Ci-dessous, la liste des principaux postes de dépenses au titre des blocs budgétaires des AI et des Services généraux :

Description	COÛTS DU PERSONNEL			Crédits			
	Dépenses*		Budget	2014	2015	2016	TOTAL
	2011	2012	2013				
	(en milliers de CAD)			(en milliers de CAD)			
Salaires, traitements et autres éléments de rémunération							
Salaires et traitements							
<i>Administrateurs</i>	21 033	22 481	24 841	22 919	23 262	24 248	70 428
<i>Services généraux</i>	12 759	12 800	13 194	12 368	12 637	12 913	37 918
Ajustements de postes - AI	11 474	12 994	12 601	14 038	14 238	14 848	43 124
Prime linguistique - Services généraux	300	290	302	300	306	313	919
Heures supplémentaires - Services généraux	147	165	170	186	191	195	573
TOTAL, Salaires, traitements et autres	45 713	48 730	51 108	49 811	50 634	52 518	152 962
Dépenses communes de personnel							
Coût du recrutement, des mutations et des indemnités de cessation de service	2 531	2 291	4 190	3 108	3 370	3 517	9 995
Contributions, Caisse commune des pensions du personnel							
<i>Administrateurs</i>	6 237	7 026	7 835	7 183	7 292	7 611	22 087
<i>Services généraux</i>	2 531	2 574	2 649	2 415	2 469	2 524	7 408
Indemnité pour charge de famille							
<i>Administrateurs</i>	592	634	802	799	810	834	2 443
<i>Services généraux</i>	326	311	612	538	547	561	1 646
Indemnité pour frais d'études et voyages liés à la scolarité	1 474	1 452	1 332	1 464	1 485	1 528	4 477
Assurances médicales							
<i>Administrateurs</i>	2 682	2 810	3 078	3 123	3 134	3 240	9 497
<i>Services généraux</i>	1 010	1 026	1 135	1 029	1 067	1 090	3 185
Voyage de congé dans les foyers - AI	304	506	702	730	532	786	2 047
Mobilité/difficultés des conditions de vie et de travail - AI	136	181	353	350	358	367	1 075
Allocation de logement - AI	195	212	119	215	218	224	657
TOTAL, Dépenses communes du personnel	18 019	19 023	22 805	20 955	21 281	22 282	64 517
TOTAL, COÛT DU PERSONNEL	63 733	67 753	73 913	70 765	71 914	74 800	217 479

* Au taux de change de l'ONU

Ressources hors-postes

- c) *Dépenses en immobilisations* : achats de matériel d'une valeur supérieure à 5 000 CAD ayant une vie utile de plus d'un an. Cela comprend les achats liés aux TI tels que les serveurs, et l'achat de matériel de bureau hors-TI, tels que des télécopieurs et du matériel audiovisuel, des meubles et accessoires de bureau, et des véhicules. La plupart des crédits liés aux achats sont destinés au remplacement de matériel désuet ou hors d'état de fonctionner. Les éléments qu'il est prévu d'inscrire en immobilisation pour 2014-2016 sont les suivants :

Bureau	Description	2014	2015	2016
		(en milliers de CAD)		
APAC	Caméras et panneau de contrôle			16
	Projecteur et microphones		14	
	Véhicule	47		
ESAF	Imprimantes à grande puissance	36		
MID	Meubles	32		
	Véhicule			32
	Véhicule et appareils de chauffage		31	
NACC	Salle de conférence		32	
	Meubles	26		
	Véhicule			44
SAM	Stationnement	37		19
	Remise à neuf de bureau		21	
WACAF	Coffre-fort et entreposage	40		
	Véhicule			53
DADB	Matériel de conférence	61		
	EDRMS	35	35	35
CSG	Véhicule		89	
	Matériel de bureau	10	10	11
ICT	Mise à jour du serveur	40	40	40
	Amélioration de la mémoire	50		
	Remplacement de la mémoire périmée			120
	Remplacement de coupe-feu périmé	90	50	
	Mises à niveau du matériel de réseau	25	25	25
	Actualisation du système de messagerie		150	
	Mise à niveau du gestionnaire de base de données		102	30
Total :		528	598	424
Total pour le triennat :		1 550		

- d) *Coûts discrétionnaires liés au personnel* : coûts de formation du personnel, bien-être du personnel, sécurité du personnel et autres coûts liés au personnel. Les prévisions budgétaires sont centralisées, sous le volet « Ressources humaines – ADB ».

Description	COÛTS DISCRÉTIONNAIRES LIÉS AU PERSONNEL						
	Dépenses*			Crédits			
	Budget			2014	2015	2016	TOTAL
	2011	2012	2013	(en milliers de CAD)			
Coûts discrétionnaires liés au personnel							
Assurance du personnel	13	69	36	40	43	46	129
Formation générale	727	537	876	631	637	670	1 938
Bien-être du personnel	136	129	204	106	192	307	605
Activités liées à la parité	32		75	77	79	80	236
Sûreté du personnel		33		-	-	-	-
Autres coûts divers liés au personnel	24	47	32	36	39	42	116
TOTAL, Coûts discrétionnaires liés au personnel	933	816	1 223	890	989	1 145	3 024

* Au taux de change de l'ONU

ANNEXE 3

- e) Projets spéciaux de mise en œuvre (SIP) : ressources nécessaires pour la mise en œuvre des projets spéciaux afin de donner des avis aux États sur la mise en œuvre des parties des plans régionaux qui ont une incidence significative sur la sécurité et l'efficacité. Les plans des projets sont soumis au Conseil pour approbation avant le lancement du projet. Bien que mis en œuvre par les bureaux régionaux, ces projets sont gérés par la Direction de la navigation aérienne.
- f) Services de consultation et externalisation : la rémunération payée aux titulaires de contrats spéciaux de service, les frais d'externalisation des services linguistiques et des TI, et les autres services contractuels externes.

Description	Services de consultants et externalisation			Crédits			
	Dépenses*		Budget	2014	2015	2016	TOTAL
	2011	2012	2013				
	(en milliers de CAD)			(en milliers de CAD)			
Consultants et externalisation							
Consultants	3 943	5 114	1 405	2 805	2 826	2 714	8 345
Externalisation	2 211	2 829	2 105	1 205	1 233	1 263	3 701
TOTAL, Consultants et externalisation	6 154	7 943	3 510	4 010	4 059	3 977	12 046

* Au taux de change de l'ONU

- g) #Dépenses opérationnelles : ce poste comprend, entre autres, les éléments suivants :
- i) Logiciel/matériel de technologies de l'information : les crédits pour ce poste sont destinés à l'acquisition et à l'entretien du matériel lié aux technologies de l'information/à la bureautique, aux logiciels destinés aux ordinateurs de bureau, à l'infrastructure des technologies de l'information et aux principales applications des systèmes qui ne répondent pas à la description d'un élément à inscrire en immobilisation. Le crédit pour l'équipement est principalement destiné à remplacer le matériel désuet, les crédits pour les logiciels comprennent les frais de licences et d'entretien annuel, les améliorations ainsi que les remplacements et l'acquisition de logiciels plus modernes.
- ii) Location, entretien et sécurité des locaux : ce poste comprend les loyers des locaux, les coûts d'entretien et de sécurité des locaux du siège à Montréal et des locaux des sept bureaux régionaux. Conformément à l'accord avec le gouvernement hôte, l'OACI doit verser au Gouvernement du Canada 25 % du loyer et du coût de fonctionnement des locaux du siège. Le Gouvernement du Canada prend à sa charge, annuellement, 75 % du loyer et des coûts de fonctionnement, et tous les impôts fonciers. La location des locaux a été fixée, mais les coûts de fonctionnement sont fondés sur les dépenses réelles du Gouvernement du Canada. Les locaux des bureaux APAC, MID, WACAF et d'une partie des locaux du bureau EUR/NAT sont fournis sans frais de loyer par les gouvernements hôtes respectifs, à savoir la Thaïlande, l'Égypte, le Sénégal et la France, respectivement. Les coûts de location et d'entretien des bureaux NACC et SAM sont en partie subventionnés par les Gouvernements mexicain et péruvien, respectivement.
- iii) Communications, télécommunications, diffusion : ce poste comprend les services de téléphone, de téléphone cellulaire et de téléphone multifonctions, les services interurbains et les frais d'interurbain pour les fax et la transmission des données.
- iv) Fournitures de bureaux et services : ce poste comprend des photocopieuses, les fournitures de bureau et les services d'imprimerie internes des bureaux régionaux.
- v) Contributions aux services communs des Nations Unies : l'OACI participe à certains services qui sont fournis conjointement par le régime des Nations Unies, et elle en bénéficie. Les coûts de ces services sont partagés par toutes les organisations participantes selon une formule de partage des coûts convenue.

- vi) Services ARGF : ce poste comprend les ressources nécessaires aux Directions/Bureaux pour obtenir des services d'imprimerie et de diffusion assurés par les RGA.

- h) Réunions : ressources nécessaires pour des réunions à l'interne, pouvant inclure traitements et indemnités pour le personnel temporaire, notamment les interprètes, coûts de déplacement du personnel du Secrétariat, heures supplémentaires, location des salles de conférence/du matériel audiovisuel, fournitures de bureau et de reprographie, frais de représentation et dépenses diverses.

- i) Déplacements en mission : coûts des déplacements et indemnités journalières de subsistance pour déplacements officiels, ce qui comprend :
 - i) les missions auprès des États membres en rapport avec la mise en œuvre du programme de travail, ce qui inclut consultations, fourniture d'avis et d'assistance et activités liées aux audits de la supervision ;

 - ii) les missions pour des réunions, au niveau gouvernemental ou non gouvernemental, sur des questions aéronautiques pour présenter le point de vue de l'OACI ou pour demeurer informé de l'évolution technique ;

 - iii) les missions pour représenter l'OACI à des réunions pertinentes des Nations Unies, des institutions spécialisées et d'autres organisations internationales.

- j) Représentation : frais de représentation.

(page laissée intentionnellement en blanc)

JUSTIFICATIFS

Justificatif 1 – 2014 – Postes au budget

Justificatif 2 – 2015 – Postes au budget

Justificatif 3 – 2016 – Postes au budget

Justificatif 4 – Budget 2014-2016 par poste de dépenses

Justificatif 4a – Budget 2014-2016 par poste de dépenses – Bureaux régionaux

Justificatif 4b - Budget 2014-2016 par poste de dépenses – Direction de l'administration et des services

Justificatif 4c – Budget 2014-2016 par poste de dépenses – Cabinet du Secrétaire général (et Cabinet du Président)

Justificatif 5 – Acronymes et abréviations

Justificatif 6 - Organigramme

(page laissée intentionnellement en blanc)

Justificatif 1

2014 - POSTES AU BUDGET

Direction/Bureau	Total								Total								TOTAL	
	P	P	SG	D2	D1	P5	P4	P3	P2	G	G7	G6	G5	G4	G3	G2		G1
DIRECTION DE LA NAVIGATION AÉRIENNE (ANB)																		
Total ANB :	63,0			1,0	2,0	11,0	37,0	7,0	5,0	38,6	14,0	5,0	9,6	8,0	2,0		101,6	
O.S. - Sécurité	38,0			0,5	1,0	8,0	21,5	5,0	2,0	24,8	9,0	4,5	5,3	4,0	2,0		62,8	
O.S. - Capacité et efficacité de la NA	23,5			0,5	0,5	3,0	15,5	1,0	3,0	13,3	4,8	0,5	4,0	4,0			36,8	
S.E.S. - Soutien administrative à l'ANC	1,5				0,5				1,0	0,5	0,3		0,3				2,0	
Total ANB :	63,0			1,0	2,0	11,0	37,0	7,0	5,0	38,6	14,0	5,0	9,6	8,0	2,0		101,6	
DIRECTION DU TRANSPORT AÉRIEN (ATB)																		
Total ATB :	36,0			1,0	2,0	4,0	19,0	4,0	6,0	24,1	3,0	7,0	7,1	7,0			60,1	
O.S. - Sécurité	18,7			0,3	1,0	3,0	9,3	3,0	2,0	13,3	1,3	4,7	1,3	6,0			32,0	
O.S. - Développement économique du TA	7,7			0,3		1,0	3,3	1,0	2,0	6,4	0,3	1,7	4,4				14,1	
O.S. - Protection de l'environnement	9,7			0,3	1,0		6,3		2,0	4,3	1,3	0,7	1,3	1,0			14,0	
Total ATB :	36,0			1,0	2,0	4,0	19,0	4,0	6,0	24,1	3,0	7,0	7,1	7,0			60,1	
BUREAUX RÉGIONAUX																		
Total Bureaux régionaux :	79,0				7,0	8,0	50,0	7,0	7,0	78,8	7,3	19,0	9,5	25,0	12,0	4,0	2,0	157,8
O.S. - Sécurité	36,3				3,0	3,5	22,7	4,2	2,9	32,6	2,8	7,7	4,4	10,1	5,0	1,7	0,8	69,0
O.S. - Capacité et efficacité de la NA	30,8				2,6	2,8	19,9	2,7	2,8	32,5	3,0	8,4	3,6	10,4	4,8	1,6	0,8	63,3
O.S. - Sécurité	6,6				0,8	0,9	4,3		0,7	7,4	0,6	1,6	0,7	2,7	1,2	0,4	0,2	14,0
O.S. - Développement économique du TA	0,9				0,2	0,4	0,1		0,2	2,0	0,2	0,5	0,2	0,6	0,4	0,1	0,1	2,9
O.S. - Protection de l'environnement	4,4				0,4	0,4	3,2	0,1	0,4	4,2	0,6	0,8	0,6	1,3	0,6	0,2	0,1	8,7
Total Bureaux régionaux :	79,0				7,0	8,0	50,0	7,0	7,0	78,8	7,3	19,0	9,5	25,0	12,0	4,0	2,0	157,8
Bureaux régionaux par emplacement																		
APAC	13,0				1,0	2,0	7,0	2,0	1,0	10,5	1,0	3,0	0,5	4,0	2,0			23,5
ESAF	13,0				1,0	1,0	8,0	2,0	1,0	11,0	1,0	4,0	1,0	3,0	1,0	1,0		24,0
EURNAT	9,0				1,0	1,0	7,0			15,3	4,3	3,0	1,0	5,0	1,0	1,0		24,3
MID	9,0				1,0	1,0	5,0		2,0	10,0	1,0	1,0	2,0	2,0	3,0	1,0		19,0
NACC	11,0				1,0	1,0	8,0		1,0	10,0		4,0	1,0	3,0	2,0			21,0
SAM	10,0				1,0	1,0	6,0	1,0	1,0	11,0		3,0	2,0	3,0	1,0	1,0		21,0
WACAF	14,0				1,0	1,0	9,0	2,0	1,0	11,0		1,0	2,0	5,0	2,0		1,0	25,0
Total Bureaux régionaux :	79,0				7,0	8,0	50,0	7,0	7,0	78,8	7,3	19,0	9,5	25,0	12,0	4,0	2,0	157,8
DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES (LEB)																		
Total LEB :	8,0			1,0	1,0	3,0	2,0	1,0		7,0	1,0	1,0	3,0	2,0				15,0
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION ET DES SERVICES (ADB)																		
Total ADB :	69,2			1,0	3,0	10,0	32,9	17,3	5,0	81,0	14,0	22,0	31,0	13,0		1,0		150,2
Gestion de l'administration et des services	4,0			1,0	2,0			1,0		3,0		1,0	2,0					7,0
Secrétariat de l'Assemblée et du Conseil	2,0						1,0		1,0	2,0		1,0	1,0					4,0
Services des conférences, de sécurité et services généraux	1,0						1,0			11,0	2,0	1,0	4,0	3,0		1,0		12,0
Ressources humaines	9,0				2,0	2,0	4,0	1,0		15,0	3,0	3,0	6,0	3,0				24,0
Technologies de l'information	11,5				1,0	3,5	5,0	2,0		6,0	2,0	2,0		2,0				17,5
Services linguistiques	41,7				1,0	7,0	25,4	7,3	1,0	44,0	7,0	14,0	18,0	5,0				85,7
Total ADB :	69,2			1,0	3,0	10,0	32,9	17,3	5,0	81,0	14,0	22,0	31,0	13,0		1,0		150,2
CABINET DU PRÉSIDENT																		
Total Cabinet du Président :	2,0	1,0					1,0			1,0	1,0							3,0
CABINET DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL (OSG)																		
Total OSG :	21,5	1,0		2,5	6,0	5,0	3,0	4,0		27,0	6,0	9,0	11,0	1,0				48,5
Cabinet du Secrétaire général	2,5	1,0		0,5		1,0				2,0	1,0		1,0					4,5
Budget et gestion financière	12,0			1,0	3,0	1,0	3,0	4,0		22,0	5,0	8,0	8,0	1,0				34,0
Évaluation et vérification interne	4,5			1,0	1,5	2,0				2,0			2,0					6,5
Communications	2,0				1,0	1,0				1,0		1,0						3,0
Déontologie	0,5				0,5													0,5
Total OSG :	21,5	1,0		2,5	6,0	5,0	3,0	4,0		27,0	6,0	9,0	11,0	1,0				48,5
TOTAL																		
TOTAL DES POSTES :	278,7	1,0	1,0	4,0	17,5	42,0	146,9	39,3	27,0	257,4	46,2	63,0	71,2	56,0	14,0	4,0	3,0	536,1

Justificatif 2

2015 - POSTES AU BUDGET

Direction/Bureau	Total								Total								TOTAL	
	P	P	SG	D2	D1	P5	P4	P3	P2	G	G7	G6	G5	G4	G3	G2		G1
DIRECTION DE LA NAVIGATION AÉRIENNE (ANB)																		
Total ANB :	63,0			1,0	2,0	11,0	37,0	7,0	5,0	38,0	14,0	5,0	9,0	8,0	2,0		101,0	
O.S. - Sécurité	38,0			0,5	1,0	8,0	21,5	5,0	2,0	24,3	9,0	4,5	4,8	4,0	2,0		62,3	
O.S. - Capacité et efficacité de la NA	23,5			0,5	0,5	3,0	15,5	1,0	3,0	13,3	4,8	0,5	4,0	4,0			36,8	
S.E.S. - Soutien administrative à l'ANC	1,5				0,5				1,0	0,5			0,3				2,0	
Total ANB :	63,0			1,0	2,0	11,0	37,0	7,0	5,0	38,0	14,0	5,0	9,0	8,0	2,0		101,0	
DIRECTION DU TRANSPORT AÉRIEN (ATB)																		
Total ATB :	36,0			1,0	2,0	4,0	19,0	4,0	6,0	23,9	3,0	6,9	7,0	7,0			59,9	
O.S. - Sûreté	18,7			0,3	1,0	3,0	9,3	3,0	2,0	13,3	1,3	4,6	1,3	6,0			32,0	
O.S. - Développement économique du TA	7,7			0,3		1,0	3,3	1,0	2,0	6,3	0,3	1,6	4,3				14,0	
O.S. - Protection de l'environnement	9,7			0,3	1,0		6,3		2,0	4,3	1,3	0,6	1,3	1,0			14,0	
Total ATB :	36,0			1,0	2,0	4,0	19,0	4,0	6,0	23,9	3,0	6,9	7,0	7,0			59,9	
BUREAUX RÉGIONAUX																		
Total Bureaux régionaux :	79,0				7,0	8,0	50,0	7,0	7,0	78,5	7,0	19,0	9,5	25,0	12,0	4,0	2,0	157,5
O.S. - Sécurité	36,3				3,0	3,5	22,7	4,2	2,9	32,6	2,8	7,7	4,4	10,1	5,0	1,7	0,8	68,9
O.S. - Capacité et efficacité de la NA	30,8				2,6	2,8	19,9	2,7	2,8	32,4	2,9	8,4	3,6	10,4	4,8	1,6	0,8	63,2
O.S. - Sûreté	6,6				0,8	0,9	4,3		0,7	7,4	0,6	1,6	0,7	2,7	1,2	0,4	0,2	14,0
O.S. - Développement économique du TA	0,9				0,2	0,4	0,1		0,2	2,0	0,2	0,5	0,2	0,6	0,4	0,1	0,1	2,9
O.S. - Protection de l'environnement	4,4				0,4	0,4	3,2	0,1	0,4	4,2	0,6	0,8	0,6	1,3	0,6	0,2	0,1	8,6
Total Bureaux régionaux :	79,0				7,0	8,0	50,0	7,0	7,0	78,5	7,0	19,0	9,5	25,0	12,0	4,0	2,0	157,5
Bureaux régionaux par emplacement																		
APAC	13,0				1,0	2,0	7,0	2,0	1,0	10,5	1,0	3,0	0,5	4,0	2,0			23,5
ESAF	13,0				1,0	1,0	8,0	2,0	1,0	11,0	1,0	4,0	1,0	3,0	1,0	1,0		24,0
EURNAT	9,0				1,0	1,0	7,0			15,0	4,0	3,0	1,0	5,0	1,0	1,0		24,0
MID	9,0				1,0	1,0	5,0		2,0	10,0	1,0	1,0	2,0	2,0	3,0	1,0		19,0
NACC	11,0				1,0	1,0	8,0		1,0	10,0		4,0	1,0	3,0	2,0			21,0
SAM	10,0				1,0	1,0	6,0	1,0	1,0	11,0		3,0	2,0	3,0	1,0	1,0		21,0
WACAF	14,0				1,0	1,0	9,0	2,0	1,0	11,0		1,0	2,0	5,0	2,0		1,0	25,0
Total Bureau régionaux :	79,0				7,0	8,0	50,0	7,0	7,0	78,5	7,0	19,0	9,5	25,0	12,0	4,0	2,0	157,5
DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES (LEB)																		
Total LEB :	8,0			1,0	1,0	3,0	2,0	1,0		7,0	1,0	1,0	3,0	2,0			15,0	
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION ET DES SERVICES (ADB)																		
Total ADB :	68,3			1,0	3,0	10,0	31,3	18,0	5,0	81,0	14,0	22,0	31,0	13,0		1,0	149,3	
Gestion de l'administration et des services	4,0			1,0	2,0			1,0		3,0		1,0	2,0					7,0
Secrétariat de l'Assemblée et du Conseil	2,0						1,0		1,0	2,0		1,0	1,0					4,0
Services des conférences, de sécurité et services généraux	1,0						1,0			11,0	2,0	1,0	4,0	3,0		1,0		12,0
Ressources humaines	9,0					2,0	2,0	4,0	1,0	15,0	3,0	3,0	6,0	3,0				24,0
Technologies de l'information	11,5					1,0	3,5	5,0	2,0	6,0	2,0	2,0		2,0				17,5
Services linguistiques	40,8				1,0	7,0	23,8	8,0	1,0	44,0	7,0	14,0	18,0	5,0				84,8
Total ADB :	68,3			1,0	3,0	10,0	31,3	18,0	5,0	81,0	14,0	22,0	31,0	13,0		1,0	149,3	
CABINET DU PRÉSIDENT																		
Total Cabinet du Président :	2,0	1,0					1,0			1,0	1,0						3,0	
CABINET DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL (OSG)																		
Total OSG :	19,6	1,0		2,0	5,0	4,6	3,0	4,0		27,0	6,0	9,0	11,0	1,0			46,6	
Cabinet du Secrétaire général	2,0	1,0					1,0			2,0	1,0		1,0					4,0
Budget et gestion financière	11,0				1,0	2,0	1,0	3,0	4,0	22,0	5,0	8,0	8,0	1,0				33,0
Évaluation et vérification interne	4,1				1,0	1,5	1,6			2,0			2,0					6,1
Communications	2,0					1,0	1,0			1,0		1,0						3,0
Déontologie	0,5					0,5												0,5
Total OSG :	19,6	1,0		2,0	5,0	4,6	3,0	4,0		27,0	6,0	9,0	11,0	1,0			46,6	
TOTAL																		
TOTAL DES POSTES :	275,9	1,0	1,0	4,0	17,0	41,0	144,9	40,0	27,0	256,4	46,0	62,9	70,5	56,0	14,0	4,0	3,0	532,3

2016 - POSTES AU BUDGET

	Total P	P	SG	D2	D1	P5	P4	P3	P2	Total G	G7	G6	G5	G4	G3	G2	G1	TOTAL
RECTION DE LA NAVIGATION AÉRIENNE (ANB)																		
Total ANB :	65,0			1,0	2,0	11,0	39,0	7,0	5,0	38,0	14,0	5,0	9,0	8,0	2,0			103,0
O.S. - Sécurité	39,0			0,5	1,0	8,0	22,5	5,0	2,0	24,3	9,0	4,5	4,8	4,0	2,0			63,3
O.S. - Capacité et efficacité de la NA	24,5			0,5	0,5	3,0	16,5	1,0	3,0	13,3	4,8	0,5	4,0	4,0				37,8
S.E.S. - Soutien administrative à l'ANC	1,5				0,5			1,0		0,5	0,3		0,3					2,0
Total ANB :	65,0			1,0	2,0	11,0	39,0	7,0	5,0	38,0	14,0	5,0	9,0	8,0	2,0			103,0
RECTION DU TRANSPORT AÉRIEN (ATB)																		
Total ATB :	37,0			1,0	2,0	4,0	20,0	4,0	6,0	23,0	3,0	6,0	7,0	7,0				60,0
O.S. - Sûreté	18,7			0,3	1,0	3,0	9,3	3,0	2,0	13,0	1,3	4,3	1,3	6,0				31,7
O.S. - Développement économique du TA	8,7			0,3		1,0	4,3	1,0	2,0	6,0	0,3	1,3	4,3					14,7
O.S. - Protection de l'environnement	9,7			0,3	1,0		6,3		2,0	4,0	1,3	0,3	1,3	1,0				13,7
Total ATB :	37,0			1,0	2,0	4,0	20,0	4,0	6,0	23,0	3,0	6,0	7,0	7,0				60,0
IREAUX RÉGIONAUX																		
Total Bureaux régionaux :	79,0				7,0	8,0	50,0	7,0	7,0	78,5	7,0	19,0	9,5	25,0	12,0	4,0	2,0	157,5
O.S. - Sécurité	36,3				3,0	3,5	22,7	4,2	2,9	32,6	2,8	7,7	4,4	10,1	5,0	1,7	0,8	68,9
O.S. - Capacité et efficacité de la NA	30,8				2,6	2,8	19,9	2,7	2,8	32,4	2,9	8,4	3,6	10,4	4,8	1,6	0,8	63,2
O.S. - Sûreté	6,6				0,8	0,9	4,3		0,7	7,4	0,6	1,6	0,7	2,7	1,2	0,4	0,2	14,0
O.S. - Développement économique du TA	0,9				0,2	0,4	0,1		0,2	2,0	0,2	0,5	0,2	0,6	0,4	0,1	0,1	2,9
O.S. - Protection de l'environnement	4,4				0,4	0,4	3,2	0,1	0,4	4,2	0,6	0,8	0,6	1,3	0,6	0,2	0,1	8,6
Total Bureaux régionaux :	79,0				7,0	8,0	50,0	7,0	7,0	78,5	7,0	19,0	9,5	25,0	12,0	4,0	2,0	157,5
Bureaux régionaux par emplacement																		
APAC	13,0				1,0	2,0	7,0	2,0	1,0	10,5	1,0	3,0	0,5	4,0	2,0			23,5
ESAF	13,0				1,0	1,0	8,0	2,0	1,0	11,0	1,0	4,0	1,0	3,0	1,0	1,0		24,0
EURNAT	9,0				1,0	1,0	7,0			15,0	4,0	3,0	1,0	5,0	1,0	1,0		24,0
MID	9,0				1,0	1,0	5,0		2,0	10,0	1,0	1,0	2,0	2,0	3,0	1,0		19,0
NACC	11,0				1,0	1,0	8,0		1,0	10,0		4,0	1,0	3,0	2,0			21,0
SAM	10,0				1,0	1,0	6,0	1,0	1,0	11,0		3,0	2,0	3,0	1,0	1,0	1,0	21,0
WACAF	14,0				1,0	1,0	9,0	2,0	1,0	11,0		1,0	2,0	5,0	2,0		1,0	25,0
Total Bureaux régionaux :	79,0				7,0	8,0	50,0	7,0	7,0	78,5	7,0	19,0	9,5	25,0	12,0	4,0	2,0	157,5
RECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES (LEB)																		
Total LEB :	8,0			1,0	1,0	3,0	2,0	1,0		7,0	1,0	1,0	3,0	2,0				15,0
RECTION DE L'ADMINISTRATION ET DES SERVICES (ADB)																		
Total ADB :	67,5			1,0	3,0	10,0	30,5	18,0	5,0	82,0	15,0	22,0	31,0	13,0			1,0	149,5
Gestion de l'administration et des services	4,0			1,0	2,0			1,0		3,0		1,0	2,0					7,0
Secrétariat de l'Assemblée et du Conseil	2,0						1,0		1,0	2,0		1,0	1,0					4,0
Services des conférences, de sécurité et services généraux	1,0						1,0			12,0	3,0	1,0	4,0	3,0			1,0	13,0
Ressources humaines	9,0					2,0	2,0	4,0	1,0	15,0	3,0	3,0	6,0	3,0				24,0
Technologies de l'information	11,5					1,0	3,5	5,0	2,0	6,0	2,0	2,0		2,0				17,5
Services linguistiques	40,0				1,0	7,0	23,0	8,0	1,0	44,0	7,0	14,0	18,0	5,0				84,0
Total ADB :	67,5			1,0	3,0	10,0	30,5	18,0	5,0	82,0	15,0	22,0	31,0	13,0			1,0	149,5
BINET DU PRÉSIDENT																		
Total Cabinet du Président :	2,0	1,0					1,0			1,0	1,0							3,0
BINET DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL (OSG)																		
Total OSG :	19,0		1,0	2,0	5,0	4,0	3,0	4,0		27,0	6,0	9,0	11,0	1,0				46,0
Cabinet du Secrétaire général	2,0		1,0				1,0			2,0	1,0		1,0					4,0
Budget et gestion financière	11,0			1,0	2,0	1,0	3,0	4,0		22,0	5,0	8,0	8,0	1,0				33,0
Évaluation et vérification interne	3,5			1,0	1,5	1,0				2,0			2,0					5,5
Communications	2,0				1,0	1,0				1,0		1,0						3,0
Déontologie	0,5				0,5													0,5
Total OSG :	19,0		1,0	2,0	5,0	4,0	3,0	4,0		27,0	6,0	9,0	11,0	1,0				46,0
ITAL																		
TOTAL DES POSTES :	277,5	1,0	1,0	4,0	17,0	41,0	146,5	40,0	27,0	256,5	47,0	62,0	70,5	56,0	14,0	4,0	3,0	534,0

Justificatif 4

Budget 2014-2016 par poste de dépenses (en milliers de CAD)

DIRECTION DE LA NAVIGATION AÉRIENNE (ANB)

Bloc budgétaire	Compte	2014	2015	2016	Total
Postes AI	Salaires AI	12 058	12 369	13 310	37 738
Postes Services généraux	Salaires Services généraux	2 736	2 768	2 821	8 326
SIP	SIP	220	225	230	675
Services de consultants et externalisation	Services de consultants et externalisation	467	478	490	1 435
	Externalisation à des tiers	82	84	86	252
Dépenses opérationnelles	Autres dépenses diverses	14	14	14	42
Réunions	Réunions	187	375	38	600
Déplacements en mission	Déplacements en mission	1 326	1 357	1 390	4 073
Représentation	Représentation	3	3	3	9
Total ANB		17 093	17 674	18 383	53 150

BUREAU DU TRANSPORT AÉRIEN (ATB)

Bloc budgétaire	Compte	2014	2015	2016	Total
Postes AI	Salaires AI	6 751	6 918	7 415	21 084
Postes Services généraux	Salaires Services généraux	1 663	1 689	1 647	5 000
Services de consultants et externalisation	Services de consultants et externalisation	267	240	202	709
	Externalisation à des tiers	51	52	53	157
Dépenses opérationnelles	Autres dépenses diverses	21	22	23	66
Réunions	Réunions	343	289	549	1 180
Déplacements en mission	Déplacements en mission	1 068	1 284	1 317	3 669
Représentation	Représentation	3	3	3	10
Total ATB		10 168	10 498	11 209	31 874

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES

Bloc budgétaire	Compte	2014	2015	2016	Total
Postes AI	Salaires AI	1 709	1 758	1 821	5 288
Postes Services généraux	Salaires Services généraux	477	489	498	1 465
Réunions	Réunions	220	31	113	364
Déplacements en mission	Déplacements en mission	56	47	49	152
Représentation	Représentation	3	3	3	9
Total LEB		2 466	2 329	2 484	7 278

BUREAUX RÉGIONAUX ^(a)

Bloc budgétaire	Compte	2014	2015	2016	Total
Postes AI	Salaires AI	14 150	14 519	15 046	43 715
Postes Services généraux	Salaires Services généraux	4 342	4 462	4 627	13 432
Dépenses en immobilisations	Contribution au Fonds de roulement	217	97	164	478
Services de consultants et externalisation	Services de consultants et externalisation	101	110	121	332
	Externalisation à des tiers	4	5	6	14
Dépenses opérationnelles	Fournitures de bureau	149	159	168	476
	Matériel de reprographie	35	51	21	107
	Matériel de transport	66	62	67	195
	Matériel de conférence	28	16	9	53
	Matériel de télécommunication	4	4	38	45
	Autre matériel	145	129	139	413
	Frais de communication	227	238	248	713
	Frais de distribution	43	46	48	137
	Loyer des locaux	253	262	271	786
	Services publics	290	306	321	917
	Entretien, fonctionnement et modification des locaux	429	468	493	1 391
	Meubles et accessoires	69	54	56	180
	Remboursement à d'autres institutions des Nations Unies	6	7	7	20
	Périodiques, livres et abonnements	11	13	15	39
	Assurances - locaux et matériel	42	44	48	134
	Sûreté	124	131	131	386
	Autres dépenses diverses	35	38	41	114
	Matériel TI - achats	10	11	12	33
	Logiciels TI - achats	0	0	0	0
	Frais bancaires	15	16	16	47
Autres dépenses d'appui au titre des dépenses générales de fonctionnement	-113	-125	-138	-376	
Réunions	Réunions	455	520	546	1 521
Déplacements en mission	Déplacements en mission	1 263	1 295	1 325	3 883
Représentation	Représentation	52	53	55	160
Total BUREAUX RÉGIONAUX		22 452	22 992	23 899	69 344

Justificatif 4

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION ET DES SERVICES (ADB) ^(b)

Bloc budgétaire	Compte	2014	2015	2016	Total
Postes AI	Salaires AI	14 167	14 337	14 764	43 268
Postes Services généraux	Salaires Services généraux	5 696	5 838	6 007	17 541
Dépenses en immobilisations	Contribution au Fonds de roulement	311	501	261	1 073
Coûts discrétionnaires liés au personnel	Assurance du personnel	40	43	46	129
	Coût d'ensemble de la formation	631	637	670	1 938
	Bien-être du personnel	106	192	307	605
	Activités liées à la parité des sexes	77	79	80	236
	Autres coûts liés au personnel	36	39	42	116
Services de consultants et externalisation	Services de consultants et externalisation	1 793	1 815	1 713	5 321
	Externalisation à des tiers	1 068	1 092	1 118	3 279
Dépenses opérationnelles	Fournitures de bureau	102	105	107	315
	Matériel de reprographie	46	47	48	142
	Matériel de transport	5	5	5	15
	Matériel de conférence	10	10	11	31
	Matériel de télécommunication	61	63	64	189
	Autre matériel	61	63	64	189
	Frais de communication	335	343	351	1 030
	Frais de distribution	0	0	0	1
	Loyer des locaux	2 855	2 923	2 494	8 273
	Services publics	0	0	0	0
	Entretien, fonctionnement et modification des locaux	1 404	1 480	1 818	4 702
	Meubles et accessoires	205	210	215	629
	Remboursement à d'autres institutions des Nations Unies	442	452	463	1 356
	Périodiques, livres et abonnements	32	32	33	97
	Assurances - locaux et matériel	41	42	43	126
	Autres dépenses diverses	20	21	21	63
	Matériel TI - achats	410	419	429	1 258
	Logiciels TI - achats	491	503	515	1 510
	Frais bancaires	0	0	0	0
	Déplacements en mission	Déplacements en mission	94	96	98
Représentation	Représentation	1	1	1	4
Total ADB		30 542	31 389	31 791	93 722

(b) Voir la Pièce 4b pour de plus amples renseignements.

CABINET DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL (ET CABINET DU PRÉSIDENT) ^(c)

Bloc budgétaire	Compte	2014	2015	2016	Total
Postes AI	Salaires AI	4 988	4 689	4 738	14 415
Postes Services généraux	Salaires Services généraux	2 027	2 077	2 105	6 209
Services de consultants et externalisation	Services de consultants et externalisation	178	182	188	548
Dépenses opérationnelles	Études diverses	46	47	48	142
	Coûts de la vérification externe	220	220	220	659
	Remboursement à d'autres institutions des Nations Unies	88	96	103	287
	Autres dépenses diverses	97	100	102	299
	Frais bancaires	102	105	107	315
Réunions	Réunions	20	21	1 095	1 136
Déplacements en mission	Déplacements en mission	315	323	320	958
Représentation	Représentation	4	4	4	13
		8 087	7 863	9 030	24 980

(c) Voir la Pièce 4c pour de plus amples renseignements.

SERVICES D'IMPRIMERIE ET DE DISTRIBUTION (RGA)

Bloc budgétaire	Compte	2014	2015	2016	Total
Dépenses opérationnelles	Externalisation à l'ARGF - Imprimerie	1 945	1 992	2 254	6 190
Total RGA		1 945	1 992	2 254	6 190

Total général		92 752	94 737	99 050	286 538
----------------------	--	---------------	---------------	---------------	----------------

Justificatif 4a

Budget 2014-2016 par poste de dépenses - Bureaux régionaux (en milliers de CAD)

APAC (Bangkok, Thaïlande)

Bloc budgétaire	Compte	2014	2015	2016	Total
Postes AI	Salaires AI	2 324	2 387	2 472	7 183
Postes Services généraux	Salaires Services généraux	541	554	567	1 662
Dépenses en immobilisations	Contribution au Fonds de roulement	47	14	16	76
Dépenses opérationnelles	Fournitures de bureau	16	16	17	49
	Matériel de reprographie	3	3	3	10
	Matériel de transport	7	7	8	22
	Matériel de conférence	2	2	2	5
	Matériel de télécommunication	2	2	2	6
	Autre matériel	25	25	26	76
	Frais de communication	17	18	18	53
	Frais de distribution	3	3	3	9
	Services publics	85	87	89	260
	Entretien, fonctionnement et modification des locaux	50	51	53	154
	Meubles et accessoires	1	1	1	3
	Périodiques, livres et abonnements	0	0	0	1
	Assurances - locaux et matériel	9	9	9	27
	Sûreté	73	75	77	225
Autres dépenses diverses	3	3	3	10	
Frais bancaires	0	1	1	2	
Réunions	Réunions	23	34	35	92
Déplacements en mission	Déplacements en mission	152	155	159	466
Représentation	Représentation	13	14	14	41
Total APAC		3 396	3 461	3 574	10 431

ESAF (Nairobi, Kenya)

Bloc budgétaire	Compte	2014	2015	2016	Total
Postes AI	Salaires AI	2 226	2 284	2 368	6 878
Postes Services généraux	Salaires Services généraux	447	458	484	1 390
Dépenses en immobilisations	Contribution au Fonds de roulement	36	0	0	36
Dépenses opérationnelles	Fournitures de bureau	36	39	41	115
	Matériel de reprographie	4	3	3	10
	Matériel de transport	29	23	26	78
	Autre matériel	11	12	12	34
	Frais de communication	26	26	26	78
	Frais de distribution	15	17	16	49
	Loyer des locaux	97	102	107	306
	Services publics	16	17	16	50
	Entretien, fonctionnement et modification des locaux	6	6	6	19
	Meubles et accessoires	13	13	13	39
	Périodiques, livres et abonnements	5	5	6	16
	Sûreté	36	39	37	112
	Autres dépenses diverses	3	3	3	8
	Frais bancaires	1	1	1	4
Réunions	Réunions	181	201	197	579
Déplacements en mission	Déplacements en mission	556	570	581	1 707
Représentation	Représentation	5	4	4	12
Total ESAF		3 748	3 824	3 947	11 519

EURNAT (Paris, France)

Bloc budgétaire	Compte	2014	2015	2016	Total
Postes AI	Salaires AI	1 793	1 840	1 908	5 542
Postes Services généraux	Salaires Services généraux	1 435	1 480	1 550	4 465
Services de consultants et externalisation	Services de consultants	82	91	100	273
Dépenses opérationnelles	Fournitures de bureau	18	20	23	62
	Matériel de transport	2	2	2	5
	Matériel de conférence	2	2	2	5
	Autre matériel	46	51	56	154
	Frais de communication	41	45	50	137
	Frais de distribution	7	8	9	24
	Services publics	72	79	88	239
	Entretien, fonctionnement et modification des locaux	205	227	251	684
	Meubles et accessoires	15	17	19	51
	Périodiques, livres et abonnements	2	2	2	5
	Assurances - locaux et matériel	15	17	19	51
	Autres dépenses diverses	15	17	19	51
	Matériel TI - achats	5	6	6	17
	Frais bancaires	4	5	4	13
	Autres dépenses d'appui au titre des dépenses générales de fonctionnement	-113	-125	-138	-376
Réunions	Réunions	51	57	69	177
Déplacements en mission	Déplacements en mission	184	188	193	565
Représentation	Représentation	8	9	10	27
Total EURNAT		3 890	4 038	4 242	12 171

MID (Le Caire, Égypte)

Bloc budgétaire	Compte	2014	2015	2016	Total
Postes AI	Salaires AI	1 512	1 552	1 605	4 670
Postes Services généraux	Salaires Services généraux	306	296	302	904
Dépenses en immobilisations	Contribution au Fonds de roulement	32	31	32	94
Services de consultants et externalisation	Services de consultants	13	14	15	43
	Externalisation à des tiers	2	3	3	8
Dépenses opérationnelles	Fournitures de bureau	15	16	17	49
	Matériel de reprographie	3	4	4	11
	Matériel de transport	2	3	3	8
	Matériel de conférence	10	5	5	21
	Autre matériel	8	9	10	27
	Frais de communication	21	22	23	65
	Frais de distribution	7	8	9	24
	Services publics	2	3	3	8
	Entretien, fonctionnement et modification des locaux	12	13	14	39
	Meubles et accessoires	6	7	8	21
	Périodiques, livres et abonnements	2	3	3	8
	Assurances - locaux et matériel	4	5	5	14
	Sûreté	4	5	5	14
	Autres dépenses diverses	6	7	8	21
Réunions	Réunions	30	34	29	93
Déplacements en mission	Déplacements en mission	67	69	72	208
Représentation	Représentation	8	8	9	25
Total MID		2 074	2 116	2 184	6 374

Justificatif 4a

NACC (Mexico, Mexique)

Bloc budgétaire	Compte	2014	2015	2016	Total
Postes AI	Salaires AI	1 987	2 039	2 113	6 138
Postes Services généraux	Salaires Services généraux	562	591	605	1 758
Dépenses en immobilisations	Contribution au Fonds de roulement	26	32	44	101
Dépenses opérationnelles	Fournitures de bureau	13	13	14	40
	Matériel de reprographie	1	1	2	4
	Matériel de transport	6	6	6	19
	Matériel de télécommunication	1	1	1	4
	Autre matériel	3	3	3	9
	Frais de communication	24	25	26	75
	Frais de distribution	4	4	5	13
	Loyer des locaux	156	160	164	479
	Services publics	9	9	9	28
	Entretien, fonctionnement et modification des locaux	38	39	40	116
	Meubles et accessoires	5	5	5	16
	Remboursement à d'autres institutions des Nations Unies	6	7	7	20
	Périodiques, livres et abonnements	1	1	1	4
	Assurances - locaux et matériel	6	6	6	17
	Sûreté	6	7	7	20
	Autres dépenses diverses	2	2	2	6
	Matériel TI - achats	5	5	5	16
Frais bancaires	1	1	2	4	
Réunions	Réunions	48	54	65	168
Déplacements en mission	Déplacements en mission	92	94	97	283
Représentation	Représentation	4	4	4	12
Total NACC		3 009	3 111	3 232	9 352

SAM (Lima, Pérou)

Bloc budgétaire	Compte	2014	2015	2016	Total
Postes AI	Salaires AI	1 768	1 814	1 879	5 461
Postes Services généraux	Salaires Services généraux	779	797	816	2 391
Dépenses en immobilisations	Contribution au Fonds de roulement	37	21	19	77
Services de consultants et externalisation	Services de consultants	5	5	5	16
	Externalisation à des tiers	2	2	2	7
Dépenses opérationnelles	Fournitures de bureau	14	14	15	43
	Matériel de reprographie	14	17	0	31
	Matériel de transport	4	5	5	14
	Matériel de conférence	0	3	0	3
	Autre matériel	9	9	10	28
	Frais de communication	38	40	42	121
	Frais de distribution	3	4	4	11
	Services publics	40	42	44	125
	Entretien, fonctionnement et modification des locaux	89	93	98	280
	Meubles et accessoires	8	9	9	26
	Périodiques, livres et abonnements	0	0	0	1
	Assurances - locaux et matériel	4	4	4	13
	Sûreté	5	5	5	15
Autres dépenses diverses	4	4	4	13	
Frais bancaires	8	8	9	24	
Réunions	Réunions	84	69	65	218
Déplacements en mission	Déplacements en mission	79	81	83	244
Représentation	Représentation	8	8	8	24
Total SAM		3 002	3 056	3 128	9 186

WACAF (Dakar, Sénégal)

Bloc budgétaire	Compte	2014	2015	2016	Total
Postes AI	Salaires AI	2 538	2 604	2 701	7 843
Postes Services généraux	Salaires Services généraux	272	287	303	862
Dépenses en immobilisations	Contribution au Fonds de roulement	40	0	53	93
Dépenses opérationnelles	Fournitures de bureau	36	39	42	118
	Matériel de reprographie	8	23	10	41
	Matériel de transport	15	16	17	49
	Matériel de conférence	14	4	0	18
	Matériel de télécommunication	1	1	34	35
	Autre matériel	43	19	23	85
	Frais de communication	60	62	63	186
	Frais de distribution	2	2	3	7
	Services publics	67	69	72	207
	Entretien, fonctionnement et modification des locaux	28	38	32	98
	Meubles et accessoires	20	2	2	24
	Périodiques, livres et abonnements	1	1	1	3
	Assurances - locaux et matériel	4	4	5	12
	Autres dépenses diverses	2	2	2	5
Réunions	Réunions	40	70	85	194
Déplacements en mission	Déplacements en mission	134	137	140	411
Représentation	Représentation	6	6	6	19
Total WACAF		3 332	3 386	3 592	10 311

Total Bureaux régionaux	22 452	22 992	23 899	69 344
--------------------------------	---------------	---------------	---------------	---------------

Justificatif 4b

Budget 2014-2016 par poste de dépenses - ADB (en milliers de CAD)

BUREAU DU DIRECTEUR

Bloc budgétaire	Compte	2014	2015	2016	Total
Postes AI	Salaires AI	927	948	979	2 853
Postes Services généraux	Salaires Services généraux	207	213	215	635
Dépenses en immobilisations	Contribution au Fonds de roulement	96	35	35	166
Services de consultants et externalisation	Services de consultants	307	314	322	944
Dépenses opérationnelles	Remboursement à d'autres institutions des Nations Unies	442	452	463	1 356
Déplacements en mission	Déplacements en mission	36	37	38	110
Représentation	Représentation	1	1	1	4
		2 016	1 999	2 053	6 069

SSECRÉTARIAT DE L'ASSEMBLÉE ET DU CONSEIL

Bloc budgétaire	Compte	2014	2015	2016	Total
Postes AI	Salaires AI	331	338	352	1 021
Postes Services généraux	Salaires Services généraux	141	144	145	431
Services de consultants et externalisation	Services de consultants	14	14	14	42
		485	497	512	1 494

SERVICES DE CONFÉRENCE, DE SÉCURITÉ ET SERVICES GÉNÉRAUX

Bloc budgétaire	Compte	2014	2015	2016	Total
Postes AI	Salaires AI	192	196	206	593
Postes Services généraux	Salaires Services généraux	736	754	854	2 345
Dépenses en immobilisations	Contribution au Fonds de roulement	10	100	11	121
Services de consultants et externalisation	Services de consultants	143	147	156	446
Dépenses opérationnelles	Fournitures de bureau	82	84	86	252
	Matériel de reprographie	46	47	48	142
	Matériel de transport	5	5	5	15
	Matériel de conférence	10	10	11	31
	Matériel de télécommunication	10	10	11	31
	Autre matériel	61	63	64	189
	Frais de communication	205	210	215	629
	Frais de distribution	0	0	0	1
	Loyer des locaux	2 855	2 923	2 494	8 273
	Entretien, fonctionnement et modification des locaux	1 404	1 480	1 818	4 702
	Meubles et accessoires	205	210	215	629
Assurances - locaux et matériel	41	42	43	126	
Déplacements en mission	Déplacements en mission	20	20	21	61
		6 026	6 302	6 256	18 584

RESSOURCES HUMAINES

Bloc budgétaire	Compte	2014	2015	2016	Total
Postes AI	Salaires AI	2 802	2 874	2 974	8 650
Postes Services généraux	Salaires Services généraux	1 069	1 095	1 114	3 278
Services de consultants et externalisation	Services de consultants	51	52	54	157
Coûts discrétionnaires liés au personnel	Assurance du personnel	40	43	46	129
	Coût d'ensemble de la formation	631	637	670	1 938
	Bien-être du personnel	106	192	307	605
	Activités liées à la parité des sexes	77	79	80	236
	Autres coûts liés au personnel	36	39	42	116
Dépenses opérationnelles	Autres dépenses diverses	20	21	21	63
		4 832	5 032	5 308	15 172

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Bloc budgétaire	Compte	2014	2015	2016	Total
Postes AI	Salaires AI	1 973	2 021	2 113	6 107
Postes Services généraux	Salaires Services généraux	433	444	449	1 326
Dépenses en immobilisations	Contribution au Fonds de roulement	205	367	215	786
Services de consultants et externalisation	Services de consultants	948	950	822	2 720
	Externalisation à des tiers	240	245	251	736
Dépenses opérationnelles	Fournitures de bureau	20	21	21	63
	Matériel de télécommunication	51	52	54	157
	Frais de communication	131	134	137	401
	Périodiques, livres et abonnements	32	32	33	97
	Matériel TI - achats	410	419	429	1 258
	Logiciels TI - achats	491	503	515	1 510
Déplacements en mission	Déplacements en mission	31	31	32	94
		4 964	5 220	5 072	15 256

SERVICES LINGUISTIQUES

Bloc budgétaire	Compte	2014	2015	2016	Total
Postes AI	Salaires AI	7 942	7 960	8 141	24 043
Postes Services généraux	Salaires Services généraux	3 110	3 187	3 229	9 527
Services de consultants et externalisation	Services de consultants	329	338	345	1 013
	Externalisation à des tiers	829	847	867	2 543
Déplacements en mission	Déplacements en mission	7	7	8	22
		12 217	12 339	12 590	37 147

Total ADB		30 542	31 389	31 791	93 722
------------------	--	---------------	---------------	---------------	---------------

Justificatif 4c

Budget 2014-2016 par poste de dépenses - OSG (et Cabinet du Président) (en milliers de CAD)

CABINET DU PRÉSIDENT

Bloc budgétaire	Compte	2014	2015	2016	Total
Postes AI	Salaires AI	640	655	676	1 970
Postes Services généraux	Salaires Services généraux	81	83	85	248
Déplacements en mission	Déplacements en mission	102	105	107	315
Total Pres		823	842	867	2 533

CABINET DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Bloc budgétaire	Compte	2014	2015	2016	Total
Postes AI	Salaires AI	750	640	661	2 052
Postes Services généraux	Salaires Services généraux	147	151	154	452
Dépenses opérationnelles	Autres dépenses diverses	61	63	64	189
Réunions	Réunions	20	21	1 095	1 136
Déplacements en mission	Déplacements en mission	143	147	150	440
Total SG		1 123	1 022	2 125	4 269

BUREAU DES COMMUNICATIONS

Bloc budgétaire	Compte	2014	2015	2016	Total
Postes AI	Salaires AI	407	420	436	1 264
Postes Services généraux	Salaires Services généraux	74	76	76	226
Services de consultants et externalisation	Services de consultants	128	131	134	393
Dépenses opérationnelles	Autres dépenses diverses	20	21	21	63
Déplacements en mission	Déplacements en mission	10	10	11	31
Total COM		640	659	678	1 977

BUREAU DE DÉONTOLOGIE

Bloc budgétaire	Compte	2014	2015	2016	Total
Postes AI	Salaires AI	108	112	115	335
Total Déontologie		108	112	115	335

BUREAU DE L'ÉVALUATION ET DE LA VÉRIFICATION INTERNE

Bloc budgétaire	Compte	2014	2015	2016	Total
Postes AI	Salaires AI	955	899	813	2 667
Postes Services généraux	Salaires Services généraux	133	136	140	409
Services de consultants et externalisation	Services de consultants	50	51	54	155
Déplacements en mission	Déplacements en mission	47	48	39	134
Représentation	Représentation	1	1	1	3
Total EAO		1 186	1 136	1 045	3 368

SOUS-DIRECTION DES FINANCES

Bloc budgétaire	Compte	2014	2015	2016	Total
Postes AI	Salaires AI	2 128	1 962	2 037	6 127
Postes Services généraux	Salaires Services généraux	1 592	1 631	1 651	4 874
Dépenses opérationnelles	Études diverses	46	47	48	142
	Coûts de la vérification externe	220	220	220	659
	Remboursement à d'autres institutions des Nations Unies	88	96	103	287
	Autres dépenses diverses	15	16	16	47
	Frais bancaires	102	105	107	315
Déplacements en mission	Déplacements en mission	12	13	13	38
Représentation	Représentation	3	3	3	9
Total FIN		4 207	4 092	4 198	12 497

Total OSG	8 087	7 863	9 030	24 980
------------------	--------------	--------------	--------------	---------------

ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

ACIP	Programme de mise en œuvre complet AFI
ACS	Secrétariat de l'Assemblée et du Conseil
ADB	Direction de l'administration et des services
ADS-B	Surveillance dépendante automatique en mode diffusion
ADS-C	Surveillance dépendante automatique en mode contrat
AFI	Région Afrique-océan Indien
AGA	Section des aérodomes, routes aériennes et aides au sol
AI	Catégorie des administrateurs internationaux
ANB	Direction de la navigation aérienne
ANC	Commission de navigation aérienne
ANP	Plan de navigation aérienne
ANSP	Fournisseur de services de navigation aérienne
AOC	Permis d'exploitation aérienne
AOSC	Dépenses des services d'administration et de fonctionnement
APAC	Bureau Asie et Pacifique
ARGF	Fonds de génération de produits auxiliaires
ASA	Section des audits de sûreté de l'aviation
ASBU	Mises à niveau par blocs du système de l'aviation
ASIA/PAC	Région Asie et Pacifique
ATB	Direction du transport aérien
ATC	Comité du transport aérien
ATM	Gestion du trafic aérien
CAD	Dollars canadiens
CAEP	Comité de la protection de l'environnement en aviation
CAFAC	Commission africaine de l'aviation civile
CAR/SAM	Région Caraïbes et Amérique du Sud
CCO	Opérations à montée continue
CCS	Conseil des Chefs de Secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination
CDO	Opérations en descente continue
CEAC	Conférence européenne de l'aviation civile
CFIT	Impact sans perte de contrôle
CFPI	Commission de la fonction publique internationale
CFSA	Centre de formation à la sûreté de l'aviation
CHR	Comité des ressources humaines
CNN	Croissance nominale nulle
CNS	Communication, navigation et surveillance
COS	Section des services de conférence et de bureau
COSCAP	Programme de développement coopératif de la sécurité opérationnelle et du maintien de la navigabilité
CPDLC	Communications contrôleur-pilote par liaison de données
CRN	Croissance réelle nulle
CSG	Section des services de conférence, de sécurité et services généraux
DGCA	Groupe des Directeurs généraux de l'aviation civile sur le climat
DVLM	Document de voyage lisible à la machine
eANP	Plan de navigation aérienne électronique
EAO	Bureau de l'évaluation des programmes, de la vérification et de l'examen de la gestion
EDTO	Vol à durée de déroutement prolongée
EDRMS	Système de gestion des documents et dossiers électroniques
ENV	Sous-Direction de l'environnement
ERP	Système de planification des ressources
ESAF	Afrique orientale et australe
EUR/NAT	Europe et Atlantique Nord

Justificatif 5

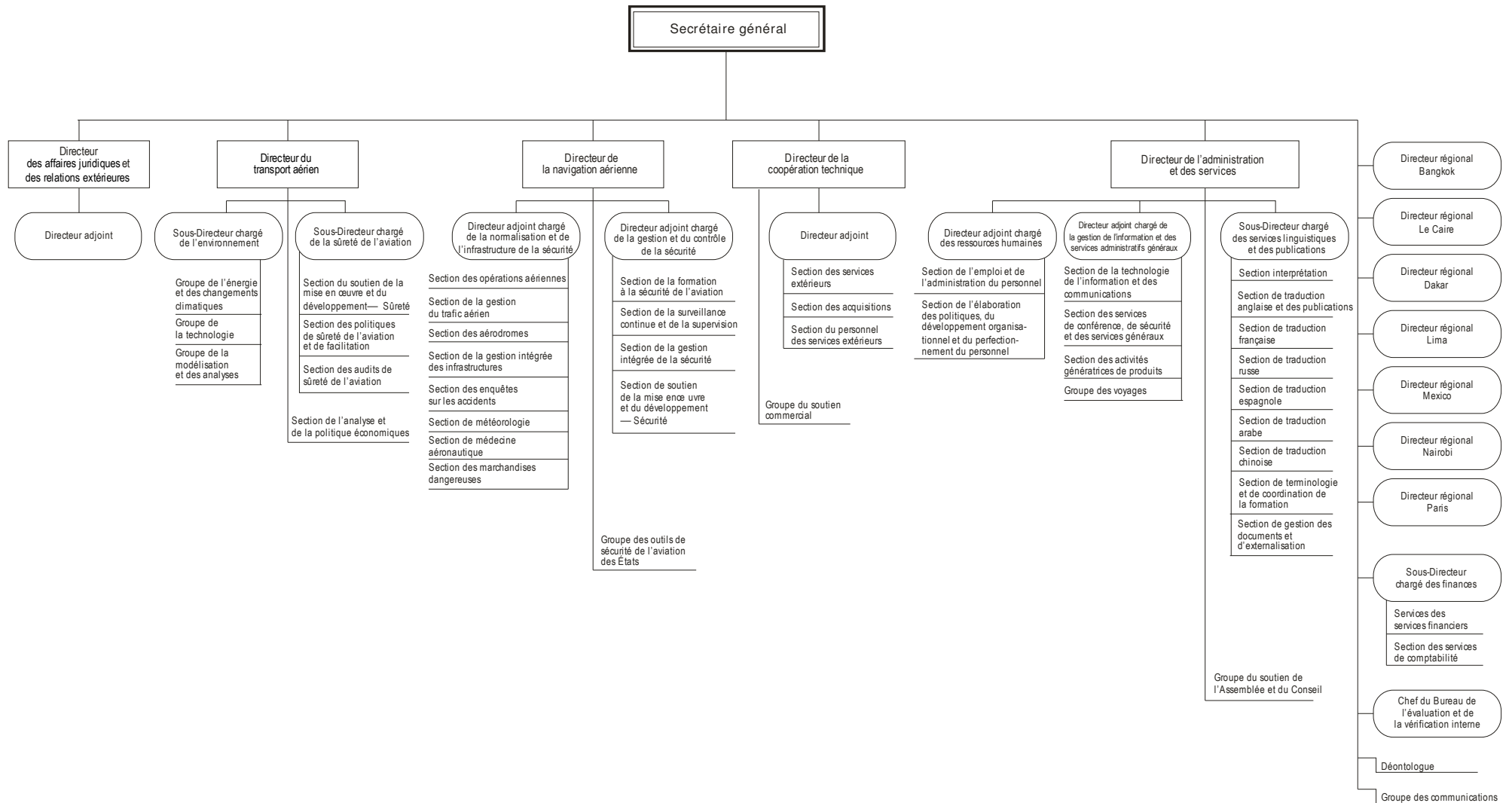
FAL	Facilitation
FIC	Comité des finances
FIN	Sous-Direction des finances
GANP	Plan mondial de navigation aérienne
GASP	Plan (OACI) pour la sécurité de l'aviation dans le monde
GES	Gaz à effet de serre
GFAAF	Cadre mondial pour les carburants d'aviation alternatifs
GGE	Groupe de la gestion de l'environnement
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
GNSS	Système mondial de navigation par satellite
GS	Catégorie des services généraux
GSI	Initiative de sécurité mondiale
HLCAS	Conférence de haut niveau sur la sûreté de l'aviation
HRB	Sous-Direction des ressources humaines
IAVV	Veille des volcans le long des voies aériennes internationales
ICAN	Conférence de l'OACI sur les négociations relatives aux services aériens
ICT	Technologie de l'information et des communications
ICVM	Mission de validation coordonnée par l'OACI
IFSET	Outil d'estimation des économies de carburant de l'OACI
IKSN	Réseau de partage des connaissances de l'OACI
IPSAS	Normes comptables internationales du secteur public
ISD	Soutien de la mise en œuvre et du développement
ISO	Organisation internationale de normalisation
iSTARS	Système intégré d'analyse et de compte rendu des tendances de la sécurité
IT	Instructions techniques
ITCW	Veille internationale des cyclones tropicaux
JSC	Comité de l'aide collective pour les services de navigation aérienne
LEB	Direction des affaires juridiques
LOC-I	Perte de contrôle en vol
LPB	Sous-Direction des services linguistiques et des publications
MAA	Gestion et administration
MAA-GB	Gestion et administration — organes directeurs
MARB	Commission d'examen du suivi et de l'assistance
MET	Météorologie aéronautique
MFM	Mesures fondées sur le marché
MID	Moyen-Orient
MLAT	Multilatération
MPN	Mallette pédagogique normalisée
NACC	Amérique du Nord, Amérique centrale et Caraïbes
NAM	Région Amérique du Nord
NAT	Région Atlantique Nord
NGAP	Professionnels de l'aviation de la prochaine génération
OACI	Organisation de l'aviation civile internationale
OMC	Organisation mondiale du commerce
OMT	Organisation mondiale du tourisme
ONU	Organisation des Nations Unies
OPMET	Renseignements météorologiques d'exploitation
PACE	Système d'amélioration des performances et des compétences
PANS	Procédures pour les services de navigation aérienne
PANS-ATM	Procédures pour les services de navigation aérienne - Gestion du trafic aérien
PANS-OPS	Procédures pour les services de navigation aérienne - Exploitation technique des aéronefs
PBN	Navigation fondée sur les performances
PCT	Programme de coopération technique
PGS	Problème grave de sécurité
PGSu	Problème grave de sûreté

PIRG	Groupe régional de planification et de mise en œuvre
PNS	Programme national de sécurité
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
PS	Soutien des programmes
QAL	Qualité de l'air locale
RAIA	Agence régionale chargée des enquêtes sur les accidents
RAO	Bureau des affaires régionales
RASG	Groupe régional de sécurité de l'aviation
RCP	Répertoire de clés publiques
RGE	Représentation géographique équitable
RMS	Section de la gestion des dossiers
ROST	Équipe de sécurité du bureau régional
RRSP	Programme régional de sécurité des pistes
RSOO	Organisme régional de supervision de la sécurité
RVSM	Minimum de séparation verticale réduit
RTS	Équipes sur la sécurité des pistes
SAM	Amérique du Sud
SARP	Normes et pratiques recommandées
SCAN	Réseau d'assistance collaborative en matière de sécurité
SGS	Système de gestion de la sécurité
SIGMET	Message d'information météorologique
SIP	Projets spéciaux de mise en œuvre
SMPZ	Système mondial de prévisions de zone
SSA	Contrat spécial de service
TAO	Traduction assistée par ordinateur
TCB	Direction de la coopération technique
TI	Technologies de l'information
TIC	Technologies de l'information et des communications
TLS	Niveau de sécurité visé
TMA	Région de contrôle terminale
TRIP	Programme d'identification des voyageurs
TRWG	Groupe de travail sur la menace et les risques
UE	Union européenne
UIC	Comité de l'intervention illicite
UIT	Union internationale des télécommunications
UPU	Union postale universelle
USAP	Programme universel d'audits de sûreté
USD	Dollars des États Unis
USOAP	Programme universel (OACI) d'audits de supervision de la sécurité
WACAF	Afrique occidentale et centrale
WASA	Accords sur les services aériens du monde
WLM	Groupe de la gestion du web et de la bibliothèque
XML	Langage de balisage extensible

(page laissée intentionnellement en blanc)

Justificatif 6

STRUCTURE DU SECRÉTARIAT DE L'OACI



NON MIS EN VENTE
Imprimé à l'OACI